RIO INSTITUTE ... ES IN ... CATION LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIOLOGIQUES

376 C394 G528 c.1
Giroud, Gabriel.
Cempuis : education integra
R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 02000 0090
OISE CIR

CEMPUIS

ÉDUCATION INTÉGRALE. — COÉDUCATION DES SEXES

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS

ET LES PUBLICATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PAR

Gabriel GIROUD

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ORPHELINAT DE CEMPUIS

Orné de 48 gravures

PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1900

Tous droits réservés

LIBRARY
NOV 7 1968
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE

DES

SCIENCES SOCIOLOGIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. HAMON

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ NOUVELLE DE BRUXELLES

PAR

LA LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, *Rue des Saints-Pères*, 15, *Paris*

Le public est justement préoccupé par les questions sociales. Riches et pauvres, savants et ignorants s'y intéressent. La nécessité de les étudier et de les résoudre s'est imposée à tous.

A cause même de la gravité de ces problèmes sociaux, foule d'hommes se sont adonnés à ces recherches sociologiques. Pénétrées peu à peu par la véritable méthode scientifique, c'est-à-dire par la méthode d'observation et d'expérimentation, ces études permettent de voir de plus en plus clair dans une foule de phénomènes sociaux. Cette tendance de tous les esprits vers l'étude des questions sociales a provoqué la création de chaires de sociologie dans les universités, a engendré toute

une littérature particulière, qui est accueillie de plus en plus favorablement par un public de plus en plus nombreux.

L'Université nouvelle de Bruxelles a montré à tous, la première, le chemin à suivre, en accordant aux sciences sociologiques une place exceptionnelle. Les Français ont suivi en créant le Collège libre des Sciences sociales, et bientôt après se fondait à Londres le Collège des Sciences sociales et politiques. Les Italiens, marchant dans la même voie, vont établir un collège semblable à Milan.

La *Bibliothèque internationale des Sciences sociologiques* a pour objet de répondre à ce mouvement social d'une si haute importance pour l'avenir et la grandeur des nations. Dans tous les pays, des hommes s'adonnent à ces études de sociologie et concourent à répandre la connaissance des phénomènes sociaux et des rapports qui les unissent. Notre *Bibliothèque* doit donc être internationale, afin d'accueillir les bonnes, fortes et belles œuvres, quelle que soit la nationalité de leurs auteurs.

La sociologie, c'est la licence du développement et de la constitution des sociétés humaines. A la sociologie se rattachent donc toute une série de sciences relatives aux sociétés, c'est-à-dire aux rapports qui unissent entre eux les hommes vivant en collectivité. L'économique, la politique, l'éthique, la criminologie, la psychologie sociale sont des sciences sociologiques. A ce même ordre d'idées se rattache l'étude des relations des individus sous les modes divers de la famille,

du mariage, du droit, de la religion. On peut aussi classer, parmi les sciences sociologiques, l'étude des systèmes et de l'histoire du socialisme, car ce sont études concernant la constitution des sociétés.

La *Bibliothèque internationale des Sciences sociologiques* comprendra des ouvrages traitant de toutes ces matières. Notre but, en publiant cette Bibliothèque, est de contribuer à l'avancement des Sciences sociologiques. Notre but est, par conséquent, d'aider au progrès de l'humanité, à sa marche incessante vers un mieux-être s'étendant à toutes les branches de son activité.

Les ouvrages qui paraîtront en cette Bibliothèque s'adressent à tous. Il n'est pas permis de rester étranger aux connaissances des questions sociales, car tous nous vivons en société, participons plus ou moins à la direction de ces sociétés, en subissons plus ou moins les avantages et les nuisances. A chaque instant on discute les questions sociales les plus graves. Trop souvent, en ces discussions, une ignorance plus ou moins profonde se révèle chez ceux qui y prennent part. Il importe que la connaissance raisonnée, scientifique, des phénomènes sociaux pénètre peu à peu dans les cerveaux de tous et permette à chacun de participer utilement à la direction des sociétés. Cette universalisation des sciences sociologiques mettra fin au désordre social qui affecte toutes nos formes actuelles de société et permettra la réalisation de ce mieux être que chacun appelle de tous ses désirs.

Cette Bibliothèque s'adresse donc à tout le public,

tous ceux qui ont conscience qu'il est de leur intérêt de connaître la véritable nature des phénomènes sociaux.

Cette collection paraît par volumes in-12 de **2** *fr.* **50** *à* **5** *francs, par volumes in-8° de* **7** *fr.* **50** *à* **10** *francs. Chaque volume a, suivant les prix, de* 160 *à* 700 *pages.*

EN VENTE :

I. **Déterminisme et Responsabilité,** par A. Hamon, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, vol. in-12..... 2 fr. 50

II. **Parasitisme organique et Parasitisme social,** par Jean Massart, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, et Emile Vandervelde, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, vol. in-12. 2 fr. 50

III. **Le Crime.** Causes et Remèdes, par Cesare Lombroso. Avec un appendice sur les progrès de l'anthropologie criminelle pendant les années 1895-1898. Un volume in-8°, illustré de 12 figures dans le texte et de 10 planches hors texte..... 10 fr.

IV. **Critique de l'Economie politique,** par Karl Marx, traduit de l'allemand par *Léon Remy*, vol. in-12 ..... 3 fr. 50

V. **La Lutte des classes en France,** le XVIII brumaire de Louis Bonaparte, par Karl Marx, traduit de l'allemand par *Léon Remy*, vol. in-12..... 3 fr. 50

VI. **Leçons d'anthropologie philosophique,** ses applications à la morale positive, par Daniel Folkmar, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, vol. in-8..... 7 fr. 50

VII. **Problèmes de Philosophie positive.** — *L'inconnaissable l'Enseignement intégral*, par G. De Greef, ancien recteur de l'Université Nouvelle de Bruxelles, vol. in-12..... 3 fr.

VIII. **La vie ouvrière en France,** par Fernand Pelloutier, enquêteur à l'Office du Travail (Ministère du Commerce de France), et Maurice Pelloutier, vol. in 8 écu..... 5 fr.

IX. **Cempuis,** Education intégrale, coéducation des sexes, par Gabriel Giroud, vol. in-8 avec figures..... 10 fr.

X. **La Propriété Foncière en Belgique,** par Emile Vandervelde professeur à l'Université Nouvelle de Bruxelles, vol. n-8..... 10 fr.

POUR PARAITRE:

Le Socialisme libertaire, par R. Silva Mendès.

Champs, Usines et Ateliers, par Pierre Kropotkine.

L'Allemagne en 1848, par Karl Marx, traduit de l'allemand par *Léon Remy*.....

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE

DES

SCIENCES SOCIOLOGIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. HAMON

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ NOUVELLE DE BRUXELLES

IX

CEMPUIS

Cliché Neyroud.

PAUL ROBIN

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIOLOGIQUES

CEMPUIS

ÉDUCATION INTÉGRALE. — COÉDUCATION DES SEXES

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS
ET LES PUBLICATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PAR

Gabriel GIROUD

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ORPHELINAT DE CEMPUIS

Orné de 48 gravures

PARIS
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1900

Tous droits réservés

A MON MAITRE,

Paul ROBIN

Témoignage

d'admiration, d'affection et de reconnaissance

Gabriel Giroud.

INTRODUCTION

En avril 1875, un riche philanthrope, J.-G. Prévost[1], commerçant retiré des affaires, mourait et léguait au département de la Seine toute sa fortune, dont la majeure partie se trouvait représentée à *Cempuis*[2], dans l'Oise, par les bâtiments d'une *maison de*

1. Joseph-Gabriel Prévost naquit à Cempuis, le 22 août 1793. Très jeune il quitta son village et vint à Paris installer une maison de commerce qui prospéra rapidement. Brisé dans ses affections par la mort, en quelques années, de sa femme et de ses cinq enfants, il chercha dans la philanthropie un réconfort contre le chagrin.

En 1832, il partit en Amérique pour rétablir ses affaires un instant obérées par une généreuse tentative de socialisme saint-simonien qui avait échoué. C'est en 1858 que, retiré à Cempuis, il y fit construire, pour les vieillards, une « Maison de retraite », dans laquelle il admit quelques orphelins, à partir de 1865.

Cet homme de bien a laissé une quantité de notes qui montrent chez lui plus de bienveillance et de bonté que de culture scientifique et littéraire. Il ne paraît pas, dans ces écrits, que Prévost ait eu des idées nettes sur l'éducation à donner aux enfants qu'il recueillait. Durant l'existence de Prévost, Cempuis fut un établissement de bienfaisance, rien de plus.

Voulant assurer l'avenir de son œuvre, Prévost s'adressa successivement aux catholiques, aux spirites et aux protestants. Ce n'est qu'après de longues hésitations qu'il légua sa fortune au département de la Seine.

2. Cempuis est un petit village situé sur les confins de la Picardie, dans l'angle formé par les limites des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure. Sa population est d'environ deux cents habitants. La station de chemin de fer la plus proche est celle de Grandvilliers, chef-lieu de canton à 112 kilomètres de Paris, sur la ligne de Tréport-Mers.

Cempuis manque absolument de cours d'eau. Cela provient de

retraite qu'il avait fondée et par une vaste propriété environnante.

Les parents du donateur attaquèrent ce legs, et le Département ne put entrer en possession de l'établissement qu'en août 1880[1].

Dans son testament, Prévost indiquait nettement que le Conseil Général devait faire de Cempuis une institution essentiellement laïque, destinée aux orphelins des deux sexes du département de la Seine[2].

En décembre 1880, M. Paul Robin, ancien élève de l'École normale supérieure, fut nommé, par arrêté préfectoral, directeur de cette institution nouvelle.

Pour diriger l'établissement qui lui était confié, M. Robin s'inspira des principes pédagogiques qu'il avait développés en plusieurs circonstances et dans

sa situation sur le faîte de la ligne de partage des eaux des bassins de la Seine et de la Somme, et c'est probablement à cette particularité qu'il doit son nom : pour s'y procurer de l'eau, il faut percer des puits; c'est le village des puits nombreux, des *cent puits*.

1. Pendant le procès engagé par les héritiers, l'établissement fut successivement dirigé par un instituteur et par Mme Buisson, mère de M. F. Buisson, exécuteur testamentaire de J.-G. Prévost.

Durant deux années, Mme Buisson vécut au milieu des orphelins, leur prodiguant sans trêve ses soins et ses conseils, se montrant pour eux une vraie maman, dans toute l'acception du terme. Tous les enfants qui l'ont connue en ont conservé le plus cher souvenir.

2. Extrait du testament de J.-G. Prévost :

« ..... J'institue pour mon légataire universel, en toute propriété, le département de la Seine, à charge par lui d'affecter la totalité de ma fortune à l'entretien du plus grand nombre possible d'*orphelins des deux* sexes dans ma maison de Cempuis.

« ..... Que l'établissement ait toujours pour directeur et sous-directeur, instituteurs et institutrices, *des laïques*, afin que tous les enfants y soient recueillis d'une façon égale et sans esprit de secte. »

diverses publications, notamment en un travail remarquable intitulé : *l'Enseignement intégral*, qui parut dans *la Philosophie positive*, revue dirigée par MM. Littré et Wyroubolf[1]. Il tenta de réaliser à Cempuis ses conceptions sur *l'éducation intégrale*, dont l'un des plus importants chapitres est la *coéducation des sexes*, la vie en commun des fillettes et des garçons.

Deux cours extraits de ses écrits résumeront sa doctrine et donneront une idée de l'importance de sa tentative :

« L'éducation intégrale, sans avoir la folle prétention de faire de tous des savants omniscients, comprend et réunit les trois divisions ordinaires, dites éducation physique, intellectuelle et morale ; elle s'applique à donner naissance et développement à toutes les facultés de l'enfant, lui fait aborder toutes les branches de l'activité humaine, de manière à ne lui inculquer que des notions parfaitement justes. Mais, après avoir offert à tous cette indispensable première base de réalités objectives, elle laisse à chacun le soin de continuer,

1. Ces articles parurent dans les livraisons de septembre-octobre 1869 ; juillet-août 1870, juillet-août 1872. Le premier traite de l'enseignement intégral au point de vue général ; le second, de l'acquisition spontanée des sciences et de leur enseignement dogmatique ; le troisième esquisse, le plan d'un établissement d'éducation intégrale.

Il est intéressant de noter que Littré fit paraître le second article avec ce renvoi :

« Dans le passage si difficile et si controversé de l'éducation ancienne et présente à l'éducation future et positive, il n'est pas inutile de mettre sous les yeux du public des projets où l'expérience proprement dite cède le pas aux idées systématiques. Les idées systématiques sont des suggestions à examiner. (*Note de la rédaction.*) »

d'achever son développement suivant les circonstances, les nécessités, l'initiative personnelle, et de ne se rapprocher du savoir et de l'art complet que dans les branches desquelles dépend la satisfaction de ses besoins physiques et moraux[1]... »

« D'ailleurs, admettre que certains travaux devront être exclusivement réservés à l'un des sexes n'entraîne pas la nécessité de leur donner une éducation morale différente, ni de les élever séparément. Destinés à vivre ensemble dans la société, les hommes et les femmes doivent s'y habituer par la vie, les études, les travaux en commun dès leur plus tendre jeunesse. Il est certain que des précautions nombreuses devront être prises au début pour empêcher les effets du pervertissement précoce dû à notre société corrompue ; mais bientôt le mélange des sexes ne pourra plus nous faire redouter aucun fâcheux accident. L'immoralité, trop souvent constatée chez de très jeunes enfants, provient en effet non de la nature humaine, mais bien de l'éducation énervante donnée aujourd'hui dans les casernes-séminaires servant d'écoles publiques, de questions scabreuses faites par les prêtres dans la confession auriculaire, de l'étude plus ou moins prématurée de certains classiques, de la privation du mouvement si nécessaire aux enfants ; elle disparaîtra entièrement par l'application de la méthode d'éducation[2] fondée sur la

1. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 11, année 1890.
2. *Sur l'Enseignement intégral*. *La Philosophie positive* de Littré et Wyrouboff, juillet-août, 1872.

connaissance des aptitudes et des besoins réels de la jeunesse. »

On entrevoit l'idéal que M. Robin se proposait de réaliser. La hardiesse de la tentative exigeait que son promoteur fût en même temps un organisateur, un savant et un apôtre. M. Robin se montra à la hauteur de la tâche dont il assumait la lourde responsabilité.

Il présenta au Conseil Général et à l'Administration des rapports, indiquant les moyens de mettre en pratique, à Cempuis, avec les ressources dont il pouvait disposer, la plus grande partie de ses idées, et visant à faire de l'Orphelinat Prévost un établissement hors ligne pouvant servir de modèle et d'encouragement à tous ceux dont le but est de préparer un meilleur avenir à l'humanité. Ces rapports furent approuvés [1].

Dès lors Cempuis, le Cempuis qui appartient désormais à l'histoire pédagogique, était fondé [2]. Avec les libéralités du Conseil Général, il prit un immense développement : pendant quatorze années, cette Assemblée aida, encouragea matériellement et moralement

1. M. Robin adressa son premier rapport à M. Carriot, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, en octobre 1880, environ deux mois avant sa nomination de directeur.
Le 25 février et le 1er septembre 1881, il développa ses projets dans de nouveaux rapports qu'il adressa au préfet de la Seine. Le Conseil Général adopta ses vues. Voir aux *Annexes*.

2. Officiellement c'est *l'Orphelinat Prévost ;* beaucoup l'appellent *l'Orphelinat de Cempuis ;* pour la majorité du public, c'est *Cempuis*. Nous n'attachons d'importance particulière à aucune de ces dénominations, que nous emploierons toutes indifféremment.

l'œuvre pédagogique de M. Robin, « elle la fit sienne »[1] et désira qu'elle fût comme « le couronnement des diverses œuvres d'assistance instituées pour l'enfance malheureuse par la Ville de Paris ou le Département de la Seine[2] ». La volonté, l'énergie, l'intelligence, le grand cœur d'hommes comme MM. Faillet, Rey, Rousselle, etc., y aidèrent dans une large mesure et firent que Cempuis put résister durant de longues années à la coalition clérico-réactionnaire ou même simplement opportuniste.

Enfin dans l'accomplissement de sa tâche, M. Robin fut heureux de trouver deux collaborateurs dignes de lui. En 1882, il s'adjoignit M. Paul Guilhot et en 1892, l'éminent publiciste, M. Charles Delon vint aussi à Cempuis apporter à la cause de l'éducation intégrale, sa science, son talent d'écrivain, de vulgarisateur et de conférencier.

Ecrire l'histoire complète de Cempuis, suivre pas à pas les modifications, les transformations successives

1. Extrait du compte rendu de la réunion de la Commission administrative de Cempuis, du 15 juin 1895, à l'hôtel de ville.
« *M. Le Roux, directeur des affaires départementales depuis* 1890. — L'Administration est fermement disposée à continuer l'œuvre inaugurée à Cempuis par le Conseil Général et dont il convient d'attribuer le mérite à cette Assemblée et non à M. Robin. »
« *M. Rousselle, président de la Commission. — Si le Conseil Général a fait l'œuvre sienne, celle-ci a été conçue par M. Robin.* »
2. M. Roux, directeur des affaires départementales, mort le 18 décembre 1889. — C'est en grande partie à son affection toute spéciale pour l'Orphelinat Prévost et à son parfait libéralisme qu'on put mener à bonne fin tant d'expériences pédagogiques intéressantes, qui, au début, auraient pu faire naître la méfiance dans un esprit moins éclairé et moins largement ouvert que le sien. (*Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 9, mai 1884, et n°6 novembre-décembre 1889.)

de cet établissement, dater les innovations, montrer et apprécier le rôle de chacun, amis ou ennemis, énumérer les obstacles de toutes sortes dont il fallut triompher pour mener l'œuvre à bien, dénoncer et flétrir tous ceux qui tentèrent de la déprécier et de la faire échouer, demanderait plus d'un volume. Cela pourra être fait un jour, les documents ne manquent pas[1].

Mais tel n'est pas notre dessein. Nous désirons simplement faire connaître Cempuis au public, à tous ceux que préoccupent ou qu'intéressent les questions d'enseignement; nous le leur montrons tel qu'il fut pendant la période de son complet développement[2], pourrions-nous dire, si nous ne savions que M. Robin, au moment de sa révocation, considérait son œuvre comme un essai heureux, mais incomplet encore sur bien des points, évoluant, et ayant encore à se perfectionner beaucoup pour se rapprocher de l'idéal qu'il s'était tracé.

Nous pensons que ce travail a sa raison d'être, car, dans l'*affaire de Cempuis*, la presse sympathique a souvent mal informé le public et la presse réactionnaire et cléricale l'a, d'une façon ignominieuse, sciemment trompé.

1. Ces documents très nombreux, copies ou pièces originales, sont déposés en lieu sûr et permettront d'établir un certain nombre de vilenies administratives dont il est inutile de se préoccuper pour l'instant. Nous allons au plus utile; plus tard nous ferons de la polémique.

2. 1884-1894.

Nous rétablissons la vérité par le simple exposé des faits. Cela nous est facile ; nous puisons largement dans ce qui reste de Cempuis : dans ses publications. Notre rôle se borne à coordonner, à compléter ou à résumer.

C'est avec intention que nous nous sommes étendus sur certaines questions considérées comme importantes par nos maîtres, ou ayant donné à Cempuis les meilleurs résultats, par exemple, sur le *frœbelisme*, *l'anthropométrie scolaire*, *les excursions scolaires*, *les jeux de classe*, *la musique*, *la sténographie*, etc. Nous sommes persuadés que les pédagogues chercheurs y trouveront profit.

En somme, les véritables auteurs de ce livre sont nos maîtres, MM. P. Robin, Ch. Delon, P. Guilhot, qui, occupés à la réalisation de leur rêve commun, ont dispersé leurs idées dans des feuillets, des brochures ou des livres difficiles à se procurer et qui donnent, isolés, une idée incomplète de leur œuvre.

Que les gens de bonne foi veuillent bien lire pour parler ensuite et discuter en connaissance de cause sur une œuvre qui a été ridiculisée, vilipendée, mais qui n'en reste pas moins une des plus sincères et des plus belles conceptions pédagogiques de ce siècle, en même temps qu'une heureuse réalisation d'idées considérées jusqu'alors comme appartenant « au domaine de la pure spéculation philosophique et des ingénieuses utopies ».

G. G.

CEMPUIS

CHAPITRE I

LES FONDATEURS DE CEMPUIS

PAUL ROBIN. — PAUL GUILHOT. — CHARLES DELON

M. Paul Robin est né à Toulon, le 3 avril 1837 ; il a fait ses études aux lycées de Bordeaux et de Brest. Après avoir été quelque temps élève pharmacien de la marine, et pendant deux années maître d'études aux lycées de Rennes et de Brest, il est admis en 1858 à l'École normale supérieure ; il en sort en 1861 et enseigne les sciences physiques et naturelles aux lycées de La Roche-sur-Yon (alors Napoléon-Vendée) et de Brest.

Merveilleusement doué, M. Paul Robin a vite fait de dégager sa voie ; tout jeune, il perçoit nettement ce qui est, pour lui, la vérité pédagogique. Il n'a plus dès lors d'autre but dans sa vie : mettre cette vérité en lumière et lui donner la consécration de l'expérience. Il se voue à cette œuvre avec son âme ardente d'apôtre ; il s'y consacre tout entier.

Il veut, pour chacun, « quelles que soient les circonstances où le hasard l'a fait naître, le droit de développer le plus complètement possible toutes ses facultés physiques et intellectuelles[1] ». Il commence

1. *De l'enseignement intégral. La Philosophie positive*, septembre-octobre 1869.

par se faire « intégral », et il y arrive dans le sens presque absolu du mot. C'est un cerveau encyclopédique, un ouvrier d'une étonnante habileté manuelle et un artiste.

Il a, au plus haut degré, les qualités du pédagogue, peut-être bien parce qu'il possède celle qui engendre toutes les autres : un profond amour de l'enfance.

Et au service de tout cela il peut mettre une rare volonté et cet instinct de combativité défensive qui fait que rien ne vous décourage et qu'on triomphe de tous les obstacles.

A Brest, M. Paul Robin tente l'organisation d'un enseignement populaire supérieur; il introduit au lycée les excursions scolaires. Mais ces initiatives intelligentes sont entravées par l'autorité officielle; aussi, en 1865, s'accommodant mal du régime impérial, il demande et obtient un congé illimité.

A cette époque, il est, avec un certain nombre de personnalités d'avenir, présent au célèbre Congrès de Liège[1], convoqué par l'Association Générale des Étudiants de cette ville. La question de l'enseignement est à l'ordre du jour; il prend part aux discussions. Il y fait la connaissance d'Aristide Rey, de César de Paepe, d'Hector Denis, de Victor Dave, d'Eugène Robert, de Guillaume De Greef, de Victor Arnould, d'Eugène Hins, avec qui il se lie particulièrement d'amitié.

Puis il se fixe à Bruxelles et y vit très modestement de leçons privées. Citons parmi les élèves d'élite qu'il a formés, MM. P. et L. Errera, tous deux pro-

1. Voir le compte rendu officiel et intégral de la première session du Congrès international des étudiants tenu à Liège, du 29 octobre au 1er novembre 1865, p. 248 à 254.

fesseurs distingués de l'Université libre de Bruxelles.

Il collabore à *la Liberté*, fait partie de la Ligue de l'Enseignement de Bruxelles et du Conseil général belge de l'Association Internationale des Travailleurs. En 1868, il prend une part active au Congrès de

Vue générale de l'Orphelinat Prévost.

Bruxelles[1], qui a porté à son ordre du jour la question de l'éducation intégrale ; il y présente, au nom de la section bruxelloise, un remarquable rapport.

Il fonde *le Soir*, journal d'enseignement populaire supérieur, donne des leçons publiques et gratuites de musique, de botanique et d'astronomie. Il travaille

1. Supplément au *Journal des étudiants*. Compte rendu officiel du Congrès des étudiants (2e session, Bruxelles). Voir p. 8 et 9.

beaucoup cette dernière science et élabore un projet d'observatoire populaire[1].

En février 1868, il épouse la fille de Delesalle, démocrate et libre penseur bruxellois très connu. En avril 1869 éclatent au pays de Liège et du Borinage des grèves qui ne tardent pas à devenir sanglantes. Trois nuits durant on sabre, à Seraing, les malheureux qui réclament une amélioration de leur sort.

Des protestations s'élèvent de toutes parts; le Conseil général de l'Association Internationale lance une proclamation dans laquelle il s'élève contre pareille tuerie, tout en engageant les ouvriers au calme et à la prudence. M. Robin, en la signant, a oublié qu'il est Français; le gouvernement belge lui signifie un arrêté d'expulsion. C'est en vain qu'il réclame le bénéfice de l'exemption de la loi Bara de 1865 et qu'il intente un procès au ministre de la justice; il est débouté et quitte la Belgique en protestant contre la mesure dont il est victime et contre l'interprétation abusive que l'on fait de la loi.

Il se rend à Genève, où il entretient sa jeune famille en faisant de la peinture sur émail. C'est en Suisse qu'il fait la connaissance de Michel Bakounine, avec qui il entretient les meilleurs rapports, et de Alexandre Herzen.

En 1869 il prend part au quatrième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs à Bâle.

C'est sur ces entrefaites, en septembre 1869, qu'il

1. En 1874, il présenta ce travail à l'astronome anglais Sir Norman Lockhyer, qui félicita l'auteur. Il est curieux de noter ici qu'un projet du même genre figure à l'Exposition de 1900, projet auquel M. P. Robin est absolument étranger.

publie, dans *la Philosophie positive*, la première partie de son étude très complète sur l'Enseignement intégral.

En février 1870, il arrive à Paris, et bien qu'il soit obligé pour vivre et faire vivre les siens de donner des leçons, il trouve moyen de fournir huit heures par jour d'un labeur écrasant comme secrétaire du Conseil fédéral de l'Association Internationale.

Le 22 juin 1870, il comparaît avec une trentaine de membres de la section parisienne, devant la 6e chambre ; on leur reproche de faire partie d'une société secrète !

M. Robin, que le procureur impérial daigne appeler « professeur distingué », se voit condamné à deux mois de prison et 100 francs d'amende[1]. Il est incarcéré à Sainte-Pélagie. Mais le gouvernement, craignant un mouvement révolutionnaire, le fait, ainsi que ses compagnons de lutte et de captivité, transférer à la prison de Beauvais.

Survient le 4 septembre ; la république est proclamée et le directeur de la prison libère, dès le 5, les prisonniers politiques. M. Robin va rejoindre sa femme qui s'est réfugiée à Bruxelles chez ses parents. Mais l'arrêté d'expulsion pris contre lui un an et demi auparavant n'est pas rapporté, et, sur la dénonciation d'un policier français, il est arrêté et détenu à la prison des Petits-Carmes, pendant que Paris est investi par les Prussiens. Sur l'insistance de ses avocats, on le reconduit à la frontière. Paris étant bloqué, M. Robin se rend à Brest, où, sans ressources et sans emploi, en

1. Voir *les Grands procès politiques.* — Troisième procès de l'Association Internationale des Travailleurs à Paris, p. 167 à 175 et p. 178 à 182. Juillet 1870. Armand Lechevalier, éditeur

désaccord avec sa famille, il se remet à faire de la propagande politique ; mais, sentant son impuissance, il se réfugie à Londres, où il se fixe dès lors jusqu'en 1879.

Il est mis par Hermann Jung en rapport avec Karl Marx[1], qui lui procure des leçons de langue grecque ; peu après, il entre comme professeur de français à la célèbre École royale militaire de Woolwich (école formant les officiers d'artillerie et du génie). En 1876 il est adjoint aux professeurs de mathématiques et de mécanique du Collège de l'Université de Londres.

Entre-temps, M. Paul Robin parfait son éducation technique et s'intéresse au mouvement néo-malthusien auquel sont mêlés les savants et les penseurs d'Outre-Manche.

Pendant son exil, il collabore au *Dictionnaire pédagogique* de M. F. Buisson[2]. En 1879 ce dernier l'appelle en France et le fait nommer inspecteur primaire à Blois. M. Robin se met à l'ouvrage avec son ardeur et sa conviction habituelles; il essaie de secouer la torpeur des instituteurs en leur indiquant les voies nouvelles et écrit à leur usage un programme d'enseignement différent de celui de l'Administration, mais approuvé par elle[3], et applicable hors la classe. Les

1. M. P. Robin, membre du Conseil général de l'Association internationale des Travailleurs, eut un peu plus tard de vifs démêlés avec Karl Marx, au sujet de la campagne haineuse de diffamation que celui-ci avait entreprise contre Michel Bakounine et ses amis. Partisan, comme le célèbre révolutionnaire russe, des idées de liberté et d'autonomie au sein de l'Association, il dut se retirer devant l'autoritarisme sectaire et l'esprit dictatorial de Marx et de ses séides.

2. Articles : *Corps simples*, *Cube*, *Familistère de Guise*, *Gaz d'éclairage*, *Houille*, *Hydrogène*, *Mercure*, *Métalloïdes*, *Métaux*, *Métiers*, *Sel marin*, *Sels*, *Silice*, *Soude*, *Soufre*, *Terres*, *Zinc*.

3. Il fonda, en juillet 1880, le Cercle pédagogique de Loir-et-

vieux fonctionnaires font grise mine à son auteur. Mais M. Robin entraîne tout le monde et offre aux autorités des fêtes scolaires comme elles n'en ont plus vues depuis. En désaccord avec le préfet, avec son inspecteur d'académie, fatigué de l'inutile paperasserie administrative dont on l'accable, il sollicite son changement.

Il allait être nommé à la direction d'une des écoles primaires supérieures de Paris ou d'une école professionnelle, lorsque, par l'intermédiaire de M. F. Buisson et de M. A. Rey, alors conseiller municipal de Paris, il put visiter Cempuis; l'occasion lui était enfin offerte de réaliser son rêve. Le 16 décembre 1880, il est nommé Directeur de l'Orphelinat Prévost. A M. Carriot, Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, qui s'étonnait de le voir accepter un poste « aussi humble », il répondit : « Accordez-moi en liberté ce qui manque en majesté. »

Tout est à faire, tout est à créer. Il se met au travail sans tarder; quinze jours après son arrivée, il a déjà installé des ateliers, mettant entre les mains des enfants ses propres outils; ses livres, ses collections forment le premier fonds de la bibliothèque et le commencement du musée. Pendant quatorze années, il dépense sans compter sa science, son infatigable énergie, il donne le meilleur de lui-même à édifier pierre à pierre l'œuvre, but de sa vie, que nous allons étudier en détail. Pour réaliser un programme comme celui qu'il se proposait d'appliquer à Cempuis, en pleine région cléricale, malgré la mauvaise volonté de l'Administration, les diffi-

Cher, le plus ancien de France. Voir le *Bulletin officiel de l'enseignement primaire de Loir-et-Cher*, 1879-1880.

cultés inhérentes à toute innovation, le peu de valeur de collaborateurs insuffisamment préparés à leur tâche, il lui fallut une force de volonté indomptable. Aussi quoi d'étonnant qu'on ait critiqué son autoritarisme, né peut-être de la connaissance de sa valeur, mais certainement aussi de la conscience de sa responsabilité. Ce défaut d'ailleurs, si c'en est un, lui sera facilement pardonné par tous ceux qui sont capables de comprendre la beauté du but poursuivi par cet homme supérieur.

En août 1894, il dut abandonner l'œuvre à laquelle il s'était si entièrement donné. Son départ fut la conséquence d'événements auxquels nous consacrons un chapitre spécial[1].

Depuis 1880, Paul Robin est membre de la Société de physique et de la Société d'anthropologie ; jusqu'à son départ de Cempuis, il fit partie des Commissions météorologiques départementales ; il est membre fondateur de la Société de sténographie Aimé-Paris et de l'Association galiniste. En 1884 il fut délégué par le ministère de l'Instruction publique à l'Exposition de Londres. En 1885 on le nomma officier d'Académie.

Au lendemain du jour où on l'obligea à abandonner Cempuis, le corps professoral de l'Université nouvelle de Bruxelles le chargea, à l'unanimité, de donner un cours de pédagogie à l'Institut des Hautes études

Libre, M. Robin reprit immédiatement la lutte en faveur de ses idées. Dès le commencement de 1895, il fonde un périodique qui doit continuer celui de Cempuis : *l'Éducation intégrale ;* dans de nom-

1. Voir ch. VII, p. 208.

breuses conférences publiques, dans les sociétés de libre pensée, dans les réunions maçonniques, dans les Congrès[1], il propage ses idées sur le néo-malthusianisme.

Il considère la « question de population » en pédagogue et en philosophe. Il est préoccupé de la nécessité primordiale, pour la réussite de tout système éducatif, pour le perfectionnement et le bonheur de l'humanité, de combattre l'accroissement de population et d'empêcher ou tout au moins de limiter la procréation des dégénérés, scrofuleux, rachitiques, lourde tare, joug encombrant que l'ivrognerie, la débauche, l'hystérie, filles de notre état social incohérent, imposent à l'humanité. Il fonde la *Ligue de la Régénération humaine* et propage l'idée à l'aide d'une brochure traduite du hollandais, les *Moyens d'éviter les grandes familles*. Il publie en même temps toute une série de feuillets de propagande et diverses brochures dans lesquelles il défend sa théorie : *Dégénérescence de l'espèce humaine*, communication à la Société d'Anthropologie, *Contre et pour le néo-malthusianisme*, communication par le Dr Javal à l'Académie de médecine et *Réponse* de M. Paul Robin[2], et quelques articles dans la *Revue blanche*, notamment *Malthus et les néo-malthusiens*, etc., etc.

M. Paul Robin a vécu quelques mois en Nouvelle-Zélande dans la communauté du professeur Bickerton, près de Christchurch ; il y a étudié le système éducatif et les effets de la doctrine qu'il a voulu propager en

1. Notamment au Congrès de la Libre Pensée, à Bruxelles, en septembre 1895.
2. Stock, Paris, 1896.

France; cette doctrine officiellement très condamnée est, dans la pratique, très approuvée dans la colonie anglaise. Il y a préparé un livre dans lequel il montre le lien et la hiérarchie de ces trois questions : *Bonne naissance*, *bonne éducation*, *bonne organisation sociale*.

Outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, M. Paul Robin a encore écrit nombre d'articles et de brochures. Il a disséminé ses idées dans l'*Éducation intégrale*, la *Réforme musicale*, le *Bulletin de sténographie Aimé-Paris*, etc., et publié diverses brochures de science et d'éducation ; citons une *Méthode de lecture* (1866), *les Bases de la morale humaine* (1868), sous le pseudonyme de Bripon, *Quelques mots sur la théorie des volcans et des tremblements de terre* (1867), *la Théorie de la gamme* (1881), etc.

M. Paul Guilhot est né à Toulouse, le 14 novembre 1846.

De bonne heure il s'adonne à l'enseignement avec passion. Pendant plusieurs années, il se charge, à titre absolument gracieux, d'enseigner la musique aux élèves de l'école annexe et de l'École normale de Toulouse. Il institue en même temps dans cette ville des cours publics de diction, de musique, de mnémotechnie, de comptabilité. A plusieurs reprises le Conseil municipal de Toulouse, à la suite de rapports très élogieux, lui vote de flatteuses félicitations.

En 1878, M. Guilhot se fixe à Paris, où il vit de répétitions et de préceptorat ; il fonde à Montmartre des cours publics de musique Galin-Paris-Chevé qui eurent

le plus grand succès; c'est un des meilleurs professeurs de l'Association polytechnique.

A la fin de l'année 1881, M. Guilhot fait, d'une manière toute fortuite, la connaissance de M. Robin; celui-ci ne tarde pas à découvrir en lui une vive intelligence, un esprit large, ouvert aux procédés nouveaux d'éducation.

Paul Guilhot.

M. Guilhot arrive à Cempuis en 1882 et y apporte son entrain méridional, sa gaieté débordante, son enthousiasme pour les nouveautés. Pendant treize années, il est le fidèle collaborateur de M. Robin. Avec un rare dévouement, il l'aide de toute son énergie et de tous ses moyens. Excellent pédagogue, nul mieux que

lui ne transmet ses connaissances aux élèves; rares sont les professeurs qui savent enseigner avec un tel talent. Sa parole chaude et convaincante était fort appréciée des auditeurs des conférences pédagogiques instituées à Cempuis.

D'une grande bonté, d'une modestie plus grande encore, M. Guilhot laisse un impérissable souvenir dans le cœur de ses élèves et de tous ceux qui ont eu des relations avec lui.

En 1884 il fut délégué à l'Exposition de Londres par le Conseil général de la Seine. En 1890 on le nomma officier d'Académie.

M. Guilhot influa beaucoup sur la propagation de la la méthode modale de musique ; il fit sur ce sujet en Belgique, en Suisse, en France, de nombreuses conférences. Il a écrit une quantité d'articles de pédagogie musicale dans le *Galiniste* et dans la *Réforme musicale*. C'est lui, en collaboration avec M. Bonnet, professeur à Paris, qui est l'auteur de la plupart des livres d'enseignement musical publiés par l'*Association galiniste*.

Après le départ de M. Robin, M. Guilhot et M. Delon restèrent encore à l'orphelinat Prévost environ deux ans, dans l'intention de maintenir la tradition pédagogique qui faisait la raison d'être de Cempuis, et ils y sont arrivés dans la mesure du possible.

M. Charles Delon est né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), le 23 février 1839.

Ses parents, le destinant à la prêtrise, lui font faire ses études au séminaire. D'une intelligence supérieure, M. Delon étonne ses maîtres par l'indépendance de son esprit; il se livre aux études scientifiques et seul, tout jeune encore, par l'observation et la réflexion, il par-

Cliché Neyrond.

Charles Delon.

vient à se débarrasser, non sans crise, non sans que sa santé en souffre, de la foi très vive que lui avait donnée l'enseignement religieux.

En 1855, à seize ans, il est reçu bachelier en même temps qu'un de ses élèves.

A vingt ans il est licencié ès sciences. Comme tant d'autres, mieux que tant d'autres, il peut prétendre à une situation officielle; mais il refuse de prêter serment à l'empire et se voue au professorat libre et aux études pédagogiques.

S'étant fixé à Paris, il publie, en collaboration avec Mme Pape Carpentier, un certain nombre de livres destinés aux écoles enfantines et maternelles. Il n'est pas sans contribuer dans une large mesure à la notoriété dont cette inspectrice a joui dans le monde de l'enseignement primaire.

En 1867 il tente à l'école enfantine annexée à l'école Elisa Lemonnier, établie rue de Reuilly, et alors dirigée par Mme Delon, la réalisation des principes de l'enseignement intégral. C'est à la suite de ces essais et d'une étude qu'il fait en Belgique des *Jardins d'enfants* qu'il publie son magnifique ouvrage *Exercices et travaux pour les enfants*[1], dans lequel il présente la méthode Frœbel, dégagée de toute métaphysique, scientifiquement réformée et complétée.

Pendant le siège de Paris, sous son influence, le *Rapport à la Commission des Dames*[2] formule pour le Gouvernement un splendide programme d'études intégrales. Il crée, à la Société pour l'instruction élémentaire, un cours de pédagogie générale et un cours pratique de méthode Frœbel.

1. Deux vol. in-8°, Hachette.

2. Rapport présenté au nom de la Commission des Dames, chargée d'examiner les questions relatives à la réforme de l'instruction primaire, par Mme Goignet, suivi d'un appendice par Mme Fanny Ch. Delon. Imprimerie administrative, Paul Dupont (1871).

M. Delon est lui aussi un intégral. Léon Cladel, qui le connaissait beaucoup, a dit de lui : « ... Hier, il nous initiait à la *Grammaire française d'après l'histoire* et nous démontrait par A + B, à l'instar d'un algébriste, que la plupart des vocables allemands, français, italiens, espagnols et bien d'autres ont tous la même origine et tiennent de près au sanscrit, qu'il déchiffre et dont il glose, lui, comme jadis un Hindou du temps des Védas et du Ramayana ; tantôt ici vous l'ouïrez, il disserte sur l'électricité, l'aérostation, la télégraphie, la navigation, la balistique, la téléphonie avec la même facilité ; vous dépeint Baal, Jehovah, le dieu trinitaire d'aujourd'hui comme s'il avait vécu dans leur propre peau [1]. »

C'est en 1892 seulement qu'il vint se fixer à Cempuis ; mais depuis longtemps déjà il y était connu et apprécié. Plusieurs fois il y résida quelques jours. La plupart de ses excellents livres étaient entre les mains des élèves ou occupaient une place d'honneur dans la bibliothèque. Dès l'origine on prit pour guide dans l'enseignement des petites classes, son merveilleux ouvrage sur la méthode Frœbel.

En 1892, 1893, 1894, M. Delon prit une part très active aux sessions pédagogiques instituées à Cempuis ; c'était le conférencier aimé des éducateurs venus là pour s'instruire.

M. Paul Robin avait projeté de compléter Cempuis par une sorte d'école normale où se seraient formés les maîtres de l'enseignement nouveau, choisis en grande partie parmi ses anciens élèves. M. Ch. Delon devait

1. *Notre capitale Paris*, par Ch. Delon, préface de Léon Cladel.

en être l'instructeur, le directeur. Malheureusement le départ de M. Robin empêcha la réalisation de cette idée.

M. Delon collabora aux publications de l'établissement, rédigea la plus grande partie du compte rendu des sessions, mais surtout dirigea l'instruction du personnel des classes enfantines et maternelles, et donna aux élèves des leçons d'histoire... d'histoire telle qu'on la comprenait à Cempuis.

M. Charles Delon est officier de l'Instruction publique.

Ses ouvrages sont très nombreux et de premier ordre. Voici les principaux : *La leçon de choses* (Hachette, 1882). — *Les paysans, histoire d'un village* (1888, Orphelinat Prévost). — *Notre Capitale*, Paris (1888). — *Cent récits d'histoire naturelle.* — *Cent tableaux de géographie pittoresque*, 1889. — *Les peuples de la terre.* — *Le cuivre et le bronze.* — *Le fer, la fonte et l'acier.* — *Mines et carrières.* — *Lectures expliquées.* — *Simples lectures préparant à l'étude de l'histoire.* — *Idylles enfantines.* — *Ma petite sœur Naïk*, etc.

M. Ch. Delon a collaboré en outre à de nombreuses publications pédagogiques, notamment au *Manuel général de l'enseignement primaire*, à la *Tribune des instituteurs*, etc.

CHAPITRE II

LA COÉDUCATION DES SEXES

Conservant une division généralement adoptée en matière de pédagogie, nous envisagerons Cempuis au point de vue de l'éducation physique, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale. Mais, imbu de cette idée, que tout se tient en matière d'éducation et forme « bloc », nous entendons bien que c'est là seulement un procédé méthodique, commode pour l'exposition.

Il est un point sur lequel nous insisterons immédiatement, avant son ordre, parce qu'il a été considéré comme la caractéristique de Cempuis, et qu'il a paru étrange, pour ne pas dire odieux. Ce n'est, à vrai dire, qu'un côté de l'éducation intégrale, d'une extrême importance sans doute, mais qui ne peut être séparé de l'ensemble : nous voulons parler de la coéducation des sexes[1].

1. En 1880, aucune loi n'autorisait la coéducation des sexes. Les lois de 1881 n'en disent rien. Il faut donc savoir gré à M. Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique et à M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, d'avoir libéralement toléré la tentative faite à Cempuis.

La loi du 30 octobre 1886 contient l'article suivant, qui y fut introduit, un peu grâce à la réussite de l'expérience tentée à l'Orphelinat Prévost : « L'enseignement est donné par des instituteurs dans les écoles de filles, dans les écoles maternelles, dans les écoles ou classes enfantines, *dans les écoles mixtes.* »

« Dans les écoles de garçons, des femmes peuvent être admises

Cempuis fut une grande famille où institutrices et instituteurs, garçons et filles, frères et sœurs, grands et petits, vivaient en commun, participant aux mêmes études et aux mêmes travaux, s'asseyant à la même table et partageant la même nourriture, ayant les mêmes récréations, les mêmes promenades, prenant part aux mêmes plaisirs et aux mêmes joies, menant en un mot la même existence.

On aurait tort de croire toutefois que la coéducation des sexes est une chose si étrange et si absolument nouvelle que certaines personnes se l'imaginent. Elle a été expérimentée longtemps avant l'ouverture de l'Orphelinat Prévost, dans une institution d'éducation très antique et fort connue, que l'on appelle... *la famille*. La nature réunit autour du même foyer des enfants d'âges divers, sans acception de sexe ; et ce milieu, néanmoins, a toujours été considéré comme le milieu moral et moralisateur par excellence, comme l'école du véritable dévouement et des saines affections, à cette condition du moins que les éducateurs fussent eux-mêmes des êtres sains et moraux.

Pourquoi ce qui est bon pour cinq ou dix enfants serait-il mauvais pour trente ou bien pour cent? Voilà ce qu'on peut se demander.

Or Cempuis n'était pas autre chose qu'une *famille sociétaire*, en tout modelée sur la *famille naturelle*, mais

à enseigner à titre d'adjointes, sous la condition d'être épouse, sœur ou parente en ligne directe du Directeur de l'école. »

« Toutefois, le conseil départemental peut, à titre provisoire et par une décision toujours révocable : 1° permettre à un instituteur de diriger une école mixte, à la condition qu'il lui soit adjoint une maîtresse de travaux de couture ; 2° autoriser des dérogations aux restrictions du second paragraphe du présent article. » (Tit. I, ch. 1, art. 6.)

sur une de ces familles où les mœurs sont pures et délicates sous la vigilance discrète d'un père et d'une mère capables de donner à la fois le précepte et l'exemple.

Et cette tentative d'étendre au milieu social et général, et particulièrement à l'institution scolaire, cette condition du régime familial, n'est pas non plus l'invention

Bâtiment central de l'Orphelinat Prévost.

plus ou moins hasardeuse, l'improvisation d'un esprit aventureux, confiant dans sa théorie au point de risquer sur le vif une première expérience.

L'éducation en commun des garçons et des filles n'est une *nouveauté* qu'en France... Étonnant pays que la France, pays où lèvent bien des idées... Mais on ne les cueille que lorsqu'elles ont fleuri ailleurs. Notre

esprit national, si brillant et si avancé en théorie, est en pratique si routinier qu'il nous faut attendre que nos voisins aient accueilli une idée de progrès, l'aient largement et longtemps mise à l'épreuve, fait passer en courant usage, et en aient abondamment moissonné tous les premiers fruits, pour nous demander, bien timidement, si nous ne pourrions pas, nous aussi, essayer, oh! mais, dans un tout petit coin[1]!...

C'est notre histoire en toute chose. La coéducation des deux sexes, objet d'étonnement et de suspicion chez nous, est depuis longtemps un fait constant, courant, accepté universellement en Amérique. Et qu'on ne dise pas qu'en cela nos puînés d'Outre-Atlantique aient agi d'une manière téméraire, ou même simplement bien précipitée, *à l'Américaine;* non pas, tout au contraire. Ils ont procédé avec sagesse et avec précaution. Tous les éducateurs, tous les philosophes et les moralistes ont discuté la chose à fond; et quand, de la théorie, il s'est agi de passer à la pratique, on a conduit l'expérimentation avec tous les ménagements, toutes les gradations, provoquant les enquêtes, contrôlant sévèrement les informations, comparant les résultats à tous les points de vue; on s'est avancé avec une certaine lenteur même, ne risquant un pas en avant qu'après avoir pris point d'appui sur un terrain ferme et sûr.

Ces faits ne sont pas arrivés à la connaissance du grand public, chez nous, où tant de journaux bourrés de bavardages et de petits potins ne trouvent pas une

1. Voir le travail de M. Paul Robin, sur l'Enseignement intégral (1870), et un article de M. Gaston Stiegler dans la *Revue Socialiste*, mars 1895.

colonne pour la discussion sérieuse; ils ne sont pas restés inaperçus, cependant, dans le monde des éducateurs, des philosophes et des moralistes. Des auteurs en ont traité, dans des livres et des revues. L'Université elle-même et l'Administration en ont pris connaissance. Il y a notamment un document très intéressant, très remarqué, plein de faits et qu'on ne saurait trop citer : c'est le *Rapport officiel sur l'Instruction primaire à l'Exposition universelle de Philadelphie*, par M. Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire; pièce déjà vieille d'une vingtaine d'années, et dont l'autorité n'a certainement pas été sans influence sur la création de l'Orphelinat mixte à Cempuis.

« Parmi les particularités du régime scolaire américain, la plus célèbre en Europe et peut-être aussi la moins comprise est l'usage *presque universel* de donner en commun la même éducation aux filles et aux garçons : c'est ce que les Américains ont appelé la *coéducation des sexes*. — L'école mixte, en Amérique, n'est pas un pis aller; elle est le type préféré[1]. »

Il y a, dit-on, des différences naturelles entre les deux sexes ; — soit ; il ne faut pas les exagérer artificiellement. Les différences normales, voulues par la nature, conséquence des tempéraments et des fonctions, n'ont pas besoin de sauvegarde; l'éducation commune ne peut avoir pour effet de les faire disparaître : le voulût-on, on n'y arriverait pas; et certes, on ne le cher-

1. *Rapport sur l'instruction primaire à l'Exposition universelle de Philadelphie*, par M. F. Buisson, ch. VI, p. 127.

Voir en outre sur la question de la coéducation des sexes en Amérique : *Paris en Amérique*, de Laboulaye; le *Rapport sur l'Instruction publique aux États-Unis* (1864), de M. Hippeau, p. 110 à 114.

chait pas à Cempuis. Mais cette exagération qui d'une diversité harmonieuse et heureuse fait une opposition tranchée et dure, un contraste hostile, cause de désunion profonde dans le milieu social et dans la famille, sème la défiance et constitue les deux sexes à l'état de guerre perpétuelle où les armes sont d'un côté, la violence et de l'autre, la ruse, cette opposition antinaturelle et immorale qu'ont portée à l'extrême les préjugés sociaux et religieux et qu'entretient soigneusement une éducation systématiquement séparative et divergente; c'est elle qui doit disparaître, c'est elle que l'on combattait à Cempuis, elle que l'éducation en commun peut atténuer, puis détruire. La séparation des sexes dans la vie sociale et depuis l'enfance tend à faire des hommes brutaux et despotes, des femmes faibles et rusées. Nous pouvons en voir les résultats portés à l'extrême chez les hommes vivant entre eux, sans femmes, et les femmes vivant à part des hommes : d'un côté les soldats de profession et les marins, de l'autre les béguines... Et bien, vous en observez déjà de beaux commencements au lycée, d'un côté de la rue, et en face, au couvent. Deux êtres sortis de là, se rencontrant, ne peuvent raisonnablement pas faire autre chose que s'entre-dévorer... La prétendue union matrimoniale qui les enchaînera un jour ne pourra être, au fond, qu'une lutte sourde, une désunion radicale, un divorce d'âmes tempéré ou dissimulé pendant la courte trêve imposée par les attractions naturelles, mais bientôt reprenant le dessus et séparant violemment des êtres élevés pour se haïr. L'éducation en commun écarte ce danger factice. *Avoir appris les mêmes choses sur les mêmes bancs, c'est être en voie de*

s'entendre. Les rapports journaliers, le rapprochement des enfants des deux sexes à l'école comme dans la famille adoucissent les contrastes, les harmonisent, les corrigent l'un par l'autre. Les garçons deviennent moins brusques, moins secs, plus délicats et plus gracieux ; les jeunes fillettes plus franches d'allure et moins légères d'esprit, moins affectées de niaiseries, moins perdues dans les chiffons.

Et d'ailleurs il n'y a pas deux sciences, deux *vérités*, une pour les hommes, et l'autre pour les femmes ; il n'y en a qu'une seule pour tout le monde, qu'on peut connaître ou ignorer ; mais dès qu'on l'apprend à deux enfants, quel que soit leur sexe, on leur apprend nécessairement *la même chose*.

L'inégalité intellectuelle de l'homme et de la femme est encore, dans l'exagération qu'on y met, un pur préjugé ; et si tant est qu'elle ait quelque chose de réel, il faudrait l'attribuer à l'effet héréditaire d'une éducation faite, de génération en génération, en raison même du préjugé. Et cela aussi est fort douteux, pour ne pas dire plus.

« C'est un fait universellement attesté et qui, dans le cours de nos visites aux Etat-Unis et au Canada, nous a été cent fois confirmé de vive voix par les professeurs américains et étrangers, qu'il est impossible de découvrir une inégalité intellectuelle quelconque entre les enfants des deux sexes ; que, pour peu qu'on s'attache à les cultiver, les facultés de raisonnement n'ont pas plus de peine à éclore chez les filles que celles de l'imagination chez les garçons.

« Habitués à vivre côte à côte, ils ne sont pas plus en danger que les frères et les sœurs dans la famille.

Moins on affecte de les séparer les uns des autres, moins il y a de mystères et par conséquent de curiosités inquiètes. Enfants, ils ne s'étonnent pas d'avoir en commun le travail et le jeu : adolescents, ils continuent de se trouver ensemble sans surprise et sans trouble ; ce commerce, aimable autant qu'innocent, ne leur étant pas nouveau, n'éveille pas chez eux d'émotions nouvelles. Ainsi se trouve résolu pour l'Américain, par la transition insensible de l'enfance à la jeunesse, un des plus graves problèmes de l'éducation morale. Ce problème, chez d'autres peuples, ne se pose pas pendant la période scolaire ; mais il se résout un peu après, avec plus de violence... Les Américains croient mieux faire en employant toute l'enfance à conjurer cette heure d'orage, en prémunissant de bonne heure l'un et l'autre sexe contre les entraînements.

« Nous nous sommes entendus citer vingt fois, aux États-Unis, ce mot de Jean-Paul :

« La meilleure garantie de bonne conduite, c'est l'éducation commune des deux sexes : deux garçons, dans une école, préserveront douze filles, et *vice versa*. Mais je ne garantis rien dans une école où il n'y aura que des filles, encore moins dans celle où il n'y aura que des garçons[1]. » — Il avait bien raison, ce brave Jean-Paul, de ne rien garantir : nous en savons tous quelque chose.

En France, le problème n'est pas posé dans toute son étendue[2], puisque nulle part non plus qu'à l'orphe-

1. *Rapport* de M. Buisson, ch. x, p. 137 et suiv.

2. En 1889, M. Paul Robin fut invité par le Comité d'organisation à prendre part au Congrès officiel international de l'Enseignement primaire, qui eut lieu à Paris du 11 au 16 août. Sur la

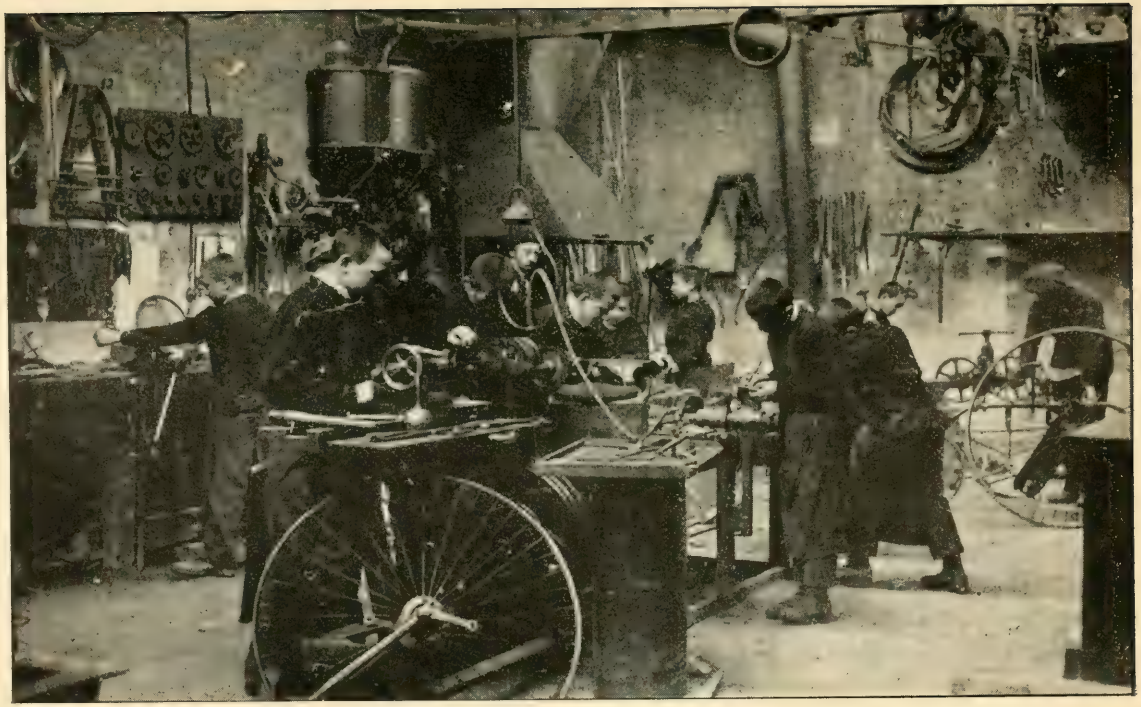

Cliché Londe.

Atelier de mécanique à Cempuis.

linat Prévost, la coéducation des deux sexes n'est prolongée au-delà de la première adolescence avant la crise de l'âge, que rien dans cet établissement ne pro-

deuxième question : *Du rôle de la femme dans l'enseignement*, il présenta le vœu suivant, *qui fut repoussé à l'unanimité :*

« Le Congrès émet le vœu : *que sans aucune exception, toutes les fonctions de l'enseignement soient accessibles à tous les êtres humains sans distinction de sexe; que l'on travaille graduellement, avec prudence si l'on veut, mais sincèrement et activement, à rendre à tous les degrés, toutes les écoles, tous les cours mixtes.* »

Cette résolution était appuyée par ces considérants :

Tant que l'église put régler, sans conteste, les destinées du genre humain, son influence fit partout appliquer le fameux principe : diviser pour régner. C'était le seul moyen d'assurer la domination de l'erreur.

Partout où, par la nature des choses, il existait une nuance, les institutions créèrent un abîme. Quelle distance, en effet, entre seigneurs et peuples, entre riches et pauvres.

L'éducation officielle empirait sur l'état social : les garçons étaient livrés à des célibataires, les filles à des cloîtrées, dans des établissements fermés, et on les séparait par tailles et par âges.

Or l'éducation réelle que donne la vie sociale normale est le résultat des influences exercées sur l'individu par l'ensemble des êtres avec lesquels il a affaire, vieux et jeunes, hommes et femmes, grands et petits.

Dans un établissement basé non sur les préjugés métaphysiques, mais sur les réalités *sociales*, on doit faire effort pour réunir le plus possible ces éléments d'éducation.

Cette vérité a toute l'apparence d'un axiome : la vie d'un groupe d'éducateurs collaborant à une même tâche doit être celle de braves gens actifs, affectueux, de bonne humeur et d'entrain, celle d'une grande famille de frères et de sœurs d'adoption où les éducateurs aux divers degrés jouent le rôle que remplissent dans la famille naturelle, frères et sœurs adultes, pères, mères, aïeuls. Supprimer l'un de ces éléments est lugubre dans la famille éducatrice comme dans la famille naturelle, plus encore, puisque la souffrance s'applique à un plus grand nombre d'êtres.

Donc, à tous les degrés et dans tous les ordres, au nom de la meilleure éducation possible, l'école doit devenir mixte quant aux élèves et quant aux éducateurs.

Ceci est, si possible, encore plus évident quant à l'instruction proprement dite : il ne peut ici être raisonnablement question du sexe des élèves et du professeur : les sciences, les langues, le dessin, la musique ne changent pas, suivant qu'ils sont enseignés par des hommes ou des femmes, à des garçons ou à des filles. C'est affaire de cerveau seulement, et l'enseignement doit être

voquait avant l'heure, que tout au contraire, le régime physique et moral en entier, tendait à retarder jusqu'au moment normal, tandis que d'autre part la raison prend de l'empire[1]. Mais les Américains ont été plus hardis, si vous voulez, plus logiques. Ce n'est pas

proportionné non au sexe ou à l'âge, mais à la capacité des auditeurs.

Il y a encore, chez un certain nombre d'hommes, un préjugé contre le manque d'énergie des femmes qui, pensent-ils, doit les écarter de certaines fonctions. Or nous avons tous connu des femmes énergiques et des hommes fort mous.

Si la statistique, d'ailleurs difficile à établir, était encore, sous ce rapport, en faveur de l'homme, cela ne prouverait que fort peu, l'émancipation des femmes étant à peine à son aurore.

Du reste, quelques-unes d'entre elles luttent pour la revendication de leurs droits avec une vigueur qui parfois même dépasse le but. Nous voulons partout les femmes à nos côtés, mais nous voulons partout être aux leurs. Nous ne voulons les chasser de nulle part, elles ne doivent jamais repousser notre collaboration. Notre union est indispensable à l'avenir de l'école comme à celui de la société; l'exclusion de l'un ou de l'autre est fatale partout.

Que personne ne cherche à rétrécir cette grande question en prétendant déterminer *a priori* les cas où telle ou telle fonction pourra être remplie par une femme. Une fonction doit être remplie par une personne capable; ou mieux encore, un ensemble de fonctions concourant au même but doit être rempli par un groupe capable ; et c'est tout !

La réunion constante des deux sexes et l'équivalence de leurs fonctions sociales est l'avenir heureusement inévitable vers lequel nous marchons à grands pas. Mille symptômes nous annoncent la réalisation très prochaine de cette large manière de voir : femmes bacheliers, docteurs, asssociations d'enseignement mixte en tout point, polytechnique, d'instruction élémentaire, de la jeunesse française, etc..., examens et concours officiels mixtes : littérature enfantine plus ou moins officielle dont les récits contiennent inévitablement comme personnages des adultes et des enfants des deux sexes.

Permettez-nous d'y ajouter avec fierté l'exemple donné par l'Orphelinat Prévost, où ces théories sont, sans aucune restriction, mises en pratique depuis neuf ans avec un parfait succès.

Et le suprême argument, indiscutable ici, est la présence à ce congrès, sur le pied d'égalité, d'éducateurs et d'éducatrices de tous grades. »

1. Sauf, si l'on veut, les cours des facultés, comme à la Sorbonne, au Collège de France, et depuis quelques années à l'Académie de médecine.

à l'enseignement primaire seul, mais à tous les degrés de l'enseignement, ce n'est pas à l'enfance seule, mais à la jeunesse même qu'ils ont étendu les conséquences du principe. Et l'expérience faite, ils n'ont pas eu de raison pour s'en repentir, ce qui les a décidés à continuer.

Les collèges, les universités, les écoles normales sont mixtes en grande partie[1]. Ailleurs, ce sont des établissements fondés seulement pour les jeunes gens et qui, exceptionnellement, admettent quelques jeunes filles ; le plus souvent, c'est le contraire : des écoles de jeunes filles parmi lesquelles on rencontre deux ou trois, ou cinq ou dix jeunes gens. On ne s'étonne point, là-bas, de ces choses. — Des enquêtes ont été faites, très sérieuses. « Les établissements mixtes de degré secondaire ou supérieur, dit encore M. F. Buisson, furent tous passés en revue. Toutes les réponses s'accordèrent : non seulement il y avait unanimité dans les conclusions, mais des faits précis, des détails nombreux étaient allégués à l'appui de cette opinion par des hommes d'une incontestable expérience et placés dans des conditions très différentes.

« Mais, dira-t-on, n'est-il pas probable que, dans de telles conditions, des attachements naissent?

« Nous l'espérons bien ! répliquent nos Américains. Dans quelles circonstances des liaisons pour toute la vie pourraient-elles se former sous de meilleurs auspices[2] ? »

Voilà qui fera bondir telle mère française... la même qui pourtant compte sur les rencontres mondaines du

1. *Rapport* de M. Buisson, ch. VI, p. 137 et suiv.
2. *Rapport* de M. Buisson, *ibid.*

bal ou du théâtre pour marier sa jeune fille... Et il le faut bien, puisqu'il n'y a pas d'autres occasions, chez nous, de s'entrevoir.

L'idée américaine nous paraît plus sage, et au fond moins osée, moins hasardeuse.

« La plupart des liaisons qui mènent au mariage, dit le Dr Fairchild, président du plus ancien et d'un des plus grands collèges mixtes, celui d'Oberlin (Ohio) se forment entre seize et vingt-quatre ans, et c'est la période des études en commun. Ce serait donc une chose contre nature si de telles liaisons ne se formaient pas entre nos élèves. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il serait raisonnable de demander, c'est si ces liaisons, si ces engagements mutuels qui les suivent pourraient être contractés dans des conditions plus favorables, dans des circonstances offrant plus de choix réfléchi, et par conséquent de bonheur dans le mariage[1]. »

« Est-ce à dire que maîtres et parents soient dispensés de toute surveillance et n'aient qu'à fermer les yeux? Les Américains eux-mêmes ne le soutiendraient pas. Mais, sans nier la nécessité du contrôle extérieur, ils comptent beaucoup plus sur le contrôle du soi par soi. En toute sincérité, c'est à cette vie en commun, c'est à cette liberté d'allure, établie dès le bas-âge, c'est enfin à ce qui, en apparence... constituerait le danger, que les Américains attribuent la plus grande efficacité pour préserver leurs enfants[2]. »

« Des rencontres fortuites, à la dérobée, à longs inter-

1. *Rapport* de M. Buisson, ch. vi, p. 147 et suiv.
2. *Rapport* de M. Buisson, p. 130.

valles, entre jeunes gens et jeunes filles, auraient de bien plus graves inconvénients que leur constante et régulière réunion aux mêmes heures et dans les mêmes cours. » Sans doute; car l'un des plus grands dangers à cet égard, c'est de se faire réciproquement, l'un sur l'autre, des illusions romanesques qui peuvent amener à un choix inconsidéré suivi des plus cruelles désillusions. Or, se connaître, se voir journellement, dans la pratique de la vie courante et dans l'accomplissement des devoirs ordinaires, est bien la chose la plus propre à prévenir les engoûments irréfléchis.

Toutes ces conclusions sont de la vraie sagesse, de cette sagesse qui ne s'effraie point de heurter certaines idées reçues, mais qui se fonde sur des raisonnements sérieux et sur l'expérience répétée de longues années. *A moins de supposer que la nature humaine est complètement autre en Amérique que dans le reste du monde*, comme le dit si judicieusement M. Buisson[1], il faut bien admettre que les premières difficultés *créées par le préjugé même* étant écartées, cette coutume n'aurait pas plus d'inconvénients chez nous que chez les Américains. Et encore si ceux qui prétendent que ce qui est bon aux États-Unis est mauvais en France pouvaient arguer d'une différence *de latitude*, peut-être pourrait-on discuter : mais c'est une différence *de longitude* qui est en cause!

« Observons enfin que les Anglais ont déjà accueilli, jusqu'à une certaine limite du moins dans plusieurs de leurs institutions publiques, telles par exemple que l'University College à Londres, l'idée américaine de la

1. *Rapport* cité, ch. VI.

coéducation, et ne s'en sont pas trouvés plus mal, au contraire [1]. »

Les Hollandais ont, depuis longtemps, des établissements d'éducation où filles et garçons font en commun leurs études. Enfin les Belges, récemment, ont fondé un orphelinat mixte sur le modèle de celui de Cempuis [2].

« Mais du moins, objectera-t-on encore, n'est-il pas à craindre que dans ce contact journalier avec des jeunes gens, et d'autre part soumise au même régime intellectuel, recevant les mêmes leçons, la jeune fille ne prenne, même innocemment, des allures un peu masculines, en opposition avec la grâce et la modestie qui font l'ornement de son sexe? — C'est encore l'expérience qui va répondre. Et tout justement l'effet de l'éducation en commun a été d'inspirer aux jeunes filles, au lieu d'airs pédants et hardis, une modestie, une réserve, une tenue féminine, sans lesquelles, elles le sentent bien, elles perdraient tout leur prestige aux yeux de leurs jeunes compagnons d'études [3]. »

« Un autre effet de ce même sentiment est de susciter entre jeunes gens et jeunes filles une émulation qui tourne au profit de leurs études, aucun des deux sexes ne voulant se laisser convaincre d'infériorité. — Or cette même émulation se fait sentir non pas seulement à cet âge dont nous parlons, mais bien avant, entre garçonnets et fillettes de l'école primaire. A leur insu, les deux groupes réagissent l'un sur l'autre, se pro-

1. *Rapport* cité, ch. VI.
2. Société coopérative de l'Orphelinat rationaliste. — Président: M. Deluc, 78, rue de la Croix, à Bruxelles; secrétaire : M. Chassaing, 180, rue du Collège, Bruxelles.
3. Rapport cité, ch. VI.

voquent à l'étude, se stimulent, s'entretiennent sans effort dans une sorte de rivalité permanente qui ajoute à tous les effets de l'émulation individuelle ceux de l'émulation collective bien plus difficile à créer[1]. » — Et l'on peut ajouter, bien plus saine, bien plus morale que l'émulation individuelle, qui tourne si facilement à l'envie[2].

Par cette réflexion, qui nous ramène jusqu'au jeune âge et à l'école primaire, nous rentrons d'une façon toute naturelle dans notre sujet spécial et dans l'examen particulier des résultats obtenus à l'Orphelinat Prévost.

L'expérience de quatorze années faites à Cempuis a eu des résultats qui confirment absolument les observations faites en Amérique, et les conclusions de M. Buisson; non seulement au point de vue de la moralité, mais encore au point de vue de l'enseignement, la nature humaine ne s'est pas montrée à l'Orphelinat Prévost *autre* qu'en Amérique.

Ce qui frappait les visiteurs à Cempuis et les personnes qui y séjournaient, c'était le visage réjoui, la mine éveillée, la franchise de l'allure et du regard des enfants, fillettes et garçons, c'était leur air de bonté, d'honnêteté, de loyauté, attestant la parfaite sérénité de leurs mœurs[3].

1. *Rapport* cité, ch. VI.

2. Voir ailleurs, *passim*, l'idée dominante à Cempuis sur les prétendus bienfaits de l'émulation.

3. « Nous avons été frappés, mon collègue (M. Napias, aujourd'hui Directeur de l'assistance publique), et moi, de la bonne mine, de l'attitude naturelle et franche des élèves, de la fraîcheur de leur teint, de leurs figures ouvertes et souriantes. Ils ont plaisir à vous regarder bien en face et sont heureux et contents quand on vient s'entretenir avec eux. Ils ne sont pas plus surpris

A l'égard de l'égalité intellectuelle entre les deux sexes, dans la limite où il a été possible d'observer, c'est-à-dire entre cinq et seize ans, la conclusion concorde avec celle que l'on a faite de l'autre côté de l'Atlantique. En examinant scrupuleusement, les éducateurs de Cempuis crurent apercevoir une faible différence d'un côté, puis de l'autre. En somme oscillation légère et finalement, en toutes choses, balance[1].

Mais, répétons-le, il faut envisager la coéducation des sexes dans l'ensemble; il faut placer ce puissant facteur moral qui fit l'originalité de Cempuis dans le programme tout entier, dans l'organisation tout entière de cet établissement d'enseignement intégral.

M. Paul Robin et ses collaborateurs s'évertuaient à assurer chez tous les enfants l'équilibre musculaire et cérébral, par l'alternance fréquente et raisonnée des exercices du corps, des jeux, des travaux d'atelier, d'agriculture et de jardinage, des études classiques rendues attrayantes, des récréations artistiques, etc. La chasteté des sens et de l'esprit qu'ils obtenaient n'était pas due à la coéducation des sexes seulement ; elle se rattachait à tout un ensemble de saines habitudes,

de se trouver ensemble, garçons et filles, que ne le sont nos enfants et les enfants de nos amis, ou des frères et sœurs jouant entre eux. » (*Rapport* au ministre de M. Jost, décembre 1892.)

« J'ai vu surtout, et c'est sur ce point qu'ont porté mes observations les plus attentives, — je dirai même les plus anxieuses, — des enfants des deux sexes vivant en commun et paraissant dénués de toute curiosité malsaine, de toute attirance inquiétante, paraissant s'ignorer eux-mêmes et ignorer leurs camarades de l'autre sexe. Je n'ai aperçu ni deviné aucune gaminerie... J'affirme que rien dans la tenue des enfants, dans leurs gestes, dans leurs regards, dans leurs sourires ne permet de soupçonner. » (Mme Pauline Kergomard, novembre 1892, *Rapport* au ministre.)

1. *L'Education intégrale*, n° 6, novembre-décembre 1892; — n° 1, janvier-février 1893; — n° 2, 1er mars 1893, Ch. Delon.

essentiellement préservatrices, de sobriété, de régularité, de vie laborieuse et normale dans un milieu normal, de goûts moralisateurs pour les plaisirs délicats et les distractions intelligentes.

Cette grande variété d'occupations utiles et agréables, qui met en mouvement toutes les forces vives de l'enfant, prévient une foule de fautes, de chutes morales, auxquelles ne peut que difficilement échapper celui dont le corps est affaibli, énervé par l'insuffisance de soins hygiéniques ou d'exercices physiques, tandis que le cerveau est surexcité par une activité manquant de régulateur pour l'équilibrer.

CHAPITRE III

ÉDUCATION PHYSIQUE

I. La préoccupation principale, constante, des éducateurs de Cempuis, fut l'hygiène. S'il est, en effet, une chose capitale et primordiale, c'est la santé, la santé organique sans laquelle il n'y a pas de santé morale ni d'équilibre intellectuel possible : elle manquant, l'édifice pèche par la base, tout s'écroule... La première chose en éducation, a dit Herbert Spencer, *c'est de se bien porter ;* et déjà la sagesse antique avait formulé le même axiome dans un mot pittoresque : *primum vivere, deinde philosophari :* vivre avant de philosopher.

Il va sans dire que partout, à Cempuis, l'air et la lumière pénétrent à flots : dortoirs, réfectoires, classes, ateliers, etc., tous les locaux, autant que leur disposition le permet, sont le plus largement possible aérés et éclairés. Des mesures hygiéniques minutieuses sont prises et l'observance de la plus scrupuleuse propreté est exigée dans le nettoyage des locaux, nettoyage que les enfants font eux-mêmes, aidés par les adultes. Au reste, un des soucis des éducateurs de Cempuis était de n'avoir pas pour leurs élèves toutes les belles et vastes installations que possèdent aujourd'hui un certain nombre d'établissements scolaires. Ils y sup-

pléaient par une active surveillance et tâchaient de faire vivre leurs enfants le plus possible au grand air.

Jamais de séjour prolongé dans les locaux : de l'air à profusion. Tous, et les petits surtout, passent la majeure partie de leur journée dans le parc ou dans les champs; quand le temps le permet, la classe elle-

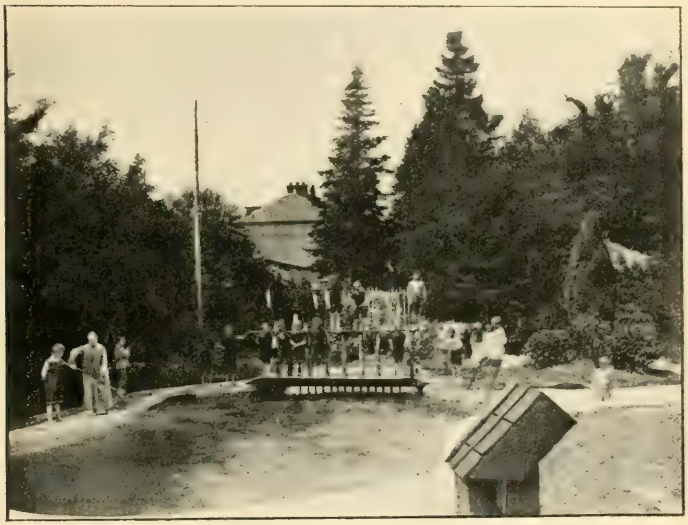

Bassin de natation de l'Orphelinat Prevost.

même se fait au bois, dans les jardins, dans les champs, par un beau soleil, sous le ciel bleu.

Réveillés au son du clairon de bon matin, à cinq heures, les enfants, à peine debout, passent aux lavabos. A Cempuis, où tout appartient à tous, le lavabo est, avec naturellement la lingerie, le seul endroit où la propriété individuelle se fait forcément sentir : chaque enfant possède terrine, savon, petit sac à main en

étoffe spongieuse pour le lavage de la figure, brosse à tête, timbale, brosse à dents; les fillettes avaient, en plus, un démêloir, un peigne fin, une brosse à peigne.

Dès le lever, l'enfant procédait à sa toilette : lavage à l'eau fraîche, de la tête, du torse, du cou, de la bouche, des dents et des mains. Là, surtout, se faisaient sentir les bons effets d'une organisation touchante, dont nous aurons à reparler : celle des *petits papas* et des *petites mamans*[1]. Chaque grand élève veillait à la propreté d'un petit et l'aidait dans sa toilette.

On ne descend pas du dortoir sans avoir retourné et exposé à l'air les draps et les matelas.

Dans les internats, surtout lorsqu'ils sont peuplés d'orphelins, le rôle à remplir par les éducateurs doit être avant tout celui de tendres pères et mères de famille, remplaçant les parents absents.

Ces idées sont bien loin d'être généralement admises et appliquées; il existe encore un trop grand nombre d'instituteurs et d'institutrices à tendances aristocratiques qui croient déroger en s'occupant de la propreté réelle et non apparente et superficielle des enfants qui leur sont confiés; qui trouvent au-dessous de leur dignité de veiller et de travailler à la propreté minutieuse de la tête, des pieds, de tout le corps de l'enfant, de le faire moucher ou de le moucher au besoin,

1. « J'insiste. J'explique de nouveau que chaque grand est chargé d'un enfant du même sexe que lui, parce que ce système est dénaturé dans les journaux hostiles. Peut être aurait-il mieux valu employer les noms de « frère et sœur », au lieu de « papa et maman »... « Mais les personnes de bonne foi ne pensent pas toujours assez tôt à se mettre en garde contre les malveillants. » (Mme P. Kergomard, *Rapport* au ministre.)

de lui faire couper ou de lui couper eux-mêmes les ongles des pieds et des mains, pour ne citer que ces exemples entre tant d'autres.

Ceux qui trouvent répugnant de donner leurs soins à cette partie primordiale de l'éducation de l'enfance sont indignes du beau nom d'éducateurs, et il serait désirable, dans l'intérêt de l'enfance, de ne pas la leur confier.

Bien avant de rechercher si un enfant possède des connaissances officiellement réputées plus ou moins indispensables, avant de s'informer s'il sait bien lire, écrire sans fautes d'orthographe, s'il connaît la série des rois, des batailles et des traités, il faut savoir s'il a acquis le sentiment de la propreté individuelle et de l'ordre qui doivent lui assurer la santé, le bien-être, les premières jouissances de la vie.

L'enfant aux habits duquel il manque des boutons, dont les bas tombent sur les pieds, dont les souliers sont mal assujettis, dont la tête, les yeux, le nez, la bouche, les mains, les pieds sont malpropres, peut-il jouir de la plénitude de sa santé? Peut-il éprouver le bien-être indispensable pour le disposer convenablement aux jeux, aux petits travaux et aux premières études en rapport avec son âge? Non, certes! L'enfant, mal guidé, mal surveillé à ce point de vue, s'habitue à son malaise et se trouve dépourvu du légitime sentiment de bien-être individuel; il manque et manquera plus tard dans la vie du ressort physique et mental indispensable pour lui faire accomplir les efforts nécessaires au prix desquels il pourra seulement assurer son existence et son bonheur.

Sans cesse, M. Paul Robin, dans des entretiens parti-

culiers, dans les réunions générales, enseignait ces idées à ses instituteurs et institutrices et aux grands élèves. Voici, du reste, le résumé des prescriptions qu'il donnait à son personnel d'éducateurs pour les visites ou inspections quotidiennes d'hygiène et de propreté : examiner les mains, la bouche, les dents, les commissures des lèvres, le nez, les yeux, les cils, le cou, les oreilles, la tête, les pieds ; veiller à la bonne répartition des aliments, à la propreté dans la manière de les manger, ne rien laisser absorber entre les repas pour éviter la fatigue de l'estomac, etc. ; s'assurer chaque jour, et surtout pour les petits, que l'évacuation quotidienne a eu lieu ; veiller à ce que les bas soient bien tendus, les jarretières bien étalées, à ce que les souliers soient souples et luisants, les galoches huilées, à ce qu'enfin chaque élève ait ses cordons de chaussures toujours bien au complet, ses bretelles en état avec boucles et pattes, ses vêtements toujours propres et sans déchirures et les poches vides de tous les objets inutiles ou dangereux que les enfants ont l'habitude d'y emmagasiner.

Élève de Cempuis
(Costume d'été.)

Et tous ces conseils étaient accompagnés de détails de la plus extrême minutie. M. Robin ne craignait pas d'insister sur des choses qui peuvent paraître puériles et prêter à rire, mais qui, quand on y réfléchit, sont de la plus grande importance.

Salle de dessin à Cempuis. Cliche Londe.

Lorsqu'un petit enfant bien stylé, tout joyeux, venait spontanément faire vérifier qu'il se portait bien, qu'il avait chaud aux mains, qu'il était propre et sans déchirures à ses habits, que son nez était sec, ses dents bien lavées, qu'il ne lui manquait aucun bouton, que les cordons de ses chaussures étaient bien attachés, qu'il n'avait perdu ni mouchoir, ni mitaines, etc., il était félicité par ses maîtres tout comme s'il avait brillamment répondu aux interrogations de la classe ou comme s'il avait exécuté un travail soigné à l'atelier.

Voici comment se faisait, pour les petits enfants, la visite de propreté, qui avait lieu immédiatement après le lever. On y procédait avec méthode.

Les enfants sont disposés sur un rang ; la maîtresse, passant devant le rang, comme pour une revue, examine successivement chaque élève, tout d'abord pour la *tête :* elle vérifie si la chevelure est propre et en ordre, s'il n'y a pas trace d'envahissement de parasites; faisant pencher alternativement la tête à droite et à gauche, elle regarde si les oreilles ont été bien nettoyées, au dehors, dans le conduit auditif, derrière le pavillon; elle constate si le cou est bien lavé, en arrière et sur les côtés, en avant enfin, en faisant pencher la tête de l'enfant en arrière. En même temps elle constate si l'ablution du visage a été faite convenablement, si les narines sont en état de propreté, enfin si les yeux sont bien nettoyés, ne sont pas chassieux, si les paupières ne sont pas rouges, surtout par les temps de froid. Une cuvette, un broc d'eau fraîche, des éponges, des serviettes sont sous la main, tout enfant dont la toilette du visage et de la tête n'est pas bien faite, sera obligé de faire un supplément de nettoyage

séance tenante, avec l'aide de la maîtresse autant qu'il est nécessaire, surtout pour les plus petits. L'institutrice note ceux qui ne sont pas bien tenus, pour en faire l'observation, non seulement à l'enfant lui-même, mais encore et surtout à son *petit père*, si c'est un petit garçon, à sa *petite mère*, si c'est une fillette.

Fillette de Cempuis.
(Costume d'été.)

La *tournée* des têtes achevées jusqu'au bout du rang, la maîtresse revient sur la ligne en faisant l'inspection des mains : elle exige que les mains, les poignets, les avant-bras soient bien lavés, fait relever la manche au besoin ; elle regarde si les ongles sont propres et bien taillés. En même temps elle inspecte les vêtements dans l'ensemble, prenant note de ceux qui sont salis, ou trop usés, ou déchirés, auxquels il manque des boutons, etc., ou bien qui ne sont pas bien proportionnés à la taille de l'enfant. Elle constate si les pantalons, les bas ne tombent pas; elle fait replacer les bretelles et les jarretières mal mises. A un signal donné, les petits relèvent leur blouse de manière à découvrir l'extrémité des bretelles; à un autre signal, ils relèvent le bas de leur pantalon jusqu'au-dessus du genou : un coup d'œil suffit pour s'assurer que tout est en ordre.

Le troisième et dernier tour est consacré à l'inspection des chaussures ; on regarde d'abord par devant, si tous les cordons sont bien attachés ; on fait renouer

ceux qui sont en désordre. Alors les enfants font demi-tour et relèvent en arrière le pied droit : un coup d'œil suffit pour constater si les semelles ne sont pas en mauvais état; puis, à un nouveau signal, tous lèvent de même le pied gauche.

L'ensemble de la *visite*, dans les cas ordinaires, doit durer de dix à quinze minutes environ. Elles ne sont pas perdues.

Pendant cette inspection qui porte sur l'hygiène autant que sur la propreté, l'institutrice note sur son calepin : 1° les enfants qui ont les vêtements, chaussures, etc., endommagés ou hors de mesure; une couturière, présente à la visite, exécute, séance tenante, les petites réparations urgentes et qui ne nécessitent qu'un instant; les enfants dont les vêtements sont plus grièvement endommagés ou sont disproportionnés de taille seront conduits à la lingerie, à l'heure réglementaire, pour qu'on leur répare ou échange ces pièces du costume; 2° les enfants qui ont de petits bobos, écorchures, boutons, rougeurs, lèvres gercées, éruptions, orgelets, etc., pour les envoyer à l'infirmerie, à l'heure désignée, pour recevoir les menus soins de l'infirmière.

Elle s'informe si quelque enfant est enrhumé du cerveau, ou de la gorge; l'hiver, surtout, elle note les enfants dont les mains présentent des signes précurseurs de gerçures ou d'engelures, prend soin que ceux-ci aient leurs mitaines. Elle saura qu'elle doit envoyer de même, chaque jour, à l'heure réglementaire, les enfants qui souffrent de ces petites maladies, prendre à la pharmacie les remèdes ou les pansements nécessaires, jusqu'à complète guérison, et de même

ceux qui ont besoin de soins préventifs pour éviter les atteintes de ces mêmes petits maux.

C'est enfin à cette heure de la visite que les enfants eux-mêmes doivent se plaindre, s'il y a lieu, des petits inconvénients dont ils pourraient souffrir, afin qu'on y porte remède, et des incommodités que pourraient présenter leurs vêtements, par exemple d'une chemise trop étroite, d'une bretelle trop longue ou trop courte, d'une insuffisance de couverture, s'ils ont eu froid dans la nuit, etc. [1].

Une telle minutie indispensable avec les petits n'avait plus sa raison d'être avec les plus grands élèves, qui, habitués dès l'âge le plus tendre au bien-être physique, éprouvaient spontanément le besoin de le rechercher. Néanmoins tous les enfants de Cempuis étaient soumis à de fréquentes inspections, qui, pour n'être pas aussi minutieuses, étaient cependant d'une extrême importance. M. et M^me^ Robin, les instituteurs et institutrices, veillaient à l'observance des sages prescriptions sur lesquelles nous nous sommes étendus plus haut.

En classe, à l'atelier, on apportait les mêmes soins à veiller sur la santé des enfants jusqu'en des points pouvant paraître inutiles ou indifférents à certains éducateurs [2].

II. Il va sans dire que le *matériel scolaire* était

1. Voir sur ce sujet *l'Education intégrale*, n° 2, 1891 : Un des côtés du rôle d'éducateur; et les *Fêtes pédagogiques*, 1^er^ volume, p. 333.

2. On rappelait notamment aux enfants qui avaient la funeste habitude de se ronger les ongles qu'il ne fallait pas le faire, en leur mettant au cou un morceau de corne attaché à une ficelle, qui servait d'instrument obsesseur.

au courant des idées scientifiques modernes. Les bancs-tables des classes étaient construits sur le modèle théorique très étudié du Dr Liebreich, qui permet une excellente tenue[1]. Mais, même avec un bon mobilier, les mauvaises habitudes qu'on laisse prendre ou qu'on communique à l'enfant sont telles qu'il arrive à s'y mal tenir, de même d'ailleurs que certains arrivent à avoir une tenue fort passable avec un mauvais mobilier.

Élève de Cempuis. Costume d'hiver.

A Cempuis on conseillait aux enfants de se tenir le corps toujours droit, les reins appuyés au dossier du banc, la tête peu penchée en avant, les bras pendant dans la position naturelle, les poignets sur la table, jamais les coudes, et pas de bras croisés[2] qui compriment le cœur et les poumons, créant ou développant ainsi les maladies de ces précieux organes.

Si l'on n'y veille pas, les enfants, pour écrire, se calent sur le coude gauche, penchant la tête à gauche, rendant l'œil gauche myope, l'œil droit inactif (asthénope); tendant à courber la colonne vertébrale, d'où résulte la déformation nommée *scoliose*[3]. M. Truphème,

1. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 4, 1890. Article : *Bien assis* avec figures cotées.

2. A Paris, dans les écoles communales, on *exige* des enfants, les bras croisés pendant les leçons ou les interrogations. C'est une règle sans exception, croyons-nous.

3. C'est la tenue indiquée par un grand nombre de méthodes d'écriture.

sans penser à mal, a, dans un beau tableau, immortalisé cette abominable tenue; et il y a encore des maîtres qui la considèrent comme normale. Après les avis si souvent répétés des savants hygiénistes, cette ignorance est simplement criminelle dans ses résultats.

L'écriture droite, sur papier droit, permettant de tenir le corps droit, était la règle adoptée à Cempuis.

Fillette de Cempuis.
(Costume d'hiver.)

III. Le *vêtement* était d'une grande simplicité, souple et non sans élégance. Les garçons portaient le pantalon court et la blouse à ceinture; le tout en étoffe bleue très légère l'été; l'hiver la culotte de drap bleu et la vareuse de drap noir à ceinture, les bas foncés; comme coiffure le *béret*, non point le lourd béret béarnais, feutré en une seule pièce, mais le léger béret de drap bleu très souple et dont le modèle fut pour la première fois porté à Cempuis (1882)[1]. L'hiver les garçons avaient en plus, pour les sorties, une pèlerine à capuchon.

Dans son ensemble, le vêtement des fillettes présentait un joli modèle de costume marin : jupe courte froncée, très ample; blouse flottante maintenue juste au-dessous de la taille par une ceinture peu serrée. La

1. Voir *Fêtes pédagogiques*, Ier volume, p. 93.

jupe de drap bleu, détachée, laissait à découvert un court pantalon de même étoffe terminé par un élastique au-dessous du genou, formant avec la blouse un ravissant costume de gymnaste ou de cycliste. L'hiver un manteau à capuchon complétait le vêtement.

IV. *L'alimentation* était abondante, simple, un peu rustique, variée cependant.

Les heures des repas étaient réglées; trois repas par jour, à sept heures et demie, à midi et à six heures du soir. Le déjeûner se composait d'une abondante soupe (le plus souvent au lait), ou de purée de gruau d'avoine d'Ecosse (scotch oatmeal)[1], ou enfin d'une préparation au cacao Van Houten.

Le dîner comprenait, chaque jour, soupe, viande et légumes (pot-au-feu trois fois par semaine); le souper, viande et légumes. Presqu'à chaque repas dessert. Le pain était donné à discrétion. Comme boisson le cidre, breuvage du pays, et mieux encore le bon, l'excellent coco.

Les légumes[2] fournis aux enfants en grande partie par les jardins de l'établissement étaient frais et abondants : pommes de terre, fèves vertes, pois, haricots, salades diverses, etc. Ajoutons les légumes secs et le riz; prunes, pommes, poires, étaient données en quantité suffisante et venaient à la fin du repas réjouir tout ce petit monde. Des fromages faits à la ferme, du beurre, des œufs, des fraises et des cerises récoltées

1. Faute d'en trouver en France, on faisait venir le *scotch oatmeal* directement d'Ecosse.

2. Pendant six mois environ, on fit avec les élèves qui le voulaient bien une expérience *d'alimentation végétarienne*. Gênée par les préjugés, cette expérience fut abandonnée sans avoir donné de résultats probants.

dans le bois et les jardins de la propriété par les élèves eux-mêmes, de la charcuterie et du jambon préparés à la maison, variaient encore les repas.

Au réfectoire se retrouvait toute la communauté. Les tables étaient de douze élèves et de deux grandes personnes au moins ; un grand à côté d'un petit, une petite à côté d'une grande, filles et garçons, petits

Creusement de la piscine par les élèves de Cempuis.

papas et petites mamans veillant avec soin sur les bébés qu'on leur confiait.

Et là, comme partout ailleurs dans l'établissement, nulle contrainte ; point de ce silence morne des séminaires et des couvents. La causerie, sur toutes choses, sur le travail entrepris, sur les jeux de tout à l'heure, sur la prochaine fête ou la future excursion.

On excluait généralement de l'alimentation les excitants ; pas de vin, pas de café, sauf exceptions motivées.

V. En dehors des *bains de propreté* (sponging bath), l'été, les enfants prenaient trois fois par semaine des bains dans une piscine de 120 mètres cubes, dont l'eau était souvent renouvelée et salée au sel marin.

Tous les enfants de dix à douze ans ayant passé à l'orphelinat une couple d'étés *savaient nager* et devenaient bien vite les professeurs de natation d'un groupe de deux ou trois nouveaux venus. Les maîtres nageurs généralement faisaient baigner tous leurs élèves avant de se baigner eux-mêmes. Du haut d'une passerelle ils soutenaient le moins possible les plus craintifs à l'aide d'une corde passée sous les aisselles ; mais, la plupart des débutants, entraînés par l'exemple, se lançaient sans aide et résolument dans l'eau à $2^{m},30$ de profondeur, faisant de leur mieux quelques brasses ; quand cela devenait nécessaire, le maître nageur tendait à son élève une perche que celui-ci devait prendre par le bout, d'une main seulement, en continuant ses efforts.

Le spectacle le plus réjouissant était de voir ensuite une cinquantaine de bons nageurs, grands garçons et jeunes filles, s'ébattre avec la plus belle gaîté dans le bassin de natation creusé il y a une quinzaine d'années par leurs aînés. Un véritable tableau vivant de tritons et de naïades, une belle apothéose des exercices physiques[1].

Ce fut un déchaînement dans la presse quand on connut ces bains en commun. Et cependant ne voit-on

1. *L'Éducation intégrale*, nº 2, 1894, article « Nager ».

pas sur toutes les plages, les enfants des familles bourgeoises, garçons et fillettes, se baigner ensemble avec ou devant leurs parents et danser en rond dans la vague? Ce qui est correct au Tréport ou à Trouville, à Paramé ou à Etretat, était sans doute d'une extrême inconvenance dans le bassin de natation de Cempuis, où les enfants s'ébattaient bruyamment sous les yeux de leurs instituteurs et institutrices; serait-ce parce que c'était de l'eau douce!

Une baignade à Cempuis.

Au reste, les enfants de Cempuis se montraient toujours corrects, puisqu'à l'instar des plus riches bourgeois, ils villégiaturaient à Mers-les-Bains (Somme) et y prenaient des bains en commun.

VI. Été comme hiver, tout le monde était nu-

tête à l'extérieur comme à l'intérieur; pour les promenades hors de l'établissement, le léger béret seulement; un chapeau de paille en été servait à garantir des ardeurs du soleil dans les travaux en plein air. Point de cache-nez, et sauf les cas exceptionnels, pas de ces emmitouflements de la tête et du cou qui procurent ou favorisent refroidissements, rhumes, bronchites, etc.

Les garçons portaient les cheveux ras, coupés à la tondeuse d'ordonnance. Les fillettes conservaient les cheveux longs.

VII. La journée d'un orphelin de Cempuis était divisée par des récréations au grand air, dans le bois, le parc ou la cour. Les enfants absolument libres dans ces vastes espaces se livraient aux jeux de leur âge, à cette *gymnastique naturelle* qui consiste à grimper, courir, sauter, à se mouvoir sans autre impulsion que celle de l'attrait du mouvement, sans autre règle que l'instinct et la fantaisie. On facilitait, on encourageait ce libre exercice en plein air ; les enfants avaient à leur disposition, constamment, *des jeux variés et nombreux :* sautoir, cerceaux, jeux de tonneau, d'anneau, passe-boules, balles, ballons, cerf-volant, des échasses en quantité, quilles, une boule et un cylindre sur lesquels la plupart d'entre eux montaient habilement, des cordes, des raquettes, des jeux de grâce, jeux de croquet, etc.

VIII. A cette gymnastique naturelle on ajoutait la *gymnastique scolaire artificielle.*

Les élèves, à partir de l'école primaire, étaient divisés en quatre sections, composées en tenant compte de la force et du degré d'instruction, plutôt que de l'âge et de la taille. Les filles y étaient comprises

comme les garçons, et elles prenaient part aux mêmes exercices, mêlées dans les groupes d'exécutants; la gymnastique des mouvements d'ensemble est de telle nature qu'elle convient également à l'un et à l'autre sexe ; il y a cependant une exception à faire à l'égard de certains exercices plus violents que les autres. En dehors de cette restriction, le mélange des enfants des deux sexes dans les exercices de mouvements d'ensemble n'offrait aucun inconvénient et avait de nombreux avantages. Il n'y avait pas jusqu'à l'aspect des exercices qui n'y gagnait en intérêt, en pittoresque et en grâce. C'était charmant de voir ainsi manœuvrer tout ce petit monde, les chevelures nouées de rubans et les robes courtes, parmi les têtes tondues et les blouses à ceinture.

Chacune de ces sections était en outre, pour la commodité de l'enseignement, divisée en deux escouades. Enfin, les élèves les plus instruits qui remplissaient les fonctions de moniteurs étaient souvent exercés à part, et spécialement en vue de leurs fonctions. C'étaient eux qui, d'une façon générale, et chacun à leur tour, commandaient les exercices des escouades, sous la direction du professeur, et avec son intervention autant qu'il était nécessaire[1]. De cette façon, le professeur était suppléé dans certaines de ses fonctions, à un moment donné, près d'un groupe d'élèves, et pouvait s'occuper d'un autre groupe, ce qui épargnait du temps.

Les élèves exécutaient soit des mouvements de développement et d'assouplissement à mains libres ou avec instruments : engins légers ou lourds, barres à sphères

1. *Fêtes pédagogiques*, 1er volume, p. 316 à 330. *Gymnastique*, Ch. Delon.

ou haltères, soit des mouvements d'ordre, des alignements, des évolutions, des marches, etc.

Les garçons seuls prenaient part aux leçons de boxe, de canne, gymnastique trop violente pour les fillettes et exécutaient des exercices très hardis d'équilibre : pyramides, avec ou sans engins.

Cempuis possédait un *gymnase* couvert très pourvu d'agrès, et l'on ne négligeait pas les exercices d'appli-

Jeux dans la cour de recréation.

cation aux agrès fixes : échelles, barre fixe, barres parallèles, etc., ou mobiles, cordes à nœuds, échelle de cordes, trapèze, anneaux, etc.

IX. L'hiver, les enfants disposaient de *patins à glace*, en tout temps de *patins à roulettes;* presque tous y étaient fort habiles. Par les beaux temps d'hiver, par

le froid sec, ensoleillé, vivifiant, les enfants, garçons et filles, se donnaient à cœur joie de la glissade, du patinage, du traîneau.

Le *cyclisme* fut en honneur à Cempuis dès les premières années, dès 1881 [1] ; ce furent d'abord les lourds bicycles de bois, mais dans les années qui suivirent, une vingtaine de bicyclettes et de tricycles roulaient constamment dans les allées du bois, de la cour et du parc.

De temps à autre, la manœuvre de la *pompe à incendie* remplaçait un exercice gymnastique ou était considérée comme récréation. Les élèves eurent à plusieurs reprises l'occasion, dans des incendies, de montrer leur vivacité, leur adresse et leur endurance [2].

Tous les garçons, dès l'âge de dix ans, apprenaient le maniement du fusil. Le *bataillon scolaire* de l'orphelinat Prévost fut fondé avant ceux de Paris; il vécut après leur disparition [3]. Fréquemment des exercices de tir au revolver, à la carabine, au fusil Gras avaient lieu. Les enfants y montraient quelque adresse. On n'y prenait le tir que comme récréation et exercice d'adresse,

1. Les enfants de Cempuis sont certainement parmi les premiers qui utilisèrent la bicyclette. Les fillettes qui y montaient aussi bien que les garçons ont contribué à propager cet exercice parmi les dames.

2. Notamment le 24 mars 1890. Voir *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 3, mai-juin 1890.

3. Les enfants manœuvraient fort bien ; si on leur demandait la tenue correcte et l'ensemble dans les mouvements, on n'exigeait cependant pas d'eux la figure renfrognée et sévère des vieux militaires ; ils pouvaient sourire sous les armes.

« Pendant l'enquête de 1894, on présente à MM. Jacoulet et Pissart le bataillon scolaire. Un des jeunes élèves déride son front et sourit. Pourquoi ? peu importe. Mais M. Pissart, cassant, s'écrie : « On ne rit pas sous les armes !... » Il n'y manquait plus que le mot de Ramollot. » (G. Nissen, *l'Orphelinat de Cempuis*. Notes d'un témoin oculaire.)

et on avait soin de légitimer par là un exercice dont le but est généralement barbare[1].

Certains dimanches, les plus grands élèves recevaient des leçons d'*équitation*. Quelques-uns d'entre eux firent de bonne heure d'excellents cavaliers.

Élèves de Cempuis en promenade scolaire.

Et dans tous ces exercices, aucune idée de sport excessif, de championnat occupant l'esprit des élèves

1. « Nous qui n'aimons pas la chasse, plaisir barbare, et encore moins la guerre, comment pouvons-nous justifier l'exercice du tir dans ses diverses variétés?

« Il n'est pas sûr que nous ayons raison, mais à tout hasard, donnons les raisons banales usuelles : il faut être prêt à se défendre dans les diverses circonstances contre les gens et contre les animaux...

« Le fait est que nous avons pris le tir comme récréation, sans plus. C'est une récréation amusante... » (*Fêtes pédagogiques*, année 1891, p. 21.)

d'une façon malsaine. Point de vanité, de jalousie, de dépit, de découragement. Etre un quelconque au milieu d'athlètes égaux, tel est l'idéal plus digne, plus humain qu'on cherchait à inspirer aux élèves.

X. Dans l'éducation physique des petits, les marches, les rondes, les évolutions, les jeux gymnastiques figurant une action quelconque, imitant les mouvements d'un métier, par exemple, et accompagnés de chants, prenaient une grande valeur par l'entraînement qu'ils communiquaient. La préoccupation des maîtresses des classes enfantines était d'en varier le répertoire. On ajoutait à cela des mouvements exécutés à mains libres et ne différant de ceux des grands que par les ménagements que commandait la faiblesse de l'âge. Dans un but de variété et d'animation, on donnait aux petits, pour les mêmes mouvements, des engins d'une grande légèreté : baguettes, arceaux, barres à sphères.

XI. — Les *promenades* et les *excursions* étaient en grand honneur à Cempuis. Outre la promenade habituelle du dimanche, on entreprenait par les beaux temps et en toute saison, dans la semaine, sans souci des fêtes, n'ayant pour guide que le soleil et pour but que le profit physique, intellectuel et moral des enfants, de grandes promenades, de longues excursions qui, quelquefois, pendant les vacances, duraient plusieurs jours. Les grands seulement prenaient part à ces dernières. Graduellement entraînés, ils parvenaient à faire de longues, très longues courses [1].

1. Nous avons noté dans le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost* le compte rendu de plus de trente excursions en dehors de celles

Le plus souvent on partait de très bonne heure, l'hiver, lorsque le ciel resplendissait encore d'étoiles, l'été quand le soleil commençait à se montrer au-dessus de l'horizon. On revenait au crépuscule ayant allègrement marché une bonne partie de la journée ; quand le fourgon suivait, portant les vivres, on s'arrêtait n'importe où, à l'heure de midi, sur le bord d'une route ombragée, dans une prairie près d'un ruisseau, dans un vallon, et on s'installait pour le repas ; le chant, la fanfare ou le clairon, la botanique, la conversation animée, les mille spectacles de la nature, faisaient oublier la longue route et, à peine à la fin de la journée un des plus vaillants avait-il le pied blessé par la faute d'un pli de bas. Ses camarades trouvaient l'occasion de montrer leur esprit de solidarité en se disputant le plaisir de l'aider... Et puis ces excursions avaient toujours un but, la santé des enfants ou leur instruction, la visite d'une usine, d'une fabrique, la vue d'un spectacle de la nature, d'une source, d'une vallée, d'un monument historique ou préhistorique [1], leçon vivante de science, de géographie, d'histoire et de morale.

des vacances et des promenades du dimanche. La plus courte fut de 18 kilomètres, la plus longue de 40 kilomètres.

Pendant les vacances de 1891, les élèves de Cempuis firent une excursion pédestre d'une durée de *seize jours*, par Rouen, le Havre, la côte de la Manche jusqu'au Tréport. (Voir à ce sujet les *Fêtes pédagogiques*, p. 233, et *les Vraies Vacances scolaires*, par A. Suys, directeur de l'Ecole normale de Bruxelles, *Revue pédagogique belge*, 1891.)

1. Le 26 février 1893, les élèves de Cempuis étant en promenade avec un de leurs professeurs ont fait la découverte d'une station préhistorique appartenant à l'âge de pierre et à la plus ancienne époque. Cette station (atelier de taille) fut signalée à la Société d'Anthropologie, et deux savants y vinrent faire des fouilles. (*Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 2, avril 1893.)

Pendant les promenades, les élèves cherchaient aussi des *pierres chantantes*. Ils purent ainsi en avoir vingt-trois dont huit

Il nous paraît utile d'insister ici sur les détails pratiques de l'organisation adoptée à l'Orphelinat Prévost, car les excursions sont maintenant à l'ordre du jour dans l'enseignement, et peut-être l'expérience des pédagogues de Cempuis profitera-t-elle à d'autres.

Des excursionnistes à l'aise, voyageant en petit groupe, dépensent de 10 à 15 francs par jour (chemin de fer non compris). Dans ces conditions, ils n'ont pas à se préoccuper des détails matériels, couchent dans des lits, mangent à table d'hôte...

Cela n'est pas praticable pour les voyages scolaires. D'abord, c'est beaucoup trop cher : avec les dépenses d'un seul touriste, il faut pouvoir faire voyager huit ou dix écoliers ou ne pas s'en mêler. Ensuite, si on trouve dans les hôtels des petites villes, accommodation pour cinq ou six personnes, une troupe de cinquante écoliers n'est logeable à la manière ordinaire que dans les chefs-lieux, et non sans embarras.

Parlons d'abord des repas. Ce qui coûte dans un repas de restaurant, c'est moins ce qu'on y mange que tout l'accessoire, linge, vaisselle, services, loyer, patente, risques, bénéfices du patron.

On peut dans la communauté donner à un écolier un plantureux et succulent repas qui ne coûte pas plus de 40 à 50 centimes, et le restaurateur le plus modéré ne pourra demander moins de deux fois et demi ou trois fois ce prix.

Pour diriger une troupe d'écoliers voyageurs, comme

bonnes ou très bonnes et quelques doubles pour cadeaux ou échanges. Avec ces pierres ils constituèrent un *lithophone* donnant la gamme chromatique de ré d_1 à ut$_3$ et se régalèrent plusieurs fois de ce qu'on a appelé plaisamment la *musique préhistorique*.

du reste des soldats en manœuvres ou en campagne, il faut éliminer toute difficulté, toute dépense accessoire, s'arranger pour être immédiatement à l'aise partout.

Règle générale, résultant de notre longue pratique : chaque écolier (ainsi que chaque éducateur guidant ou suivant l'excursion) apporte dans sa musette, assiette en fer blanc, gobelet, cuiller, fourchette, couteau et serviette.

Promenade scolaire, déjeuner sur l'herbe.

Premier cas. — *Voyage en pleine campagne déserte ou inconnue.* — Apporter, en outre, avec soi, toutes les provisions pour la journée moins l'eau que l'on doit toujours pouvoir trouver (le contraire augmenterait la charge de 1.000 à 1.500 grammes) : 6 à 800 grammes de pain, auxquels on peut ajouter une centaine de grammes

de viande, œufs durs, fromage sec, noix, amandes, noisettes, pruneaux, raisins secs. Dans les vingt-quatre heures, on trouvera sans doute où renouveler la provision.

Deuxième cas. — *Si les touristes sont accompagnés d'une voiture ou d'un fourgon*, cela ajoute beaucoup au confort, au luxe même. On peut y charger les grosses provisions, le pain, les boîtes de viande conservée, et y ajouter quelques ustensiles commodes quand on est en grand nombre, plats, soupières, avoir aussi certains aliments dont il est moins facile d'emporter sa part individuelle, haricots, pois, riz, purée de pomme de terre, fromage frais, confitures... et enfin un petit appareil à faire le café, excellent aliment de *conserve* dont il faut se garder d'abuser pour les enfants, mais dont on peut user modérément dans le cas d'un effort sortant de l'ordinaire, excursion, fête gymnastique ou musicale, examens.

Le fourgon devient du reste assez indispensable si l'on doit rester plusieurs jours hors de portée de centres de ravitaillement en rapport avec l'importance de la troupe touriste. Toutefois des enfants de dix à quinze ans, garçons et filles, physiquement bien élevés, doivent être capables de se suffire pendant une journée entière, depuis un lever matinal jusqu'à la rentrée tardive au gîte.

Troisième cas. — *Voyage avec séjour dans grandes ou petites villes.* — S'entendre d'avance avec le possesseur d'un local suffisant quelconque, café, restaurant, ferme, grange. Qu'il vous mette, à heure dite, dans une grande marmite, eau, légumes, sel et 1 kilogramme de viande par huit à dix petits voyageurs

(compter les adultes pour deux). La troupe trouve à l'arrivée la soupe chaude, bœuf et légumes, met elle-même son couvert sur des tables, des bancs, des tonneaux, des planches ou par terre, sans donner d'embarras sérieux à l'hôte obligeant.

Il ne s'agit pas ici d'un service difficile, souvent même impossible, pour qui n'est pas organisé d'une manière permanente, mais d'une simple chauffe comme on en fait chaque jour dans les gros ménages ou dans les fermes.

Il n'y a pas à payer un tant par tête, toujours très cher, mais à rembourser le prix des matières premières, du combustible, du travail, et à ajouter tel modeste bénéfice qu'un industriel peut honnêtement compter.

Les *correspondants naturels* auxquels peuvent et doivent s'adresser des excursionnistes scolaires sont les maires et les instituteurs, qui toujours se hâtent de fournir les renseignements voulus, ou mieux, de faire eux-mêmes tous les arrangements nécessaires. La troupe de Cempuis n'a jamais trouvé d'exception que de la part d'un maire de grande ville qui depuis a racheté sa faute.

Le contraire est plutôt à craindre, surtout lorsque, comme les enfants de l'Orphelinat Prévost, l'on offre aimablement quelques fêtes et réjouissances aux habitants : musique vocale, instrumentale, gymnastique, diction, pièces de théâtre, etc.

Ces excursions, accompagnées de fêtes encore si rares, font un tel plaisir aux municipalités et aux populations des communes traversées qu'il faut presque toujours lutter pour tempérer leur enthousiasme. Ini-

tiateurs, en cela comme en bien d'autres choses, les éducateurs de Cempuis ne voulaient pas profiter égoïstement d'une aubaine exceptionnelle; ils voulaient contribuer à établir des traditions. Que partout l'on reçoive bien les écoliers en voyage, que tous les écoliers voyagent à leur tour!

Et pour cela il faut s'en tenir à ce qui reste constamment possible, praticable en tout temps et pour tous : remboursement des dépenses et paiement du travail, ce qui n'ôte rien à la gratitude que conservent les écoliers pour ceux qui leur ont montré de la bienveillance.

Parlons maintenant du coucher.

Les excursions se font surtout pendant les vacances, Il y a des locaux vides dans les écoles, les écoles normales, les collèges. Quand les jeunes touristes y trouvent de bons lits gracieusement offerts, tant mieux pour eux! Les élèves de Cempuis apprécièrent cet avantage à Beauvais, à Amiens, à Abbeville, et en outre nos fillettes à Breteuil, à Gournay, à Neufchâtel, à Arques; mais ce qui donne une singulière saveur à cette chose que tant de gens considèrent comme banale : coucher dans un lit, — c'est de savoir aussi coucher sur la paille.

Au début, allant en petit nombre et un peu au hasard, les élèves avaient simplement couché tout habillés sur la paille des granges; mais enfin, comme il ne faut pas être systématiquement sauvage, ils avaient vite adopté, en l'arrangeant, le système militaire dont ils usèrent au concours fédéral de gymnastique de Vincennes, en juin 1889.

Chaque touriste a deux sacs : l'un facultatif en toile

à matelas, ouvert sur le côté dans toute sa longueur et pouvant se fermer avec cinq ou six cordons; on peut partout le remplir avec de la paille qui ne perd guère de sa valeur quand on a couché une fois dessus. Un second sac, celui-ci presque indispensable, de fort coton, ouvert et fendu sur les côtés à un bout, remplace les draps; comme le soldat, l'enfant s'y introduit déshabillé. Une légère couverture ou simplement les habits étendus complètent le couchage.

C'est une bonne et hygiénique habitude que de dormir la tête assez basse. D'ailleurs les sybarites peuvent se faire un oreiller en entourant un bouchon de paille dans leur serviette.

Serviette, disons-nous, car il ne faut pas oublier que le jeune excursionniste, qui ne va pas coucher à l'hôtel doit avoir dans sa musette outre son service de table, ses objets de toilette : serviette, savon, brosse à dents, brosse à tête, peignes.

La toilette se fait au grand air, à la matelotte : on va, suivant les occasions, à la rivière, à la pompe ou au grand baquet communautaire, et on frotte ferme face et torse du sommet de la tête à la ceinture.

On n'ajoute pas au bagage individuel le linge de rechange indispensable, si l'excursion se prolonge. S'il ne faut pas alourdir le troupier adulte, à plus forte raison l'enfant. Suivant les circonstances, on use du fourgon ou du transport par voiture publique ou chemin de fer.

Il est bon de faire d'avance un bon plan d'excursion. Tout en laissant à son projet assez d'élasticité pour profiter d'une bonne occasion imprévue, se tirer d'un mauvais pas, ou réparer un accident, il faut peu laisse

au hasard. Il faut étudier sa route sur une carte, faire la part approximative de chaque jour.

Malheureusement, les cartes françaises sont inférieures. Si la planimétrie est exacte, le relief du terrain, aussi bien sur celles d'État-Major que sur celles du Service Vicinal, est absurdement représenté par un vilain barbouillage, qui assombrit le dessin et n'indique rien du tout.

Donc, à moins qu'une heureuse chance ne mette entre les mains une carte à courbes de niveau proprement tracées, il faut aller de l'avant sans se préoccuper des montées et des descentes.

Ce dernier point, moins intéressant pour les pédestriens, est d'importance capitale pour les cyclistes. Espérons que leur influence, qui grandit si vite en ce moment, contribuera à faire avoir bientôt pour toute la France des cartes comparables à celles des environs de Bruxelles et de Londres.

Un très heureux procédé employé avant une excursion était, à Cempuis, d'en exposer la carte sous verre ; un trait tracé à l'encre *sur* le verre indiquait le tracé projeté.

Les jeunes touristes venaient discuter le projet, étudier la carte avec une passion géographique des plus réjouissantes.

D'ailleurs, ce projet lui-même était fait en collaboration avec les élèves les plus avancés, à l'aide des géographies locales de Joanne, de Cortambert ou d'autres, mais surtout du très admirable Bottin.

Pendant l'excursion il faut emporter la carte ; on faisait ainsi à Cempuis. A un voyage à Beauvais, ce fut la carte sous verre accrochée au fourgon ; pendant

une grande excursion en 1888 par le pays de Bray, Neufchâtel, Dieppe, Tréport, chaque excursionniste avait une carte avec un texte résumé, le tout chromographié par l'un d'eux; le plus souvent, c'étaient des quarts de feuilles d'État-Major.

Pour la topographie on emportait également le *prismatic compass* (boussole de réflexion), précieux instrument inconnu en France, le baromètre anéroïde, le po-

Les bicyclistes de Cempuis.

domètre et parfois le sextant de poche et le niveau d'Abney, plus quelques autres appareils pour les excursions spéciales de géologie et de botanique.

On n'oubliait pas la petite pharmacie de poche pour le voyage, en cas d'accident, chute, blessure, insolation, fatigue anormale, etc.

Tous les grands garçons étant d'excellents bicyclistes, on aimait bien à avoir, pour les voyageurs à pied, un ou deux vélocipèdes qui servaient aux éclaireurs et pouvaient être utilisés dans tous les cas où une mission imprévue devait être rapidement exécutée.

Suivant les circonstances d'une excursion ou de ses diverses phases, on cheminait lentement dans une douce flânerie, s'arrêtant aux divers charmes de la route, fleurs, papillons, oiseaux, frais ombrages, points de vue, sites,

Retour d'une promenade à bicyclette.

cultures, monuments, manufactures... ou on se rendait d'un pas ferme vers un but donné.

Dans ce dernier cas, la musique offre le plus précieux concours. Que de fois un solide pas redoublé, joué par la fanfare, enleva les pédestriens à la fin de la sixième, de la huitième, même de la dixième lieue, au

point de faire croire qu'ils commençaient la première.

A défaut de ce luxe, quatre à huit solides clairons, alternant solos et ensembles, remplissent le même but.

Mais encore ceci n'est pas donné à tous et Cempuis ne l'eut pas dès l'abord. Un simple flageolet, un de ces sifflets en fer blanc d'un sou (flûte hongroise) peut déjà produire un bon effet d'entraînement.

Enfin et toujours, avec ou sans les moyens qui précèdent, le chant en chœur.

Il nous souvient d'un retour de 5 kilomètres sous une pluie battante avec des grands (!) enfants de douze à quatorze ans et quelques petits imprudemment amenés en voyant le temps splendide au départ. M. Robin s'était mis en tête, chantant un chant d'école anglais très entraînant. (Voir sa traduction : *Il nous faut de bons enfants*, dans le recueil de *l'Association Galiniste*.)

D'abord les enfants rient, ne comprenant pas. Toujours au pas accéléré, M. Robin expliquait, traduisait, répétait un seul vers à la fois, que les enfants répétaient après lui, puis les couplets entiers; tantôt on revenait aux vieux refrains français, puis au chant anglais. Et la joyeuse troupe, ne sentant pas la pluie, avec les petits tantôt sur un dos, tantôt sur un autre, atteignait le *home* désiré, sans s'apercevoir que l'on venait de trotter dans la boue près d'une heure.

Point n'était besoin du reste de pluie ni d'anglais. L'inépuisable recueil ne perdait rien au beau temps.

Disons encore comment on ajoutait à un chant une variété qui est charmante dans l'entrain d'une promenade et paraîtrait peut-être monotone et fatigante dans la froideur d'un salon.

Un soliste, maître ou élève, chantait un couplet. La troupe le répétait en chœur. Il était repris en ritournelle par un flageolet si l'on veut, ou encore par la troupe à bouche fermée. Autre couplet, autre soliste, autre reprise.

Avant que, par exemple, les onze couplets de la charmante ronde marche *La goutte d'eau* aient été ainsi *tiercés*, on a enlevé un fameux kilomètre[1].

Mais, ne l'oublions pas, il faut pour ceci la musique facilement apprise, et la pratique du seul moyen qui y conduise infailliblement tous les écoliers, la méthode modale Galin-Paris-Chevé. Il faut encore la mémoire d'un bon nombre de chants ayant le sens commun, chose rare, et non les absurdes et abrutissantes rapsodies que l'on entend si souvent, hélas ! sortir des bouches enfantines, ou de celles de nos braves soldats durant leurs étapes.

Terminons par un court résumé de l'hygiène des pédestriens : Lever à quatre ou cinq heures; 6 à 8 kilomètres ; déjeuner; petit repos, la grande trotte ; dîner, repos, promenade (ne jamais manger et très rarement boire en dehors des repas), fin de la marche du jour, arrivée au gîte, souper, coucher. Les circonstances peuvent forcer à faire encore un bout de route après souper ; il faut l'éviter si possible. Mais si ce ne l'est pas, on ne doit jamais être vaincu par une difficulté, et quoi qu'il arrive au physique comme au moral, avoir pour devise, surtout en tourisme : *En avant*[2] *!*

XII. Une question qui se lie à la précédente est celle des *colonies scolaires de vacances*.

1. L'auteur de cette jolie ronde est inconnu.
2. *Les Excursions scolaires*, détails pratiques. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 2, mars-avril 1890.

Elle fut résolue pratiquement dès 1883 pour les enfants de Cempuis. Ici encore, donnons quelques détails pratiques.

On peut bâtir n'importe où, sur une côte, sur les bords pittoresques d'une rivière, près d'un bois, etc.,

Villa scolaire de Mers-les-Bains.

sur un terrain d'un quart d'hectare, une maison pouvant loger en été cent enfants avec trois ou quatre chambrettes de maître, cabinet du Directeur, cuisine, petit atelier pour 30 à 35.000 francs, compris terrain, construction et ameublement très simple :

Intérêt de l'argent, 1.500 francs à répartir sur 80 à 100 jours à la belle saison ; soit de 8 à 10.000 journées à.....	0 fr.	20
Il faut ajouter par tête et par jour, pour nourriture et extras.....	1	30
Frais de surveillance et imprévus.....	0	50
Soit au total par tête et par jour.....	2 fr.	00

Combien de parents dépensent beaucoup plus d'argent avec beaucoup moins de profit et seraient heureux de payer une pareille somme pour donner à leur enfant une bonne provision de santé et de sains plaisirs. On ne serait pas exigeant en leur demandant 2 fr. 50 ou même 3 francs, ce qui permettrait d'avoir un cinquième ou un tiers des enfants admis gratuitement aux mêmes avantages, sans compter ceux que pourraient y ajouter les municipalités.

Ces huit à dix mille bonnes journées pourraient se répartir à raison de huit à dix pour mille enfants, ou mieux d'une quinzaine pour six cents, mieux encore d'une bonne vingtaine pour quatre ou cinq cents[1].

Les élèves de Cempuis, par groupes d'une cinquantaine, jouissaient de ce dernier avantage. Ils passaient, chaque année, une vingtaine de jours à Mers-les-Bains (Somme) dans une petite maison perchée sur la falaise, bâtie en 1883 par M. Robin et offrant un type assez réussi des constructions de ce genre[2].

Elle contenait au rez-de-chaussée une vaste salle (15 mètres $\times$ 5^{m},50) avec cinq fenêtres donnant sur la mer; à l'étage se trouvait une autre salle égale aux trois cinquièmes de la précédente; le reste formait quatre chambrettes pour les logements du personnel adulte.

La salle du rez-de-chaussée était la chambre de jour

1. *Voyages de vacances*, voies et moyens. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 2, mars-avril 1890.

2. M. Robin ne construisit qu'une aile du plan total qu'il avait conçu. Cette maison a été achetée en 1896 par le département de la Seine. Le Conseil général a construit un nouveau pavillon à côté de l'ancien et lui a donné le nom de *Pavillon Ernest Rousselle*, en souvenir d'un des présidents de la Commission administrative de Cempuis.

pour tout le monde. C'était le réfectoire, la salle d'études, lorsque le mauvais temps empêchait de sortir. Le soir, les tables à tréteaux se démontaient, étaient dressées contre une des murailles. Une série de coffres semblables aux bastingages des vaisseaux entouraient la salle. On en retirait une trentaine de couchettes, matelas, draps et couvertures, et les garçons s'en fai-

Les tentes de Cempuis sur la place de Mers-les-Bains.

saient des sortes de hamacs dont les coffres soutenaient la tête et dont les pieds étaient suspendus à un tabouret.

Le matin, après aérage, tout l'appareil disparaissait dans les coffres jusqu'au soir.

Les fillettes couchaient au premier, sur de très petits

lits de sangle en fer dont les pieds pouvaient se replier en dessous.

Généralement cette salle n'avait pas d'autre usage, et les lits restaient montés toute la journée. Mais, en cas d'utilité, les vingt lits pouvaient être empilés les uns sur les autres en trois ou quatre tas à l'extrémité de la chambre.

Pataugeage à marée basse.

Derrière la maison, et appuyée sur elle, se trouvait un long appentis en planches goudronnées qui fut construit avec l'aide des grands élèves. Il contenait cuisine, magasin, atelier et écurie pour l'âne et la vache qui accompagnaient la troupe au bord de la mer.

La vie, à Mers-les-Bains, différait une peu de celle

de Cempuis : moins de classe, pas de classe du tout même, un emploi du temps extrêmement élastique et changeant, suivant les circonstances. Quand le temps était beau, les bains, les jeux sur le sable, le pateaugeage à marée basse pour chercher des objets d'histoire naturelle, la contemplation de la mer, les visites de navires, les promenades en bateau, etc., remplissaient agréablement la journée. Une petite partie du

Le repos sur la plage de Mers-les-Bains.

temps était consacrée à la musique, au dessin, à de courtes rédactions. Ces dernières occupations prenaient plus d'importance quand le mauvais temps rendait les sorties impossibles ou rares.

Au train-train habituel, aux divers services de propreté, cuisine, nettoyage de l'écurie, soins donnés à la

vache et à l'âne, aux commissions, voyages au marché, s'ajoutaient l'entretien et l'embellissement de la villa. On se livrait à des travaux d'atelier d'utilité et de fantaisie. On construisit une périssoire à deux places qui donna aux enfants une somme considérable d'émotions salutaires et de joies; on fabriqua des filets, tous, filles et garçons se livraient à cet exercice avec d'autant plus de bonheur que ces engins servaient quelquefois à pêcher assez de crevettes pour le repas commun; on eut des aquariums, etc., etc.

Les bains se prenaient sur la plage, près de la falaise de Mers. Les garçons se déshabillaient comme les soldats, en lignes parallèles au bord de la mer; les filles sous une tente.

Comme on le voit, ces enfants goûtaient là un doux repos de corps et d'esprit : ils y prenaient une provision de santé, se pénétrant de cet air salin qui est l'un des plus puissants reconstituants.

XIII. Bien que le règlement d'admission à l'Orphelinat Prévost indiquât un choix à faire parmi les mieux constitués des orphelins de la Seine, les enfants qui arrivaient à Cempuis étaient généralement débiles ou lymphatiques. En peu de temps un tel régime les transformait et, quelques mois après leur arrivée, ils jouissaient d'une santé florissante. L'infirmerie n'existait pour ainsi dire que de nom, et les visites du médecin pour les cas graves étaient d'une extrême rareté.

Faut-il ajouter qu'il arrivait parfois à M. Robin et à M. Delon de faire des opérations de petite chirurgie et d'administrer des remèdes avec l'assentiment du docteur local? L'un et l'autre le faisaient avec une grande compétence et... une extrême prudence. Disons que

tous deux sont des adeptes de la médecine dosimétrique[1].

XIV. Enfin cet entraînement physique, tendant à rendre normal le développement de l'être tout entier, se faisait sous le contrôle des *mensurations anthropométriques*. On suivait et on notait soigneusement le

Le départ pour la baignade.

développement du corps de l'enfant. Les éducateurs de Cempuis attachaient une grande importance à cette question; ils entrevoyaient là un monde riche de découvertes... pour leurs successeurs.

1. Voir *la Santé de l'enfant* à la maison, à l'école, à l'atelier. *Guide pratique*, par le Dr Toussaint, secrétaire de la Société d'hygiène de l'enfance, avec préface par Paul Robin (1893).

Vous savez comment les vieux magisters pratiquaient le principe de la Bible : « Qui aime bien châtie bien. »

Quand la peur du châtiment l'emportait chez un enfant sur le plaisir de la faute, il s'abstenait de celle-ci. Mais était-il corrigé? Gare au moment où la peur n'existait plus. Comme il se rattrapait parfois!

A Cempuis, pour améliorer l'enfant, on faisait le plus possible appel à son intelligence, à son intérêt bien entendu, à ses bons sentiments naturels ou hérités. On lui parlait de sa santé physique et morale ; on l'entourait surtout de soins attentifs plus éloquents que les paroles, et l'on réussissait ordinairement à le rendre bon, ou au moins meilleur.

C'est que, laissant de côté toute métaphysique, il y a une foule de prédispositions physiologiques et psychologiques ignorées et contre lesquelles on est parfaitement impuissant. Les hérédités fatales : phtisie, scrofule, épilepsie, alcoolisme, etc., épouvantables fléaux contre lesquels on commence à lutter, se reconnaissent quand ils se présentent franchement, et on remporte parfois sur elles des ombres de victoires.

Mais, que faire contre les obscurs résultats du mélange confus de ces tristes atavismes? On faisait à Cempuis des expériences rationnelles. Et certes, il serait à souhaiter que cet usage des mensurations se répandît par toute la France et par le monde. Dans cet amas d'observations il y aurait des erreurs, certes, du triage et un choix à faire; les savants sauraient bien coordonner les résultats et constituer la vraie méthode pédagogique. L'application aux qualités intellectuelles et morales sera au siècle prochain, souhai-

tons-le, entre les mains des pédagogues chercheurs le triomphe de l'anthropométrie éducative.

Mais nous ne sommes qu'à l'aurore de ces heureux temps; on n'a encore, même à Cempuis, abordé que les problèmes les plus élémentaires[1].

Le nombre des observations anthropométriques qui

Cliché Grégoire.

Baignade à Mers-les-Bains.

intéressent la science pure et de celles qui peuvent venir en aide aux hygiénistes et aux pédagogues est infini. Il existe déjà bon nombre de questionnaires, souvent plus détaillés que ceux auxquels le commun des observateurs pourraient songer à répondre et souvent aussi faits pour des sujets que l'on ne voit qu'une fois. Après quelques années d'essais rationnels, on

1. *Fêtes pédagogiques*, p. 139.

s'était arrêté à Cempuis à un système de mesures très régulièrement pratiqué et approuvé par nombre de savants compétents[1] et actuellement appliqué ou imité dans plusieurs autres centres d'éducation.

Voici le questionnaire qu'on employait et auquel les anthropologistes purs reprocheront certains points qui, peut-être, se rapportent plutôt à la physiologie; mais ces derniers sont précieux pour l'hygiéniste et le pédagogue.

Les observations se divisent en quatre groupes : les premières à faire à des périodes éloignées, quinquennales ou même décennales; les secondes sont annuelles; les troisièmes sont fréquentes, en général mensuelles, mais pour les tout petits, elles peuvent être plus fréquentes encore, hebdomadaires par exemple, ou même journalière; les dernières sont occasionnelles et constituent de véritables amusements que l'on peut multiplier à plaisir.

Observations quinquennales ou décennales

Ages aux époques des observations.....	0	5	10	15	20
Cheveux **o**rdinaires, **f**risés, **n**oirs, **br**uns, **ch**atains, **bl**onds, **bl**ancs, **cl**airs, **f**oncés.....					
Yeux **br**uns, **v**erts, **bl**eus, **g**ris, **cl**airs, **f**oncés.....					
Peau découverte (figure) **r**osée, **j**aunâtre, **br**unâtre.....					
Peau couverte (bras, cuisses) **r**osée, **j**aunâtre, **br**unâtre.....					
Particularités, anomalies.....					

1. Notamment le professeur Broca et M. le Dr Bertillon père.
2. Pour les détails sur ces observations, voir :
L'Anthropométrie à l'école dans *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, nos 3, 4 et 5, 1886.

Observations annuelles

Ages aux époques des observations						
Distance des centres des pupilles						
Longueur du nez						
Largeur des ailes du nez						
Tête, diamètre antéro-postérieur maximum						
Tête, diamètre transverse maxim.						
Hauteur du vertex à la racine du nez						
Hauteur du vertex à l'interstice des dents						
Hauteur du vertex au menton						
Hauteur de la fourchette sternale au sol						
De l'ombilic au sol						
Envergure						
Taille assis						
Taille à genoux						
Coudée						
Longueur du coude à l'extrémité du cubitus						
Largeur du poing fermé à la base des phalanges						
Longueur du pied						
Circonf. au-dessus des mamelons.						
— à la taille						
— à l'ombilic						
Largeur maximum aux épaules						
— entre les crêtes iliaques						

Observations annuelles

1897	Dates										
	Tailles										
	Poids										
1898	Dates										
	Tailles										
	Poids										

Observations occasionnelles

Dates des observations
Force au dynamomètre, main droite
— — — gauche
— — de bas en haut pieds joints
Vitesse du coup de poing horizontal
Hauteur maximum du saut à pieds joints
Longueur maximum du saut avec élan
Temps employé pour parcourir 100 mètres
Temps employé pour parcourir 1 kilomètre

Capacité des poumons
Force d'expiration
Force d'inspiration
Nombre des pulsations à la minute
Durée maximum d'un son chanté
Sentiment de la division d'une ligne
Sentiment de l'angle droit
Sentiment des angles de 60°, 45°, etc.
Acuité visuelle
Vision normale, amétropie
Acuité auditive des bruits
Acuité auditive des sons aigus
Sensibilité de la peau, langue
— — doigts
— — front
— — dos

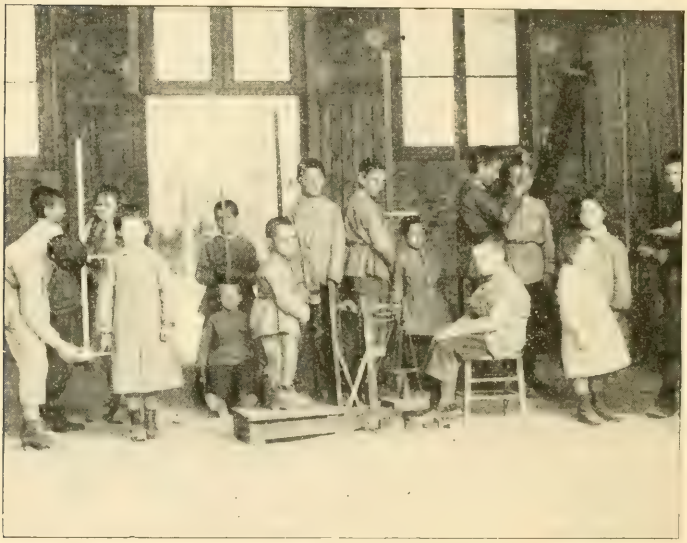

Les mesures anthropométriques à Cempuis.

Quant à l'organisation de ces mensurations les enfants étaient, soit du côté des filles, soit du côté des garçons, divisés en quatre quarts et les deux mesures

mensuelles, taille et poids, pour chacun, étaient prises le dimanche qui se trouvait compris dans le quart pendant lequel il complète un nombre entier de mois; les mesures annuelles se faisaient, pour chaque enfant, le dimanche le plus voisin de son anniversaire, ce qui constituait pour lui une sorte de fête civile. Les observations occasionnelles constituaient, certains dimanches ou pendant les moments de libre exercice, les récréations, de véritables jeux variant les jeux habituels. Une feuille spéciale était attribuée à chaque élève.

Pour se rendre compte des observations de toutes sortes, mais surtout du poids et de la taille, on employait le procédé fécond et très connu aujourd'hui du tracé des courbes[1]. En observant ces courbes, on doit voir la variation continue des organes; si la courbe cesse d'indiquer une variation régulière, si elle a des soubresauts, quelque chose ne va pas; on doit chercher le mal et y apporter remède[2].

Tel était à Cempuis le régime de la vie physique. On y sapait le vieux préjugé du mépris du corps, on chérissait la *guenille*, on l'entourait de soins minutieux, on en établissait le culte rationnel[3].

1. Un réseau accompagnait la feuille destinée à chaque élève, que nous avons donnée plus haut.

2. Dans le rapport du Jury international de l'Exposition de 1889, M. B. Buisson, rapporteur, s'exprime ainsi à propos de l'hygiène : « ... en parcourant les cahiers d'élèves nous avons trouvé quelques traces trop clairsemées d'enseignement de l'hygiène à l'école primaire. Il y est obligatoire; le règlement officiel inscrit ces *conseils d'hygiène* dans le programme du cours supérieur. Mais ce n'est encore que de rares établissements qui ont pris goût à cet enseignement nouveau, par exemple, *l'Orphelinat Prévost à Cempuis* (*Oise*), où l'anthropométrie est pratiquée et régulièrement organisée... », p. 201. Classe 6, Ed.

3. Voici le témoignage d'un homme dont on ne saurait récuser ni l'autorité, ni l'impartialité : le Dr Legroux, professeur agrégé à

la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital Trousseau, venu à l'Orphelinat pour étudier une maladie du cuir chevelu qui s'était déclarée chez quelques enfants, a terminé son rapport rassurant l'Administration par les lignes suivantes : « En terminant, il me sera permis d'exprimer mon admiration pour l'organisation toute spéciale de cet orphelinat où le mélange des sexes, comme cela est pratiqué dans certaines maisons d'éducation américaines, m'a paru ne présenter aucun inconvénient, grâce à la bonne direction de M. Robin ; où l'instruction professionnelle est donnée dans les conditions les plus remarquables, où l'*hygiène la mieux entendue assure la bonne santé des pensionnaires ;* organisation enfin au moyen de laquelle un nombre considérable d'enfants orphelins peuvent recevoir l'instruction indispensable qui doit en faire des citoyens utiles et honnêtes. »

CHAPITRE IV

ÉDUCATION ORGANIQUE. — TRAVAUX MANUELS

I. Entre cette éducation hygiénique d'*élevage* et l'éducation intellectuelle, non sans de nombreux points de contact avec l'une et l'autre, vient logiquement se placer ce que nous appellerons, faute d'un mot consacré, l'*éducation organique*, qui tend à développer l'acuité, la précision, la délicatesse des sens, à perfectionner les instruments d'expression et de travail, particulièrement cet outil merveilleux d'universalité qui est la main[1].

C'est par les sens que l'enfant a la première notion des phénomènes extérieurs; c'est donc par eux que doit commencer l'éducation, leur emploi constituant le premier mode d'exploration scientifique : l'observation.

Sur ce point, le but à atteindre est triple : perception des sensations faibles, distinction prompte et exacte des sensations différentes, et enfin, autant qu'il est possible, mesure de ces sensations.

Les sens doivent être exercés sans auxiliaire ou pourvus des aides que la science fournit, et qui en

1. Voir *Manifeste des partisans de l'éducation intégrale*, Annexes.

étendent si notablement le domaine dans les trois directions indiquées.

Donnons quelques courts détails de ce qui se faisait à Cempuis, moins dans des leçons organisées à l'avance, ayant lieu à heures déterminées, qu'à tout moment et en profitant de toutes les occasions qui ne manquaient pas de s'offrir dans la variété des exercices de la jour-

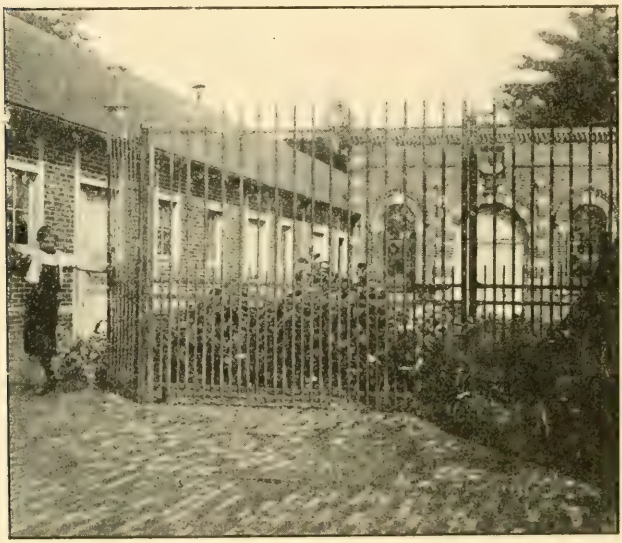

Les ateliers de l'Orphelinat Prévost.

née, en promenade, pendant la récréation, au réfectoire, au cabinet de chimie, à l'atelier, au cabinet de photographie, etc.

En ce qui concerne l'œil, les enfants sont exercés à la vision exacte de près, de loin, à la distinction précise des formes, des couleurs, à l'appréciation, à un

dixième environ, des longueurs relatives dans diverses dispositions, à la rapidité du coup d'œil, à la découverte d'objets peu visibles parmi beaucoup d'autres. Mille jeux ingénieux que les maîtres inventent ou font sans peine et mieux encore inventer par les enfants. A côté d'enfantillages que nous ne pouvons nous amuser à décrire ici, mais que l'on ne négligeait pas, se placent des exercices plus utiles pour l'instruction et tout aussi amusants, par exemple, en classe, les premières notions de lecture et de grammaire donnaient lieu à des jeux[1] qui, en même temps qu'ils instruisent, exercent à la rapidité du coup d'œil.

Pour les autres sens, bien que la précision soit moins grande et qu'elle diminue graduellement pour chacun d'eux, on calque simplement les mêmes exercices.

Les enfants sont exercés à la perception des sons faibles, à la distinction des sons différents sous les rapports d'intensité, d'acuité, de timbre, à l'appréciation des bruits, à la reconnaissance d'un effet acoustique déterminé au milieu d'autres. Toujours les jeux variés sont les moyens d'action.

Parmi les exercices intéressants de l'oreille, on n'omet pas la musique, et nous verrons plus loin (éducation intellectuelle) quel développement lui est donné.

Distinguer un bruit au milieu de plusieurs autres, entendre et comprendre une seule personne au milieu de plusieurs autres parlant en même temps, sont des

1. Voir plus loin la lecture et la grammaire par les jeux : jeu des substantifs, des pronoms, des verbes, etc.

exercices propres à développer la vivacité de l'oreille. Ils donnent lieu à des instants de saine gaieté, quand un enfant mis sur la sellette doit rendre compte des discours qu'il a entendus. L'expérience a prouvé, d'ailleurs, que certains élèves sont capables de suivre, un moment, deux ou trois conversations différentes. Il est évident qu'on ne doit pas abuser de cet exercice, de peur de nuire à la faculté, déjà si rare chez les enfants, de pouvoir prêter une attention soutenue.

Quant au sens du toucher, on habitue les élèves à la distinction délicate des formes, des surfaces, et comme application, à la reconnaissance, d'après ces indices, de corps déjà connus, à la recherche d'objets dans l'obscurité, à la lecture sur des caractères en relief, etc.

Les sens du goût et de l'odorat ont aussi leur part d'exercices; on leur donne la même culture, précision à part, à l'aide de jeux analogues. Par exemple, on fait reconnaître certains corps à leur goût ou à leur odeur, apprécier le plus ou moins de sucre ou de sel, de vinaigre, etc., contenus dans une dissolution, trouver des analogies entre certaines odeurs, certaines saveurs et en faire des classifications[1].

On familiarisait les enfants avec le maniement des auxiliaires des sens les plus connus; on excitait ainsi leur curiosité.

Tous les grands élèves ont à leur disposition des loupes fabriquées par eux et peuvent librement utiliser le microscope, la lunette astronomique, etc. Ils se servent de tous les instruments de mesure de lon-

1. Voir l'*Enseignement intégral* et *Exercices des organes des sens*. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 3, mai-juin 1889.

Cliché Londe.

La classe sous bois.

gueur, depuis le micromètre jusqu'à la chaîne d'arpenteur. Le maniement du cornet acoustique, de la balance, des dynamomètres de flexion et de torsion, des thermomètres, du baromètre, du sablier, de la clepsydre..., etc., leur est familier.

On a objecté que l'emploi de quelques-uns de ces instruments suppose des connaissances théoriques assez étendues ; l'expérience a prouvé que ces connaissances naissent de l'usage purement pratique de ces instruments. Et puis il faut aussi rejeter la crainte de les voir détériorer par des mains inexpérimentées, si l'on a soin de les construire solidement ; au début, il est inutile d'avoir des instruments trop précieux et trop précis, c'est même en général nuisible, la précision s'obtenant à l'aide d'accessoires compliqués, qui empêchent les jeunes intelligences de se rendre compte de la partie fondamentale.

Comme on le voit, si des exercices spéciaux, appropriés, peuvent être nécessaires dans une certaine mesure, d'une manière générale l'éducation des sens et celle de l'adresse manuelle se font par la pratique des observations et manipulations.

Il faut ajouter à cela les travaux manuels et les études d'art, éléments très négligés par l'ancienne pédagogie et auxquels, à Cempuis, on faisait au contraire une très large part.

II. Le point sur lequel nous voulons insister particulièrement est celui de l'enseignement manuel proprement dit.

Tous les enfants de Cempuis, sans aucune exception, garçons et fillettes, participaient aux travaux manuels.

Le but que se proposaient à ce point de vue M. Robin

et ses collaborateurs était essentiellement pédagogique : il s'agissait, pour eux, de faire acquérir aux enfants une adresse générale de la main et une sûreté de coup d'œil utilisables plus tard dans l'apprentissage de tout métier manuel, quel qu'il fût, beaucoup plus que de leur faire commencer, dès leur jeune âge, l'apprentissage spécialisé d'un métier déterminé. Cette remarque est très importante.

Une des difficultés de l'organisation était de faire concorder cette espèce d'entraînement manuel avec la progression des différentes classes. La solution consista à subordonner cette gradation à celle des études générales, sans chercher à procéder par sélection particulière, d'après l'âge ou les aptitudes spéciales.

Comme pour les études, on divisait l'enseignement manuel en quatre degrés correspondant : 1° aux classes naturelles et enfantines; 2° au cours élémentaire; 3° au cours moyen; 4° au cours supérieur. Au cours complémentaire, tous les élèves étaient apprentis.

III. Dans les petites classes, la méthode employée est la méthode généralement connue sous la dénomination de *Méthode Frœbel*, du nom d'un de ses plus célèbres promoteurs; mais la méthode Frœbel dégagée de toute métaphysique. Les maîtresses des classes maternelles et enfantines prenaient pour guide l'admirable ouvrage de M. Ch. Delon, *Exercices et Travaux pour les enfants* [1], véritable chef-d'œuvre pédagogique dans lequel l'auteur réforme et complète la méthode frœbelienne, en fait une doctrine scientifique, en lui donnant

1. 2 vol. in-8°, chez Hachette.

pour base les principes de l'éducation intégrale et en modifiant l'organisation des exercices. Ainsi transformée, la méthode Frœbel n'est, en somme, que tout l'enseignement intégral au premier degré.

Aux exercices de tressage, de tissage, de pliage, de découpage, de piquage, de dessin, d'enluminure, généralement pratiqués dans les bonnes écoles, on ajoutait, à Cempuis, le modelage de l'argile et de la cire.

Le modelage était une des plus grandes joies des enfants. On les laissait le plus souvent aller à leur fantaisie. Ils ébauchaient d'une façon assez vive des fruits, de petits animaux, tels que colimaçons, lézards, serpents, etc. ; les uns façonnaient des nids, d'autres de petits paniers avec des légumes, les plus audacieux abordaient le *bonhomme*, la forme humaine, modelant des poupées en diverses attitudes : tout cela très naïf, incorrect, sans doute, mais non sans observation.

Le plus souvent qu'il est possible, on leur faisait exécuter de courts travaux, qu'ils avaient le plaisir de voir utiliser tout de suite.

Dans cette catégorie se trouvent : le triage d'objets mêlés (débris de bois, papiers, chiffons, ferraille, boutons, clous de diverses formes et dimensions, caractères d'imprimerie) ; l'épluchage de légumes pour la cuisine et des fruits pour la confection des confitures ; l'enlèvement soit des mauvaises herbes des jardins et des champs, soit des cailloux à transporter ensuite dans les ornières des chemins, etc...

IV. Dans les *cours élémentaire et moyen*, les élèves continuent, en les développant, quelques-uns des travaux que nous venons de signaler, et ajoutent,

surtout durant quelques-unes des longues heures d'étude libre des soirées d'hiver, les exercices et travaux de couture, tricot, crochet, tapisserie ; bon nombre d'élèves ont la satisfaction de voir servir à leur usage personnel les vêtements, bas, manchettes, gants, mitaines, etc., confectionnés par eux ; quelques-uns font également ces mêmes objets, soit pour leurs camarades empêchés, soit pour les tout petits auprès desquels ils remplissent la mission de petits papas et de petites mamans.

Mais, en plus de tous ces travaux d'une valeur éducative certainement très importante, les élèves font leur entrée dans les ateliers et en continuent la fréquentation régulière, graduelle et quotidienne, à raison d'une heure et demie par jour.

D'après un roulement établi pour que tous les enfants puissent travailler dans tous les ateliers, chacun d'eux *papillonne* successivement par périodes mensuelles, dans la série de ces ateliers depuis sa huitième jusqu'à sa onzième année, âge moyen du passage dans le cours supérieur.

V. Arrivés au *cours supérieur*, les élèves pratiquent les travaux manuels dans les ateliers durant trois heures par jour et continuent le papillonnement jusqu'à leur douzième année dans les conditions que nous venons d'indiquer.

Les élèves ayant atteint l'âge de douze ans, auquel ils doivent généralement posséder leur certificat d'études, forment le *cours complémentaire ;* ils commencent alors leur spécialisation, c'est-à-dire l'apprentissage d'un métier choisi définitivement d'après les dispositions, les aptitudes et les préférences indivi-

duelles qui se sont fait jour durant le *papillonnement*. Ainsi préparé par une large initiation, ce choix, qui présente toutes les garanties désirables pour être judicieux, devient définitif à la suite d'une entente préalable entre l'élève, les parents ou tuteurs et le directeur de l'Orphelinat. Ajoutons qu'on engage les élèves à ne pas se désintéresser d'une manière complète de ce qui peut se faire dans les autres ateliers[1].

VI. La plupart des ouvriers, qui ont appris ce qu'ils savent, en fait de métier, en attrapant, pour ainsi dire au vol, les notions pratiques et les procédés, en voyant faire, en écoutant parler, pendant la longue fréquentation d'un seul atelier ou de plusieurs ateliers absolument de même spécialité, sont persuadés qu'il faut au moins quatre ou cinq ans d'apprentissage pour devenir un bon travailleur. Beaucoup de personnes d'ailleurs éclairées, mais qui n'ont pas exécuté de travaux manuels, acceptent volontiers, à cet égard, l'opinion des simples praticiens. Et cependant il y a là une erreur qu'il importe à tous de détruire. Mettant hors de cause quelques spécialités professionnelles extrêmement difficiles, appartenant vraiment à l'art, dont il ne saurait être question ici, on peut dire et prouver que pour la grande généralité, la presque totalité des métiers, l'apprentissage peut et doit être beaucoup plus court et plus facile, à la condition d'être *bien préparé et bien dirigé*. S'il coûte tant d'années, une si grande part de la vie de production du travailleur, c'est qu'il est *mal préparé et mal dirigé*.

1. *Les travaux manuels à l'Orphelinat Prévost*, bulletin n° 6, mai-août 1887, et *Fêtes pédagogiques*.

Observons d'abord que les procédés du travail manuel ne sont pas autre chose que la mise en œuvre des connaissances dont l'ensemble constitue les *sciences*. Chaque métier, pris à part, correspond plus spécialement à une science donnée qui en est la base ; la science est la théorie, le métier, l'application. La connaissance raisonnée des formes, par exemple, des matériaux, de la structure des machines et des outils, des forces qui les font mouvoir, tout cela, c'est la science; et le métier consiste dans la réalisation adroite des formes, le maniement habile des outils, l'exécution des opérations dont la science explique le pourquoi et le comment, le but et les moyens. L'art du tailleur de pierre, si vous voulez, est une application de la géométrie; l'art du menuisier, du mécanicien, de même; l'art du teinturier est une application de la chimie, etc.

Or, aujourd'hui encore, la grande majorité des ouvriers est malheureusement d'une ignorance effrayante, non seulement des éléments des sciences en général, mais de la science particulière, qui est le fondement même de leur profession; ils n'ont pas même l'idée que cette science existe. Volontiers ils se moqueront plus ou moins agréablement de *l'amateur* qui leur en parle, qui « n'est pas du métier », etc. ; ils croient qu'il y a encore, comme au moyen âge, des *secrets de métier*... C'est en vain qu'il y a un siècle et demi Diderot et les Encyclopédistes ont montré l'intime relation existant nécessairement entre les études théoriques des savants et les travaux d'exécution des artistes et des ouvriers, relation qui est pourtant tout à l'honneur de ceux-ci; c'est en vain que Destutt de Tracy a établi, ainsi que nous le disions, « que tout art, tout métier,

a pour base une science » ; qu'Auguste Comte a montré le rôle de chacune des sciences *abstraites* ou de théorie à côté de celui des sciences *concrètes* ou d'application. Tout cela, ils l'ignorent, eux qui auraient tant d'intérêt à le savoir. Non seulement ils l'ignorent, mais plus d'un, pour ne pas dire presque tous, se vantent de l'ignorer.

Ils vous diront qu'ils ont bien appris le métier sans cela. Soit ; mais au bout de combien de temps, et avec combien de peine ; à force de voir faire et d'essayer, en un mot par *routine*. Qu'il se présente, et cela arrive à chaque instant, une chose qu'ils n'aient pas vu faire, le moindre imprévu, le plus petit incident en dehors des conditions de leur pratique courante, les voilà arrêtés court. Tandis qu'un *amateur* éclairé, à plus forte raison un ouvrier instruit dans la théorie et ayant en plus les tours de main de la pratique, comprendra tout de suite le cas, devinera, inventera ou réinventera le moyen, le procédé ; il trouvera les analogues dans les autres métiers voisins, appréciera les bons côtés, les points faibles, corrigera, perfectionnera. La connaissance des éléments scientifiques lui a appris à observer, à raisonner les effets, à conclure. Au contraire, la routine anti-scientifique des ateliers ordinaires éloigne l'ouvrier des raisonne-

Costume des gymnastes de Cempuis.

ments et le rend dupe des préjugés les plus insensés.

Et puis enfin, avec cette éducation routinière, l'ouvrier apprend-il un *métier?* Non pas, mais une partie du métier, un petit coin de métier, comme on dit, une *spécialité*. Que cette spécialité, pour une cause quelconque, par l'encombrement, ou par l'emploi d'une nouvelle machine, vienne à lui manquer, le voilà exposé au chômage; ou bien va-t-il falloir faire un nouvel apprentissage?

D'un autre côté, comment se fait, en général, l'apprentissage, dans les ateliers? L'apprenti fait les commissions du patron et des ouvriers, balaie l'atelier, sert les compagnons. Quand lui donne-t-on l'*enseignement technique?* Qui lui donne l'explication des moyens? Qui lui fait faire les essais indispensables? « Je ne peux pas passer mon temps à lui montrer, dira le compagnon; il faut que je fasse mon ouvrage. » — « Faire des essais, gâcher des matériaux! » répliquera le patron.

Mais alors? L'enfant, s'il a quelque bonne volonté, attrapera quelques bribes, regardera faire en passant, demandera quelques mots d'explication qu'on lui jettera au plus bref. Ce n'est qu'à la fin de son stage, quand il va bientôt passer ouvrier, qu'enfin on lui donnera quelques instructions, qu'on lui mettra sérieusement l'outil en main. Mais mettez bout à bout les heures et les minutes de leçons pratiques, de démonstration sur le vif, d'essais à main guidée, combien cela fera-t-il, en tout, je ne dis pas d'années, mais de mois, mais de semaines de *véritable apprentissage?* — Et tout le reste a été temps perdu, non pas certes pour le patron, mais bien pour le futur ouvrier.

L'expérience de Cempuis, longue de quatorze années,

variée, attentivement suivie sur un vaste ensemble, permet d'affirmer que l'apprentissage spécial d'un métier est chose très courte lorsque l'éducation générale a été bien faite.

A Cempuis, dès l'enfance, le futur travailleur est soumis à un régime hygiénique, alimentation, exercice physique, etc., qui lui donne la vigueur corporelle et la fermeté des muscles ; d'autre part, progressivement, il reçoit l'*éducation organique* qui, au moyen de travaux manuels appropriés et gradués, développe chez lui l'adresse manuelle, la précision du coup d'œil et qui, par le maniement, non pas des outils spéciaux d'un seul métier, mais des outils d'emploi général et appartenant aux diverses professions, lui fait acquérir l'*habileté* applicable à toute chose, à tout travail.

Ce côté physique est complété par une instruction générale élémentaire, mais suffisante, qui ouvre l'intelligence à toute nouveauté, par un enseignement scientifique fait au point de vue de l'observation et de l'application aux arts et métiers : ceci pour le côté intellectuel. Arrivé, alors, à l'âge où l'enseignement professionnel proprement dit, l'*apprentissage*, enfin, doit moralement commencer, que lui reste-t-il à acquérir, à l'adolescent ainsi préparé, pour devenir un bon ouvrier? La connaissance spéciale d'un certain nombre de moyens et de procédés, le maniement de quelques outils particuliers à la profession, la pratique de quelques tours de main : ce sera bientôt fait. Intelligent, — oh! non pas un génie, mais une bonne intelligence ordinaire convenablement cultivée, — observateur par habitude, raisonneur, adroit de ses mains, vif de coup d'œil, pour qu'il apprenne vite et

bien son métier, il n'y a plus qu'une condition, c'est qu'on veuille bien s'occuper de le lui montrer.

Si cet enseignement professionnel, ainsi que nous l'avons dit, se fait généralement très mal dans les ateliers, il y a une excuse : c'est que l'ouvrier, le compagnon à qui l'apprenti sert d'aide, a autre chose à faire ; il faut qu'il travaille, qu'il produise; il est *producteur* et non pas *instituteur*. Peut-être, malgré cela, avec un peu de bonne volonté, se souvenant de la peine et du temps dépensés en vain par lui, lorsqu'il était lui-même apprenti, pourrait-il dispenser aux autres d'une façon moins parcimonieuse ses explications et ses conseils. Mais en somme, ce qu'il faut pour que l'éducation professionnelle soit bien faite et faite *dans l'intérêt du travailleur*, ce sont des écoles professionnelles bien dirigées, et des ateliers spéciaux d'apprentissage, sous la direction d'ouvriers instruits à la fois dans la théorie et dans la pratique, *d'ouvriers-professeurs*, dont le premier devoir soit, non pas de produire, mais d'enseigner.

Indépendamment des conseils qu'ils reçoivent de leurs maîtres, les plus jeunes élèves de Cempuis s'adressent aux aînés, les aident dans leurs travaux, en font les parties les plus faciles, et les anciens les guident et leur montrent l'usage des outils.

Une bonne organisation rendait possible la pratique des divers instruments en évitant les dangers professionnels, encore accrus par l'inexpérience des enfants, montrait comment on peut distribuer l'outillage et la matière première en évitant le gaspillage, et préparait l'esprit des enfants à la conception de l'économie qui,

dans sa large acception, est à la base de l'industrie moderne.

On les voyait alors couramment, au bout de deux années d'apprentissage d'un métier, même en consacrant une moitié de la journée à compléter leur éducation générale, devenir de jeunes travailleurs instruits et adroits, connaissant non pas seulement une étroite spécialité, mais le métier dans toute son étendue. Il ne leur manque plus, pour être des ouvriers parfaits en toute chose, que le surcroît de vigueur et de résistance physique que leur apportera la vingtième année et la maturité d'esprit que l'expérience de la vie leur fera promptement acquérir [1].

VI. Vers l'âge de douze ans, tout élève ayant choisi un métier était apprenti. Pour lui, la durée des travaux manuels était d'une moyenne de cinq heures par jour ; mais ces travaux, bien entendu, étaient toujours accompagnés des études classiques dans lesquelles le dessin, les sciences, la comptabilité, la technologie occupaient une place importante.

Sans perdre de vue l'enseignement théorique des travaux manuels et les exercices d'application qu'ils comportent, les éducateurs de Cempuis leur avaient donné dès le commencement un but utilitaire.

Dans un tel établissement on trouvait largement, par le fonctionnement des divers services, la réparation et l'entretien des immeubles, du mobilier, du matériel, de l'outillage, etc., les transformations et les édifications nouvelles exigées par les développements successifs de

1. *L'enseignement d'un métier*. Voir *l'Éducation intégrale*, n° 6, novembre-décembre 1893 et mai 1895.

l'Orphelinat, de quoi alimenter les divers ateliers de travaux immédiatement utilisés.

Un reproche presque constamment mérité par les établissements de bienfaisance ou de correction (?) vivant en totalité ou en partie de subsides extérieurs est de faire confectionner par leurs habitants des objets industriels ordinaires fournis au commerce à des prix réduits.

Ces institutions à prétexte charitable font ainsi une abominable concurrence au travail libre et sont une des grandes causes de l'abaissement des salaires ; elles soulagent quelque peu les misères d'un petit nombre, mais augmentent terriblement celles de la grande masse.

L'Orphelinat Prévost n'a pas mérité ce reproche. Tout au contraire. Ses travaux, faits dans ses ateliers, ont en grande partie été utilisés dans l'établissement pour augmenter le confort et même le luxe de la vie des enfants, avantages dont on se serait passé, s'il avait fallu les obtenir dans les conditions commerciales ordinaires, le budget étant déjà totalement employé.

Les divers ateliers relatifs à l'industrie du livre et annexes ont entrepris pour la propagande des bonnes méthodes éducatives, des travaux qui, promettant à des éditeurs tout le contraire de bénéfices, auraient été refusés sans hésitation. Quelques-uns du reste l'ont été.

Cempuis, en éditant les nombreuses publications énumérées plus loin, n'a donc fait de tort à aucun travailleur libre. Si ses produits ont été meilleur marché que les similaires de l'industrie privée, c'est que les auteurs et les éditeurs, c'est-à-dire M. Robin et ses collaborateurs ont, peut-être à tort, vu la suite de l'histoire, renoncé à tout droit, à tout bénéfice personnel. Les prix étaient calculés sur les salaires payés d'après les *séries* des

corps de métier, augmentés d'un quart pour l'usure du matériel ; puis doublé pour le cas des remises à faire à des intermédiaires. Quand on traitait, comme le plus souvent, directement avec les clients, on faisait des remises de 20, 30 et même 50 0/0 suivant les circonstances. On se couvrait ainsi des frais de port et d'une partie des dépenses forcées d'envois gratuits aux officiels et aux parents d'enfants.

L'Orphelinat publia ainsi les œuvres du directeur et des professeurs, et de quelques étrangers, les bulletins et les autres travaux de la Société de sténographie Aimé-Paris et ceux de l'Association Galiniste.

Chose remarquable, pour cette dernière, la demande devint si considérable qu'elle dépassa la force de production des ateliers de Cempuis et que pour les rééditions des méthodes de musique l'on dut traiter avec un éditeur franco-belge [1], qui, depuis huit ou dix ans, paie à l'*Association Galiniste*, impersonnelle, des droits d'auteurs. Nous avons donc raison de dire « tout au contraire », puisque loin de lui faire concurrence l'industrie de l'Orphelinat a été pour l'industrie libre une cause de travaux qui n'eussent pas été faits si l'établissement subventionné n'avait pas commencé leur mise en train.

VII. Voici la nomenclature des travaux manuels simultanément pratiqués par les enfants, d'après le système de papillonnement indiqué jusqu'à l'âge de douze ans, et parmi lesquels ceux-ci choisissent alors pour s'y spécialiser jusqu'à leur seizième année, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec le concours compétent des

1. Lebègue et Cie.

maîtres ouvriers, des professeurs, du directeur, et avec l'assentiment des familles ou tuteurs, le métier qui a fixé leurs préférences et pour lequel ils ont le plus de réelles aptitudes :

1. Agriculture, travaux de ferme. — 2. Jardinage, horticulture, apiculture. — 3. Couture, lingerie (confection et entretien des vêtements). — 4. Cordonnerie (confection et entretien des chaussures). — 5. Blanchissage, repassage. — 6. Cuisine, soins du ménage. — 7. Boulangerie. — 8. Infirmerie, pharmacie. — 9. Terrassement, maçonnerie. — 10. Travail du bois, charpente, menuiserie, tournage. — 11. Travail des métaux, fils métalliques, zinguerie, plomberie, forge, serrurerie, mécanique, ajustage, tournage. — 12. Peinture, vitrerie. — 13. Modelage, moulage, sculpture. — 14. Imprimerie, clichage, galvanoplastie. — 15. Lithographie, zincographie. — 16. Photographie. — 17. Cartonnage, reliure, encadrements. — 18. Machine à écrire. — 19. Travaux divers et occasionnels (vannerie, rempaillage de chaises, céramique, exercices de télégraphie, etc.).

Il est bien évident que quelques-uns de ces travaux, en raison des forces musculaires qu'ils exigent, ou plutôt des traditions établies étaient plus particulièrement pratiqués par les garçons et que d'autres étaient principalement attribués aux filles.

Mais, dans ce système rationnel d'éducation, dans cet établissement où tous les enfants vivent en grande communauté, on trouvait avantageux, pour eux, et pour les familles qu'ils pourront fonder plus tard, de faire participer, occasionnellement, les filles aux travaux spéciaux des garçons, et inversement de faire

Atelier de menuiserie.

Cliché Londe.

exécuter par ceux-ci des travaux généralement attribués aux filles.

Osera-t-on donner tort à M. Robin? Ne paraît-il pas salutaire qu'une mère de famille sache, au besoin, manier la pelle et la pioche, le marteau, le rabot et la scie pour les mille petits travaux d'agencement intérieur qui lui permettent d'entretenir le logis familial dans un état de coquette propreté tel que chacun le trouve beau, s'y plaise et l'apprécie comme le vrai sanctuaire du bonheur?

D'autre part, le chef de famille ne doit-il pas, en toute occasion et principalement dans les moments difficiles, dans les cas de maladie des siens, aider et suppléer la mère pour l'entretien des vêtements, les travaux du ménage, les soins médicaux, etc., coudre un bouton, rapiécer un vêtement, préparer un repas, faire une tisane?

Oui, les travaux manuels scolaires conviennent également et presqu'au même titre, pour les filles et les garçons; tout le monde a besoin, dans la vie, du premier degré d'habileté manuelle et de la connaissance des procédés généraux du travail.

C'est pour cela que, tout en suivant dans leur ensemble les usages établis, on se faisait à Cempuis un principe de n'être pas exclusif, et qu'on cherchait à étendre, dans la plus large mesure possible, la sphère de l'activité individuelle.

VIII. Disons quelques mots de chacun des principaux ateliers de l'Orphelinat Prévost[1].

1. Les ateliers de l'Orphelinat Prévost, disséminés d'abord dans les salles disponibles de l'établissement, furent réunis dans un seul bâtiment spécialement aménagé et construit à la place de la

Tout d'abord l'*industrie du livre*. L'établissement possède une collection assez importante de caractères courants, à laquelle s'adjoignent des casses spéciales pour la composition des formules mathématiques, de la musique chiffrée et de la musique sur portée. Elle est pourvue d'une presse mécanique, de la presse à bras Stanhope et d'une petite presse à main pour les travaux dits de ville. Il s'y joint, comme travaux accessoires, la *stéréotypie*, c'est-à-dire la fabrication des *flans* (moules) et des *clichés*, pour laquelle il y a un outillage suffisant. Il a même été fait des expériences et des travaux de *gravure chimique*, de *photogravure* et de *clichage galvanique*.

Les presses tiraient régulièrement le Bulletin bimensuel de l'Orphelinat, publié sous le titre de *l'Éducation intégrale*, le Bulletin mensuel de l'Association Galiniste (aujourd'hui la *Réforme musicale*), enfin des publications pédagogiques de toutes sortes, en outre de travaux destinés au service intérieur, registres, pièces de comptabilité, etc., et enfin des travaux de pur apprentissage.

Le personnel se compose régulièrement de l'ouvrier professeur et de sept apprentis, plus des jeunes élèves, dits *papillons*, qui passent successivement dans les divers ateliers.

La *lithographie* emploie une machine et deux presses à bras, sans compter quelques petits engins d'apprentissage.

On y exécute des travaux de lithographie en noir et

chapelle devenue inutile depuis 1882. Les journaux cléricaux enregistrèrent avec indignation ce remplacement d'un bâtiment par un autre.

en couleur. L'atelier, en outre des travaux d'apprentissage et des tirages pour le service intérieur des classes, ateliers, bureau, etc., produit régulièrement le Bulletin mensuel de la Société de sténographie Aimé-Paris, et plusieurs autres publications sténographiques, des ouvrages importants de musique chiffrée, notamment *l'Instituteur* et *l'Élève musicien*, enfin des brochures autographiées, des dessins et images d'enseignement, etc. Elle emploie un ouvrier professeur et quatre apprentis, plus les jeunes élèves à tour de rôle.

Les machines de la typographie et de la lithographie sont mises en mouvement par un moteur à gaz de deux chevaux.

Avec une telle production de livres et brochures, l'atelier de *reliure* est indispensable. Il est pourvu d'un outillage assez complet, presse à percussion, laminoir, presse à rogner, couteau mécanique dit massicot, couteau à débiter le carton, etc. Il est dirigé par un ouvrier professeur et emploie une ouvrière brocheuse, en outre des trois apprentis et de nombreux papillons.

L'atelier de *forge et ajustage*, pourvu de tours, raboteuses, machines à forer, à cintrer, à étamper, poinçonneuse, permet de fabriquer non seulement les ferrures et autres pièces ou machines pour le service des bâtiments, des ateliers, de la ferme, etc., mais des travaux de précision; on y construit notamment des vélocipèdes pour l'usage des élèves. Il est sous la direction d'un ouvrier professeur, lequel s'occupe des petits travaux des élèves des cours élémentaire, moyen et supérieur, et de l'instruction manuelle pratique des six apprentis réguliers.

L'atelier de *menuiserie*, qui en outre de l'entretien de la maison, du mobilier, du matériel classique, du matériel des expositions, etc., a rendu de très grands services dans la construction des nouveaux bâtiments, contient dix établis pourvus de leur outillage ordinaire, des tours, des scies circulaire et à ruban. Sous la direction de l'ouvrier-professeur, travaillent quotidiennement et à tour de rôle les sections des jeunes élèves qui ne sont encore admis qu'au papillonnage et les huit apprentis qui ont adopté ce métier.

L'atelier de *cordonnerie*, qui ne suffit qu'à une partie de la consommation intérieure, est dirigé par un ouvrier, aidé d'apprentis et papillons. C'était une industrie à développer; les locaux étaient très exigus.

L'atelier de *couture*, où tous, filles et garçons, passent successivement, contribue pour une grande part aux travaux du service intérieur : ce qui n'est pas peu de chose, ni une économie négligeable ! Il possède des machines à coudre, des collections de patrons, etc. Sous la direction de la maîtresse de couture, on a formé une demi-douzaine d'apprenties, en outre du passage des papillons des deux sexes[1].

La *buanderie* et le *repassage* étaient devenus des ateliers d'apprentissage très importants, auxquels les enfants se rendaient avec plaisir; tout le blanchissage et le repassage du linge de plus de 200 habitants de la maison s'y faisait régulièrement, sans qu'il fût besoin de recourir au dehors.

IX. Le bel et vaste atelier des *agriculteurs* et *horticulteurs* n'est autre que celui que constituent les

1. *L'Enseignement de la couture.* Voir *Fêtes pédagogiques*, p. 87.

champs et les jardins d'une contenance de plus de 15 hectares. La ferme fournit à une partie de l'alimentation de l'établissement. Elle comprend des granges, une étable d'une dizaine de vaches, une écurie de deux chevaux, une porcherie, une lapinière, une basse-cour, etc. Il faut citer aussi, comme s'étant agrandie

Une répétition de musique à Cempuis.

dans les dernières années et perfectionnée, la partie horticole à laquelle fut consacré, en outre de deux jardins, un terrain pris sur le champ de culture et dont les produits, légumes et fruits, sont très importants. Il faut enfin mentionner une jolie serre, de récente construction, destinée à l'enseignement et à la reproduction. Ces travaux, sous la direction du pro-

fesseur en titre, emploient un agriculteur fermier, cinq apprentis horticulteurs et autant d'agriculteurs, et le service temporaire de nombreux employés.

L'exploitation agricole de l'Orphelinat, quoique citée comme une des meilleures des environs, était loin cependant d'être ce que la désirait M. Robin. Cela tenait à des causes diverses, notamment à la répulsion inintelligente que manifestaient la plupart des parents ou tuteurs des enfants pour les travaux de la campagne et aux nombreuses difficultés matérielles d'appliquer pratiquement les théories et les méthodes nouvelles de culture rationnelle[1].

X. Peu d'élèves choisissaient la profession de *maçon* ou de *terrassier*... Mais un fait intéressant à signaler est celui du terrassement et de la construction en 1889 d'un bâtiment. Tous les élèves, selon leurs forces, y prirent part, par groupes, se remplaçant d'heure en heure. C'est une gymnastique comme une autre, non sans un but d'utilité compris par les enfants ; c'est en même temps un enseignement.

XI. Les fillettes apprenties, outre qu'elles participent aux travaux de couture, de buanderie, de repassage, de lingerie, sont initiées aux devoirs des mères de famille en donnant, tous les jours, leurs soins constants et affectueux aux plus jeunes fillettes.

Le fonctionnement régulier des nombreux services de l'établissement, la propreté constante dans laquelle devaient être maintenus les divers locaux : dortoirs, lavabos, réfectoires, classes, ateliers, etc., la distribu-

1. Cependant une demi-douzaine d'élèves de Cempuis entrèrent à leur sortie de l'établissement dans des écoles d'agriculture ou d'horticulture pour y compléter leur instruction.

tion hebdomadaire des effets d'habillement, les changements périodiques, la bonne tenue et la réparation de ces mêmes effets; la mise et le lever rapide du couvert dans les réfectoires; la répartition générale des aliments et leur distribution à chacun; l'application des remèdes généraux prescrits; le pansement des petites blessures, engelures, etc.; la participation aux travaux de la cuisine; la confection des pâtisseries, confitures, etc., constituaient un ensemble d'exercices quotidiens ou périodiques qui étaient la meilleure préparation des enfants à la vie sociale.

L'expérience journalière montre combien leur pratique donne sans cesse occasion à observation et à raisonnement, complétant l'éducation intellectuelle et réalisant matériellement l'application des notions et des combinaisons de l'intelligence.

CHAPITRE V

ÉDUCATION INTELLECTUELLE

I. L'éducation intellectuelle, à Cempuis, « tend à favoriser le développement simultané l'équilibre de toutes les facultés sans exclusion ; facultés d'assimilation et de production, facultés d'ordre scientifique et d'ordre artistique, esprit d'observation, jugement, mémoire, imagination, sentiment du beau.

« L'instruction intégrale, réciproquement but et moyen d'éducation, se définit : un ensemble complet, enchaîné, synthétique, parallèlement progressif, en tout ordre de connaissances, et cela à partir du plus jeune âge et des premiers éléments. Dans toutes les grandes branches du savoir humain qui plus loin vont en se ramifiant à l'infini, il est à l'origine, à la base des vérités simples, primordiales, fondamentales, facilement observables et intelligibles même pour les jeunes enfants : elles doivent constituer le premier trésor de notions possédé par le petit élève et destiné à s'enrichir graduellement.

« Appelons à notre aide une figure pour préciser nos idées. Symbolisons ce que l'on appelle, par une belle métaphore couramment reçue, le champ des connaissances humaines, par une surface indéfinie en étendue, sans bornes, reculant sans cesse ; représentons-nous les

diverses sciences, figurées par des lignes rayonnantes, divergentes, à partir d'un point central, s'éloignant dans toutes les directions, divisant l'étendue en secteurs contigus, sans interruption et sans vide. Le point central signifiera le zéro du départ, l'ignorance absolue, mais provisoire, du petit enfant. Représen-

Les élèves de Cempuis à la ferme.

tons maintenant par une petite étendue prise sur le champ du savoir universel un premier degré de connaissance : ce sera un petit cercle, ayant pour centre le point noir, un cercle étroit, mais entier, achevé en son contour, rendant sensible aux yeux cette idée que les premières notions, qui sont à l'origine de toutes les sciences et leur servent nécessairement d'introduction,

empruntent également en tous sens, sans lacune, sans espace noir, sur le terrain des choses intelligibles. Et maintenant imaginez que ce petit espace s'agrandisse, s'élargissant régulièrement de toutes parts, que ce cercle aille se dilatant progressivement, semblable aux belles ondes circulaires que l'on voit s'étaler à la surface des eaux tranquilles : cette image expressive et si fidèlement correspondante au concept d'instruction intégrale n'est pas autre que la traduction du mot si heureusement trouvé par nos précurseurs et initiateurs du siècle dernier : *encyclopédie*, instruction en *cercle*...

« Le programme correspondant à cette idée peut se résumer en un mot : *de tout*. De toute science et de tout art, non pas de vagues lueurs, mais de solides notions, précises, quelque élémentaires qu'elles soient [1]. »

Quant à la méthode à suivre pour l'enseignement, il n'y en a qu'une, pour tous les degrés, basée sur l'observation et le raisonnement.

Cette *méthode*, on l'a appelée *scientifique*, parce qu'elle a pour fondements les principes désormais inébranlables de la science; on a employé le qualificatif de *rationnelle*, non moins justifié, puisqu'elle est la « voie logique même » ; on la dit méthode *naturelle* pour signifier conforme à la nature des faits réels, et en même temps à la nature du sujet ; souvent on la qualifie d'*expérimentale*, parce qu'elle prend son point d'appui sur l'expérimentation ; quand il s'agit de son application au premier enseignement et aux jeunes enfants, on emploie volontiers l'expression d'*intuitive*, ce qui est au fond la même chose.

1. *Manifeste des partisans de l'éducation intégrale.*

A toutes ces dénominations qui ont leur justesse, les éducateurs de Cempuis préféraient celle d'*intégrale* qui les contient toutes, qui résume tous les attributs, indique la mise en œuvre de tous les moyens de connaître, sans exception d'un seul, de tous les modes de raisonnement, l'emploi de tous les procédés : l'intuition, la parole, le livre, qui exprime le concours de toutes les facultés, l'étendue universelle, en hauteur et en profondeur, la compréhension de tout le champ des connaissances humaines actuelles et futures même : car l'avenir pourra bien créer de nouvelles sciences, il n'ajoutera point de facultés nouvelles à l'intelligence. Elle exprime en outre le rapport logique du but et du moyen en rattachant par le même qualificatif la *méthode* et l'*éducation* intégrale à laquelle elle correspond nécessairement[1].

L'enfant n'est pas un être autre que l'homme ; c'est l'homme considéré à un moment donné de sa vie, à un certain degré, le degré inférieur et premier de son évolution. Il a toutes les facultés essentielles de l'intelligence humaine, au degré près ; il a les mêmes moyens de connaître et pas d'autres. L'enfant perçoit et observe, analyse et abstrait, fait sa synthèse ; il compare et généralise ; il raisonne comme nous, par induction et par déduction. Dans l'observation et dans la communication par le langage, ses moyens sont les nôtres.

Il n'y a pas deux logiques, une pour l'enfant, l'autre pour l'adulte ; il n'y en a qu'une seule pour tout le

1. *Fêtes pédagogiques.* Compte rendu des sessions normales à l'Orphelinat Prévost, 2e vol., p. 21 à 31.

monde. La méthode étant « la voie logique même », il faut bien conclure qu'il n'y a et ne peut y avoir qu'une seule méthode essentiellement identique pour l'enfant et pour l'homme fait.

Mais, les facultés de l'enfant différant des nôtres par une moindre puissance et une moindre fixité, il est nécessaire d'adapter les *procédés* à la faiblesse et à la mobilité de l'intelligence enfantine. Dans l'enseignement des enfants, on doit faire appel aux sens, aux procédés concrets; observation au point de départ, raisonnement appliqué sur le vif au fait observé, marche d'ensemble inductive, du particulier au général, de l'idée saisie sur les choses à la notion constituée dans l'esprit, fixée ensuite dans la mémoire. On appliquait à Cempuis cette méthode aux faits de tous ordres, à toutes les branches des connaissances humaines, à toutes les sciences, quel que fût leur objet.

Tout l'enseignement s'y fait par *leçons de choses*, c'est-à-dire en partant des faits.

Tantôt c'est la leçon qu'on peut appeler *développée* ou mieux *classique* faite en classe régulièrement à une heure déterminée, sur un objet prévu d'avance et sur un plan étudié, la leçon préparée, organisée, faite dans des conditions qui comportent l'emploi de tous ses moyens et la mise en œuvre de toutes ses ressources, qui est la base de tout l'enseignement intuitif; tantôt c'est la leçon *adventive*, occasionnelle, irrégulière, qui peut se faire en classe, mais aussi bien dehors, en tout lieu, à toute heure, brève, esquissée, non préparée, improvisée, en présence de tout objet qui s'offre imprévu à l'œil des enfants et pour tirer parti de l'occasion : passée en constante et courante pratique,

elle est l'auxiliaire le plus heureux de l'enseignement.

Dans les petites classes, on emploie couramment les jeux, les exercices et les travaux frœbeliens. Les maîtresses des classes enfantine et maternelle suivent les conseils de M. Delon et prennent pour guide, nous l'avons dit déjà, son livre : *Exercices et travaux pour les enfants*[1].

Aux constructions avec des *cubes*, des *prismes*, des *briques*, etc., qui se prêtent à d'innombrables petits calculs, prétextes à causeries utiles et animées, aux jeux *de bâtonnets*, *anneaux* considérés comme première initiation au dessin, aux *pliage*, *piquage*, *broderie*, *découpage*, au *dessin* sur ardoise quadrillée et sur papier quadrillé ou pointillé, avec ses diverses variantes, enluminure en couleur, etc., dont on trouvera les détails dans le livre de M. Delon, on ajoute des exercices inspirés du même esprit, mais n'appartenant pas au fond primitif frœbelien : *jeu des lettres*, *jeu sténographique*, *jeu des substantifs*, *des verbes*, etc. Nous en parlerons plus loin avec quelque détail.

On accueille pour cet enseignement au premier

1. Depuis la publication du livre de M. Ch. Delon, l'idée a fait quelque chemin, les procédés frœbeliens se sont répandus et sont mis en œuvre du moins partiellement, fragmentairement, dans d'assez nombreuses écoles en France et à l'étranger, notamment en Amérique.

Presque partout les réformes, dont M. Ch. Delon fut le promoteur, ont été plus ou moins adoptées. Ce qui prouve qu'elles étaient urgentes et en rapport avec les besoins de l'éducation moderne.

Cet ouvrage a été traduit en toutes les langues plus ou moins complètement, et ce sont des dessins, des découpages, etc., selon la méthode dite *française*, que les petits Américains, les petits Italiens, les petits Anglais, et, ce qui est assez piquant, les petits Allemands aussi, pour la plupart, envoient aux expositions pédagogiques.

degré toutes les formes d'exercices, tous les jeux et les travaux inspirés par la même idée pédagogique, propres à développer le goût, le coup d'œil, l'adresse manuelle, l'esprit d'invention et susceptibles de donner occasion à un enseignement positif.

II. Mais, dira-t-on, l'*arithmétique*, la *géométrie*, sont des sciences abstraites, déductives... Sans doute, mais aussi le nombre et la forme sont choses observables, et l'idée première en est venue par l'observation. L'homme n'aurait jamais raisonné sur les propriétés du triangle, si d'abord il n'avait vu le triangle.

Si nombre de gens ont une réelle aversion pour les mathématiques, c'est que l'on en commence presque toujours l'étude par la partie la moins intéressante, le calcul des nombres, étude que l'on rend plus aride encore en exerçant, avant tout, les enfants sur des nombres abstraits et très grands.

C'est dans la vie commune un peu raisonnée, dans les ateliers, les champs, les jardins, que l'on doit chercher les problèmes pratiques demandant des solutions immédiates et approchées.

On faisait à l'Orphelinat Prévost des séries d'exercices amusants, combinés, pour bien pénétrer l'esprit des enfants, des quantités et des unités fondamentales des mathématiques, source inépuisable d'idées justes, précises, contrepoisons de cette fausse science *sans calcul* que l'on a si malheureusement vulgarisée.

Pour cette partie si importante de l'enseignement, nous engageons nos lecteurs à lire attentivement et à se pénétrer des articles fort intéressants publiés dans le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, notamment de ceux intitulés : *compter*, *mesurer*, *peser* ; *longueur*, *masse*,

La fanfare de Cempuis. Cliché Londe.

temps ; éloquence des nombres ; résultats concrets ; géométrie accélérée, etc. (3e série. — 1889-1890).

De temps à autre, le *musée mathématique* conçu par M. Robin et encore à l'état d'embryon au moment de son départ s'augmentait d'une pièce nouvelle. On y remarquait la *Règle à calcul* de Gunther, l'*Abaque* de Lalanne, dont presque tous les grands élèves savaient se servir ; des tableaux numériques ; le crible d'Eratosthène donnant jusqu'à dix mille le plus petit diviseur de chaque nombre ; puis des tracés géométriques intéressants donnés par l'Harmonographe, combinaison du mouvement de deux pendules à oscillations perpendiculaires (Lissajoux) ; des modèles faits de longues aiguilles à tricoter attachées avec de la laine, illustrant un grand nombre de vérités de la géométrie projective et remarquables par leur mobilité. (La géométrie projective très peu enseignée est encore dans quelques écoles d'enseignement supérieur à des débuts on ne peut plus élémentaires. Elle réduit, pour ainsi dire, à rien des démonstrations autrefois difficiles. Puis le jeu des polygones[1], des représentations en fil de soie de diverses couleurs, des surfaces réglées, notamment des hyperboloïdes, paraboloïdes, hélicoïdes, etc. ; des figures simples exécutées en carton, intersections de plans, polyèdres ; d'autres en zinc, en fil de fer soudé, que les enfants exécutaient aux ateliers ; des polyèdres réguliers, demi-réguliers (de Catalan), étoilés (de Poinsot), des polyèdres enchevêtrés, cubes, octaèdres inscrits dans le dodécaèdre, l'icosaèdre, etc. Ces figures

1. Pour le jeu des polygones, voir l'article de M. Robin dans *la Nature* (juin 1887) et dans le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, juillet-août 1888.

étaient les unes en aiguilles piquées dans de la cire (en attendant une structure plus solide), les autres en plâtre. Toutes étaient calculées de manière à être inscriptibles dans des sphères de $0^m,05$, $0^m,10$ et $0^m,20$. Une collection de sphères de $0^m,05$ de diamètre portait les dessins de polyèdres inscrits, formant ainsi de curieux polyèdres sphériques. Il y avait aussi des entassements de petites sphères qui ne sont que des nombres figurés, des piles de boulets, pyramides, octaèdres, cubes, etc., en plâtre ; des systèmes articulés, créés par Peaucellier, Harl, Kempe, exécutés en zinc ou en réglettes d'imprimerie, etc. ; enfin de jolis mouvements mécaniques apparents fournis par le phénakisticope, le zootrope, le praxinoscope, etc. ; déplacements de points sur des courbes, ellipses, hyperboles, cycloïdes ; mouvements planétaire, vibratoire, oscillatoire, etc., etc.

A cet enseignement mathématique concret, on ajoutait l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie et de l'algèbre élémentaires tel qu'il est généralement pratiqué dans les classes primaires.

III. L'établissement possédait un cabinet de *physique* et de *chimie* assez bien pourvu. Des expériences étaient présentées en classe et piquaient au plus haut point la curiosité des enfants ; on les exerçait aussi à manipuler eux-mêmes.

Dans les petites classes, les expériences se réduisent à montrer aux enfants les choses les plus simples : réalisation d'un fil à plomb avec une clef et une ficelle, pour apprendre la direction de la verticale ; rayon de soleil passant par une fente du volet et renvoyé avec un miroir au plafond, pour expliquer ce que c'est que

la réflexion : sucre ou sel dissous dans l'eau pour montrer le phénomène de la dissolution, etc.

Les élèves plus avancés observent les phénomènes d'une manière un peu plus précise, mais avec des instruments très simples ingénieusement façonnés, semblables à ceux de M. René Leblanc. On faisait prendre quelques mesures, exécuter quelques calculs.

Une des plus heureuses disciplines à laquelle on puisse soumettre l'écolier et qui développe en lui l'esprit de méthode, de régularité, de parfaite sincérité scientifique, d'appréciation mathématique pouvant lui rendre plus tard d'immenses services, appliqué en toute autre circonstance de la vie, est l'observation journalière des phénomènes du temps.

Les *observations météorologiques* étaient très en honneur à l'Orphelinat Prévost. Les élèves les faisaient à tour de rôle, et assez bien pour avoir mérité les félicitations de M. Renou, directeur de l'Observatoire de Saint-Maur.

La station météorologique comprenait : un baromètre Renou à échelle compensée, un psychromètre Alvergniat, un thermomètre à maxima, un thermomètre à minima, un pluviomètre (modèle du Bureau central), un héliographe de Campbell, un thermomètre enregistreur Richard et un baromètre enregistreur Richard.

Les observations étaient envoyées mensuellement au Bureau central météorologique.

Il y avait un règlement et une organisation régulière pour ces observations :

1. Les observations sont faites à six heures du matin, midi et neuf heures du soir.

2. Le matin, on observe, à l'extérieur, la quantité

d'eau tombée pendant la nuit, le thermomètre sec, le thermomètre humide ; à vue, l'état du ciel, l'intensité du vent ; à l'intérieur, la direction du vent donnée par la girouette, la hauteur du baromètre et du thermomètre qui y est fixé.

3. A midi, même chose, avec l'observation du thermomètre minima.

4. Le soir, comme le matin, avec l'observation du maxima en plus.

5. Deux élèves font les observations indépendamment sur une ardoise ou sur un carnet. Leurs nombres sont comparés et vérifiés par l'un des élèves nommés *météorologistes ;* après la vérification, ils sont immédiatement inscrits sur le cahier.

6. La copie destinée au Bureau central et les réductions sont faites chaque jour après l'observation de midi suivant le même système.

7. A ce moment, on date le carton brûlé indiquant la présence du soleil du jour précédent ; on compte la durée de cette présence, et on l'indique sur le carton.

8. Trois minutes doivent suffire à l'observation du matin et à celle du soir ; dix aux observations du milieu de la journée, aux réductions, à la transcription.

9. Le lundi, à dix heures, les feuilles des inscriptions sont changées ; sur chacune d'elles, on marque les dates et les heures, à l'aide d'une petite croix, des vingt et une observations des instruments fixes correspondants.

10. Les totaux et les moyennes sont faits par mois, le 1^er^ ou le 2 du mois suivant, par les meilleurs

observateurs désignés par le météorologiste de service.

11. Chaque élève doit observer, quinze jours de suite, l'un d'eux changeant chaque semaine. Le 1^er^ de chaque mois, le météorologiste remet à son successeur le soin des observations et s'assure qu'il n'y aura pas d'interruption. Le 2, au soir, il remet au Directeur tout ce qui concerne le mois précédent.

12. Le tableau des météorologistes et des observateurs, tenu à jour, existe dans la salle des observations et dans le bureau du Directeur, avec dates d'inscription et de radiation.

13. Les changements se font à tour de rôle dans l'ordre du tableau. Le nom du météorologiste mensuel et des observateurs sont marqués sur le cahier d'observations.

Dans la cour de récréation, accroché bien visiblement à un mur, se trouvait un tableau approprié, modèle du Bureau central, sur lequel tous les élèves pouvaient noter les phénomènes naturels qu'ils avaient pu observer, dans le bois, dans le parc, dans les champs : l'époque du premier bourgeonnement, de la feuillaison des arbres, de la floraison d'une plante, la première apparition d'un oiseau, etc. On considérait comme très important de donner aux enfants l'habitude d'*observer* intelligemment et d'*inscrire* les phénomènes pouvant se constater *de visu*, de s'intéresser aux faits naturels, de s'occuper des choses ambiantes que tant de personnes ne regardent même pas, vivant en étrangères au sein de la nature, et gardant toute leur attention pour les petits faits communs de la vie sociale, indifférents aux grands spectacles du ciel et de la terre,

au lever de l'aurore, aux splendeurs des couchants et se passionnant pour de vulgaires commérages.

IV. La *minéralogie*, la *géologie* et la *botanique* font naturellement partie du programme d'enseignement; le musée s'enrichissait, à chaque excursion, de quelques nouvelles pièces. Des plantes rares, prises au loin, venaient grossir l'herbier. Les jours de promenade, des boîtes pour herborisation, des transplantoirs, des marteaux de géologue et des sacs de toile à bretelle pour recueillir les minéraux étaient mis à la disposition des élèves qui, presque tous, se passionnaient pour les recherches minéralogiques et botaniques. L'établissement possédait un jardin botanique où les élèves se promenaient librement.

On donnait aux enfants les notions indispensables de *zoologie*, d'*anatomie* et de *physiologie*. Ils étaient exercés aux dissections d'animaux : les villageois savaient très bien cela et apportaient quelquefois à l'établissement des oiseaux ou de petits animaux morts dont on empaillait quelques-uns.

Un modèle d'anatomie, genre Auzoux, un squelette et de nombreux tableaux servaient aux maîtres pour les leçons dans les classes les plus avancées.

V. Souvent, le soir, par les beaux temps d'hiver, M. Robin entraînait sans peine, malgré le froid, les plus grands des élèves et au dehors, en présence du ciel étoilé, dans le silence de la nuit, il leur faisait d'attachantes *causeries astronomiques*. Il leur citait les principales constellations visibles, donnant des indications permettant de les retrouver d'après leur forme et leur position relative; il y ajoutait quelques mots sur l'histoire de leurs noms, sur les particularités que peuvent

présenter certains de leurs éléments : couleur, variabilité, multiplicité, distance. De telles causeries en présence d'un si magnifique spectacle avaient un côté essentiellement moralisateur. Plus d'un parmi les élèves quittait la leçon, l'imagination sainement enflammée et le cœur ému.

Le musée de l'établissement possédait les belles cartes célestes de la *Société britannique pour la diffusion de la science utile* (U. K. B. A.), l'atlas des étoiles si remarquablement fait de *Proctor* et nombre de dessins et de photographies représentant la lune, les planètes, des nébuleuses, des appareils des grands observatoires. On y voyait encore le miroir d'Uranie et la *lunette à quinze sous*, imaginée par M. Robin et fabriquée dans les ateliers [1].

A travers ces lunettes, et une bonne lunette astronomique donnée par un généreux industriel de Paris, les élèves pouvaient admirer les objets célestes : groupe d'étoiles, la planète Jupiter avec ses satellites, la curieuse surface de la lune, etc.

VI. L'enseignement de la *géographie*, outre qu'il avait lieu en classe, était donné aussi pendant les nombreuses promenades et excursions. Les instituteurs appelaient l'attention des élèves sur les phénomènes et les faits de tous ordres qui pouvaient se présenter. Cempuis, placé sur le faîte d'une ligne de partage des eaux, est dépourvu de sources et de cours d'eaux ; mais, le dimanche qui suit la leçon, on emmène les élèves aux rivières environnantes, aux sources intermittentes de la Mertru, aux vallons du Mont-Saquin, etc.

1. Voir *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, mai-juin 1888 et *Revue pédagogique* (Delagrave).

On suit la rivière en causant, on s'arrête et, dans la prairie, groupés autour du maître, les élèves apprennent sans efforts, sur la nature, toutes ces expressions géographiques dont la nomenclature et l'explication sont toujours arides et monotones, même dans une classe bien faite.

Les élèves sont exercés à l'étude des cartes, à la lecture des courbes de niveau : on leur fait faire des reliefs géographiques en argile, etc. Les excursions n'ont pas lieu sans que l'on emporte les cartes d'état-major des régions traversées.

VII. *L'histoire* est actuellement une science dont il est presque impossible de donner des notions sérieuses aux enfants. Si l'on repousse, comme à Cempuis, la base providentialiste et l'enthousiasme patriotique exagéré de l'enseignement ancien, on ne peut expliquer les crimes sans nombre dont on doit faire le récit que comme des aberrations de l'esprit humain, ce qui a pour effet de jeter un trouble funeste dans de jeunes cerveaux. La partie philosophique de l'histoire est donc inaccessible aux enfants.

Les nécessités des examens obligeaient à suivre en partie la routine pour cet enseignement. Les élèves l'étudiaient comme dans les autres écoles primaires de l'État : mais on avait soin d'ajouter, sur la trame obligée des événements politiques, l'histoire de la civilisation et du progrès, l'histoire raisonnée des idées, des mœurs, l'histoire des mythologies, de toutes les mythologies, l'histoire du travail, des arts, de l'industrie, des inventions et découvertes, l'histoire pittoresque de la vie intime, de la manière de bâtir, de se loger, de s'habiller, de toutes ces choses qui sont, au fond, la vie des

peuples. On faisait observer aux enfants que la plupart des événements politiques n'interviennent qu'à titre d'accidents, de catastrophes, pour tout brouiller, retarder ou détruire. Dans ce nouveau plan, les despotismes célèbres, les conquêtes, les batailles, au lieu d'être, comme encore aujourd'hui, les points importants de l'histoire, ne sont plus que les causes perturbatrices des progrès de l'humanité.

On épargnait le plus possible à l'imagination des tout jeunes enfants les cruautés de l'histoire, sans trop les cacher aux plus âgés; aussi peu que possible de batailles, de scènes de carnage et de supplices. On leur montrait l'ignorance, le mensonge, la violence comme l'origine des grands maux sociaux, oppression, esclavage, guerre et misère[1].

Il n'est pas honnête de tromper, comme on le fait si souvent, les enfants en exaltant leur chauvinisme, en les berçant des mots vides, de gloire et de lauriers, en cherchant à leur faire croire à la noblesse, à la grandeur de la guerre qui n'est réellement qu'une chose horrible et absurde.

— Mais la revanche !

— Toutes les guerres ont été des guerres de revanche ou ont eu ce mot pour prétexte.

On aurait trop à dire si l'on voulait appuyer cette affirmation sur des exemples.

Inspirons plutôt un autre but aux prétendus instincts belliqueux des jeunes Français : montrons-leur que la guerre n'est en somme pour les soldats que « se battre sans savoir pourquoi, ni contre qui ».

1. *L'Enseignement intégral*, Paul Robin (1870). — *L'Histoire qui convient aux enfants*, Ch. Delon. *Fêtes pédagogiques* (1893).

Parlons-leur de doubles conquêtes à faire, et ils en prendront le goût, quoiqu'elles soient pacifiques.

Introduire en France un produit, un appareil, un procédé, une institution utile ; faire qu'une œuvre française dans l'ordre matériel ou moral soit adoptée par l'étranger !

Ces deux actes ont bien le caractère de victoire, de

Les élèves de Cempuis visitant un port.

conquête, c'est-à-dire de vol et d'oppression : en effet, dans le premier cas, on a bien *volé* l'étranger ; dans le second, on lui a *imposé* quelque chose.

Seulement le volé s'enrichit et n'a pas lieu de se plaindre, et celui qui n'a été vaincu que par la force persuasive du bien n'a qu'à se réjouir de l'avantage

nouveau que lui ont imposé ses semblables de la contrée voisine.

Apprenons la langue des pays voisins et voyageons. Nous trouverons parfois aussi à l'étranger des gens trompés, croyant follement qu'il n'y a en dehors de leurs compatriotes que des sauvages et des brigands, qu'eux seuls sont les possesseurs de la vraie civilisation.

Que leur erreur nous préserve de la nôtre. Il y a hélas ! partout de tristes cerveaux, mais partout aussi il y a nombre de braves gens, que, si nous voulons mériter le titre de civilisés, d'humains, nous ne devons jamais molester, ni en actes, ni paroles, ni même en désirs, mais que nous devons aimer comme des compatriotes, quelle que soit la contrée qui les ait vus naître[1].

On ne laissait pas non plus croire aux élèves, comme dans l'immense majorité des écoles, que la *grande révolution* a parachevé la transformation de l'humanité et qu'elle a apporté le bonheur universel et la parfaite justice. On la leur montrait comme un pas estimable dans l'histoire, mais non comme le premier, ni comme le dernier, et on leur expliquait, en classe, ou dans des entretiens, sur la route, en promenade ou partout ailleurs, que tant qu'il y aura ignorance, misère, injustice, il y aura revendications, révoltes, révolutions.

Tout monument est prétexte à causeries, à souvenirs historiques ; les élèves connaissaient les cathédrales de Beauvais, d'Amiens, de Rouen pour les avoir

1. *Bonne guerre, vraies conquêtes.* Voir *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, mai-juin 1890.

visitées plusieurs fois, les monuments principaux de Bruxelles, d'Anvers, de Gand, de Bruges, etc.

« Ils sont en promenade, et les voici près d'un village[1], devant une immense plaine, un beau champ de bataille. Le maître leur montre plusieurs centaines d'hectares légèrement ondulés, s'étendant à perte de vue, agrémentés de quelques bouquets d'arbres, de quelques rares hameaux, pouvant fournir matière à des surprises, des incidents et ne laissant pas craindre la platitude d'un combat livré sur une monotone plaine champenoise.

« Et voyez, dit-il, tout autour une ceinture de collines où les souverains et les généraux pourraient, tout à leur aise, établir leurs observatoires et jouir, sans courir aucun danger de la splendeur du coup d'œil; rien ne leur échapperait des mouvements des *pions* sur le *noble* échiquier de la guerre, ni les glorieuses montées à travers la mitraille où l'on part cinq cents et l'on arrive cinquante, ni la chasse aux vaincus, ni les dernières luttes, dans les débris des villages effondrés par l'artillerie, ni l'incendie final des derniers refuges.

« Rien ne serait plus facile aux rois qui auraient perdu la partie, ajoute-t-il, que de descendre de l'autre côté de la colline et, comme le grand homme, à Waterloo, de se hâter de mettre en sûreté leurs précieuses personnes. Ils n'auraient même pas besoin, comme lui, de faire couper les ponts, après leur passage, pour ne pas être gênés par la tourbe des fuyards, plus encore que par les cavaliers ennemis. Les obstacles naturels offerts par l'amphithéâtre des collines suffiraient.

1. Saint-Sulpice, dans l'Oise.

« Le maître évoque le souverain victorieux. Quelle soirée, quelle splendide nuit il passera ! La victoire s'achevant à ses pieds, l'incendie animant en divers points l'immense panorama, dont les bleuissantes collines de Picardie forment un suave dernier plan ; les hommages des officiers venant lui faire honneur de *sa* victoire, les étoiles distribuées aux braves, le joyeux festin, les hourrahs sans interruption des chefs sur la colline, des soldats dans la plaine.

« Point de soucis des maladroits qui se sont trouvés sur le chemin de la mitraille. La Croix Rouge et les Femmes de France s'en occupent : à qui en sauvera le plus ! c'est encore un nouveau combat que se livrent les groupes humanitaires ; mais c'est moins intéressant que la vraie bataille.

« Le Grand Roi va prendre quelques heures de repos bien gagné, et demain il continuera sa glorieuse chevauchée ayant à sa droite le nouveau maréchal, duc de Saint-Sulpice.

« Les enfants restent songeurs. Et le maître ajoute bientôt en donnant le signal du départ : « Sur ce, mes amis, aimons-nous les uns les autres, et vivons en paix[1]. »

VIII. Ce qu'on enseigne sous le nom de *grammaire* et qui coûte tant de peines aux instituteurs et tant d'années aux élèves est pour une bonne moitié faux et pour la moitié du reste inutile.

La grammaire ne peut s'enseigner efficacement aux enfants par règles et par principes : les règles doivent être les conclusions, tirées par les élèves eux-mêmes

1. *Un beau champ de bataille*. Voir *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 4, juillet-août, 1889.

d'une longue suite d'observations. En grammaire, il faut observer la relation entre les mots et la pensée : il faut montrer les pensées dans les mots.

Contrairement à ce qui s'est fait pendant longtemps et jusque dans ces derniers temps, l'enseignement de la grammaire ne peut commencer par l'analyse des mots, mais par l'analyse des pensées. Les faits grammaticaux sont des faits observables, et c'est par la méthode intuitive qu'il convient de les enseigner.

Ces idées ne purent être appliquées à Cempuis, et l'enseignement de la grammaire s'y fit tant bien que mal, comme dans la plupart des écoles primaires[1].

Néanmoins on s'efforçait de s'en rapprocher le plus

1. Il y eut en 1889 un mouvement accentué en faveur d'une réforme orthographique. M. Paul Robin adressa, le 23 février 1889, au ministre de l'Instruction publique, une lettre relative à un programme d'instruction, et de réforme orthographique dont voici les passages principaux :

« Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser une respectueuse pétition pour obtenir une modification complète dans les conditions d'examen pour le certificat d'études primaires.

« Quelque radicale que soit ma proposition, elle est appuyée d'arguments irréfutables.

« Je ne demande pas moins que la *suppression* absolue de *l'épreuve d'orthographe*.

« Cette épreuve n'a qu'une qualité : elle est tout à fait *commode* pour les examinateurs ; mais en ce qui concerne les candidats, elle est *injuste* et *nuisible*.

« Plus des trois quarts des candidats refusés à l'écrit le sont pour l'épreuve d'orthographe. A peine quelques-uns le sont pour l'épreuve d'arithmétique. Pour peu qu'une copie sur ce sujet présente la moindre lueur de raisonnement, tout jury se hâte de lui accorder le point qui sauvera le candidat de l'épreuve nulle et lui permettra de se rattraper à l'aide des autres épreuves. Au contraire, le candidat qui dépasse ou atteint (?) les cinq fautes, comptées parfois avec indulgence par moitiés ou quarts, est rejeté !

Or, veuillez remarquer, monsieur le Ministre, que le futur paysan ou ouvrier qui n'a fait que 25 fautes dans une dictée de 150 mots en a écrit correctement 125, c'est-à-dire les 5/6 et cela

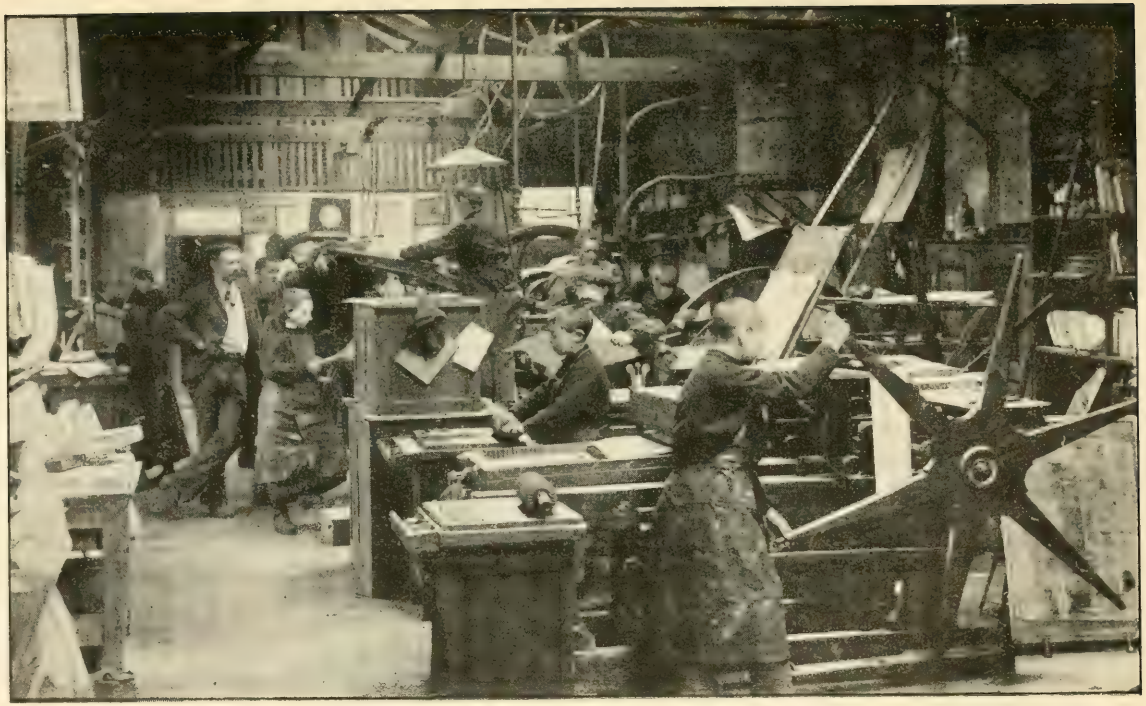

Cliché Londe.

Imprimerie-lithographie de Cempuis.

possible et, en tous cas, de rendre cet enseignement attrayant, surtout dans les petites classes, au moyen

ne lui vaudra pas un seul point, pas même cette fraction de point de miséricorde accordée si souvent à un problème faux !

Injustice évidente !

Arrivons au côté *nuisible* de cette épreuve. On se plaint de ce que les campagnes soient désertes, que les métiers manuels soient abandonnés par tous ceux qui le peuvent, que des jeunes gens qui auraient fait d'excellents travailleurs industriels ou agricoles aillent augmenter le nombre des déclassés et deviennent de pauvres employés de bureau, sans espoir d'arriver jamais au chiffre d'appointements qui permet d'élever convenablement une famille.

N'est-ce pas la faute du *préjugé orthographique* aggravé aujourd'hui par les programmes du certificat d'études ?

Les enfants du peuple passent cinq ou six ans à n'apprendre que ce qui leur *permettra le déclassement* et les y poussera, la belle écriture, l'orthographe, et ne consacrent que des bribes de temps à ce qui leur ferait aimer le travail de l'atelier ou de la terre, les sciences fondamentales : mathématique, physique, chimie, biologie ; les arts qui élèvent le cœur et charment les loisirs.

L'orthographe, *la grammaire*, *l'histoire*, simples AFFAIRES D'OPINION, et encore de l'opinion très contestée d'une petite minorité, prennent dans l'éducation populaire presque toute la place déjà si mesurée et que rempliraient bien mieux la CONNAISSANCE DES FAITS RÉELS, indépendants de toute métaphysique, les *sciences* d'observation et d'expérience, auxquelles on ajouterait à haute dose l'éducation physique, *gymnastique*, *éducation des sens*, *habileté manuelle*, *culte des arts plastiques* et de la *musique*.

Mon vœu est qu'au point de vue dit *littéraire* l'école primaire ne donne que le *strict nécessaire*, la possibilité de correspondre clairement par écrit pour les choses usuelles de la vie. Les circonstances ont fait que j'ai eu à lire à diverses époques des milliers de lettres plus ou moins complètement dépourvues d'orthographe. Je les ai toujours facilement comprises sans me préoccuper de *l'ornement conventionnel* qui leur manquait ; j'ai quelquefois souri en lisant les missives dans lesquelles mes braves correspondants ajoutaient, à tout hasard pour me faire honneur, une quantité de lettres superflues, mais j'ai toujours admiré ceux qui avaient le bon sens de supprimer toutes celles qui ne leur paraissaient pas indispensables.

Si au lieu de ce *nouveau blason* si absurde et si coûteux qui permet à moins d'un million de Français de constituer une classe à part de gens n'ayant que la vaine distinction des lettrés (souvent très ignorants), notre pays était doué d'une écriture à caractères simples, d'arrangement immédiat, quelle immense somme de bonheur ce serait pour nos compatriotes.

Cette écriture existe : c'est la STÉNOGRAPHIE créée par AIMÉ PARIS ;

de jeux de grammaire inventés et mis en œuvre à l'établissement : *jeu des substantifs*, *jeu des verbes*, *jeu des pronoms*, *jeu des conjonctions*.

Le premier de ces jeux que les enfants désignent volontiers par le nom de *jeu des petits ronds* consiste en petites gravures coloriées et représentant des personnages, des animaux, des objets divers. Nous donnons ici un spécimen au trait noir, montrant les dimensions des images et l'intention de leur signification.

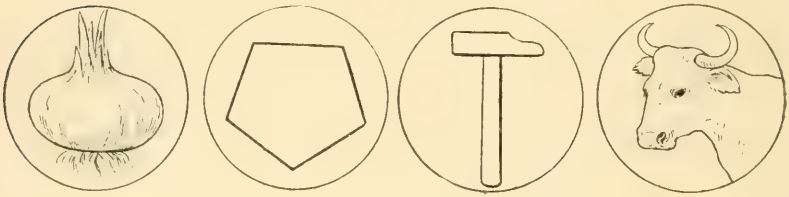

Ces dessins doivent être collés sur carton et découpés en rond. Voici leur emploi et leur utilité.

1° *Exercice de la vue, rapidité de coup d'œil.* — Les cartons, tous ou en partie, sont étalés au hasard sur une table ; trouver parmi eux un objet nommé.

On peut organiser ainsi le jeu : un groupe de 6 ou 8 enfants est autour de la table, l'un d'eux nomme un

elle est parfaite, comme presque tout ce qui est sorti de son incomparable cerveau. Les systèmes postérieurs n'en ont été que des plagiats plus ou moins maladroits.

Cinq ou six ans de joie rendus à l'enfance à la place d'insipides travaux ; communication facile entre tous les Français ; suppression du préjugé inique qui déconsidère immédiatement auprès de nos mandarins le correspondant qui a commis le moindre outrage contre la mode grammaticale du jour, pour tous une immense économie de temps...., voilà de quoi séduire l'esprit de nombreux réformateurs !... » (Suit le programme d'instruction.)

des objets dessiné, celui qui le touche le premier le prend, en nomme un autre, et ainsi de suite. Le premier qui en a cinq est classé 1er ; il les remet, brouille et cesse de jouer ; les autres continuent et sont classés jusqu'à épuisement.

2° *Exercices gradués de style.* — Nommer de vive voix ou par écrit un certain nombre d'objets montrés ; y ajouter, une, deux... épithètes indiquant la forme, la couleur... faire une phrase indiquant l'origine, l'usage..., ajouter une réflexion relative à son utilité, ses dangers, etc.

3° *Dessin.* — Ces dessins ne sont pas destinés à servir de modèles ; mais presque tous indiquent dans leur simplicité la manière dont les enfants doivent arriver à savoir faire un croquis rapide des objets naturels.

3° *Exercices de classification et de discussion.* — Grouper des objets d'après les idées qu'on doit pouvoir exposer et défendre dans une discussion.

Le *jeu des verbes* est constitué sur le modèle de celui des noms ; seulement, pour éviter la confusion, les images, cette fois, sont carrées.

1er *Exercice.* — Nommer d'une façon abstraite l'action indiquée par le dessin, sans faire connaître qui fait ou qui subit l'action. C'est sans doute le meilleur moyen de faire comprendre l'infinitif aux enfants.

2e Indiquer d'abord celui qui fait l'action, puis l'indication de cet acte au présent. Exemple : un enfant dessine.

D'où la notion du sujet des verbes.

3e Y ajouter un régime indiqué par le dessin ou imaginé par l'élève. Exemple : un enfant dessine des fleurs.

D'où première idée du régime.

4e Changer les temps du verbe, imaginer de nouveaux sujets aux diverses personnes, développer ces régimes directs ou indirects, etc.

5e Se servir ainsi de ce jeu comme du loto ordinaire ainsi qu'il a été dit pour le jeu des substantifs.

Généralement les images sont très claires. Cependant il est des verbes qu'on pourrait interpréter de deux manières, comme courir ou jouer. Mais, qu'importe ? D'ailleurs, si on tient à retrouver l'idée du dessinateur, la lettre initiale placée dans un coin du dessin rend la chose suffisamment facile.

Nous nous en tiendrons à l'explication très abrégée de ces deux jeux ; les autres se prêtent à des exercices de même ordre [1].

IX. *L'enseignement de la lecture* commence de très bonne heure à Cempuis, mais il est présenté sous forme de jeux et d'exercices attrayants. Les anciennes

1. Pour le *jeu des pronoms*, voir *l'Education intégrale*, n° 2, mars - avril 1893, et pour celui des *conjonctions*, même publication, n° 6, novembre-décembre 1893.

méthodes avec leur épellation somnifère y sont absolument condamnées.

La lecture et l'écriture sont les deux faces d'un même art : la représentation de la parole au moyen de signes tracés. Il suit déjà de là que la lecture et l'écriture ne doivent pas être enseignées séparément, comme on le faisait autrefois, mais simultanément, l'une avec l'autre, l'une par l'autre. L'enfant doit apprendre à connaître les lettres en les traçant, en les combinant lui-même.

La pratique a sanctionné cette conclusion du raisonnement.

Dans l'enseignement de la lecture, il faut considérer deux parties : 1° la lecture des mots *phonétiquement* écrits, où chaque son, chaque articulation se figure par une lettre, toujours la même, sans exception, sans double signe ni double emploi de signe, enfin sans aucune des complications qui constituent l'orthographe traditionnelle ; 2° la lecture des mots présentant les unes ou les autres de ces difficultés. Il faut naturellement commencer par la première.

Dans la représentation de la parole par des signes, c'est-à-dire dans l'écriture et la lecture, il y a deux termes à connaître et à comparer : 1° les *éléments phoniques* de la parole, les sons et les articulations; 2° les signes tracés, les lettres. Ces deux choses doivent s'apprendre simultanément.

Les enfants apprennent les lettres et leur valeur en traçant les signes, ou, ce qui revient au même au point de vue de l'observation, de l'aspect, en manipulant, assemblant, distribuant, triant des lettres toutes faites ou des *éléments de lettres*, des pièces pouvant former des

lettres par leur assemblage. On commence, naturellement, par la combinaison des lettres et pièces mobiles, qui épargnent aux enfants le souci du tracé des formes et divisent ainsi la difficulté.

Toutefois il faut reconnaître que les enfants habitués, selon la méthode frœbelienne, à manier la craie, le crayon, éprouvent bien peu de difficulté à tracer des formes de lettres *reconnaissables :* il ne s'agit pas ici de calligraphie !

Les enfants divisés par groupes autour des tables s'occupent aux divers exercices des *jeux des lettres.*

On emploie deux sortes de *jeux des lettres.* Dans l'un, on donne aux petits élèves des lettres toutes faites, imprimées en gros caractères sur des fiches de cartons. Dans le second, on leur met en main des pièces mobiles, parties de lettres qu'ils doivent rajuster pour reconstituer la forme de la lettre. C'est une transition pour passer au tracé. — On commence par les lettres entières.

Les enfants reçoivent une boîte à compartiments où les lettres imprimées sur des fiches sont renfermées.

Le premier exercice auquel on occupe les plus petits, les commençants, consiste simplement à *trier* les lettres, à classer séparément sur la table les semblables avec les semblables, des lettres de trois ou quatre sortes seulement qu'on leur a données mêlées. Ils sont ainsi exercés à discerner, par l'œil seulement, la figure de ces espèces de petits dessins, sans en connaître la valeur, tout d'abord, sans même savoir, si l'on veut, que ce sont des lettres. Ils s'habituent ainsi bien vite à les reconnaître.

Quand ils en connaissent bien quelques-unes, on passe

à d'autres; on leur en fait comparer les formes, etc. Il n'est pas besoin d'attendre que les enfants connaissent ainsi par l'œil tout leur alphabet, avant de leur indiquer les sons et articulations que représentent les lettres déjà connues; mais il n'est pas non plus nécessaire qu'ils sachent la valeur de toutes les lettres pour commencer à leur enseigner à assembler, d'abord deux à deux, celles qu'ils connaissent déjà, en les juxtaposant sur la table de manière à composer des syllabes simples : *ma*, *la*, *tu*, etc. ; en même temps on leur apprend à combiner dans la parole l'articulation et le son, la voyelle et la consonne, en leur donnant, pour désigner les lettres, non pas le *nom* alphabétique du signe, *esse*, *erre*, *effe*, etc., mais le son pur et simple de la voyelle, le bruit de la consonne : *sss*, *rrr*, *fff*... On arrive ainsi graduellement, sans hâte, sans efforts, à leur faire, alternativement, composer en lettres mobiles une syllabe (simple) énoncée, et réciproquement à lire une syllabe composée. Lorsque ces enfants ont saisi le mécanisme de l'assemblage, ils font des progrès rapides en appliquant le même principe à toutes les combinaisons simples de lettres; puis on passe à de petits mots de deux ou trois syllabes, toujours exempts de toute complication orthographique : ils ne sont pas les plus nombreux, il faut les choisir. — Mais déjà, arrivés là, les enfants, d'autre part, ont été exercés au tracé des lettres à la craie sur le tableau et sur l'ardoise, puis au crayon sur le papier ; ils vont être mis aux prises avec les plus communes des applications orthographiques, qui leur seront présentées dans un ordre méthodique[1].

1. *Fêtes pédagogiques*, page 237.

Le *jeu des lettres*, analogue au travail de la composition typographique, restera pour eux une variante amusante des exercices de lecture et d'écriture.

On peut faire ranger par les enfants les lettres mobiles dans les coulisses d'une sorte de casier en bois (que l'on fabriquait à l'Orphelinat) ; mais il est aussi bon et plus simple de les leur faire ranger à plat sur la table.

Dès que l'enfant sait reconnaître la forme, non pas même de toutes, mais de quelques lettres du moins, on aborde et on continue simultanément l'autre jeu, celui dans lequel on forme le dessin de la lettre elle-même au moyen d'éléments mobiles, de pièces rajustées, posées sur la table : ceci est, avons-nous dit, un acheminement vers le *tracé*. Ce jeu, qui a quelque analogie avec le jeu de patience, amuse beaucoup les enfants et fixe bien dans leur esprit la forme des lettres ; il n'emploie que *quatre* sortes de pièces mobiles, au moyen desquelles on peut figurer avec une exactitude suffisante la forme de toutes les majuscules.

Les pièces mobiles, servant à constituer les lettres, sont taillées en zinc mince, pour la solidité, et contenues en provision dans les boîtes en fer-blanc ; chaque boîte renferme 132 pièces. Les pièces peuvent être juxtaposées bout à bout, ou superposées en partie, pour obtenir le contour net de la lettre. Il y a souvent plusieurs combinaisons possibles pour une même lettre ; et c'est à qui, une de ces combinaisons étant trouvée, en*inventera* une autre.

Nous reproduisons ci-contre la forme des quatre éléments mobiles.

On peut se reporter, pour l'emploi de ces *éléments*

mobiles, à une notice publiée dans le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, n° 7, 1887, sous ce titre, *l'Enseignement de la lecture*.

Après la première initiation au moyen de jeux, les tracés à la craie au tableau et sur l'ardoise, puis au crayon sur le papier, sont introduits par gradation, et deviennent les moyens principaux de l'enseignement de la lecture, concurremment avec les tableaux et les livres de lecture que l'on aborde alors. A partir de ce moment, les jeux de lettres et de pièces mobiles

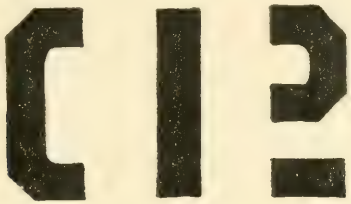

tombent au second plan comme moyens, mais restent au programme à titre de variantes et d'exercices amusants[1].

X. L'*écriture usuelle* est très défectueuse à bien des points de vue ; on s'est plu à l'orner de toutes manières, pleins élégants, fins déliés qui augmentent encore la durée déjà si considérable de son tracé. Au nom de l'utilité d'aller vite et de faire l'écriture la plus claire possible, on supprime à Cempuis toutes ces superfluités et on adopte la parfaite simplicité : traits de

1. Un des meilleurs livres d'enseignement de la lecture, le meilleur peut-être est la méthode du Dr Javal (Alcide Picard et Kaan). Il est regrettable que certains récits chauvins, donnés aux enfants, nous empêchent de le trouver parfait.

même épaisseur, queues courtes ayant au plus la longueur de l'œil de la lettre (dans l'imprimé elles n'en ont que la moitié). Une mode déplorable moins vieille que le siècle, imaginée par les calligraphes, condamnée par les physiologistes Liebrech, Gariel, Javal, Pécaut et autres, a été de donner aux lettres une pente considérable. L'écriture quasi officielle des écoles normales a une pente de 3 sur 4.

Très peu, ou pas de pente du tout, telle est la règle à Cempuis, et comme l'a dit excellemment George Sand : écriture droite, papier droit, corps droit. Cela surtout au nom de l'hygiène.

XI. *La sténographie* est enseignée depuis les petites classes, où elle se présente sous forme de *jeu sténographique* jusqu'aux classes complémentaires, où elle revêt la forme quasi professionnelle.

Le système en usage était le *système Aimé-Paris*, remarquable par sa logique, sa simplicité et sa puissance. Il est absolument *phonique*, c'est-à-dire correspondant exactement, sauf les nuances extrêmement délicates dont on peut faire abstraction sans inconvénient, à la parole : *un signe pour un son, toujours le même signe pour le même son*.

En conséquence de cette propriété, il est le seul parmi tous les systèmes connus jusqu'à ce jour qui, indépendamment de la question de vitesse extrême, concernant exclusivement les professionnels, convienne au rôle de *graphie générale*, c'est-à-dire d'écriture universelle, et d'autre part satisfasse aux exigences de la pédagogie, en constituant un parfait instrument scolaire, utilisable en plus d'une circonstance, à l'exclusion de tous les autres systèmes qui, n'ayant en vue que la rapi-

dité exigible pour l'usage professionnel, ou omettent les voyelles, ou échangent des signes, ou enfin altèrent en quelque manière que ce soit le rapport absolu du son au signe : ce que ne fait jamais le système Aimé Paris considéré au *premier degré*, c'est-à-dire à l'état de *sténographie scolaire*, conservant tous les signes accessoires *diacritiques*, sécantes et points, accessoires que l'on omet, plus ou moins complètement, à titre d'abréviations, *au second degré*, c'est-à-dire dans la *sténographie courante*, et à plus forte raison au troisième degré ou *sténographie professionnelle*.

Cette sténographie était utilisée comme écriture d'initiation et considérée comme moyen d'apprendre l'orthographe dans les exercices grammaticaux et les dictées par transcription.

Pour remplacer par un travail de transcription la dictée orale, exercice scolaire si pénible pour les maîtres et qui prend aux élèves tant de temps, voici comment on procède. Les élèves reçoivent des livres où est indiqué le passage qui doit servir de texte à l'exercice d'orthographe usuelle ou de règles grammaticales; ils transcrivent en sténographie les lignes désignées. Puis, les livres étant rendus aux maîtres, ou fermés seulement et replacés dans les cases des pupitres, ils doivent reproduire en écriture ordinaire et avec l'orthographe voulue tout ou partie de ce même texte, d'après leur sténographie. Les élèves, sachant qu'ils auront à retranscrire leur sténographie, *regardent comment les mots sont écrits :* chose qu'ils ne font guère en lisant : ce qui rend si lente et si pénible pour eux l'acquisition de l'orthographe d'usage, qui ne s'apprend que par l'œil. Les avantages de ces sortes de *dictées silencieuses* sont

visibles : les divers élèves d'une même classe peuvent recevoir des textes différents, de longueur et de difficulté proportionnées à leur force, et les transcrire *simultanément*, ce qui n'est pas possible avec les dictées orales. Le maître aussi peut, pendant ce temps, s'occuper d'autre chose, de préparer la leçon qui va suivre ou de corriger des devoirs; d'autre part, la fatigue du larynx que coûte la dictée lui est épargnée. — Selon les cas, la retranscription du devoir peut être immédiate, ou, ce qui vaut mieux, être renvoyée à une distance de quelques heures ou au lendemain, ce qui oblige les enfants à se mettre dans la mémoire l'orthographe des mots.

Ce procédé a été imaginé et mis en usage il y a plus de vingt ans par M. Delon, à l'école professionnelle de la rue de Reuilly, à Paris ; on l'accueillit avec empressement à Cempuis, et il y a donné les meilleurs résultats [1].

XII. L'enseignement des *langues vivantes*, une des préoccupations des éducateurs de Cempuis, ne présenta jamais la complète réalisation de ce qu'ils concevaient.

Leur tendance était de faire acquérir les langues à leurs élèves, d'une manière essentiellement pratique, laissant de côté le haut point de vue littéraire.

Les moyens d'acquisition pratique d'une langue étrangère sont, d'après eux, les suivants :

1. Vers 1892, une *machine à écrire* fut mise à la disposition des grands élèves. Vers la même époque, on confectionna un appareil Morse sur lequel les enfants s'exerçaient. Il y eut même un téléphone reliant l'établissement à la maison du Directeur et que les grands élèves savaient manier.

Connaissance à l'aide d'objets et d'images, d'un certain nombre de substantifs concrets; à l'aide d'actes exécutés ou simulés et d'images, des verbes les plus usuels.

Etude parlée des pronoms et des adjectifs se greffant sur les deux premières espèces de mots et entraînant la conjugaison des verbes.

Comme application dès le premier jour, souvent même précédant la règle, acquisition par répétition orale des phrases les plus usuelles dans la vie de l'enfant : levez-vous, asseyez-vous, venez, partez, l'heure sonne, allons dîner, c'est le temps d'aller au lit, etc... En même temps étude de chants scolaires, soit par audition, soit lus à vue suivant la capacité de l'élève; enfin, aide de la graphie rationnelle d'Aimé Paris, dont nous avons parlé plus haut.

En un mot on désirait, suivant l'expression si juste de Macaulay, que les enfants apprennent les langues, sans savoir d'où, ni comment, et les parlent avant d'avoir la moindre idée de leur structure et de leur grammaire[1].

XIII. La *diction* occupe une place importante dans les études à Cempuis; elle prépare les élèves à pouvoir se faire entendre dans les diverses circonstances de la vie où ils devront exprimer leurs pensées.

Par des exercices gradués, individuels ou d'ensemble, comprenant la prononciation, l'intonation, la durée, l'intensité, l'expression, on obtenait de forts bons résultats. L'établissement possède un théâtre où, presque chaque dimanche soir, une petite fête était don-

1. Voir *Fêtes pédagogiques*, p. 137, I^er^ volume.

née ; le programme facilement composé, trop chargé même quelquefois, comprenait des pièces classiques à la portée des enfants et de nombreux morceaux de récitation dits par les élèves depuis ceux de la classe enfantine jusqu'aux grands du cours complémentaire.

Le difficile était le choix des morceaux, car la *littérature enfantine* n'existe pour ainsi dire pas, si l'on met à part les nombreux recueils imprégnés de métaphysique, de superstition, de fanatisme, ou composés de pensées que les jeunes esprits ne comprennent pas et de sentiments qui, n'étant pas les leurs, ne font rien vibrer en eux.

On parvint cependant à constituer une collection de morceaux de prose et de poésie offrant matière suffisante à l'*enseignement littéraire* des élèves. Considéré au point de vue classique proprement dit, cet enseignement était plutôt restreint à Cempuis; on ne laissait cependant pas ignorer aux élèves les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature, non plus que les éléments de l'histoire littéraire de notre pays.

Des leçons de versification leur étaient données régulièrement.

On les habituait à exprimer oralement et par écrit leurs idées sur quelque sujet que ce soit : à raconter une excursion, à rendre compte d'une promenade; on les exerçait à y mettre la forme la meilleure possible, sans prétendre en faire des écrivains ou des artistes.

Ils avaient à leur disposition une bibliothèque de quelques centaines de volumes choisis, dans lesquels ils puisaient le soir, dans les études libres, le complément de l'enseignement donné en classe.

XIV. L'enseignement de *la musique* atteignit à

Cliché Londe.

Élèves cyclistes de Cempuis.

Cempuis la perfection. Les élèves se montraient musiciens hors pair. Il est douteux que l'on puisse trouver, en France tout au moins, un groupe d'enfants d'école primaire aussi merveilleusement entraînés dans cette branche que les élèves de l'Orphelinat Prévost[1].

1. Les résultats obtenus à Cempuis en ce qui concerne la musique attirèrent de tout temps l'attention. En 1888, M. Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire, et M. Danhauser, inspecteur principal du chant dans les écoles de la Ville de Paris, furent chargés de faire un rapport sur l'enseignement de la musique et du chant à l'Orphelinat Prévost.

Ce rapport est intitulé : *Rapport à M. le Directeur de l'Enseignement primaire sur l'Enseignement de la musique et du chant à l'Orphelinat Prévost, à Cempuis (Oise). Examens et constatation des résultats dans le cours de ma visite du* 25 *mai* 1888 *en compagnie de M. Danhauser, inspecteur principal du chant dans écoles de la Ville de Paris.*

Il est des plus élogieux et conclut en faveur de la méthode Galin-Paris-Chevé.

Nous en extrayons le passage suivant, qui a plus particulièrement trait à la vie des enfants à Cempuis : «... En approchant de la maison, nous sommes frappés, mon compagnon de route et moi, par les sons harmonieux d'une fanfare accompagnant un chœur : c'était l'heure de la récréation et, sous les arbres, à l'entrée de l'établissement, se trouvaient réunis les élèves, garçons et jeunes filles depuis le petit enfant de quatre ans, élève de la classe enfantine, jusqu'à celui de douze et plus, élève du cours complémentaire, avec tout le personnel enseignant, instituteurs et institutrices, contremaîtres des différents ateliers de travail manuel, employés, qui tous exécutaient admirablement le beau chœur de Grétry, dans « Lucile ». *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* sous la direction du professeur de chant de la maison qui n'est autre que M. Guilhot.

« Ce spectacle de toute une maison de maîtres et de leurs femmes, des enfants et des jeunes gens, chantant, sous ce beau ciel bleu, dans ce cadre délicieux de feuilles et de fleurs, nous toucha vivement et... souriez si vous le voulez... nos lèvres tremblèrent, nos paupières se mouillèrent, tant cette scène nous alla au cœur ! Nous ne pouvions mieux commencer notre visite de cette intéressante institution.

« Les morceaux que nous avons entendus, M. Napias et moi, ne ressemblent en rien à ceux des bruyantes fanfares des autres écoles. Il y a là un sentiment de l'harmonie, un goût musical, qui sont vraiment surprenants chez d'aussi jeunes enfants. » « *Dans mes missions à l'étranger, je n'ai pas vu une seule école, ni en Allemagne, ni en Suisse, ni en Autriche (où cependant la musique est l'objet de soins tout particuliers), dans laquelle le*

Le système employé était le système *modal* d'après les principes et les applications de Jean-Jacques Rousseau, Pierre Galin, Aimé Paris, Émile et Nanine Chevé.

Dans cette méthode, les *faits* sont admirablement observés; les *idées* sont nettement et logiquement exposées; les *signes* mimés, parlés et écrits sont peu nombreux, mais au complet, simples, de facile assimilation, et toujours en parfaite concordance avec les idées à exprimer; les *moyens* pratiques enfin sont aussi simples dans leur conception qu'infaillibles dans leur application.

L'enseignement était donné par les instituteurs ou institutrices pour les dernières classes et par un professeur pour les classes plus avancées.

Nous ne pouvons exposer ici cette théorie musicale ni les procédés pédagogiques nombreux et ingénieux (phonomimie musicale, méloplaste et main musicale, etc.), employés dans la pratique. Nous nous bornons à renvoyer les lecteurs que cela pourrait intéresser aux livres publiés par l'Association Galiniste[1].

chant fût supérieur à ce qu'il est à Cempuis. » (Jost, *Rapport au Ministre*, 1er décembre 1892.)

« Il y a deux enseignements qu'il faut d'abord distinguer: celui du dessin... et celui de la musique dont les résultats sont tout à fait exceptionnels... C'est merveille de voir tous les enfants lisant sur les doigts de leur professeur et solfiant des phrases musicales très compliquées... C'est merveille d'entendre la fanfare, composée de garçons et de filles, jouant une fantaisie de *Faust* et un duo de *Norma*. » (P. Kergomard, *Rapport au Ministre*, novembre 1892.)

1. Ces livres, dont les auteurs sont presque tous des professeurs de Cempuis, sont publiés maintenant à Bruxelles, chez Lebègue et Cie, 46, rue de la Madeleine.

S'adresser aussi à M. J. Bonnet, professeur de musique de la Ville de Paris, secrétaire-trésorier de l'Association Galiniste, 8, rue Caplat, Paris.

« A l'aide de cette méthode, les enfants de Cempuis font des merveilles. Ils ne se bornent pas à chanter, comme bien des sociétés, quelques morceaux péniblement appris et répétés pendant de longues et ennuyeuses séances. Les chœurs qu'ils chantent sont au-dessus de tout éloge ; ils les exécutent avec une expression exquise. Le nombre des chants qu'ils peuvent faire entendre à tout moment est considérable ; cependant on ne leur en apprend aucun par l'abominable méthode de serinage encore en usage dans la plupart des écoles. Ils lisent leurs recueils de chants aussi facilement que leurs livres[1]. »

Que de ressources pour les fêtes, les excursions, et même pour les simples changements d'exercices, pour les entrées et sorties des classes, du réfectoire, des ateliers, etc.

Partout du chant à Cempuis, partout de la joie[2] !

1. Sluys; directeur de l'Ecole normale de Bruxelles, *l'Education intégrale à l'Orphelinat Prévost*. Brochure extraite de la *Revue pédagogique* belge du 15 décembre 1890. Cette brochure se vend au profit de l'Orphelinat rationnaliste belge.

2. Un de plus éminents journalistes et publicistes parisiens, *M. Léopold Lacour*, a traduit l'émotion que sa visite à Cempuis lui a causée, par ces lignes :

« Au moment d'écrire ce dernier article, je m'avoue très ému : je voudrais tant que la voix du Vrai fût assez forte, ici, pour convaincre. Au moins j'espère avec passion que tous les lecteurs, et aussi les lectrices de bonne foi, dans notre public, réfléchiront et ont déjà réfléchi.

« L'enseignement donné à Cempuis, si varié, si moderne, utilitaire et humanitaire, intellectuel et manuel, odieusement calomnié par l'esprit de routine universitaire et par le vieil ennemi féroce du penser libre, le catholicisme ; cet enseignement Rabelais, Montaigne, Locke, l'eussent admiré. Il a pour but : LA VIE, à laquelle il prépare tout le jeune individu harmonieusement cultivé ; et c'est dans LA JOIE que le reçoivent les enfants. « Oui, POUR LA VIE ! DANS LA JOIE ! Voilà Cempuis ! (*Humanisme intégral*, Stock, éditeur.)

Les deux cents élèves, garçons et fillettes, répartis en huit groupes, recevaient des leçons de *musique instrumentale;* il y avait deux divisions de vingt petits clairons; deux divisions de vingt grands clairons; deux petites fanfares de quinze instruments chacune, une moyenne fanfare de trente instruments et enfin une grande fanfare de plus de cinquante instruments[1].

Dès qu'un élève avait fait des progrès dans son groupe, il montait dans les groupes supérieurs.

Les grands élèves exécutaient admirablement des morceaux d'une extrême difficulté parfois. Ils obtinrent dans les concours d'innombrables récompenses aussi bien pour la partie chorale que pour la partie instrumentale; mais, ce qui vaut mieux encore, ils eurent les comptes rendus les plus flatteurs et furent complimentés par d'éminents artistes[2] tout étonnés de voir

1. « Je contestais vraiment, avant mon séjour à Cempuis, l'enseignement de la trompette aux petites filles. Il me reste encore quelque préjugé à cet égard. Je dois avouer cependant que les petites filles ont besoin comme les garçons de fortifier leurs poumons, que la trompette est un des meilleurs moyens à employer pour obtenir ce résultat. Je me suis déclarée aux trois quarts convaincue, puisque les allures des petites filles n'en souffrent pas. » (Mme Pauline Kergomard, *Rapport au Ministre.*)

2. Parmi les nombreux éloges qui furent donnés aux petits élèves de Cempuis, je citerai au hasard ces deux appréciations de jury de concours.

Concours de Paris, 1885. — Honneur, section internationale (enfants). — Jury : MM. Oscar Comettant, président; Julien Torchet, secrétaire; Ch. Brun et A. Wormser. — *Orphelinat Prévost.* Je disais plus haut que l'exécution des enfants est toujours mécanique. Je me trompais, n'ayant pas encore entendu cette charmante petite société aussi agréable à voir qu'à entendre. La tenue de ces enfants est parfaite, et l'on a grand plaisir à les voir dans leur costume bleu marine avec leur béret de même couleur. Interprétation intelligente : ces enfants chantent avec style; les voix font des inflexions du meilleur goût.

Concours de Beauvais, 1885. — Chorales, Lecture à vue. — Dans la division spéciale, deux groupes ont pris part au concours : le directeur de l'école communale de..... chante avec ses élèves, et

de si jeunes élèves s'attaquer aux œuvres des Meyerbeer, des Rossini, des Auber, etc.

On donnait aussi aux enfants qui se faisaient le plus

Une leçon de cécilium à Cempuis.

remarquer par leurs aptitudes des leçons de *violon*, de *piano*, d'*harmonium*. Enfin on avait à Cempuis

l'on n'entend que rarement la seconde partie. Travaillez le solfège et surtout ayez une discipline plus énergique. A la manière dont ces enfants ont arraché (littéralement) les feuilles des mains du professeur, au désordre général, à la longueur du placement des exécutants, le jury voyait d'avance que la lecture serait au moins médiocre. Cette discipline est si indispensable qu'il n'est pas douteux que l'ordre constitue la moitié du succès. Bien différente était la tenue des enfants de l'*Orphelinat de Cempuis*. A mesure que ces intéressants élèves entraient dans la salle du concours, ils allaient à leur place tranquillement sans bruit et sans précipitation. Le directeur donne le ton et... le jury entend une lecture charmante, très bien nuancée et chantée avec style. Tous nos compliments (1er prix médaille de vermeil).

Le Président du Jury : Edmond d'Ingrande.

quelques exemplaires d'un curieux instrument appelé le *cécilium;* ces instruments obligeamment prêtés par l'inventeur[1] servaient aux plus grands élèves.

Toute cette organisation de la musique était, au milieu du bourdonnement incessant de la ruche, un élément de gaieté qui frappait le visiteur.

XV. L'enseignement du *dessin* dans son ensemble, dépassait de beaucoup la moyenne des écoles primaires. Tous les enfants le recevaient. A la classe enfantine, c'était surtout le dessin frœbelien donné selon les indications du livre de M. Ch. Delon.

Pour tous les autres cours, cet enseignement revêtait une forme identique, et les exercices étaient les mêmes au degré près.

Mais, ce qu'on cherchait surtout à créer, c'était le milieu; il s'agissait beaucoup plus pour M. Robin d'entraîner que d'enseigner : ses maîtres tâchaient de donner aux élèves le goût, l'envie de dessiner.

On travaillait fort peu d'après le modèle dessiné, beaucoup d'après le relief, d'après la nature. On s'efforçait d'obtenir des ensembles justes, des proportions convenables, des perspectives comprises, et étant donné le temps relativement court qu'on pouvait attribuer à l'enseignement du dessin d'une part, et de l'autre les besoins des jeunes enfants, lesquels se préparaient à être des ouvriers adroits, non des artistes spécialistes, on laissait forcément au second plan la perfection du fini[2].

1. M. de Gromard, à Eu, Seine-Inférieure.

2. « Le *dessin* donne des résultats tout à fait exceptionnels..... la musique et le *dessin* sont hors de pair (Mme Kergomard, *Rapport au Ministre.*)

« ... La méthode fait défaut. L'enseignement n'est pas gradué suivant les difficultés. On fait dessiner d. s hommes et des ani-

En un mot, on désirait voir les élèves dessiner passablement de tout : formes géométriques, objets usuels, ornements, figure même, fleurs, paysages, etc., plutôt que de les confiner dans l'étude d'un seul de ces genres.

Au beau temps, ces leçons se donnent dehors; un matériel spécial et léger permet le déplacement et les enfants s'installent soit au bois, soit au village, en face de l'église, sur la place de Cempuis, près du sentier du Hamel et exécutent un croquis.

Les plus grands et les plus soigneux ont chacun leur boîte de couleur et l'utilisent passablement. Enfin ceux qui le désirent peuvent achever pendant leurs loisirs un dessin ou une aquarelle commencée.

Il faut ajouter que tous peuvent avoir un carnet, porté constamment sur eux, leur servant à prendre des croquis pendant les promenades ou à faire le plan d'un objet conçu par eux et exécutable à l'atelier, ou d'un appareil vu dans une usine, etc.

Le *modelage* est logiquement inséparable du dessin. De toutes les occupations manuelles, c'est celle qui exerce le plus sûrement l'œil et la main et qui développe le mieux le sentiment esthétique. Dans l'enseignement des enfants, le modelage a ceci d'intéressant qu'il est fort peu coûteux; l'outillage nécessaire est très restreint.

Nous avons dit quelques mots du modelage à la

maux qui ne sont que des caricatures. On fait dessiner au commencement de l'année, à la classe de ce jour, un squelette humain, avant de faire avant tout l'éducation de l'œil et de la main à l'aide de plâtre en relief et de la perspective. (M. Jost, *Rapport au ministre.*)

classe enfantine. Pour les autres classes, on choisissait, comme pour le dessin, des modèles en plâtre ou des modèles nature. Les enfants moulaient leurs travaux et s'exerçaient aussi à *mouler* sur nature et à *surmouler* en plâtre ou en cire.

XVI. La *danse* elle-même fit partie du programme de l'enseignement artistique. A vrai dire, ce sujet ne fut qu'effleuré pratiquement. Ce que, sous le nom de *danse* scolaire, on imaginait à Cempuis, diffère absolument de la danse mondaine des salons, avec sa durée excessive dans l'air échauffé, ses bras-le-corps et les préoccupations étrangères qui s'y associent, sa fatigante uniformité, sa *parfaite insignifiance esthétique*, aussi bien que de la danse spéciale des ballets. C'est une sorte de gymnastique gracieuse, qui, de même que la gymnastique ordinaire, a pour but la vigueur, vise à l'élégance, à la légèreté, à tout ce que les Grecs exprimaient par le mot d'*eurythmie*. De même que dans la gymnastique, les exercices d'ensemble ont pour éléments des mouvements *énergiques* et pour ainsi dire *carrés*, des bras, des jambes, de tout le corps, cette danse se composerait de mouvements gracieux, plus lents, plus *arrondis*. Les *déplacements* qui concourent aux exécutions d'ensemble gymnastique sont de simples pas de marche; ici, ce seraient des pas cadencés, variés, rythmés sur la musique. Cette danse comporterait surtout des *évolutions*, formant et dissolvant des groupements symétriques, des chaînes, des rondes, etc., effets dont nos ballets modernes nous présentent parfois de jolies réalisations, et qui peuvent se plier aux exigences les plus sévères d'une scrupuleuse convenance; évolutions dont se composaient surtout

les danses sacrées antiques et dont les traces persistent encore aujourd'hui en certains pays dans les fêtes religieuses modernes. Mais n'avons-nous pas, à l'école même, le premier type de ce que nous essayons de définir ici, sous la forme réduite, embryonnaire, de la ronde enfantine, si joyeuse, si gentille, malgré ses naïves maladresses? Il s'agirait de développer cette première forme, de l'assujettir à des figurations plus correctes et plus diverses.

Au reste, celui qui tenterait de constituer une *chorégraphie* scolaire pourrait puiser à des sources bien diverses; aux marches, aux *théories* des *chœurs* antiques, aux anciennes danses figurées du menuet, de la gavotte, etc. ; aux danses populaires des divers pays, aux farandoles méridionales, aux sauteries des salons, au quadrille des lanciers, par exemple, et même aux savantes combinaisons du théâtre. On soumettrait tous ces éléments divers à une idée d'ensemble et d'unité, on leur ferait subir une appropriation convenable, les simplifiant à la mesure du jeune âge des figurants, les purifiant, au besoin, de tout ce qui pourrait faire avec la candeur de l'enfant une antinomie que répudieraient l'esthétique et le bon goût.

Il resterait un exercice gracieux, réellement *artistique*, non sans entraînement, non sans plaisir physique pour les exécutants, et constituant pour les spectateurs un spectacle aimable, d'un charme sans mélange.

Ajoutez, au besoin, un brin de costume, vous avez une fête vivante et attrayante.

Voilà ce que rêvaient les éducateurs de Cempuis, mais dont ils ont pu seulement, dans quelques cir-

constances, effleurer la réalisation, assez au moins pour montrer que le rêve est réalisable.

XVII. L'idéal d'un certain nombre de maîtres est d'avoir le plus possible leurs élèves absolument immobiles et silencieux dans la classe, l'œil fixé sur celui qui enseigne, sur le tableau noir où se fait une démonstration, ou le dos courbé sur les livres et les cahiers.

A Cempuis, l'idéal était tout autre. Sans doute, à certains moments, on désire cette immobilité, ce silence, cette attention soutenue et cette absorption, mais, le plus souvent possible, on s'en dispense, car le mouvement et la vie ne peuvent être amoindris et longtemps suspendus sans préjudice pour la santé et l'intelligence; l'activité cérébrale et l'activité musculaire étant essentiellement solidaires et indispensables à la jeunesse, doivent aller de pair autant que possible. Il est du devoir des maîtres de donner satisfaction à ce double besoin. D'ailleurs, le résultat qu'on peut obtenir par une grande sévérité est plutôt illusoire que réel et bien plus fait pour la tranquilité du maître que pour l'utilité des élèves.

Deux moyens trop peu connus, dont élèves et maîtres tiraient le plus grand profit à l'Orphelinat Prévost, sont l'*utilisation de l'ardoise*, d'après le système créé à l'École La Martinière de Lyon, et l'*usage des tableaux noirs autour de la classe*.

Les ardoises qui servent à cet exercice sont des ardoises factices.

Les élèves, étant à leurs tables, ont placé devant eux chacun leur ardoise; à droite, bien sous la main, la craie; à gauche, le petit chiffon pour essuyer. Le pro-

fesseur, ayant posé une question, laisse aux élèves le temps qu'il apprécie suffisant pour l'opération mentale; pendant ce temps, l'élève doit penser, mais ne doit pas écrire ; il ne doit pas même porter la main à la craie. Puis, le professeur commande : *Un!* A ce signal tous les élèves à la fois saisissent la craie de la main droite et écrivent : on leur laisse juste le temps de tracer la réponse, non de regarder à droite, à gauche. *Deux!* Ils posent la craie ; ils ne peuvent plus écrire, ni corriger d'après leur propre pensée, mais non plus d'après le voisin. *Trois!* Ils prennent l'ardoise de la main droite, le pouce passé en dessous, les doigts en dessus, la soulevant de quelques centimètres. *Quatre!* Ils l'élèvent et la tiennent présentée droite, à la hauteur de la tête, le pouce en dedans, en face du professeur, qui lit alors les réponses, vérifie, approuve, rectifie individuellement, s'il y a lieu, le tout très brièvement. *Cinq!* Toutes les ardoises retombent à la fois sur les tables. *Six!* On efface avec le chiffon, de la main gauche; et tout est prêt pour inscrire une nouvelle réponse à une nouvelle question qui va être posée.

Il faut que tout s'enlève lestement, dans cet exercice qui a justement pour objet d'habituer les enfants à penser vite et à se décider promptement ; d'ailleurs cette rapidité même, cette espèce de *course aux idées*, où quiconque s'attarde tant soit peu reste en chemin, est la condition de l'animation et de l'entraînement tout particulier qu'il doit produire, et produit en effet, s'il est bien exécuté.

Dans cette façon d'interroger, le professeur doit combiner sa question, de telle sorte qu'on puisse formuler la réponse en un seul mot ou en un très petit nombre

de mots : un nom, un chiffre, une date; il ne s'agit pas ici de nuances et de distinctions. Et comme il ne faut que se faire comprendre, on admettra, pour épargner le temps et surtout l'espace sur l'ardoise, toutes sortes d'abréviations; par exemple, on supprimera l'article, on écrira un nom propre trop long par ses premières lettres, etc. — La question pourra être développée, posée aussi *explicitement* qu'il le faudra, commentée s'il est nécessaire : la réponse devra être *contractée*. Enfin, dans certains cas, et c'est là un côté original du procédé, les solutions peuvent être inscrites non par des mots ni des chiffres, mais par des tracés figurés de diverses sortes, dessins sommaires, diagrammes, etc.

Cet exercice peut être appliqué du haut en bas de l'échelle scolaire, du moins à partir du moment où l'enfant sait écrire; il peut dépasser beaucoup le niveau ordinaire des études primaires, et s'adapter aux matières les plus diverses du programme.

Bien entendu cet exercice alterne avec les interrogations suivies de réponses orales, que le maître exige aussi complètes que possible, pour habituer les enfants à parler facilement et dans un français correct.

XVIII. Le pourtour des classes présente à la portée moyenne de la main des enfants, sur une hauteur de soixante-dix centimètres, une bande noire permettant l'écriture et le dessin à la craie. Les enfants exécutent sur ces tableaux, chacun à la place qui est désignée, les travaux demandés par le maître et qui peuvent exiger plus de développement que sur l'ardoise, dictées, problèmes, cartes, dessins, etc. Le maître, pendant que les enfants sont à l'ouvrage, circule autour de la classe,

voit le travail des élèves et complète son enseignement selon les besoins particuliers de chacun[1].

De cette façon la classe est animée, même quelquefois bruyante, l'enseignement revêt une forme attrayante, le corps et l'intelligence y trouvent l'activité qui leur est nécessaire. La fatigue et l'ennui, ce fléau des écoles, sont inconnus dans les classes.

XIX. Le mode d'enseignement par les *projections lumineuses* fut introduit à Cempuis de très bonne heure. De temps à autre, les élèves étaient conviés à une séance de projections, et c'était pour eux une véritable fête.

Cependant il ne faut pas attacher à l'emploi de ce mode d'enseignement une importance exclusive. C'est plutôt un moyen d'entraînement que d'enseignement : les enfants qui voient défiler devant eux une série de tableaux doivent être encouragés à examiner, à revoir avec attention sur des images fixes ce qu'ils n'ont fait qu'entrevoir toujours trop rapidement sur les projections lumineuses vite disparues[2].

1. Ces exercices au tableau noir ont été créés, pensons-nous, à l'École modèle de Bruxelles, vers 1877. Ils ont été l'objet d'un rapport très étendu présenté par le School Board de Birmingham à l'Exposition de Londres (1884) comme nouvelle invention britannique.

2. En 1880, il s'est fondé au Havre, par les soins de MM. Jardin et Serrurier, qui en étaient les président et vice-président, une Société pour la propagation de l'enseignement scientifique par l'aspect. Cette création dont le succès a été rapide est due entièrement à l'initiative privée. Elle a pour but le développement de la méthode intuitive, et tout particulièrement l'enseignement par les projections lumineuses.

Là où la Société ne peut aller avec ses appareils, elle se met à la disposition des hommes de bonne volonté en lui prêtant des séries de vues se rattachant à l'histoire, la géographie, la botanique, la zoologie, la physique, etc.

La Société s'est, après 1894, fondue dans la Ligue de l'Enseignement

XX. On employait aussi pour l'enseignement de nombreux tableaux et des cartes très simplement faits sur du papier bulle de *phormium* extrêmement tenace. Les maîtres et les élèves les exécutent eux-mêmes à l'aide de noir de fumée, d'ocre rouge, de bleu de Prusse, etc., délayés avec du vinaigre et épaissi avec de la gomme ou de la dextrine. Avec ces mélanges on écrit sur le papier presque aussi vite qu'avec la craie au tableau et le travail fait se conserve. Ces cartes ou ces tableaux sont préférés à ceux des éditeurs, d'abord parce que ces derniers coûtent généralement très cher et aussi parce qu'il arrive souvent qu'ils sont pleins de détails détournant l'attention des enfants de l'ensemble ou du point spécial sur lequel le maître veut l'appeler [1].

XXI. Peu ou pas de *livres* dits classiques, presque tous mal faits et empreints de métaphysique. Les livres de sciences seuls, et quelques manuels abrégés pour la préparation au certificat d'études, étaient donnés aux élèves des classes moyennes et supérieures, et encore n'en usait-on que le moins souvent possible.

XXII. Rien de mieux que de faire les leçons au dehors quand le temps est propice. Les élèves alors emportent une petite planchette faite pour cet usage qu'ils peuvent maintenir attachée par l'épaule et le dos à l'aide d'une ficelle : c'est une simplification du carton adopté pour la topographie par les officiers anglais.

Le maître fait transporter à l'endroit choisi un léger

1. Pour la fabrication, le montage et la conservation de ces tableaux, voir le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, mars 1886.
Certaines écoles, notamment l'Ecole modèle de Bruxelles, ont donné un grand développement à l'usage de ces tableaux. Elles se sont inspirées de ce qui se faisait à Cempuis.

Cliché Londe.

Cours de modelage à Cempuis.

tableau noir spécial; les enfants ont ce qu'il faut pour prendre des notes et écoutent assis ou debout, à leur fantaisie, sous l'ombrage et au chant des oiseaux.

XXII. Nous sommes loin de l'ancien programme pédagogique qui ne comprenait que la lecture et l'écriture et même de programmes plus récents qui considèrent le dessin, la gymnastique, la musique, comme des *matières accessoires* et qui ne font même pas mention de la *sténographie*.

Les anciens programmes scolaires n'ont touché qu'un seul côté du savoir humain, un seul des deux ordres de connaissances : l'étude des *opinions* plus ou moins fondées dominait, celle des faits *objectifs* était sacrifiée.

On sait du reste dans quelles conditions l'enseignement populaire a été créé et sous l'empire de quelles préoccupations d'utilité immédiate; comment il a progressé, non sans hésitations, erreurs et retours, comme toute création historique dépendant du temps, des hommes, des facteurs politiques et sociaux. Le programme au point de départ ne comprenait guère que la lecture et l'écriture. On entendait aller au plus pressé. On pensait que l'enfant ayant en main l'instrument pour apprendre apprendrait... plus tard. C'était peut-être le plus pressé en effet, qui sait! Savoir lire, c'est avoir le moyen de s'instruire. Oui : mais à la condition qu'on lise! Et encore, à la condition qu'on lise des livres vrais, honnêtes, utiles. Si l'enfant, si l'homme initié à la lecture ne s'en sert que pour lire des contes absurdes et démoralisants, des livres menteurs qui lui emplissent la cervelle d'insanités et faussent en lui le sens du vrai, le sentiment des saines réalités,

on est en droit de se demander si vraiment il n'eût pas mieux valu qu'il n'apprît jamais, jamais, ses lettres?

Or, c'est ce qui arriva. Les premières générations qui ont passé par l'école primaire et n'y ont en somme appris qu'à lire *n'ont point lu*. Aujourd'hui encore le paysan adulte qui *savait lire* ne lit pas, et peu à peu oublie. Tout ce qu'il aura lu dans sa vie, pour une si grande peine, — car les méthodes alors n'étaient pas faciles! se sera réduit à deux choses : le catéchisme, par ordre, à l'école, et après l'école... l'almanach pour savoir la date des foires et marchés. L'ouvrier des villes, la femme surtout, lisent les feuilletons de journaux idiots, les crimes et les accidents. Cela ne vaut pas mieux.

Aujourd'hui, si l'enseignement par l'observation et le raisonnement a fait quelques pas timides, il faut avouer qu'il est encore bien plus dans les programmes que dans les leçons faites aux enfants; ces programmes, dont quelques-uns ont de réels mérites, manquent dans l'application qu'on en fait. Ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur ces idées, mais il saute aux yeux des moins clairvoyants que la plupart des jeunes gens sortis de nos écoles ont la tête vide de réalités, de connaissances positives.

Il est véritablement triste et en même temps curieux de constater l'état cérébral d'un homme dans une telle situation. Tout reste chez lui flottant, vague, indéfini : une certaine habitude se contracte de vivre dans ce brouillard et de s'y complaire. L'intelligence n'est pas façonnée à observer, elle voit superficiellement; le jugement n'est pas formé à raisonner à fond, il s'établit sur les plus futiles apparences. Un tel homme vit et

meurt sans avoir *pensé*, mal éveillé d'un vague rêve qui se rapproche du rêve inconscient de la vie animale. Le langage qu'on lui a appris lui a donné des mots, et il n'a pas d'idées à mettre dedans.

Sans doute la vitalité cérébrale ne saurait s'engourdir ainsi, quoi qu'il arrive, chez des natures douées et qui ont absolument besoin d'action intellectuelle. Et alors, voici ce qu'il en résulte pour elles : ou bien le champ immense des grandes conceptions, où toute intelligence, si active qu'elle soit, peut trouver un aliment qu'elle n'épuisera jamais, leur étant absolument fermé, ces personnes usent ce qu'elles ont d'esprit, de perspicacité sur la matière mesquine des petits côtés de la vie, des ambitions vulgaires et des petites jalousies; ou bien, si c'est l'imagination qui est plus puissante chez elles, au lieu de ce monde de réalités qui leur est fermé, elles se créent un monde irréel, un monde fait d'illusions et de formes chimériques; elles rêvent faute de pouvoir penser.

Et cela, au fond, c'est toute l'histoire de l'humanité dans son passé plein d'ombre.

Si vous voulez fermer le livre mystique sur lequel ont pâli les générations disparues, il faut le remplacer par le grand livre toujours ouvert de la nature et apprendre au peuple à y épeler du moins les plus belles pages. L'homme ne se résigne pas facilement à ignorer : quand il ne *sait* pas, il *croit*. Toute nuit se remplit de fantômes...

Il faut donc que partout le *réel* remplace l'*imaginaire !*

Comparez, avec un enfant de Cempuis, par exemple, dont on a dirigé l'intelligence vers l'observation des

choses extérieures, je ne vous dis pas un génie, une nature d'exception, non, un enfant tout comme l'autre, pas plus doué, mais *ouvert*. Menez-les, si vous voulez, tous les deux à la promenade. L'un aura regardé tout autour de lui, cherché à voir et à comprendre ce qu'il a vu : les champs, les plantes, les animaux, une scène de travail rustique, ou bien un objet façonné à la vitrine d'un magasin, une machine. « Qu'est-ce que ceci ? A quoi cela sert-il ? » Il vous aura, je le veux bien, fatigué de questions. L'autre, non par exemple ; il vous a laissé bien tranquille ; mais aussi n'a-t-il rien vu. Il a passé à travers tout sans rien regarder, à travers les choses les plus intéressantes pourtant, les plus nouvelles pour lui. Mais il n'était pas là. Je me trompe : si c'était une fillette, elle aura regardé les petits chapeaux, les petites robes, les petits souliers des enfants de son âge.

Lequel des deux est préparé pour la vie, pour la vie intelligente, *humaine* et non pas purement animale [1] ?

1. *Fêtes pédagogiques*, IIe volume. *Les Sciences à l'école primaire*, Ch. Delon.

CHAPITRE VI

ÉDUCATION MORALE

I. Il est relativement facile d'enseigner les sciences positives, c'est-à-dire celles qui ont pour base des vérités incontestables établies par des expériences souvent réalisées et qui peuvent être renouvelées à volonté avec la certitude de résultats toujours identiques.

Après quatorze années d'éducation intégale donnée aux élèvres de Cempuis, on peut en affirmer et proclamer le succès, car les résultats sont tangibles et pour ainsi dire mesurables en ce qui concerne l'éducation physique et intellectuelle.

En effet, pour l'*éducation physique*, non seulement la simple vue des enfants témoignait de leur bonne santé, mais les constatations anthropométriques faites régulièrement, consignées sur les feuilles individuelles et figurées par les courbes d'accroissement, confirmaient irréfutablement les bonnes impressions des visiteurs.

On se rend compte, d'après ces feuilles et ces courbes d'accroissement, qu'après un séjour moyen de deux années à l'Orphelinat les enfants ont réparé les effets d'une éducation physique livrée souvent au hasard et ont enfin conquis une santé florissante due au régime

d'une vie *extrêmement occupée et variée* (le plus souvent possible en plein air).

La multitude de récompenses de premier ordre obtenues dans les concours de gymnastique, de tir, de pompes à incendie, de vélocipédie, etc., les diplômes d'honneur de la Société d'hygiène de l'enfance, de la Ligue de l'Enseignement physique, des ministères de l'Instruction publique et de la Guerre, constituent la sanction officielle de cette réussite[1].

En ce qui concerne l'éducation intellectuelle, les résultats sont également indiscutables ; car, malgré les retards parfois excessifs de bon nombre d'élèves admis à l'âge relativement avancé de huit, neuf, dix et même douze ans, la moyenne d'instruction était bien supérieure à celle des écoles primaires, même si l'on se borne à la simple comparaison résultant du nombre de certificats d'études obtenus chaque année par rapport à l'ensemble de la population scolaire.

Cependant, les épreuves beaucoup trop restreintes du certificat d'études ne comprennent aucune de ces branches cultivées avec succès par les élèves : dessin, modelage, moulage, travaux manuels, gymnastique, musique vocale et musique instrumentale, etc. ; leur savoir en ces matières leur eût constitué une supériorité absolument incomparable.

Il est donc facile de se rendre continuellement compte des résultats de l'éducation physique et intellectuelle et d'établir des rapprochements et des compa-

1. Durant la période de 1884 à 1889. Après 1889, M. Robin déclara se désintéresser des concours et en donna les motifs dans un article qu'on lira plus loin.

Voir p. 298 les *Rapports* de MM. B. Buisson et Gobat sur l'*Orphelinat Prevost* à l'Exposition de 1889.

raisons pour baser des conclusions sur les méthodes employées.

Mais l'éducation morale est loin de présenter les mêmes éléments d'appréciation, de constatation et de comparaison; aussi est-ce la partie dans laquelle les tâtonnements, les incertitudes et les contradictions même sont incessants surtout au point de vue du but final à atteindre. Les actes des humains ont toujours été et sont encore sujets aux appréciations les plus diverses et les plus opposées, suivant le point de vue auquel on envisage ces actes, suivant les auteurs, les pays, les milieux, les moments, les circonstances, etc.; il faudrait des volumes pour relater les exemples d'actes identiques déclarés sublimes ou criminels, à telles ou telles époques, dans tels ou tels pays, et entraînant pour leurs divers auteurs tantôt les plus éclatantes glorifications, tantôt les plus cruels supplices.

Les erreurs et les préjugés séculaires nous enserrent de toutes parts avec une telle puissance qu'il est bien difficile de s'en affranchir complètement.

Qui osera dire où commencent et finissent le bien et le mal? Et dans cette incertitude d'appréciations et de définitions, quel est l'audacieux psychologue qui peut indiquer avec précision les moyens à employer pour conduire au bien et éloigner du mal?

II. Les religions, dans leurs lois divines prétendument révélées, faisant intervenir les suprêmes puissances extra-terrestres, récompensant ou punissant souverainement les humains, durant leur existence ou après leur mort, ont pu facilement établir un code moral; mais on constate que cette perspective de

récompenses et de punitions futures perd de plus en plus son influence sur les hommes; aussi les représentants de ces lois divines n'ont pas manqué de faire pénétrer leurs idées dans les lois civiles qui, si elles n'ont rien à nous offrir pour remplacer le ciel, promettent du moins assez de châtiments immédiats pour faire considérer la terre comme une succursale de l'enfer promis.

On avait résolument rompu à Cempuis avec toutes les mythologies et toutes les conceptions métaphysiques; on se bornait à faire, à l'occasion, avec les grands élèves, quelques études élémentaires sur les religions comparées, en leur faisant remarquer l'influence néfaste qu'elles ont presque toujours exercée sur la marche de l'humanité et observer aussi combien les idées surnaturelles perdent leur influence en face des conquêtes incessantes de la réalité scientifique.

L'enseignement n'était ni polythéiste, ni monothéiste, ni déiste, ni panthéiste, ni athée. Il était purement et simplement humain. On ne niait pas Dieu à Cempuis, on l'ignorait[1]. A notre époque d'observations positives, les enfants ne s'inquiètent pas du problème scientifique de l'existence de Dieu, si on les y a pas excités artificiellement par un enseignement approprié. Des enfants élevés dans une vie large, en face de la nature et de l'art, avec le maximum de liberté possible, n'imagineront pas Dieu, et, si même on le leur a appris, cette vague notion s'évaporera bien vite de leur cerveau devant les réalités naturelles, artistiques et industrielles.

1. « M. Robin et moi nous ne sommes pas de simples athées; nous ne nions pas Dieu, nous l'ignorons. » Déposition de Ch. Delon devant la Commission du Conseil général de la Seine, p. 203.

Pour M. P. Robin, Dieu est le produit de l'imagination et du sentiment; l'idée de Dieu, suivant lui, n'a aucune base scientifique, elle est sans aucune utilité pratique, elle est même un mal. Cependant, il ne pense pas que l'athéisme puisse servir de fondement à un enseignement pour les enfants. On n'enseignait donc aux élèves que ce qui est démontrable, et on se gardait de les entretenir de questions métaphysiques et extra-terrestres, mystérieuses et mystiques, sur lesquelles les plus grands génies de l'univers ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. On leur apprenait à étudier la nature, à l'admirer, mais aussi à la combattre ou à prévoir ses coups pour les éviter.

Il n'y avait pas, à vrai dire, de leçons de morale dogmatique à heure fixe : car la moralité, de même que la raison, tient à l'ensemble; c'est la résultante des divers actes de la vie des relations et du milieu.

L'idéal des éducateurs de Cempuis ne dépassait pas l'humble terre où vivent misérablement et souffrent une trop grande quantité d'humains : le but qu'ils poursuivaient était de faire que chacun mette son propre bonheur à travailler, comme l'ont dit le chimiste Priestley et le chef des utilitariens Bentham, *pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, afin que la terre, qui est encore un terrible enfer pour beaucoup, devienne un vrai paradis pour tous sans exception. La fraternité et la solidarité humaines leur semblaient être très bien formulées ainsi, et c'est ce qu'ils cherchaient à faire mettre en pratique par les enfants qui leur étaient confiés.

III. Tout d'abord on avait créé la coéducation des sexes : ainsi que nous l'avons dit, les élèves sont habi-

tués à vivre comme frères et sœurs; ils participent constamment côte à côte, suivant les hasards de classifications par âge, par taille, etc., aux leçons, aux travaux manuels, à la gymnastique, aux récréations, aux fêtes et aux promenades.

Cette première expérience, que beaucoup de personnes considèrent comme redoutable, a complètement réussi, et chacun de ceux qui ont pu vivre avec les enfants de Cempuis ont été édifiés sur ce point. Indépendamment des remarques générales sur la bonne santé des élèves, la fraîcheur naturelle de leur teint, l'attitude franche et éveillée, il a été fait des observations plus positives, résultats d'une constante et discrète surveillance.

Les physiologistes savent bien la solidarité étroite existant entre l'organe vocal et les organes sexuels; or la voix des enfants de Cempuis, même ayant atteint leur seizième année, ne muait jamais prématurément; tous participaient avec leurs douces voix d'enfants à l'exécution des chœurs, donnant une preuve matérielle de la pureté de leurs mœurs et de l'absence de vices honteux qui sont la plaie de tant d'internats réservés à un seul sexe.

Comme suprême objection paraissant à première vue faire une impression sans réplique, on dit : « C'est très bien d'avoir réussi par votre système d'éducation à laisser arriver vos enfants sans précoce maturité à l'époque normale de leur puberté, c'est-à-dire à leur seizième année, et à les avoir ainsi préservés des désirs sexuels prématurés; mais ces enfants ainsi dirigés seront autant sinon même peut-être plus exposés que les autres, ensuite, en entrant dans la société où

ils ne retrouveront pas les mêmes conditions, les mêmes sauvegardes qu'à l'Orphelinat contre les entraînements de nouveaux milieux, de nouvelles fréquentations. »

L'objection touchait peu M. Robin et ses collaborateurs : « Sans doute, répondent-ils, les conditions sociales dans lesquelles nos enfants se trouveront, comme tous les autres, lorsqu'ils devront aller gagner leur pain, sont terriblement redoutables, et les principes qui ont présidé à leur éducation peuvent malheureusement être d'une puissance insuffisante pour les sauver ! Mais il en sera de même pour nos enfants que pour les jeunes arbrisseaux scientifiquement surveillés, soignés, préparés et amenés jusqu'à leur développement d'adultes. Ils auront dans tous les cas, et à périls égaux, plus de force de résistance et de chances de salut que les malheureux dont la jeune existence a été abandonnée au hasard, sur lesquels des milieux délétères auront exercé une influence plus ou moins pernicieuse. Parmi ces derniers, un grand nombre, hélas ! sont déjà perdus de corps et d'esprit à l'âge où les nôtres, robustes et forts, vont à leur tour affronter avec de meilleures armes les terribles luttes de la vie. »

Ajoutons que les élèves sortis ne sont pas absolument abandonnés au hasard, on les suit, autant qu'il est possible, dans la vie ; on s'occupe d'eux, surtout de ceux qui tiennent à conserver des relations avec leurs éducateurs ; les conseils, l'aide au besoin ne font pas défaut à ceux qui s'adressent à leurs anciens maîtres.

Enfin, pour resserrer entre les élèves les liens fraternels et continuer au sortir de l'établissement les excellents principes de solidarité, il a été créé une *Société amicale des anciens élèves de Cempuis* (1887).

IV. Mais, nous le répétons, ce puissant facteur moral, la coéducation des sexes, ne doit pas être considéré isolément. On s'applique en même temps à assurer chez les élèves l'équilibre musculaire et cérébral par l'équilibre d'action et de repos, l'alternance des divers modes d'activité et des divers ordres d'exercices, la proportion et la distribution très étudiée selon les âges et un peu selon les sexes, des heures de travail intellectuel, d'exercices physiques et de sommeil. On évite le *surmenage* ou plutôt le *malmenage* produit par la monotonie qu'entraîne la trop longue durée d'un même genre de travail, soit intellectuel, soit manuel.

Le résumé ci-après de la moyenne générale de l'emploi du temps d'une journée indique mieux que toutes les dissertations comment on entendait l'activité et la variété salutaires :

Exercices physiques. — Gymnastique classique (individuelle et d'ensemble), mouvements à mains libres et avec haltères, exercices aux agrès, patinage, vélocipédie, danse. — Exercices, mouvements, marches, maniement d'armes, tir, canne, boxe; manœuvre de la pompe à incendie, bains, natation, promenades scolaires, excursions : 2 heures.

Travaux manuels (ateliers et champs). — Services, récréation : 5 heures.

Total pour la moyenne des exercices de corps : 7 heures.

Travaux intellectuels. — *Classes* (souvent en plein air, dans le bois pendant la belle saison) : 6 h. 1/4.

Études avec travail déterminé ou occupations libres, dessin, musique vocale et instrumentale, diction, théâtre : 1 h. 1/2.

Total pour la moyenne des travaux intellectuels : 7 h. 3/4.

Repos. — *Repas :* Déjeuner, 15 minutes; dîner, 30 minutes; souper, 30 minutes; total : 1 h. 1/4.

Sommeil : 8 heures pour les élèves des cours supérieur et complémentaire ; 9 heures pour ceux des cours élémentaire et moyen ; 10 heures pour les bébés des classes maternelle et enfantine.

Total pour la moyenne du repos : 9 h. 1/4.

Récapitulation :

Exercices physiques	7 h.
Travaux intellectuels.	7 h. 3/4.
Repos	9 h. 1/4.
Total.	24 heures.

On s'étonnera peut-être de nous voir, dans ce chapitre de la *morale*, insister sur les côtés matériels, hygiéniques de l'éducation ; c'est que ces deux choses, l'hygiène et la morale, se touchent de plus près qu'on ne le croit généralement ; l'une aide l'autre et *vice versa.* Toutes les mesures prises pour maintenir le bon ordre dans l'organisme ont des effets qui se répercutent dans le domaine des faits moraux : *mens sana in corpore sano.* Les névrosés sont presque toujours, moralement, des dévoyés, et réciproquement.

V. L'enseignement scientifique, qui apprend à n'accepter que ce qui peut être démontré, expérimenté, et dont on peut apprécier et vérifier les causes et les effets, contribue à exercer une puissante action moralisatrice sur l'esprit des élèves. En effet, ceux-ci, pouvant contrôler, au fur et à mesure de leur développe-

pement, l'exactitude de ce qui leur est enseigné, apprennent à penser juste, forment leur esprit critique, se pénètrent par la raison du but et de la nécessité des recommandations sur ce qu'il y a lieu de faire ou d'éviter.

La recherche constante et l'amour de la vérité, deviennent ainsi graduellement les guides des esprits et des cœurs.

On a pu constater chez les enfants de Cempuis de réels résultats moraux produits par l'enseignement rationnel qu'ils recevaient et par leur affranchissement d'une foule de préjugés.

Ils supportent la douleur avec un véritable stoïcisme. Les opérations de petite chirurgie inévitable avec deux cents enfants, mettant la main à de nombreux travaux, se font sans un cri. On a l'occasion de faire des sutures, moyen énergique devant lequel on recule souvent à tort : les patients n'ont généralement pas l'air de s'en apercevoir. Les dents sont très soignées ; mais quand il faut en arracher, il est rare qu'on entende un cri.

Très endurants pour leurs propres souffrances, les enfants sont très sensibles à celles des animaux : ainsi, il y a quelques années, un groupe d'élèves recueillit, nourrit au biberon et éleva avec succès un pauvre petit agneau nouveau-né qu'un berger venait d'abandonner sur la route. Ils ignorent les dégoûts ridicules que font naître la vue ou le contact de certains animaux calomniés, araignées, souris, crapauds, serpents... Suivant les leçons de leurs éducateurs, ils touchent les animaux avec précaution, ils les regardent avec une curiosité scientifique et ne leur font point de

Jeu de cerceau à Cempuis.

Cliché Londe.

mal. Dans le cas où il faut détruire des animaux nuisibles, ils le font humainement et vite.

La peur vague d'êtres imaginaires n'existe point pour eux; la nuit ne leur inspire pas de ces folles terreurs si fréquentes chez les enfants.

Ils ne sont nullement accessibles au vertige, ce qui leur permet d'aller dans les endroits les plus élevés et les plus dangereux avec une intrépidité qui souvent déconcertait leurs maîtres.

VI. L'éducation artistique à laquelle on fait, ainsi que nous l'avons dit, la place la plus large possible, est un des moyens sur lesquels on compte pour dégrossir les organisations souvent assez frustes et rustiques envoyées à Cempuis, et faire équilibre à ce que la force musculaire développée par la gymnastique peut avoir de brusque et d'épais.

VII. L'altruisme naît, se cultive et se développe par suite du contact permanent de tous les habitants de la communauté, élèves et collaborateurs à un titre quelconque; cette vie en commun sous un régime essentiellement égalitaire inspire l'amour de la justice, lequel constitue avec l'amour de la vérité le solide fondement de la morale humanitaire.

C'est ce sentiment de *solidarité* qui a fait établir à Cempuis une image d'organisation pratique, dans le fonctionnement de tous les services, par la collaboration graduelle de tous les élèves suivant leurs forces et leurs facultés.

Tous les services, même ceux que l'on considère généralement comme répugnants (nettoyage des lieux d'aisance, transport des immondices, nettoyage des chaussures, etc.) sont faits à tour de rôle, et en propor-

tion de l'âge et de la force, par tous les élèves ; on songe avant tout à former des travailleurs exempts de préjugés et ne reculant devant aucun travail, quel qu'il soit. Suivant leurs dispositions, leurs aptitudes, on charge les plus âgés de diverses missions dans lesquelles on leur adjoint de plus jeunes, se préparant à les remplacer ou à leur succéder. Mais aussi chacune de ces fonctions n'est pas perpétuellement attribuée au même élève ; on fait en sorte que tous aient l'occasion de se familiariser avec tous les services.

Citons quelques-unes de ces charges. Il y a l'*horloger*, élève désigné pour remonter chaque jour l'horloge principale et pour la régler d'après le cadran solaire avec la correction indiquée pour avoir l'heure moyenne ; il y a les *sonneurs de cloche et de clairon*, dont la mission est d'annoncer le lever, le coucher, les heures des repas, des classes, travaux, récréations, etc. ; un élève centralise les *objets perdus*, un autre constate les *dégâts* et les signale pour qu'on en fasse la prompte réparation ; puis il y a les importantes fonctions de *bibliothécaire*, de *météorologiste*, d'*anthropomètre*, de *pharmacien*, de *conservateur des musées*, des *instruments de musique*, *l'armurier*, de *conservateur des jeux*, etc.

C'est la même pensée de solidarité qui a inspiré l'organisation du cadre, des *petits papas et des petites mamans*, les plus âgés devenant les initiateurs et les protecteurs responsables de la tenue, de la propreté et, jusqu'à un certain point, de la conduite de leurs jeunes protégés. Ils les aident notamment au réfectoire et au dortoir et rendent ainsi à de plus faibles l'assistance et la protection dont ils ont été favorisés eux-mêmes au temps de leur faiblesse.

Aucune leçon de morale dogmatique, la mieux faite, la plus belle, la mieux adaptée à l'esprit des enfants ne peut valoir la pratique constante de cet entraînement moral dans un milieu sain.

VIII. En 1870, M. Robin écrivait : « Je considère comme d'une importance capitale qu'avant tout les grandes personnes aient le respect le plus complet de la liberté de l'enfant et qu'elles renoncent sincèrement à lui imposer une autorité qui ne peut avoir pour base que le droit du plus fort... J'estime, en particulier, que la presque omnipotence du père est un des restes les plus funestes de l'état théologique ancien[1]...

« La liberté de l'enfant est suffisamment limitée par les obstacles de toutes sortes que lui présentent les phénomènes naturels, parmi lesquels je compte la résistance que lui opposera le groupe aux libertés duquel il pourrait vouloir porter atteinte...

« ... La supériorité physique et intellectuelle frappe bien vite l'enfant. Il sera donc tout naturellement porté à avoir recours à la force et à la science de ses aînés. Or, qui est mieux placé pour avoir cette confiance que les parents et les éducateurs en contact continuel avec les enfants? N'y a-t-il pas avantage à ce que cette confiance spontanée remplace complètement l'obéissance passive qu'exige une absurde autorité, et que la secte religieuse, la plus répandue dans l'Occident, considère comme la principale vertu?

« Pour arriver à cette confiance, il faut, sans hésiter, dire à l'enfant, dès ses premiers pas, dès ses premières

1. Cette dernière phrase fut supprimée par Littré dans le travail de M. Robin, paru dans la *Revue de philosophie positive*.

paroles : tu es libre, fais ce que tu voudras. Qu'il ne sente absolument d'autres obstacles que les obstacles naturels. Il concluera sans peine de là que tous sont libres comme lui, qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent, et il ne songera à attaquer la liberté de personne. Tout cela au grand avantage des éducateurs eux-mêmes, car ici, comme partout ailleurs, cette vérité subsiste : la tyrannie réagit, le despote est toujours, par quelque point, la victime de ses esclaves...

« ... De toutes parts on réclame la liberté de l'homme ; or l'enfant n'arrive pas brusquement mais graduellement à l'état d'homme, il ne faut donc pas appliquer aux époques successives de sa vie des régimes brusquement différents. On n'arrivera jamais à connaître réellement les instincts naturels de l'homme que quand on l'aura attentivement observé dans son jeune âge, dans la plus parfaite liberté ; les perfectionnements de la science de l'éducation sont à ce prix. En vain les vieux pédagogues prétendent que ces instincts sont mauvais, que la nature est vicieuse et doit être réformée par une éducation sévère. Cela est assez curieux de la part d'hommes religieux soutenant inévitablement la doctrine du libre arbitre. Nous pensons, au contraire, que la plupart des vices que l'on reproche aux enfants leur sont fournis par l'éducation théologique, antinaturelle, d'aujourd'hui. Mille exemples particuliers le prouvent, et cette vérité deviendra incontestable quand la nouvelle méthode qui n'a été encore appliquée qu'à quelques individus l'aura été à des groupes nombreux.

« Donc, donnez de bons exemples, des conseils appuyés

par des raisons convaincantes, jamais sur la violence. ne commandez, ne forcez jamais.

« *Dans le milieu actuel, l'enfant entendra parler de maître. Que de bonne heure il abhorre ce mot, qu'il ait la haine de l'autorité sous quelque forme qu'elle se présente, et que pendant la période transitoire l'esprit de révolte devienne à son tour la première des vertus*[1]. »

On ne peut pas dire que cette large liberté désirée pour l'enfance fut absolument mise en pratique à l'Orphelinat Prévost. Cependant, à Cempuis, les enfants n'ont le plus souvent qu'à suivre les indications des éducateurs dévoués qui s'efforcent de se faire pour eux, le plus judicieusement possible, les interprètes, les traducteurs des nécessités imposées par la communauté. Ils jouissent de la liberté la plus complète possible, sous la surveillance discrète de ceux qui se sont chargés de leur éducation. On ne leur demande pas l'*obéissance servile* inspirée par la peur du châtiment, par l'appât de récompenses plus ou moins propres à développer l'égoïsme; on leur demande l'aimable docilité inspirée par la confiance dans les amis plus âgés. On cherche à en faire des hommes, non des sujets.

Si les indications qu'ils reçoivent leur déplaisent, on demande aux enfants ayant du cœur et de l'intelligence de se garder de condamner sommairement qui les leur donne et de l'exprimer d'une vilaine façon.

S'il tient tant que cela à juger ses instituteurs, on engage l'élève à prendre au moins le temps de la réflexion; le plus souvent, le jeune et téméraire juge

1. *Sur l'Enseignement integral*, 1870, ch. I, *Sociologie*.

arrive facilement à comprendre que c'est lui-même qui se trompe ; et sa confiance en ses éducateurs ne fait que s'accroître.

Mais ceux qui ont la charge d'éducateurs ne doivent jamais oublier qu'ils ne sont pas des *despotes*, mais des *interprètes* et que *ce qui sape l'autorité le plus souvent, c'est l'autorité elle-même*[1].

Dans la pratique on résume ainsi les devoirs sociaux qui incombent aux grands élèves. Ils sont investis d'une certaine portion d'autorité morale et responsables du mal qui peut se faire devant eux et qu'il dépend d'eux d'empêcher. Ils doivent se rappeler en tout temps que c'est de leur exemple, et de la manière dont ils remplissent leurs devoirs de frères et de sœurs aînés que dépendent la bonne conduite, la moralité, le ton honnête et aimable de leurs camarades, ainsi que les bons sentiments et la confiance mutuelle qui doivent exister entre tous les habitants de la communauté et qui sont indispensables à sa prospérité. Ils ont à faire savoir à leurs professeurs tout ce qu'ils croient pouvoir intéresser le bien-être de leurs camarades et le succès de l'établissement. Ils doivent accomplir leurs charges d'aînés avec exactitude et fermeté, mais en même temps avec bonne humeur, et se rappelant sans cesse qu'on prouve plutôt son utilité en empêchant les fautes de se produire qu'en aidant à leur répression.

IX. Tous les moyens que nous venons d'énumérer : *coéducation des sexes*, *équilibre musculaire et céré-*

1. *Sur l'Enseignement intégral*, 1870. — Vouloir, commander, obéir. *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, Janvier, février 1889.

bral assurés, *enseignement scientifique*, *sentiment de la solidarité sociale*, *grande liberté* ont donné des résultats généraux aussi complets et aussi concluants que possible en faveur de l'éducation intégrale.

Si l'on juge Cempuis par comparaison, on peut dire que les résultats moraux obtenus sont infiniment supérieurs à ceux qu'on réalise dans la majorité des écoles ; mais, si l'on s'en tient à l'idéal que voulait atteindre M. Robin, il est incontestable qu'il restait à faire.

Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler qu'en arrivant à l'Orphelinat plusieurs des recrues avaient tout d'abord beaucoup à oublier ; que cela est encore plus difficile que d'apprendre du neuf, et que par suite on se trouvait parfois en présence de tristes réminiscences. Bien qu'on ait travaillé ardemment à créer parmi les élèves cette opinion publique, cette conscience collective qui suffit presque toujours à la prévention des méfaits, on n'avait pas encore complètement réussi à créer le milieu absolument résistant dans lequel même une mauvaise nature est vite transformée par simple influence de la masse.

Cependant les enfants étaient fort sensibles à l'enseignement qui leur était donné ; ils n'étaient pas méchants et ne faisaient jamais le mal pour le plaisir de le faire ; ils avaient généralement très bon cœur et se montraient affectueux envers leurs camarades et leurs éducateurs. Il n'y avait pas à Cempuis d'enfants victimes désignées de la malignité ou de la cruauté collective ; et l'on peut dire que si, parfois, il s'est produit des discussions, elles ont été modérées ; les querelles y ont été rares et les batailles à peu près inconnues.

Le plus grand nombre était généralement obligeant envers tout le monde et toujours disposé à rendre un bon office, même dans les moments les plus intéressants de leurs récréations.

Les principaux obstacles que l'on rencontrait provenaient d'une part du déplorable atavisme dont quelques malheureux enfants portaient dans leur corps et leur esprit les tristes empreintes ; à ce point de vue, il serait très instructif, en étudiant attentivement l'enfant dès le berceau, de pouvoir faire pour chacun la part aussi exacte que possible de l'hérédité et de l'éducation ; M. Robin avait pensé à créer un pouponnat pour se livrer à cette étude expérimentale qui pourrait rendre d'immenses services.

D'autre part on se heurtait aux difficultés de recrutement.

En effet les *orphelinats* ont encore dans l'opinion publique, beaucoup plus la réputation d'*asiles*, de *refuges* plus ou moins charitables pour les enfants pauvres abandonnés ou coupables, que celle de véritables maisons d'éducation comme l'était Cempuis.

A peine les idées commencent-elles à être fixées sur les différences.

L'exploitation bien connue de l'enfance dans bon nombre d'orphelinats fait que les établissements portant ce nom sont peu en faveur.

Aussi est-il facile de comprendre que les familles ne se résignent à y mettre leurs enfants que réduits à la dernière extrémité, et encore n'y laissent-ils aller généralement que ceux qui les gênent le plus par leur caractère peu relevé et leurs dispositions naturelles mauvaises ou médiocres.

Les parents s'imposent au contraire les sacrifices et les privations les plus grands pour conserver les enfants dont l'intelligence et les bons sentiments leur donnent de belles espérances.

Il faut bien reconnaître que c'est souvent aux parents, tuteurs et amis des enfants qu'on devait l'atténuation parfois grave des bons effets de ce système d'éducation. On leur recommandait notamment de ne rien apporter individuellement aux enfants qui avaient tout le nécessaire et pas mal de superflu dont ils jouissaient fraternellement en commun ; on leur faisait remarquer que cette recommandation avait pour but de cultiver l'égalité parmi les membres de la grande famille et d'éviter l'éclosion de mauvais sentiments d'égoïsme chez les uns, d'envie chez les autres.

Tous reconnaissaient, devant M. Robin ou ses collaborateurs, la sagesse de ces recommandations, mais un certain nombre s'empressaient de les éluder dès qu'ils étaient hors de leur vue, bouleversant ainsi la conscience des enfants et paralysant les plus persévérants efforts.

Aussi était-on obligé de faire l'éducation des correspondants en même temps que celle des enfants.

Les prescriptions ci-après destinées aux familles donneront une idée des difficultés auxquelles on se heurtait ; elle nous fourniront en même temps quelques préceptes et quelques applications de la morale préférée à Cempuis :

« Dans leurs relations avec les enfants, correspondances et visites, les parents protecteurs et amis sont instamment priés de ne pas provoquer, comme ils le font sans le vouloir, chez eux la tristesse, l'ennui,

les regrets maladifs, la nostalgie, en leur donnant à entendre soit par des paroles imprudentes ou peu réfléchies, soit par des larmes sans sujet, que c'est un grand malheur pour eux d'avoir été obligés de les placer à l'Orphelinat. Agir ainsi, et les bercer de l'espoir d'une félicité sans mélange à leur sortie, c'est démoraliser les enfants, c'est les rendre malheureux, c'est fausser leur esprit, c'est les dégoûter du travail, c'est paralyser enfin les bons effets de l'éducation de premier ordre que nous nous efforçons de donner aux enfants de l'Orphelinat. Que les parents réfléchissent à cela.

« Sans doute on ne fait pas tout ce que l'on veut, sans doute il y a des séparations cruelles, on ne peut pas toujours être auprès de tous ceux qui sont chers, on peut avoir parfois un légitime chagrin de leur absence, mais l'ennui à l'état chronique est une maladie contagieuse dont il faut se garder soi-même et qu'il faut se garder de communiquer aux enfants.

« Il est très démoralisant de dire ou d'écrire à des enfants qui ont besoin d'encouragement et de réconfort ces phrases débilitantes aussi peu sensées que peu françaises : *Je m'ennuie de toi, ne t'ennuie pas de nous.* Même, sous cette dernière forme fallacieuse de bon conseil, elles font plus de mal que de bien ; elles suscitent des regrets que leur vague rend difficilement consolables et que l'on voit souvent se traduire dans les réponses et dans la vie des enfants.

« Vivre dans la réalité, engager les enfants à savourer leurs joies, à ne pas exagérer leurs petits chagrins, les exhorter sans cesse à se bien conduire, à bien travailler ; les pousser à profiter de tous les avantages présents pour arriver par l'honnêteté, le savoir,

et l'habileté manuelle à triompher plus facilement des difficultés réelles de l'existence qui les attendent à leur sortie de l'Orphelinat, voilà de quoi servir de thème inépuisable aux correspondances et aux conversations.

« En effet les enfants n'auront pas toujours les mêmes sources de bonheur qu'ils ont ici : confortable à tous les points de vue, travaux très variés, jouissance d'une belle propriété, jeux de toute espèce, gymnase, théâtre, instruments de musique de toute sorte ; ils n'auront plus les mêmes facilités de parcourir en vrais privilégiés, comme ils le font, des départements entiers, de passer annuellement quelques semaines aux bains de mer.

« Donc ni discours, ni lettres de lamentation qui déconcertent et amollissent les enfants ; ils ne sont pas à plaindre ; leur sort au contraire est des plus enviables.

« Bon nombre de parents ont persisté, malgré toutes nos prières, à apporter à leurs enfants des objets d'alimentation ou de toilette inutiles ou nuisibles, en les engageant à les cacher. C'est un aveuglement qui peut pervertir les enfants encore trop faibles de jugement pour résister, les rendre gourmands, vaniteux, égoïstes et dissimulés, et paralyser ainsi l'éducation toute de probité, de simplicité, de franchise, de solidarité et de fraternité que nous leur donnons théoriquement et pratiquement tous les jours.

« Combien d'enfants ont été indisposés à la suite d'indigestions que leur ont données les parents en les bourrant de friandises ! Combien d'autres ont été fâcheusement détournés de la bonne voie des visites reçues !

« Si, malgré les énergiques prescriptions de ne rien apporter aux enfants, les parents persistent, que ce soit au moins ouvertement, et que la remise en soit faite tout d'abord à la direction. — Dans ce cas, il est disposé ainsi qu'il suit de tout ce qui aura été apporté :

« L'argent est mis à la caisse d'épargne postale au nom de l'enfant auquel il est destiné.

« Les vêtements de luxe, les objets de pur ornement, les bijoux, que les enfants ne portent pas à l'Orphelinat et qu'ils ne porteront jamais s'ils se rappellent nos leçons, ne sont pas acceptés.

« Les fournitures classiques, fort chères en raison de leur luxueuse apparence et qui sont généralement de qualité bien inférieure à celles en usage à l'Orphelinat, sont confondues dans la consommation générale.

« Les friandises sont partagées entre les enfants et mangées *à table*, au dessert. Ceci est exigé par la vie fraternelle et égalitaire que nous enseignons à nos élèves, et par cette règle stricte d'hygiène si souvent méconnue *de ne manger qu'aux repas*, sauf exceptions motivées.

« Les jouets servent, comme tous ceux de l'Orphelinat, à l'amusement de tous.

« Les poupées sont livrées aux institutrices des classes des petits et servent comme les autres jouets à tous les élèves de ces classes indistinctement. Les poupées peuvent avoir peut-être leur apparence d'utilité dans les villes, dans les familles à l'étroit où elles sont la tranquillité des parents ; mais à l'Orphelinat où les jeux sont en plein air, où quantité de travaux remplissent si agréablement et utilement la vie, les

poupées n'ont guère de raison d'être, sauf l'usage qu'on peut en faire en tant que mannequins pour la façon de petits vêtements, à titre d'exercice amusant de coupe et de couture. Mais nous n'aimons pas qu'un sentiment naissant de future affection maternelle s'égare en imagination à propos de représentations insensibles et décevantes. Les grandes fillettes qui servent de petites mamans à leurs plus jeunes camarades, à table, au dortoir, dans les récréations, s'initient bien plus pratiquement à leurs futurs devoirs maternels en rendant à de vrais bébés vivants de réels services, dont elles sont du reste payées de retour, par le plaisir de voir leurs soins donner des résultats et par la tendresse filiale que ces bébés ne leur ménagent pas.

« Les étoffes, chiffons, rubans, laines, échantillons, etc., sont remis au professeur de couture qui les emmagasine au milieu des autres provisions et les fait servir à l'occasion aux divers exercices d'enseignement ou de récréation que comportent les programmes.

« Les images, gravures, chromos, livres, albums, journaux, chansons, dont nous avons toujours trouvé le plus grand nombre mauvais et inacceptables, ont été refusés ou détruits aussitôt : ceux qui sont convenables sont allés se confondre dans la collection de l'Orphelinat continuellement utilisée pour le plaisir et l'instruction de tous. »

X. Nous terminerons ce chapitre : 1° par l'indication de tout ce qui fut proscrit de l'ancien arsenal des récompenses et des répressions et de tout ce qui s'y rapporte ; 2° par l'exposé des moyens d'action qui remplacèrent avantageusement ce qui avait été rejeté.

Tout d'abord on supprima toutes les récompenses individuelles (bons points, prix, croix, etc.), qui s'adressent seulement aux élèves favorisés, sans mérite pour eux, d'une intelligence plus grande ou d'heureuses dispositions naturelles, et elles ont été remplacées par des récompenses collectives, friandises, jeux, réjouissances, fêtes, promenades, excursions; cela profitait non seulement aux habiles, mais encore à tous ceux qui, faisant preuve de bonne volonté, s'étant signalés par l'importance et la continuité de l'effort, contribuaient à la réalisation de résultats généraux satisfaisants.

De cette manière les forts sont incités à aider les faibles pour leur permettre d'arriver à un bon ensemble, au lieu de les piétiner comme il arrive trop souvent lorsque la sanction finale est la récompense individuelle du vainqueur.

On proscrivit également les répressions corporelles, les longues retenues, les pensums interminables, etc., et on les a remplacés par des instructions, des exhortations et des soins appropriés.

Après des expériences concluantes on supprima les cadres des élèves gradés imitant ceux de l'armée ; cette organisation donna, en effet, plus de mauvais résultats que de bons : le grade semblait indiquer une supériorité complète en tout et partout, tandis que dans plusieurs cas, en classe, à l'atelier, à la gymnastique, à la musique, etc., le titulaire du grade était manifestement inférieur à divers camarades ayant un grade inférieur ou même pas de grade du tout; on remplaça cela par l'organisation des fonctions dont nous avons parlé précédemment. Dès le premier moment, le classement des élèves selon leurs prétendus mérites fut supprimé.

Jeu d'échasses à Cempuis.

Cliché Londe.

La classification en série unique ne peut être exacte que lorsque l'on considère un caractère unique bien net et bien constant. Aussi repoussait-on comme antiscientifiques les classements usuels indiquant la place obtenue par chaque élève dans une composition, ou de son mérite pendant une période.

D'abord les éléments qui entrent ici en jeu sont trop complexes pour que divers juges puissent apprécier de même, pour qu'un même juge ait, à deux époques distantes, exactement la même manière de voir. Donc les jugements n'ont aucune certitude de justesse ni de justice, et, malgré tous les efforts, il reste beaucoup d'indécision et d'arbitraire dans le classement.

Ensuite, ce qui intéresse ce n'est pas la *place*, mais la *note*. Dans tel groupe, le dernier peut être très bon : dans tel autre le premier ne valoir à peu près rien.

Ce qu'on peut faire dans une classe avec le plus de probabilité de justice, c'est de placer les élèves en groupes : excellents, très bons, bons, assez bons, passables, médiocres, très médiocres, nuls, mauvais : mais ces derniers doivent être, en bonne pédagogie, exclus et renvoyés dans une classe inférieure. Plusieurs de ces groupes peuvent d'ailleurs manquer, et c'est souhaitable pour les derniers.

En montant dans un groupe supérieur, un élève ne froisse personne, n'excite aucune jalousie, aucune rivalité malsaine : il y a de la place pour tous. Celui qui descend se trouve sérieusement averti, quand même un démérite multiple de camarades en laisserait moins avant lui et le ferait en apparence avancer.

Désirant répandre, dans l'intérêt général, ces idées

réformatrices sur les classements et les concours, M. Robin les avait fait connaître en 1889, après une moisson de récompenses obtenues par ses enfants, à tous ceux qui l'invitaient à de nouveaux concours.

« Nous avons déjà souvent fait allusion à ce que nous pensions des concours publics tels qu'ils sont généralement organisés. Malgré notre répugnance, nous avons pris part à un certain nombre d'entre eux, et nous y avons été comblés de récompenses : ce qui nous a mis en situation de dire bien franchement notre avis et de prendre la résolution ferme de n'y plus prendre part, sans risquer d'être accusés d'impuissance et d'infériorité, comme le renard de la fable.

« Du reste, les manifestations publiques convoquées dans lesquelles nous avons gagné médailles, palmes, couronnes et diplômes, sont très peu nombreuses par rapport à celles que nous avons spontanément organisées ou auxquelles nous avons pris part, sans autre intérêt que celui de répandre un peu de joie, de contribuer à des œuvres de bienfaisance et de faire quelque utile propagande.

« Les concours avec classements résultant d'appréciations souvent données sans motifs à l'appui créent partout de mauvais sentiments de rivalité, de vanité, de jalousie, d'hostilité, entre gens qui ne devraient avoir d'autre but que l'expansion du bonheur humain.

« La récompense, le paiement que devrait recevoir tout groupe d'individus, prenant part à l'exhibition de l'art qu'il cultive, est l'appréciation par des gens compétents de la manière dont il y réussit. La note donnant l'appréciation plus ou moins détaillée lui serait remise avec droit d'en faire ce que bon lui semble, la

tenir secrète, l'encadrer, la publier; le jury jouissant évidemment aussi du droit de publication et devant généralement en user pour l'instruction de tous, et pour donner une preuve publique de sa propre valeur technique et de son impartialité.

« Rien ne nous paraît plus antisocial que l'exagération toujours croissante des récompenses sous forme de couronnes, palmes et médailles, auxquelles, entre autres défauts, manque toute valeur comparative.

« Au nom de l'Orphelinat, nous avons proposé leur suppression et leur remplacement par des fêtes.

« En ce qui nous concerne, nous avisons les organisateurs des concours auxquels nous sommes invités à prendre part que nous ne participerons qu'aux réunions où on aura adopté notre programme de bonne confraternité et de saine émulation, qui ne comporte ni vainqueurs ni vaincus. »

XI. On substitua aux anciens procédés de punitions un ensemble de moyens dont la plupart sont préventifs plutôt que répressifs : leçons, exercices, travaux intéressants, courts, bien variés et très mouvementés, afin que les enfants, sachant que l'ingéniosité du maître réussit toujours à leur trouver quelque nouveauté encore inconnue d'eux, à leur montrer et à leur faire toucher, étudier et analyser une foule d'objets, se passionnent pour l'étude et pour le professeur qui sait rendre les leçons vivantes, joyeuses et fécondes par toutes les démonstrations expérimentales possibles.

De pareilles leçons donnent bien vite au maître l'autorité nécessaire pour faire facilement accepter par ses élèves les indications qu'il donne sur ce qui est bien et sur ce qui est mal ; le rappel, la répétition de ces

indications, la simple constatation verbale des infractions, des fautes, les exhortations paternelles, sont le plus souvent suffisantes.

Par exception, on faisait répéter à haute voix ou par écrit les prescriptions et les principes oubliés ou transgressés.

Pour préciser ces indications, voici quelques spécimens de ces courtes prescriptions qui devaient être dites très intelligiblement devant le maître ou les camarades, ou écrites irréprochablement pour que cela serve en même temps que de rappel, de bon exercice de diction ou d'écriture :

« *Ordre et propreté.* — L'ordre, la bonne tenue, sont les premières qualités que doivent acquérir les enfants afin de faire plus tard des hommes rangés, modèles.

Il faut avoir soin de tout maintenir constamment en ordre et en état parfait de propreté : le corps, les vêtements, le mobilier, les objets qui servent dans les réfectoires, dortoirs, classes, ateliers, ferme, gymnase, théâtre, cour de récréation et tous autres endroits où l'on a l'occasion de se trouver. »

« *Application aux leçons et aux devoirs.* — Les élèves qui songent à leur avenir doivent prêter la plus grande attention aux enseignements qui leur sont donnés et exécuter avec application tous les exercices ou devoirs qui leur sont demandés.

Les devoirs écrits comportent une rédaction et une orthographe correctes, une disposition graphique et une écriture agréables à voir.

Ne jamais considérer un devoir écrit comme terminé qu'après l'avoir attentivement relu et s'être assuré qu'il est relativement irréprochable. »

« *Politesse, docilité, réclamations.* — Les élèves doivent être convenables et polis entre eux et envers toutes les personnes avec lesquelles ils se trouvent en rapport; ils doivent écouter avec bonne grâce toute personne à laquelle ils sont confiés, ainsi que leurs camarades momentanément investis d'une fonction.

Tout élève qui se croit lésé a le droit de présenter aux professeurs une réclamation ou justification verbale ou écrite.

Dans le cas où cette réclamation ne serait pas acceptée, il peut faire soumettre le cas au Directeur ou à son suppléant. »

Il est bien entendu que chaque éducateur établit son petit code de prescriptions de morale suivant les circonstances, d'après la gravité et la fréquence des fautes, etc.

Les élèves qui ont commis des fautes plus graves contre la probité, la bonne éducation, etc., sont envoyés durant les heures d'études ou de récréation, sous la direction de l'un des professeurs, dans une classe, pour réfléchir à la faute commise et en faire la rédaction, écrite brièvement mais avec le style, l'orthographe et la calligraphie aussi corrects que possible. Cette relation peut comporter simplement un aveu accompagné de bonnes résolutions, ou des explications atténuant la faute ou même, en certains cas, des raisons complètement justificatives.

C'est à ce moment aussi qu'un exercice, un devoir, un travail quelconque négligés ou non faits doit se faire, se compléter ou se recommencer.

On remarquait que l'envoi des élèves à la réflexion est excellent non seulement pour eux-mêmes, appelés

à méditer sur leurs fautes, mais encore pour les maîtres, qui, malgré toutes leurs vertus, pouvaient se laisser aller à l'impatience et à un jugement peut-être trop sévère ; les quelques minutes de réflexion durant lesquels l'élève a dû relater sa faute ou établir sa justification suffisaient pour permettre à l'éducateur de se calmer lorsque l'indignation avait été grande et de juger ensuite dans de bien meilleures conditions.

A ceux qui objecteraient que la réflexion et la rédaction demandées à l'élève ne sont au fond que la retenue et le pensum déguisés, on peut répondre que ces derniers procédés sont essentiellement différents de ceux employés à Cempuis.

La retenue et le pensum ont une durée et une quantité déterminées et prétendent être d'avance proportionnées à l'importance de la faute ; par cette fixation de peine qui équivaut à une condamnation plus ou moins sévère, on procède aussi empiriquement que pourrait le faire un mauvais médecin condamnant du premier coup ses malades à un temps déterminé et long de séjour au lit.

La réflexion au contraire n'a que la durée très limitée que peut lui donner l'élève par le plus ou moins de spontanéité de ses aveux ou de ses explications et la parfaite confection du peu de lignes nécessaires pour reconnaître et relater sa faute, ou se justifier ; en procédant ainsi, on fait comme le médecin consciencieux qui n'a d'autre préoccupation que de soigner ses malades et de leur faire recouvrer la santé le plus rapidement possible.

Dans le premier cas, c'est une punition peu efficace,

dans le second un appel à la réflexion faisant généralement naître de bons sentiments.

Des notes, qui se chiffraient de 1 à 10, bonnes ou mauvaises, étaient quotidiennement attribuées à tous les élèves pour la conduite, l'application, la tenue, l'ordre et la propreté, les diverses branches de travail classique et manuel.

La feuille de travail manuel portait en plus, à titre d'instruction pour l'élève et d'indication pour l'éducateur, le genre de travail accompli, le temps passé à effectuer ce travail et, autant que possible, le prix en espèces que représente le travail d'après les prix moyens de l'industrie, ce qui fait apprécier à l'élève qui commence à produire à raison de quelques centimes par heure combien il doit s'appliquer au travail pour arriver à gagner de quoi se suffire.

Le total et la moyenne de ces notes étaient faits hebdomadairement, et chaque élève en prenait copie sur sa feuille individuelle et en faisait mention dans sa rédaction récapitulative de semaine où, après examen comparatif des notes précédentes, il constatait ses progrès, son stationnement ou son recul aux divers points de vue de la conduite et du travail.

A titre d'enseignement moral pratique pour la stimulation des grands et l'encouragement des petits, il était fait chaque dimanche une exposition des travaux classiques et manuels exécutés par les élèves dans la semaine écoulée ; les bons élèves et leurs parents éprouvaient une légitime satisfaction à voir les beaux travaux exposés ; les maladroits et les paresseux regrettaient de n'être que peu ou point représentés dans la somme de travail produit dans la laborieuse ruche.

Ces expositions n'avaient pas la sanction, souvent fausse, des classifications, ni la matérialité des récompenses qui font naître et entretiennent de mauvais sentiments d'orgueil, de vanité, de mépris, d'égoïsme chez les favorisés, de dépit, de jalousie et d'envie chez les autres.

Là, chacun par son travail présent se comparait à lui-même dans son travail passé ; les petits étaient stimulés par les travaux plus développés et mieux réussis des grands ; ces derniers se sentent pris de sentiments tendres pour les petits dont ils admirent, fêtent et encouragent les premiers résultats. Les petits, de leur côté, admirent les travaux de leurs grands camarades et sont portés à bien travailler pour faire comme eux.

Cette simple constatation des faits dans les expositions hebdomadaires était bien suffisante pour produire de bons effets chez tous ; chacun y trouvait, après examen, l'indice de ses progrès, de son stationnement ou de son recul[1].

XII. Enfin on apportait autant de soins et de sollicitude à l'étude, l'organisation et la mise en œuvre des récréations, réjouissances et fêtes qu'à toutes les autres parties du programme.

Il est de la plus haute importance d'indiquer aux enfants l'emploi agréable des heures de loisir, aussi bien et peut-être mieux encore que l'emploi des heures de travail ; on ne saurait trop, en effet, les armer de bonne heure contre les entraînements et les abrutissantes séductions des cabarets, fabriques et conservatoires d'ivrognerie où règnent en tyrans implacables

1. *La Morale basée sur le réel.* Voir *Fêtes pédagogiques*, 1er vol.

l'alcool et le tabac[1], les plaies de notre époque, véritables dangers pour l'humanité.

Outre les grandes fêtes consacrées universellement, on organisait des cérémonies familiales, intimes ou publiques, occasionnelles ou périodiques, nationales, historiques, de la nature, de l'humanité, du travail, de l'agriculture, des sciences, des arts, du progrès, de la paix, etc.

Par le choix judicieux, le grand nombre, la diversité et l'appropriation des éléments qu'offrait l'organisation de Cempuis, on espérait développer chez les élèves les forces physiques et intellectuelles, ouvrir, élever et grandir les esprits; atteindre, dissoudre et étouffer les mauvais instincts; faire naître, cultiver et entretenir dans les cœurs les grands et bons sentiments de justice et de fraternité, donner enfin à tous cette sincère et fortifiante joie qui ne laisse après elle que d'excellentes impressions et un renouveau d'activité, au lieu de la lassitude, du désenchantement, des regrets et de l'amoindrissement de l'individu que produisent et laissent fatalement après eux les plaisirs malsains.

Partout où les promenades scolaires les entraînaient, où d'aimables invitations les appelaient, dans les concours auxquels ils participaient, la santé florissante des enfants de Cempuis, leur entrain, leur vigueur et leurs réels petits talents procuraient de douces émotions aux assistants; les larmes d'attendrissement surprises chez quelques-uns en étaient le plus éloquent témoignage.

1. L'enseignement contre l'alcoolisme fut donné de bonne heure à Cempuis et bien plus pratiquement que théoriquement. L'établissement était abonné aux publications de la Société contre l'abus du tabac.

Il faudrait un volume pour reproduire les lettres de félicitations et de remerciements, les articles élogieux consacrés par les journaux à la relation des séances publiques données par ces enfants; et tous constataient l'attendrissement véritable avec lequel les populations les écoutaient chanter, jouer de la fanfare, et les regardaient exécuter des mouvements gymnastiques.

Mais ce qui a été infiniment plus agréable à M. Robin et à ses amis, ce dont ils peuvent s'enorgueillir à juste titre, c'est d'avoir vu les fêtes données par leurs enfants servir de suggestion initiatrice, d'avoir suscité des imitateurs même chez ceux qui combattent leurs idées en général et leurs principes d'éducation en particulier. C'est ainsi que, dans plusieurs localités de l'Oise et des départements voisins, il se forma, à leur exemple et même avec leur collaboration directe, de nombreux groupes pour le chant, la musique, la gymnastique, le tir, les jeux, etc.

En général, lorsqu'il n'y avait aucun empêchement matériel et que rien de plus urgent ou de plus important ne s'imposait, il y avait le dimanche une série de récréations.

Le matin, après la lecture des notes hebdomadaires faites en présence des professeurs et des élèves, avaient lieu les répétitions de gymnastique, fanfare, comédie, les observations anthropométriques réglementaires; c'est durant ce temps aussi que s'organisait l'exposition des travaux de la semaine dont nous avons parlé plus haut.

L'après-midi, petite promenade de trois ou quatre lieues pour les grands dans les communes et cantons voisins de Cempuis.

Après le souper, à sept heures, fête parfois intime, parfois publique (c'est-à-dire à laquelle sont invités les habitants du village), dans le gymnase-théâtre en hiver, en plein air dans la belle saison ; c'est là que se récapitulaient notamment les exercices les mieux réussis dans les cours de diction, de musique vocale et instrumentale, de gymnastique et que note était prise de ce qui était le plus intéressant pour le présenter ensuite au public dans les fêtes qu'on lui offrait ; de nombreux jeux et des récréations de toutes sortes venaient apporter aussi leur contingent de plaisir.

Nous donnons ici une énumération des éléments nombreux qui composaient les progammes des fêtes.

Diction. — Les élèves de tous les cours, filles et garçons, y contribuaient dans la mesure de leur savoir et à tour de rôle de façon que tous y prissent part. Lecture du programme ; — annonce et communications au public ; — présentation des œuvres et de leurs interprètes, de leurs auteurs ; — explications des tableaux montrés dans l'appareil à projections (lanterne magique) ; — causeries sur un sujet déterminé ; — discussions sur ce sujet ; — lecture d'extraits choisis de littérature, de poésie ; — récitation, déclamation d'œuvres ou de fragments des bons auteurs ; — monologues et dialogues ; — pièces de théâtre, méticuleusement émondées de tout ce qui n'est pas à la portée de l'âge de leurs jeunes interprètes.

Récréations intellectuelles. — Amusements littéraires : recherches de mots remarquables par quelque particularité, étrangeté ou bizarrerie : le plus grand nombre de lettres, de mêmes voyelles, de mêmes consonnes, de syllabes, etc., homonymes, synonymes, contraires,

rimes, versifications, devinettes, charades, rébus... etc.; — causeries agricoles scientifiques, contradictoires autant qu'on le pouvait et accompagnées d'expériences appropriées ; projections ; entretiens familiers sur l'absurdité de certaines croyances, préjugés, superstitions; — explication et démonstration de faits naturels et d'exercices extraordinaires de dextérité et de prestidigitation trop facilement considérés comme merveilleux fantastiques par l'ignorance, l'irréflexion, la crédulité qu'entretiennent soigneusement à leur profit les saltimbanques et les charlatans.

Musique vocale et instrumentale. — Tous les élèves classés en quatre divisions y participaient. — Improvisation au tableau des accords en chiffres, à l'unisson et en duo par les chanteurs et instrumentistes; — exercices de phonomimie musicale à une et deux voix; — lecture à première vue d'airs, duos, trios et morceaux d'ensemble par les groupes du chant et de l'instrumentation ; — dictées musicales; — solmisation à une et deux voix sur le méloplaste de Galin (portée muette) ; — intonation au moyen d'indications sur la main du professeur; — chants, airs, chœurs, etc., avec ou sans accompagnement; — tambours et clairons : exercices, sonneries, marches; — petite fanfare, grande fanfare ; exercices d'ensemble au tableau des accords, pas redoublés, marches, danses, mélodies, fantaisies, airs variés, morceaux d'opéra ; piano et harmonium : morceaux à deux et à quatre mains ; cécilium : airs, duos, trios et quatuors; — violon, alto et violoncelle ; airs, duos, trios et quators ; — grands ensembles de chant et d'instrumentation par toute la maisonnée : élèves, professeurs, employés.

Gymnastique. — Tous les élèves y prenaient part. — Mouvements d'ensemble sans engins, avec ou sans accompagnement de chants ; leur grand nombre et leur intéressante variété permettant un renouvellement continuel ; — courses classiques avec ou sans obstacles : vitesse, résistance ; — sauts avec ou sans élan : en hauteur, longueur, en avant, en arrière, de côté ; — natation classique : sur le ventre, sur le dos, de côté ; natation de fantaisie : la grenouille, le chien, la turque, la planche, le mort ; plongeon, séjour sous l'eau, sauvetage de noyés ; — luttes avec ou sans engins, classiques et libres : pression, traction, etc. ; — boxe, canne : attaque, défense ; — mouvements d'ensemble avec engins : haltères, barres à sphères, etc. ; — exercices aux agrès fixes ou mobiles : barre fixe, barres parallèles, échelles, perche, corde lisse, trapèze, anneaux, etc. — Exercices militaires, marches, assouplissements, maniement de l'arme, escrime à la baïonnette, etc. ; tir à l'arc, au revolver, à la carabine, au fusil ; pompe à incendie : manœuvres diverses.

Jeux. — Courses individuelles et collectives à pieds libres et réunis, en avant, à reculons, de côté, avec détours, obstacles, à cloche-pieds, à trois pieds, quatre pieds, cinq pieds, etc., à cheval ; avec cordes, cerceaux, échasses de diverses grandeurs, vélocipèdes ; colin maillard, reconnaissance des camarades par l'un des joueurs ayant les yeux bandés à proximité, par le tact, à distance, de la voix parlante et chantante ; — mouvements libres : les barres, chat perché, sauts de mouton, pyramides humaines, etc. ; — jeux nautiques : concours de vitesse, d'intrépidité, de facilité, marche sur le mât horizontal,

joutes ; — patinage : avec les patins à glace, à roulettes; — concours d'agilité, de force et d'adresse : ascension au mât vertical, équilibres divers, pression et traction au dynamomètre avec les mains, les pieds, les reins, puissance du coup de poing, lancement de projectiles quelconques, du boulet, des haltères, du javelot, etc., par chacune des mains ou les deux réunies ; — danses : rondes avec accompagnement de chants, pas divers, danses les plus connues, quadrille, farandoles, etc. ; — jeux combinés avec chants, mouvements imitatifs, marches, rondes.

Puissent ces expositions et ces fêtes se faire bientôt partout, même dans les plus humbles agglomérations et servir de lieu de rendez-vous, de réunion et de repos à toute la population qui trouvera là beaucoup plus de charme et de profit moral que dans les temples où l'on cultive les rêveries extra-terrestres, ou dans les cabarets, qui tuent l'esprit et le corps.

Beaucoup trouveront peut-être que la suppression des anciens moyens répressifs n'est pas suffisamment compensée par ces moyens purement humains.

L'expérience leur répond que d'excellents résultats peuvent être obtenus sans répression.

Considérant l'éducation comme un art, une véritable médecine mentale qui ne comporte pas de prescriptions faites à l'avance, les éducateurs de Cempuis n'avaient ni peines disciplinaires fixes, ni code de punitions, commode peut-être pour les maîtres, mais absurde à l'égard des enfants. Etude constante des caractères de chacun, des circonstances physiques ou autres qui les modifient, attention minutieuse à profiter de toute occasion pour éloigner du mal et pour fortifier dans le bien ou

y ramener, telle est la tâche de vrais éducateurs, tâche qui n'est jamais terminée, qui a parfois ses gros chagrins, mais aussi les joies les plus vives et souvent les plus inattendues. Écrasante au début, elle s'adoucit de jour en jour par l'établissement des traditions et d'un milieu salutaire influent.

CHAPITRE VII

LA RÉACTION CONTRE CEMPUIS

Un établissement comme celui de Cempuis ne pouvait vivre sans déchaîner les passions des adversaires de l'enseignement vraiment laïque. A différentes reprises, en effet, et presque chaque année, l'éducation donnée à l'Orphelinat Prévost fut l'objet de violentes attaques ; le mot d'ordre administratif était de n'en point tenir compte.

Cependant, en 1892, durant une campagne de la presse cléricale parisienne, le ministre de l'Instruction publique ordonna une enquête dont furent chargés : M^me^ Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles ; M. Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire, et M. Napias, inspecteur général des services administratifs, actuellement directeur de l'Assistance publique. A part quelques bienveillantes critiques sur d'insignifiants points de détail, leurs rapports furent très élogieux[1].

La campagne de presse n'en persista pas moins. M. Paul Robin eut pour instruction de n'en faire aucun cas. « Que M. Robin ne s'occupe pas de ces journaux, disait son chef administratif, *ça n'existe pas.* »

Cela exista bientôt. Les événements politiques de

1. Voir, *passim*, des extraits des rapports de M^me^ Kergomard et de M. Jost. Le rapport de M. Napias a été fait verbalement.

1894 amenèrent en France un mouvement de réaction dont la presse cléricale s'empressa de profiter pour prendre à parti, plus violemment encore, l'établissement de Cempuis et son directeur.

Une seconde enquête fut prescrite par le ministre de l'Instruction publique. Mlle Brès, inspectrice générale des écoles maternelles, M. Pissard, attaché au ministère de l'Intérieur, et M. Jacoulet, directeur de l'Ecole normale primaire supérieure de Saint-Cloud furent envoyés à l'Orphelinat Prévost. Leur enquête révéla dans cet établissement, d'où les étrangers partaient émerveillés, « au point de vue de la surveillance, de l'administration intérieure, de la direction morale de l'enseignement, du recrutement du personnel et des doctrines internationalistes, des faits d'une gravité telle que, sur la proposition de deux ministres, le Conseil des Ministres a jugé que le maintien de M. Robin à la tête de l'établissement n'était pas possible et a décidé sa révocation immédiate, 31 août 1894[1] ».

C'est à peu près tout ce que nous connaissons de cette enquête. Les rapports ont été tenus secrets; le ministre en refusa communication au Conseil Général de la Seine, qui, dans la séance du 17 octobre 1894, avait adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. Sauton, la délibération suivante :

« Le Conseil Général,

« Délibère :

« Article premier. — M. le préfet de la Seine est

1. Cette révocation est illégale. Elle a été signée contrairement à la loi sur l'enseignement primaire du 30 octobre 1886. (Art. 31, Ch. III, Tit. II).

invité à obtenir communication des rapports d'enquête et de tous les autres documents qui ont amené le Gouvernement à exiger du préfet de la Seine la révocation du Directeur de Cempuis. »

« Art. 2. — M. le préfet est invité à introduire le dossier au Conseil Général lors de sa prochaine séance. »

Dans la réunion suivante, le 22 octobre 1894, le Préfet de la Seine déclara, à la tribune du Conseil Général, « que les documents de l'enquête ont été considérés par le Gouvernement comme des documents d'ordre administratif et intérieur qui ne peuvent, par conséquent, être communiqués ».

La séance fut orageuse. MM. Faillet et Fournière, au nom de quelques-uns de leurs collègues, proposèrent à l'assemblée « de suspendre toutes les séances jusqu'à « ce que le Gouvernement se décide à lui communiquer « le dossier relatif à l'enquête sur l'Orphelinat Pré- « vost ».

Une proposition de M. Bassinet fut enfin adoptée. Elle avait pour but la nomination d'une commission d'enquête publique prise au sein du Conseil Général[1].

Cette troisième enquête fut faite au grand jour et d'une manière approfondie. La Commission se rendit à Cempuis, y interrogea longuement un grand nombre de témoins et appela devant elle tous ceux qui pouvaient lui fournir sur toutes les accusations portées contre l'Orphelinat Prévost et son ancien directeur les moindres

1. La Commission d'enquête sur l'Orphelinat Prévost était composée de MM. Hervieu, président; Laurent Cély, vice-président; Fournière, Gervais, secrétaires; Alpy, Blachette, Chausse, Cornet, Deville, Lampué, Landrin, Lerolle, Stanislas Leven, Alfred Moreau, Prache.

éclaircissements. Les résultats en furent consignés dans un rapport présenté au Conseil Général par M. Laurent-Cély, rapporteur de la Commission[1].

On les discuta dans les deux séances fort animées du 28 mai et du 1er juin 1895, et le Conseil Général vota la délibération suivante proposée par la commission d'enquête :

« Le Conseil Général,

« Considérant que depuis 1883, date de la création d'une commission administrative, *M. le Préfet de la Seine a été constamment tenu au courant de tout ce qui s'est fait à l'Orphelinat Prévost*, à Cempuis, et par les rapports de la Commission administrative et par les rapports de ses fonctionnaires; et que, en conséquence, il ne pouvait ignorer que presque toutes les imputations dirigées contre le Directeur et contre l'Orphelinat sont fausses ou complètement dénaturées par esprit de parti;

« Vu le rapport de sa Commission d'enquête sur l'Orphelinat Prévost, à Cempuis;

« Blâme M. le Préfet de la Seine d'avoir pris l'arrêté du 31 août 1894, portant révocation de M. Robin, directeur de l'Orphelinat Prévost. »

Ensuite le Conseil adopta une seconde proposition de la Commission, allouant à M. Paul Robin une pension annuelle.

Tandis que l'assemblée départementale poursuivait

1. *Rapport* présenté par M. Laurent Cély au nom de la Commission d'enquête sur l'Orphelinat Prévost à Cempuis, 1895. Volume de 348 pages, à l'Hôtel de ville. — Voir aussi une note présentée par M. Prache au nom de la minorité de la Commission d'enquête.

sa minutieuse enquête, un député de Paris, M. A. Lavy, interpellait le Gouvernement et, dans la séance du 10 novembre 1894, le mettait en demeure de préciser les termes de la note ministérielle qui frappait M. Paul Robin. M. le ministre de l'Instruction publique répondit, formula un certain nombre d'affirmations inexactes et, par cela même, obtint gain de cause à une énorme majorité.

Tels sont, résumés, les événements qui marquèrent « l'affaire de Cempuis ».

Nous allons examiner aussi brièvement que possible les imputations dirigées par le ministre contre l'ancien directeur de Cempuis ; on comprendra, par contre, que nous n'attachions aucune espèce d'importance à un nombre considérable d'accusations formulées par la presse réactionnaire, accusations dans lesquelles se mêlent l'odieux et la fantaisie. Il nous serait d'ailleurs facile de les réduire à néant, simplement en opposant les uns aux autres les journaux du même parti, ou encore, souvent, en comparant les affirmations d'un même journal, sur un même fait, d'un jour à l'autre.

Des reproches adressés par M. le ministre de l'Instruction publique à M. Paul Robin nous ne retiendrons comme points importants que ceux qui concernent : 1° le recrutement du personnel ; 2° les doctrines internationalistes.

Sur le premier point, nous accorderons à M. le ministre que le personnel de Cempuis ne fut pas toujours à la hauteur de l'œuvre entreprise. M. Paul Robin le voyait mieux que personne et s'en plaignit souvent à ses chefs administratifs. Sa préoccupation était d'avoir des collaborateurs dignes du programme d'éducation

qu'il avait tracé ; il le désirait tant qu'il avait formé le projet d'annexer à l'établissement une sorte d'école normale où se seraient formés quelques-uns de ses anciens élèves pour le rôle d'éducateurs.

Mais l'administration ne l'aida point ; elle n'admettait pas les fonctionnaires de l'Orphelinat Prévost à verser à la retraite. Pendant quelque temps elle consentit à les assimiler à ceux du département de la Seine, mais alors les instituteurs considéraient Cempuis comme un lieu de passage leur permettant d'obtenir des situations à Paris. Elle dut donc s'occuper de trouver un autre mode de nomination. Cette recherche dura plus de dix années. Et pendant tout ce temps le rôle de M. Paul Robin fut de réclamer, de harceler sans cesse une administration indifférente, afin d'obtenir un meilleur système de recrutement.

Les procès-verbaux de la Commission administrative de l'Orphelinat Prévost sont très suggestifs à cet égard. Dans la séance du 4 août 1883, M. Paul Robin propose d'augmenter les appointements du personnel et l'administration refuse très nettement ; le 6 janvier 1884, elle se déclare incapable de donner des maîtres à l'Orphelinat Prévost ; le 11 décembre de la même année, M. Aristide Rey, président de la Commission, constate « que l'Orphelinat Prévost n'est plus pour les maîtres qu'un lieu de passage, un marchepied pour arriver à Paris » et que « cette situation, à quelque point de vue qu'on l'envisage, est faite pour produire la confusion et le trouble dans l'établissement ». On croit enfin pouvoir aboutir le 14 février 1885 ; mais il n'en est rien, et cette question est de nouveau examinée dans les séances du 11 juillet 1885 et du 3 mars 1887. Après de

longs et infructueux efforts, la Commission administrative nomme une sous-commission chargée de l'étudier spécialement. Le 24 janvier 1891, cette sous-commission se réunit; le directeur des affaires départementales de la Seine expose « que la question de l'établissement d'un régime définitif pour le personnel enseignant de l'Orphelinat Prévost est encore à résoudre. Malgré les efforts qui ont été tentés par la Commission et l'*Administration* (*sic*), aucune des solutions à l'étude depuis plusieurs années n'a encore abouti », et après avoir longuement discuté, les membres se séparent sans avoir pris aucune décision. Le préfet de la Seine fait un léger effort au mois de mai 1891; cela n'empêche pas la question de revenir à diverses reprises, notamment le 10 décembre 1891, le 12 mai 1892, le 18 novembre 1892, le 27 juillet 1893 et le 3 avril 1894.

Le problème n'est toujours pas résolu; et c'en serait assez, il nous semble, pour montrer l'extraordinaire indifférence d'une administration qui, tout à coup, se réveilla accusatrice.

Mais ce n'est pas tout. Dans ses lettres au préfet de la Seine, M. Paul Robin revient souvent sur les difficultés de cette partie de sa tâche; nous ne pouvons les analyser ici, nous dirons seulement que, notamment le 21 janvier, le 14 février, les 24 et 27 juillet, le 19 septembre 1883, le 6 avril, les 21, 27 et 28 décembre 1884, le 25 janvier 1886, le 28 janvier 1891, les 9 et 25 septembre, le 6 octobre 1892, le 21 août et le 26 novembre 1893, il appelle spécialement l'attention de ses chefs ou répond à leurs observations sur le recrutement du personnel. Et nous négligeons les nombreuses lettres qu'il adressa sur ce sujet soit à

M. Rey, soit à M. Rousselle, présidents de la Commission administrative.

Enfin, dans presque chacun de ses rapports mensuels ou trimestriels, M. Paul Robin, par une note, insiste encore auprès du préfet.

Le 27 décembre 1883 il s'exprime ainsi dans son rapport mensuel :

« ... D'autre part l'*instabilité d'un personnel* incomplètement pénétré de la grandeur de la tâche à accomplir et n'ayant pas la foi, le courage et le dévouement nécessaires, a contribué à faire de cette année 1883 une terrible année d'épreuves. » Et il répète, le 14 mai 1885 : « ... aux difficultés signalées sont venues s'ajouter *celles provenant d'un personnel de collaborateurs* dont quelques-uns peu capables et peu dignes ont nécessité de notre part une surveillance aussi étroite que pour les enfants eux-mêmes. »

Peut-on maintenant soutenir raisonnablement que l'administration a fait son devoir et nier les efforts réitérés et persévérants de M. Paul Robin? En tous cas, peut-on prétendre que ce dernier n'a pas mis l'administration au courant?

Nous connaissons l'objection : M. Paul Robin aurait désiré choisir lui-même son personnel, et l'Administration pour le démontrer s'appuiera sur une lettre que le préfet écrivait le 28 mai 1892 à M. Paul Robin. Le préfet prétendait que « si l'Administration a toujours manifesté le désir (*sic*) de voir constituer des cadres réguliers du personnel enseignant, impliquant avec la nomination des maîtres la fixation des traitements, cependant elle a consenti, *sur votre demande*, à vous laisser le soin d'engager, à titre provisoire tout au moins,

les professeurs et agents nécessaires au bon fonctionnement de la maison. »

« Dans ces conditions, continue le préfet, et jusqu'à ce que la question des retraites des professeurs soit réglée, *je ne crois pas devoir intervenir dans le choix des maîtres* pour lesquels un crédit figure au budget. »

M. Paul Robin répondit immédiatement et fit au préfet les remarques suivantes :

« ... Je n'ai jamais *demandé le droit* peu enviable de pourvoir moi-même au recrutement du personnel de l'Orphelinat Prévost.

« J'ai, par dévouement à l'œuvre qui m'a été confiée, *accepté cette charge*, comme tant d'autres, *après les essais infructueux faits par l'administration* pour me fournir un personnel acceptable et la déclaration formelle de M. le Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, indiquant, *il y a dix ans*, une situation qui ne s'est pas modifiée depuis.

« *Cette charge a toujours été très lourde, tant à cause du cercle restreint dans lequel je puis choisir, de la difficulté d'y faire des recherches ou des conquêtes sérieuses, qu'à cause des engagements que j'étais autorisé à prendre*, et dont la violation n'a été attribuée qu'à moi par plusieurs des intéressés déçus.

« Mais cela m'est plus lourd que jamais en ce moment *pour les causes que détaillent suffisamment mes lettres précédentes.*

« *Ce n'est que sur l'ordre formel contenu dans votre dernière lettre* que je vais de nouveau faire mes démarches habituelles pour pourvoir aux deux emplois de maîtres vacants...

« Mais je vous demande instamment, au nom de la

justice et de la vérité, la rectification de l'erreur que je signale et, *pour l'avenir le plus prochain possible*, *la décharge de la partie de mes fonctions concernant le recrutement du personnel* que les circonstances ne me permettent pas de remplir à ma satisfaction et à la vôtre...»

Voilà qui est net. M. Paul Robin était donc laissé, malgré lui, contre son gré, à ses propres forces[1]. Que pouvait-il faire?

« Je n'ai jamais cessé de répéter, dit-il, que la situation faite à l'établissement de Cempuis m'obligeait à recruter mon personnel dans les agences. Neuf fois sur dix, j'avais affaire à des individus exécrables ou au moins incapables. Cependant le dixième était bon; et c'est ainsi que, peu à peu, j'ai constitué le personnel satisfaisant qui est, à l'heure actuelle, à Cempuis. Ce

1. De plus, un mois avant sa révocation, le 23 juillet 1894, M. P. Robin adressait à un haut personnage officiel de l'Instruction publique une lettre dont nous extrayons le passage suivant : « ... Y a-t-il, dans la séance du Conseil supérieur du 19 dernier, quelque nouvelle décision favorable au recrutement du personnel enseignant de l'Orphelinat Prévost et de son admission à tous les avantages dont jouit le personnel enseignant ordinaire de l'Instruction primaire?

« A défaut de la mesure générale comprenant tous les établissements plus ou moins analogues au nôtre, n'a-t-on pas pris, ne peut-on prendre pour celui-ci une décision spéciale, provisoire ou définitive, comme on l'a fait pour les Ecoles départementales d'agriculture? (Je sais que cela a été fait, j'en ai l'affirmation écrite du Directeur de l'une de ces écoles.)

« En attendant, si on doit l'attendre, la décision qui fixera l'organisation du personnel enseignant de l'Orphelinat Prévost, pouvez-vous user de votre haute influence pour obtenir de MM. les Inspecteurs d'Académie des départements dont des instituteurs seraient admis à l'Orphelinat Prévost qu'ils leur accordent des congés d'un an avec traitement (nominal, remboursable par l'Orphelinat), congés qui pourraient être renouvelés, ou à l'expiration desquels les fonctionnaires délégués ou détachés à l'Orphelinat retrouveraient une situation semblable à celle qu'ils auraient quittée?... »

que je viens de dire explique également le grand nombre de professeurs que j'ai eus *à l'essai*. Les chefs d'institutions libres ont partout les mêmes misères. » (Réponse au *Temps*, 20 septembre 1894.)

Il s'adressait donc aux agences; les candidats écrivaient à Cempuis, et le Directeur leur envoyait une circulaire exposant les conditions dans lesquelles ils pouvaient être admis. Ces circulaires ne leur doraient pas la situation; elles les prévenaient, au contraire, des difficultés de l'œuvre à laquelle ils voulaient collaborer : « Les candidats doivent être bien pénétrés, dit M. Paul Robin dans l'une d'elles, que les situations à l'Orphelinat Prévost n'ont rien de comparable à celles d'une école d'externes. Il ne s'agit pas de donner une petite portion de son temps et d'être dans les intervalles dégagé de tout souci et de toute responsabilité. Les maîtres de notre établissement doivent se considérer comme formant une association d'adultes, dont chacun a autant de devoirs et pas plus de liberté que le père ou la mère de la plus nombreuse famille. Pour accepter ces situations, il faut trouver vraiment du bonheur à vivre au milieu des enfants, et non seulement à les instruire en classe, mais surtout à s'occuper sans cesse de leur éducation, morale et physique, à table, pendant les récréations diverses, il faut prendre plaisir à jouer avec eux. C'est une œuvre à laquelle il faut se livrer avec dévouement et avec un entrain qui ne se lasse jamais. Il faut savoir se mettre avec joie à toute besogne, et au milieu de la variété des occupations se reposer d'un travail par un autre, guider les enfants dans leurs travaux classiques, intellectuels, manuels, artistiques, champêtres, dans les services d'ordre et de

propreté, et savoir toujours les entraîner par l'exemple[1]. »

Contrairement aux assertions de M. le ministre de l'Instruction publique, on peut s'assurer, en lisant ces circulaires, que des références étaient demandées.

Nous devons avouer que les conditions exigées des candidats sont faites pour effrayer le commun des éducateurs. Les apôtres sont rares, et il eût fallu aux instituteurs, aux maîtres ouvriers et au personnel secondaire, comme dit l'administration, la conviction que l'œuvre était belle et qu'elle valait qu'on s'y dévouât. Dans de telles conditions, M. Paul Robin fut très sage en n'engageant son personnel qu'*à l'essai*. Et voilà justement ce qui explique le nombre assez élevé de personnes qui sont passées par Cempuis.

Cependant, il ne faut pas exagérer ce nombre et dire, non plus, que tous les fonctionnaires qui vinrent à l'Orphelinat Prévost furent mauvais ; plusieurs quittèrent l'établissement après un séjour de plusieurs années, d'excellents services rendus, en laissant un bon souvenir et des regrets parmi leurs collègues et parmi leurs élèves[2].

Il faut croire, de plus, que M. Paul Robin n'a pas toujours eu la main malheureuse, puisqu'on a conservé à Cempuis, après son départ, un certain nombre de fonctionnaires qu'il y avait appelés.

Enfin nous pouvons maintenant juger de ce que sait

1. Voir, aux Annexes, page 280, une circulaire complète, type qui fut envoyé aux canditats en avril 1883.

2. Au nombre de ces excellents collaborateurs de M. Paul Robin, figurent M. Gabriel Nissen, actuellement professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, M. Elie Ruben, chef d'institution à Paris ; M. V. Leleu ; M. Hayaux, instituteur dans la Haute-Saône ; M. Capron, instituteur dans l'Oise ; M. et M^me^ Caron, instituteurs dans l'Oise ; M. F. Compère, M^lle^ Z. Têtevuide ; etc.

faire l'administration; depuis le départ de M. Paul Robin, Cempuis n'a pas eu moins de quatre directeurs; les changements du personnel y sont fort communs et cependant, point très important, les instituteurs ont été, tout d'un coup et comme par enchantement, assimilés aux instituteurs publics.

Voilà donc qui est bien établi. En ce qui concerne le recrutement du personnel, il eût été difficile de mieux faire que l'ancien directeur de Cempuis; aux besognes écrasantes qu'il avait d'autre part, l'administration ajouta une responsabilité qu'elle ne voulait pas assumer.

Sur le second point, l'internationalisme, M. le ministre de l'Instruction publique n'a pas été mieux renseigné que sur le premier. Il est évident que sur cette question on peut approuver ou désapprouver M. Paul Robin, selon les convictions qu'on s'est faites. M. le ministre lui donne tort; à notre humble avis, M. Paul Robin a raison et, pour laisser au public le soin de trancher la question, nous citerons un article qui parut en juin 1894, dans *l'Education intégrale*, et qui donne une idée de ce qu'on entendait à Cempuis par éducation patriotique[1] :

« Les métaphysiciens ont beau protester, ils n'arriveront pas à changer la hiérarchie naturelle de nos amours.

« En fait, ce que nous aimons avant toute chose, c'est nous-même. Cet égoïsme absolu que nous déguisons toujours, parfois même oublions à un certain âge et avec une certaine culture cérébrale, brille de tout

1. Cet article est intitulé : *Nos Amours*. Voir *l'Éducation Intégrale*, juillet-août 1894, et le *Vrai patriotisme Éducation Intégrale*, mars-avril 1893.

son éclat chez l'enfant le mieux doué et offrant les plus belles espérances et chez l'affamé.

« Vient ensuite et très vite l'amour du groupe familial ; il est généralement intense ; puis celui du groupe de nos amis et connaissances.

« Cela est, a été et sera de tout temps.

« Faisons une grande enjambée. L'humain personnellement heureux, au cerveau bien équilibré, aux facultés puissantes, a les meilleurs sentiments pour tout ce que peuvent atteindre ses sens, sa pensée, son imagination. Non seulement il ne haïra pas *a priori* un de ses semblables, mais il sera toujours prêt à l'assister. Loin de faire du mal aux petites bêtes, il disposera une paille pour aider à sortir de l'eau une abeille en danger. Grand ami des fleurs, il se permettra peut-être d'en cueillir une pour l'admirer de plus près ; mais il en laissera l'élégante masse continuer à charmer d'autres yeux que les siens : il n'en moissonnera pas inutilement un gros bouquet destiné à devenir rapidement du fumier. Il aura pour tout produit industriel ou artistique, livre, monument, tableau, statue, outil, machine, les plus délicates précautions, évitant tout dommage, mais ayant toujours en vue en toute chose le maximum d'utilité, de plaisir.

« Son cœur s'élèvera jusqu'aux étoiles qui le bercent des splendeurs de l'infini, jusqu'aux habitants probables des autres mondes mystérieux qu'elles éclairent, êtres qui, sans doute comme nous, luttent et souffrent.

« Entre ce sommet d'amour et les premiers échelons, il y en a une foule d'autres, plus ou moins nombreux, plus ou moins espacés. Nous aimons la cité où nous avons nos habitudes, où sont, outre nos connaissances

plus intimes, des gens dont nous sommes accoutumés à voir les figures et que nous pourrons avoir à mieux connaître. Nous aimons la province où l'on a les mêmes usages, les mêmes vêtements que nous, la contrée où l'on parle notre langue, ou des dialectes qui ne diffèrent pas trop du nôtre.

« Nous aimons l'agglomération politique où le hasard nous a fait naître, et où tous ceux qui l'habitent jouissent des mêmes avantages que nous et, ajoutons-le à regret, souffrent des mêmes maux. Vient ensuite la sympathie plus grande, parfois même injuste, pour ceux de notre race, de notre couleur. Elle se sent surtout lorsqu'on est loin du pays natal et qu'elle se divise entre un moindre nombre d'êtres. Si tendres que nous soyons pour l'animal, nous lui préférons naturellement notre semblable, quelles que soient sa race, sa couleur, et n'hésitons pas à sacrifier le premier au second.

« Des illuminés, sinon des charlatans, peut-être un mélange des deux, se cramponnent à l'un de ces échelons et n'en veulent connaître aucun autre. En paraissant élargir le mot de patrie (pays du père), en l'étendant au groupe politique, ils en ont rétréci l'idée à la taille de leur cerveau. Nous devons aimer tous les Français, même les moins aimables, même eux! (ils ne nous aiment guère pourtant, contrairement à leur théorie) : soit! mais, en outre, nous devons haïr à mort le plus honnête des Allemands! Dans mon enfance, c'était aux Anglais que devait s'adresser ma haine, à ces bourreaux du Grand Napoléon! Plus tard, ordre officiel d'aimer les Anglais : « Hourrah pour la France et pour l'Angleterre », et haïr... les Russes; on nous apprenait au collège une bête de chanson qui finissait :

Cliché Londe.

Leçon de gymnastique à Cempuis.

« Tu danseras, papa Nicolas. » Aujourd'hui, selon ces maniaques, je ne serai un bon patriote que si j'adore le Russe et fais la nique à l'Anglais. Eh bien! non, *a priori*, nous aimons *tout le monde ;* ensuite, avec regret, nous retirons notre affection aux individus qui s'en rendent indignes. Il n'y a que des primitifs, des attardés, des dégénérés ou des farceurs qui puissent condamner ces doctrines; et nous n'avons point affaire à ces sortes de gens. Point ne nous soucie de ce qu'ils pensent ou font semblant de penser.

« C'est nous qui sommes les vrais patriotes! Notre patriotisme est fait tout d'amour, non souillé de haine.

« Notre amour pour notre pays, nous le prouvons par nos actes, et non par de vaines paroles. Nos conquêtes sur l'étranger « béni » consistent à faire connaître à nos compatriotes des vérités utiles, nées ou développées chez nos voisins, à importer leurs utiles inventions. Au lieu d'imposer à ces voisins « aimés » des lois oppressives, nous leur avons apporté de bons produits intellectuels ou matériels d'origine française.

« Voilà la bonne guerre, les vraies conquêtes, la saine émulation internationale! Voilà la seule vraie gloire, les seuls nobles lauriers!

« Reconquérons ainsi sur ses oppresseurs non seulement l'Alsace tant pleurée, mais l'Allemagne elle-même, mais... l'univers.

« Assez de guerres internationales pour le profit des financiers, pour le plaisir de certains héros professionnels.

« Il n'y a plus qu'une bataille à livrer, c'est celle contre la misère et tous les maux qu'elle enfante. Instruisons ceux qui ne savent pas, détrompons les fourvoyés, et

bientôt viendra cette dernière guerre du sens commun contre la niaiserie. Elle sera courte et suivie d'une victoire définitive pour le plus grand bonheur du genre humain! »

D'ailleurs, M. Paul Robin, insistant sur sa façon de comprendre le patriotisme et de donner cette éducation civique à laquelle tient tant le gouvernement, disait à ceux qui lui reprochaient son internationalisme :

« Je suis internationaliste, dites-vous. Il est vrai que j'ai été, comme tant d'autres qui voudraient le faire oublier, membre de l'Internationale, presque un des fondateurs.

« Fanatique de la paix, j'ai toujours voulu que tout le monde fût prêt pour la défense.

« Désapprouvant le système des armées permanentes, voulant les milices nationales, la nation armée, je n'ai jamais prêché ces idées à des enfants incapables d'en peser la philosophie, j'ai fait mieux, je n'ai pas parlé, j'ai agi. Avant Paris, j'ai eu mon bataillon scolaire; après Paris, où les exagérations chauvines ont fait crouler cette belle institution, je l'ai conservée immuable. Nos garçons nous quittent à seize ans, marcheurs infatigables, bons tireurs, connaissant bien l'école de section et l'exercice en ordre dispersé[1]. »

Sur ce point, donnons encore le témoignage d'un pédagogue dont s'honore, à juste titre, la Belgique. M. Sluys vint à Cempuis en 1890, y resta quelque temps, et fit, avec les élèves, un voyage à pied dont il écrivit la relation dans la *Revue pédagogique belge*. Nous en extrayons ce passage :

1. *Le Temps*, 20 septembre 1894.

« Le choix des morceaux de musique et des paroles est fait rigoureusement. Il faut faire à l'école de l'art véritable, pour combattre les déplorables orgies soi-disant artistiques de la rue, du café-concert, du cabaret. Les paroles des chants de Cempuis expriment toujours des sentiments élevés et des pensées humanitaires; on chante la nature, l'art, la science, la liberté, la fraternité des peuples. Voici un incident caractéristique : par ces temps d'alliance franco-russe, il fallait s'attendre à voir le public réclamer l'hymne russe; le cas était prévu et la réponse prête. « Nous combattons sans cesse tout chauvinisme et tout despotisme, dit M. Robin. Tous les humains de tous les pays nous sont sympathiques. Nous chanterons l'hymne russe, dont la musique est très belle, mais avec les paroles humanitaires que nous y avons adaptées. » Et les élèves de chanter l'*Espoir humain* sur la musique de l'hymne russe :

Oh! qu'en des temps prochains,
Règne sur terre
Un sort prospère
Pour les humains!
O travailleur, renais! Sois ton seul sauveur!
Impose la paix qui mène au bonheur!

Sans doute, il est vrai que les enfants de Cempuis chantaient souvent la *Marseillaise de la paix* [1]. Mais cela ne les empêchait pas d'entonner quelquefois, et très bien, mieux qu'on le fait en général dans les autres écoles primaires, la *Marseillaise .. de la guerre.*

1 Annexes VII, p. 284, nous donnons plusieurs des chants de l'*Orphelinat Prévost.*

Sur cette question d'ailleurs, le rapport de M. Laurent Cély est fort complet et réfute bien nettement les assertions de M. le ministre.

Tels sont les deux griefs principaux sur lesquels le Gouvernement s'est appuyé pour destituer le Directeur de Cempuis. On nous accordera qu'il n'en reste pas grand'chose.

Il y a aussi, dans le réquisitoire de M. le ministre, des affirmations que nous pourrions dédaigner et que nous passerions sous silence si, fort habilement sans doute, mais d'une façon vraiment indigne, le représentant du Gouvernement ne les avait rapportées inexactement pour enlever le vote de la Chambre. Il s'agit des faits M..., Gu..., A..., etc.

Le fait M... surtout a paru impressionner vivement la Chambre; il est cependant, et de tous points, inexact, en ce qui concerne le rôle de M. Robin.

« Un nommé M...[1], dit le ministre, introduit par M. Robin dans l'Orphelinat de Cempuis, se livre... » Cela est faux. M. M..., chaudement recommandé, *fut nommé élève-maître à l'Orphelinat Prévost par M. le préfet de la Seine;* ce n'est donc pas M. Robin qui l'y a introduit.

La faute de M. M... commise, « M. Robin, dit encore le ministre, arrache M... à la justice, il cache son crime, il le renvoie. Il ne le dénonce pas au parquet... ». Erreur! M. Paul Robin n'avait pas à dénoncer M. M... au parquet, il avait à prévenir son chef, M. le préfet de la Seine; et c'est ce qu'il fit par une lettre en date

1. Il s'agit d'un jeune homme, d'un enfant de seize ans, qui commit un acte de « coupable curiosité », ainsi que le dit M. Robin dans sa déposition devant la commission d'enquête.

du 15 juin 1883, jour du renvoi de M. M... Le préfet de la Seine, lui, ne prévint pas le parquet.

« Mais, continue le ministre, il fait quelque chose que je ne qualifie pas... il lui délivre un certificat de bonne vie et mœurs. » Nous ne qualifierons pas le ministre, nous non plus, mais ce qu'il dit est erroné. M. Paul Robin ne donna pas un certificat de bonne vie et mœurs à M. M... Il délivra, à cet enfant, un certificat qui lui permettait de se relever; qui lui fermait la carrière de l'enseignement, mais qui ne faisait point peser sur toute sa vie l'aberration d'un moment.

Voici ce certificat : « Le directeur de l'Orphelinat Prévost n'a pas trouvé chez M. F. M. les qualités spéciales exigées pour l'enseignement. Toutefois il est persuadé que, par sa bonne conduite et son intelligence, M. M... pourra occuper avantageusement un autre poste dans l'industrie, le commerce ou une admistration.

« Il est resté comme élève-maître à l'orphelinat de Cempuis depuis le 1er février 1882 jusqu'à ce jour (16 juin 1883). »

Et le ministre, après avoir lu cette pièce à la tribune, ose prétendre que « M. Robin facilitait ainsi à M... son entrée dans une honorable famille, dans une autre école... lui permettant ainsi de renouveler son crime ».

Le représentant du Gouvernement expose ensuite que M. M... fut dénoncé au parquet, et il trouve moyen, sur ce point de détail, de dire encore le contraire de la vérité : « M... fut dénoncé plus tard, par qui? Je l'ignore, et M. Robin ne le sait pas exactement lui-même. » Il est possible que le ministre soit ignorant de ce détail, puisqu'il s'est montré si mal renseigné

pour des questions plus importantes, mais M. Paul Robin sait parfaitement, et il le fit savoir en temps opportun à ses chefs, que le dénonciateur n'est autre qu'un nommé O...[1], qui pensait faire ainsi du tort à l'Orphelinat Prévost et à son directeur.

La loi fut très durement appliquée à M. M... malgré l'intervention de l'administration, intervention prouvée par un document que nous donnons aux Annexes[2] et qui montre que le préfet avait été informé par M. Paul Robin.

Comment, maintenant, pourrons-nous exprimer notre indignation de voir un ministre de la République ne pas craindre de rappeler à un jeune père de famille, qui s'est réhabilité, une faute passée, expiée durement. Nous laissons aux honnêtes gens le soin de qualifier la conduite de ce politicien qui ne sut pas « éviter à M... la suprême insulte de la publicité officielle donnée à son nom et à sa condamnation ».

Les événements d'ailleurs ont donné raison à M. Paul Robin, et M. Georges Leygues ne pourra que regretter l'indignité qu'il a commise quand il lira, s'il ne l'a déjà lue, la lettre de M. le maire de St-J... (Oise) donnant à M. A. Lavy des renseignements sur M. M...[3].

Est-il nécessaire d'insister sur le fait A...? M. le ministre voulut amuser la Chambre, et avec une étrange légèreté il ne craignit pas de la divertir aux dépens d'un de ses subordonnés, tout en faisant semblant de lire un document *qui n'existe pas*. M. A... aurait

1. Chaudement recommandé d'ailleurs par un Inspecteur général de l'instruction publique.
2. Annexes, XI, p. 349.
3. Annexes, XI, p. 350.

écrit à M. Paul Robin les invraisemblables lignes suivantes : « J'ai une réputation détestable ; on ne veut de moi nulle part ; mon inspecteur d'académie et mon inspecteur primaire m'ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de moi ; mes collègues m'ont dit que, si je mettais le pied dans une école, ils en sortiraient. » Et, suivant le ministre, M. Paul Robin aurait immédiatement répondu : « Venez à Cempuis. » Tout cela est faux ; et il s'est trouvé une Chambre pour ajouter foi à de pareilles énormités. Il est vrai que depuis...

M. A... était instituteur public à Saint-Gaudens au moment où le ministre le calomniait ainsi ! Un ministre calomniant un de ses subordonnés ! tel fut le spectacle offert ce jour-là à la Chambre. Cette histoire révèle les moyens désespérés employés par le Gouvernement pour trouver des arguments contre M. Paul Robin. Elle est une preuve entre mille que le ministre de l'Instruction publique trouvait politique à cette époque de discréditer l'enseignement laïque.

Notons que M. A..... est toujours instituteur public et que si réellement il avait écrit les lignes qui lui sont attribuées, il serait révoqué depuis longtemps.

En ce qui concerne M. G... le ministre ne dénatura pas les faits avec moins de désinvolture. Qualifié d'anarchiste M. G... répondit par une lettre typique que nous donnons aux annexes[1].

L'attitude de M. Paul Robin fut toujours d'une correction parfaite ; sur tous les faits qui se produisaient dans son établissement, il donnait exactement et rapidement des informations à ses chefs administratifs.

1. Annexes, VIII, p. 289.

On nous permettra de ne pas pousser plus loin l'analyse du réquisitoire ministériel. Pour les faits dont nous n'avons point parlé, on peut se reporter soit au rapport très complet de M. Laurent Cély, qui les réduit à néant soit aux dépositions de MM. Paul Robin, Rousselle, Delon, Guilhot, que nous donnons aux annexes.

Il ne nous reste plus à examiner que cette accusation, portée par la plus grande partie de la presse, que M. Robin propageait dans son établissement les doctrines malthusiennes. Notons d'abord que le ministre n'osa pas se servir de cet argument à la tribune de la Chambre. A cet inepte reproche M. Robin a dignement répondu dans *le Temps* du 20 septembre 1894 : « Malthusien ! Quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent ne savent pas ce que cela veut dire au juste; mais c'est une injure, croit-on, avec laquelle on écrase tout. La question de la population est un chapitre fort important de l'économie politique; je l'ai étudiée dans Garnier et ailleurs et la connais fort passablement, tandis qu'elle est universellement ignorée, méconnue et tranchée par des lazzis ou des malédictions. Il est fort possible que j'emploie un jour une partie de mes loisirs à éclairer à ce sujet l'ignorance publique.

« Mais aussi bien la théorie générale de la population que les solutions pratiques fort scabreuses qui s'en déduisent, tout cela est absolument hors de la portée des enfants. A ceux qui m'ont été confiés officiellement comme à tous ceux à qui j'ai eu affaire, je n'ai jamais parlé que de ce qui convient à leur âge, toujours dignement, sobrement, sûr de n'avoir jamais risqué de jeter le moindre trouble dans leur cerveau ou leurs sens.

« Je n'ai pas à m'appesantir davantage sur ce point. Mes opinions personnelles en toute chose sont le résultat d'études sérieuses et constantes, et je suis de force à les défendre auprès des gens sérieux. Le seul point qui importe en ce débat est que je n'ai jamais dit ni envoyé dire à mes élèves un mot touchant les théories dites malthusiennes, ni même fait devant eux la moindre allusion à ce sujet.

« Je me trompe, j'ai écrit un jour (juillet, août 1888) dans le *Bulletin de l'Orphelinat Prévost*, un article que les connaisseurs ont trouvé franchement malthusien : *Bonté envers les animaux*. Il est à la disposition des personnes qui veulent en constater l'immoralité. Disons, en attendant, qu'il obtint de la Société protectrice des animaux une mention honorable non sollicitée.

« Voilà ma simple réponse sur des questions personnelles. Je ne crois pas que je continue cette guerre à coups d'épingles qui ne convient pas à mon tempérament. Que me font tous ces commérages? Que la masse aveuglée par eux pense de moi ce qu'elle voudra, que m'importe? Je tiens à l'estime de quelques douzaines d'hommes qui ont la mienne; je sais que je n'ai que grandi dans la leur. Ma condamnation prononcée par un million d'attardés ne pèse rien pour moi auprès de l'approbation de quelques penseurs philosophes... »

En somme, nous pensons l'avoir suffisamment démontré, il ne reste rien des accusations officielles ou officieuses formulées contre l'ancien directeur de Cempuis.

A ceux qui s'étonneront de la quantité de faits qui ont pu donné naissance aux imputations dirigées contre

M. Paul Robin par ses ennemis, nous répondrons qu'on ne reste pas quatorze années à la tête d'un établissement de deux cents enfants, établissement unique en son genre, nécessitant la collaboration d'une cinquantaine d'adultes sans avoir de nombreuses difficultés à surmonter. Persévérer, poursuivre le but malgré ces entraves, est justement ce qu'il y a de beau dans une œuvre semblable. Qu'on veuille bien se reporter à l'énumération des travaux accomplis et des résultats obtenus à Cempuis[1] ! On oubliera bien vite alors tous ces incidents dont la passion a exagéré l'importance et on se convaincra que seule l'impitoyable politique a frappé un homme dont le long et pénible dévouement aurait dû être autrement récompensé.

Les gouvernements laissent dire ou écrire à peu près tout ce qu'on veut, mais ils empêchent d'agir.

Cempuis fut un acte, toléré d'abord par le Gouvernement, mais continué ensuite malgré lui. Il devenait une institution gênante dont la propagande portait ombrage à la réaction. Cette dernière trouva, pour satisfaire ses rancunes, un jeune et ambitieux ministre qui lui obéit à la hâte et qui, ensuite, justifia comme il put son étourderie[2].

Quoi qu'il en soit, les adversaires de Cempuis auraient dû se montrer plus cohérents dans leurs attaques. Ceux-là mêmes qui ont destitué M. Paul Robin sont obligés de rendre hommage à son œuvre ; le ministre

1. Annexes, IX, p. 292.

2. « Le ministre a pris une décision prompte, plus prompte que je ne l'attendais. » Déposition de M. Poubelle, préfet de la Seine, devant la commission d'enquête du Conseil général, p. 257. *Rapport* Laurent-Cély.

n'a pas assez d'éloges pour les élèves de Cempuis ; l'œuvre est belle, le fondateur est exécrable [1]. Étrange aberration ! « Nous donnerons désormais à l'établissement, dit le ministre, avec un directeur ferme partisan de l'enseignement laïque, des professeurs choisis parmi les meilleurs sujets de l'enseignement primaire officiel. » Faisons observer d'abord qu'il n'y a jamais eu d'enseignement véritablement laïque qu'à Cempuis, et ensuite que M. Paul Robin, ainsi que nous l'avons expliqué et démontré plus haut à l'aide de documents, réclama plus de dix ans sans pouvoir obtenir ce que le ministre accorde si prestement à son successeur.

Nous doutons d'ailleurs que l'administration trouve facilement des pédagogues de l'envergure de MM. Paul Robin, Charles Delon et Paul Guilhot. Sans doute ces hommes déplaisaient à leurs chefs administratifs ; leur fière indépendance, leur rude franchise, la simplicité de leur tenue contrastaient singulièrement avec le voulu, le conventionnel des habitudes officielles, mais ils avaient des idées neuves, originales, qu'ils savaient appliquer. C'était des savants, des apôtres, des philosophes, comme l'enseignement officiel n'en produit guère. Il fallait voir ces hommes à l'œuvre, occupés tout le jour, tour à tour ouvriers et professeurs, amis et pères de leurs élèves, allant sans trêve, de l'atelier à la classe, du laboratoire à la salle des fêtes, se multipliant, sans cesse à leurs enfants, vivant au milieu d'eux, pensant pour eux, agissant pour leur bonheur.

1. Ce n'était pas l'avis de M. Ferdinand Buisson lorsqu'il disait dans la séance de la Commission administrative du 10 avril 1884 : « M. Robin a rendu l'œuvre viable et l'a faite en quelque sorte sienne ; il a créé et appliqué les programmes de l'école, et lui a donné sinon la vie, au moins le mouvement. *Je ne vois pas à quel autre directeur elle pourrait être utilement et pratiquement confiée.* »

A l'un des plus éminents journalistes parisiens qui lui posait cette question : « Sans punitions, vous vous faites écouter? par quel miracle? » M Paul Robin répondit : « Simplement en les rendant heureux. »

Ce fut là tout leur secret : rendre heureuse l'enfance et de toutes les manières, dans la santé, dans l'esprit et dans le cœur.

Pour parfaire Cempuis, pour y créer véritablement la maison communautaire et libertaire, pour se rapprocher en tous points de l'idéal, il n'a manqué à M. Paul Robin que l'aide de l'administration ou plutôt sa neutralité et des collaborateurs.

Mais l'administration avait bien autre chose à faire : elle avait à entraver les novateurs, à soutenir une sourde opposition, à paperassser, à faire perdre un temps précieux à des hommes dépassant à tous points de vue et de cent coudées ceux auxquels ils devaient rendre compte de leurs actes.

L'administration ! Mais c'est elle qui a fait tomber Cempuis ; c'est elle qui a hypocritement fourni aux cléricaux les armes pour le frapper. Après avoir révoqué l'initiateur, elle a feint de conserver l'œuvre. Mais, incapable de la comprendre, elle l'est bien plus encore de la faire vivre.

En 1895, M. le préfet de la Seine présenta à la Commission administrative de l'Orphelinat Prévost un *Projet de règlement*. L'infatigable M. Faillet l'analysa et, dans un remarquable *examen*, combattit les tendances nouvelles de l'administration[1].

Ce dernier effort pour conserver Cempuis fut vain,

1. Annexes, XII, p. 373.

et le rapport présenté au Conseil Général de la Seine par M. Rébeillard le 27 décembre 1899 consacre les vues étroites de l'administration[1]. M. le Rapporteur se réjouit de la prospérité de l'établissement parce qu'on a pu y *hospitaliser* quarante enfants de plus et aussi parce qu'une *grande réforme* a été accomplie : celle d'externer le personnel. « Avec cette extension rapide qui, remarquons-le, atteste la prospérité de l'établissement, dit M. Rébeillard, *le caractère familial qui a présidé à sa fondation a dû s'atténuer.* » C'est *a dû être supprimé* qu'il fallait écrire. Cela n'empêche pas, du reste, « qu'on s'efforce, à Cempuis, à faire que l'enseignement moral soit réellement celui que peut donner *un père de famille* ». Un père de famille déiste en tout cas, car M. le Rapporteur indique bien que *l'enseignement moral est donné conformément aux programmes des écoles primaires et par application de la loi du* 30 *octobre* 1886 *et de l'arrêté du* 18 *janvier* 1887. C'est dire que Cempuis n'est plus une école laïque dans le sens complet du mot.

Au point de vue intellectuel, et M. Rebeillard l'enregistre avec une vie satisfaction, « on a voulu que l'enseignement revêtît un caractère exclusivement pratique. *C'est ainsi qu'on a supprimé les cours d'algèbre et de littérature* pour faire une plus large place aux sciences expérimentales ». Nous défions bien l'administration de faire mieux au point de vue expérimental qu'on ne faisait à Cempuis quand M. Paul Robin était directeur, et surtout nous demandons à M. Rébeillard comment

1. *Bulletin municipal officiel* du 31 décembre 1899 : séance du 27 décembre 1899.

l'on pourra se passer de donner aux élèves des notions d'algèbre si l'on veut pour eux « une éducation scientifique tenant à toutes les sciences exactes à la fois : à la physique, à la chimie, à la mécanique, à la géométrie ».

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement manuel, M. le Rapporteur, très heureux qu'on ait supprimé les ateliers de lithographie, de reliure et de cartonnage, s'exprime ainsi : « Dans les ateliers de menuiserie et de mécanique un enseignement technique est donné ; c'est l'auxiliaire indispensable de tout apprentissage bien compris. D'ailleurs le travail du bois et du fer se prête admirablement à l'enseignement technique : c'est là une méthode essentiellement naturelle (*sic*), puisqu'elle vient donner à tout moment l'explication, la raison d'être de toute opération manuelle. » L'enseignement technique était donné autrefois pour tous les ateliers : nous ne voyons pas là une innovation, mais bien plutôt une rétrogradation.

Bien d'autres prétendues réformes ont d'ailleurs été faites à Cempuis, que n'indique pas M. Rébeillard, et qui nous autorisent à dire que l'Orphelinat Prévost n'a pas conservé le caractère original que lui avait donné M. Paul Robin. Cempuis n'est plus maintenant qu'une simple école primaire communale à la campagne, avec annexe professionnelle.

Cempuis n'est plus un champ d'expériences pédagogiques. Cempuis dépérit faute d'une âme, faute d'un esprit pour le vivifier; Cempuis meurt de vivre par l'administration.

Souhaitons que cette expérience soit reprise et qu'elle se développe dans de meilleures conditions; souhaitons

que de jeunes éducateurs, indépendants, libérés d'une administration toujours rétrograde, créent de nombreux Cempuis plus beaux encore, plus larges, se développant pleinement « dans la vie et dans la joie ».

Il y a quelque soixante ans, l'école était un lieu bien triste, où quand il en avait le loisir le sacristain venait apprendre à quelques jeunes enfants à lire, à compter, quelquefois même à écrire, la plus grande partie du temps étant d'ailleurs consacrée à la répétition du catéchisme.

Dans une longue évolution *presque* complétée aujourd'hui, le sacristain s'est effacé, le pédagogue s'est développé. Les instituteurs, ou au moins quelques-uns d'entre eux, comprennent l'importance du rôle qu'ils jouent dans la société et font leurs efforts pour être à la hauteur des exigences de leur noble mission.

Leur enseignement a abandonné le terre-à-terre du début, et, s'il a conservé encore une trop grande part aux questions d'opinion : l'histoire, qui n'est actuellement que la glorification de la violence ayant réussi, la grammaire qui ne sert qu'à accentuer la séparation des classes, on peut dire que les réalités y conquièrent chaque jour plus de place, que le culte de l'art s'y est introduit avec l'étude de la musique et du dessin, que le respect du corps, la guenille d'autrefois, naît de la pratique de la gymnastique et des exercices physiques.

Les procédés d'enseignement subissent aussi leur évolution. Au martinet, argument unique et continuel, avait succédé le pensum qui martyrisait le poignet au lieu du dos. Il disparaît à son tour pour faire place à la bienveillance des maîtres, à l'affection réciproque, et

l'on peut espérer que cela suffira quand l'enseignement sera bien donné, et surtout quand il sera accompagné d'une bonne éducation résultant de bons conseils et de bons exemples. L'enseignement proprement dit doit presque toujours céder le pas à l'entraînement.

Une étude nouvelle s'impose aussi à l'éducateur, c'est celle de l'état physique de ses élèves. Les observations d'anthropométrie scolaire semblables à celles faites à Cempuis ne sont que le prélude de celles qui permettront à l'éducateur de l'avenir de lutter avec succès contre les défauts permanents ou passagers de ses élèves; quand l'expérience aura scientifiquement établi les relations entre les fautes et les maladies ou les infirmités physiques, l'éducateur ne songera plus à punir, il apprendra à guérir.

Mais le rôle de l'école doit encore s'élargir; elle ne doit plus être seulement le lieu d'étude pour les petits, elle doit être le centre intellectuel, moral, artistique d'une agglomération, le lieu de réunion chéri de tous, remplaçant l'église et le cabaret, où les *grands* aimeront à revenir, s'instruiront encore de ce qu'ils ignorent, l'enseigneront aux autres, échangeront leurs idées sur leurs intérêts matériels et moraux.

Dans l'école de l'avenir, il n'y aura plus de distinction d'âge, ni de sexe, ni pour ainsi dire entre maître et écolier. Celui qui sait, communique sa science à celui qui veut l'acquérir. Sans doute, les vieux auront plus à enseigner que les jeunes, mais rien n'est décidé *a priori* sur un cas donné, et les éducateurs qui réfléchissent savent quelles bonnes leçons ils reçoivent parfois de leurs élèves; leurs vrais maîtres en pédagogie, ce sont les enfants.

L'école de l'avenir sera permanente dans le moindre village : elle sera le centre de la Société Communale des lettres, des sciences, des beaux-arts, de la musique, le local de l'exposition périodique sans cesse renouvelée, non seulement des travaux scolaires des petits, mais de tous les produits des appareils, des idées qui peuvent intéresser.

Sera-ce, diront les timorés, un club, un meeting en permanence? Eh bien! oui, mais un club civilisé où régnera l'activité cérébrale qui permet de faire les bonnes choses, et la bienveillance réelle qui les inspire [1].

Voilà l'ensemble grandiose dont la perspective lointaine remplissait d'enthousiasme les pédagogues de Cempuis et dont ils cherchaient à être les précurseurs, non seulement en paroles, mais en actes.

Ce qu'ils ont fait est peu de chose auprès de l'éblouissant avenir qu'ils entrevoyaient, mais au moins peuvent-ils se réjouir de n'avoir ni reculé, ni stationné; leur expérience si fort en avance sur ce qui peut se faire aujourd'hui d'une manière générale restera, croyons-nous, sinon un modèle à copier, du moins un type à étudier, à imiter, une base, un point de départ.

1. *Fêtes pédagogiques*, 1er volume, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

CEMPUIS

De nombreux philosophes et éducateurs sont venus à Cempuis étudier son organisation. Chacun d'eux a résumé ses impressions en des articles publiés dans les revues pédagogiques ou les journaux d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne, de Portugal, de Russie, du Brésil, etc.

Nous ne donnons ici que la liste des études réunies en brochures ou en volumes.

Sluys, directeur de l'Ecole normale de Bruxelles. — *L'Instruction intégrale à l'Orphelinat Prévost.* — Lebègue, Bruxelles, 1890.

Nissen (Gabriel), professeur à l'Université Nouvelle. — *L'Orphelinat de Cempuis*, notes d'un témoin oculaire. — Lebègue, Bruxelles, 1894.

A.-H. Gerhard, P. de Geus, H.-W.-J.-A. Schook, instituteurs à Amsterdam. — *Het Weeshuis Prevost te Cempuis*, janvier 1895. — Amsterdam.

Léopold Lacour. — *Humanisme intégral.* — Chez Stock, Palais Royal, Paris, 1897.

Guilleminot. — *Femme, enfant, humanité.* — Giard et Brière, Paris, 1896.

Coffignon. — *L'Enfant à Paris.* — Ernest Kolb, Paris.

L'Écho de l'Enseignement, 1re année, n° 15, octobre 1891. Article l'*Enseignement intégral à l'Orphelinat Prévost*, par Gabriel Nissen. — Librairie A. Castaigne, 22, Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles.

Catalogue de la Section française d'éducation et d'enseignement. Exposition de Melbourne, 1888. P. 18-99-152.

La Presse pédagogique et les bulletins départementaux. Les périodiques scolaires français de 1789 à 1889, par Beurier, directeur du Musée pédagogique. Imprimerie Nationale.

Exposition universelle de Paris, 1889. *Instruction publique. Classes* 6, 7, 8. — *Rapport*, par Gobat, conseiller d'Etat à Berne, membre du jury international des récompenses, vice-président du groupe II, et Hunziker, professeur à Aarau, membre suppléant du jury des récompenses. — Bienne, imprimerie A. Schüler.

Exposition Universelle internationale de 1889. — *Rapport sur la classe* 6. Éducation de l'enfant, enseignement primaire, enseignement des adultes, par Benjamin Buisson, directeur de l'École normale de Tunis. Ancien examinateur à l'Université de Londres, commissaire pour la France et délégué spécial du ministre de l'Instruction publique aux Expositions universelles de Londres, de la Nouvelle-Orléans et de Melbourne. Paris, imprimerie Nationale.

Notes et documents produits par M. le Préfet de la Seine et par M. Ferdinand Buisson, exécuteur testamentaire de M. Joseph-Gabriel Prévost. — Préfecture de la Seine.

Revue de l'Enseignement primaire et primaire supérieur du 10 septembre 1894. Article de M. Chauvelon, agrégé des lettres, professeur au Lycée Saint-Louis.

Revue pédagogique, décembre 1888, p. 540. Article *Lunette pour* 15 *sous*. Delagrave, rue Soufflot.

COÉDUCATION

Dictionnaire pédagogique de M. Ferdinand Buisson, 1re partie.

Article *Coéducation*.

Article *États-Unis*, par John D. Philbrick.

Article *Sexes* (*coéducation des*), par Paul Passy.

Clarke (Edw.-H.). — *Sex in education, or a fair chance for girls*. — Boston, R. Osgood and Cº.

Ligue du personnel enseignant de Gand. — Session internationale de pédagogie pratique, tenue à Gand du 12 au 16 août 1883, 39, rue des Baguettes, Gand.

INSTRUCTION INTÉGRALE

Domela Nieuwenhuis. — *L'éducation libertaire*. — Paris, Temps Nouveaux.

F.-Ch. Barlet. — *L'instruction intégrale ; programme raisonné d'instruction à tous les degrés*, vol. in-18°. — Chamuel, éditeur, Paris.

G. de Greef, ancien Recteur de l'Université nouvelle de Bruxelles. — *Problèmes de philosophie positive. — L'inconnaissable ; l'enseignement intégral*, vol. in-18°. — Schleicher frères, éditeurs, Paris.

Léon Tolstoï. — L'école de Yasnaïa Poliana, traduction de B. Tseytline et E. Jaubert. — Savine, éditeur, 1888.

Les publications de l'Orphelinat Prévost peuvent être consultées à la Bibliothèque nationale, au Musée pédagogique de la rue Gay-Lussac, au Musée pédagogique de la ville de Paris, rue Montmartre ; elles sont aussi au British Museum de Londres.

ANNEXES

ANNEXES

I

Extrait du testament de Joseph-Gabriel Prévost

Averti par l'état de ma santé qu'il est temps de prendre des précautions contre une mort subite, je profite de la parfaite liberté d'esprit dont je n'ai cessé de jouir jusqu'à présent pour écrire mes dernières et fermes volontés.

Mon plus grand désir est d'assurer le maintien à perpétuité de l'œuvre que j'ai entreprise il y a plusieurs années en formant l'établissement de Cempuis. Tous les membres de ma famille sont assez riches pour n'avoir pas besoin de ma fortune, qui ne servirait qu'à leur donner du superflu, tandis qu'elle peut sauver de la misère et du vice des milliers d'êtres humains.

C'est pourquoi j'institue pour mon légataire universel, en toute propriété, le département de la Seine, à charge par lui d'affecter la totalité de ma fortune à l'entretien du plus grand nombre possible d'orphelins des deux sexes, dans ma maison de Cempuis.

Sauf quelques legs particuliers, je fais don au département de la Seine de tout ce que je posséderai au moment de mon décès, avec les prescriptions suivantes :

1° Que le département s'engage, en acceptant ce legs, à l'employer en totalité à l'entretien et au développement de l'orphelinat de Cempuis. Je ne veux pas que cet argent soit versé dans les caisses de l'Assistance publique pour être employé au gré de l'administration ; j'entends qu'il soit perpétuellement et exclusivement affecté à la désignation spéciale que je lui assigne ;

2° Que l'établissement ait toujours pour directeur et sous-directeur, instituteurs, institutrices, des laïques, afin que tous les enfants y soient recueillis d'une façon égale et sans esprit de secte.

Enfin je nomme et constitue un Comité de patronage de onze personnes qui servira de trait d'union entre moi et l'administration du département de la Seine, et je décide qu'au fur et à mesure des décès survenant dans ce Comité ce sera le Conseil Général de la Seine qui avisera avec les membres survivants de ce Comité.

II

Lettre-rapport adressée par M. Paul Robin à M. Carriot, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, en octobre 1880.

Monsieur le Directeur,

J'ai visité l'établissement de Cempuis. Il me paraît susceptible d'un grand développement. Presque immédiatement, il est possible de doubler au moins la population en utitisant le bâtiment ouest actuellement à peu près vide. Ce bâtiment, composé du rez-de-chaussée et de deux étages, ayant sept fenêtres de façade, est divisé par des cloisons en un assez grand nombre de petites chambres. La suppression de ces cloisons aux deux étages les transformerait en dortoirs. Un côté du rez-de-chaussée pourrait être partagé en deux classes, dont l'une aurait, il est vrai, une forme et un éclairage défectueux ; l'autre, formant une salle unique, devrait être conservée pour les fêtes, les réunions, le musée. Je considère cette salle comme très importante.

Le bâtiment central où se trouvent actuellement logés, dans des conditions très imparfaites, tous les enfants et la plupart des employés, contiendrait le réfectoire, les logements du personnel et des ateliers provisoires.

Sur l'étendue d'environ 18 hectares dont est formé la propriété, on pourra ultérieurement ajouter ce que

l'on voudra aux constructions actuelles. C'est un projet à étudier plus à fond.

Au point de vue de l'éducation, voici comment, en gros, je proposerais d'employer le temps des enfants de l'âge moyen (environ dix ans).

Sommeil	9 h.
Soins personnels, propreté, repas, récréations.	3 h.
Travaux scolaires, d'après les programmes des cours de l'enseignement primaire comprenant: lecture, écriture, langue française, calcul, leçons de choses, dessin, chant	4 h.
Travaux collectifs pour la maison, participation à la cuisine, nettoyage et entretien du local, réparation des vêtements	2 h.
Travaux industriels, agricoles, horticoles...	3 h.
Occupations facultatives	3 h.

Ce dernier point me paraît d'une extrême importance. Il correspond au temps de liberté de l'enfant dans la famille. C'est alors que l'éducateur peut étudier les dispositions des enfants, les encourager ou les modifier. C'est durant ce temps que les élèves peuvent développer leurs goûts pour les sciences, les métiers ou les arts d'agrément et se livrer avec une entière liberté et dans la plus large mesure aux travaux qui peuvent les intéresser plus particulièrement : photographie, peinture, sculpture, musique, etc. C'est aussi à ces moments de loisir que les enfants prennent note de leurs impressions journalières ou hebdomadaires ou mensuelles : excellente habitude à contracter dès l'enfance. Enfin les élèves les plus jeunes ou à nature exubérante peuvent avoir, pendant ce temps, le supplément de récréation bruyante qui leur est nécessaire.

Beaucoup de raisons rendraient purement illusoire un emploi du temps établi pour chaque jour de l'année. Il est indispensable de laisser leur légitime influence aux accidents journaliers et de se plier aux conditions atmosphériques ou autres.

Dans tous les cas, rien ne serait laissé au hasard. L'horaire serait établi chaque semaine d'avance, et les cas de modification pourraient être ainsi mieux prévus; il en résulterait moins de perte de temps.

Les après-midi du jeudi, du dimanche et, suivant le temps, celles d'autres jours seraient consacrées à des promenades, à la confection d'herbiers, de collections diverses, etc. . . . . .

Veuillez agréer, etc.

Paul Robin.

III

Extrait du mémoire adressé par M. Paul Robin au Préfet de la Seine, le 1^er^ septembre 1881 [1]

Monsieur le Préfet,

. . . . . .

Je considère comme admis que l'être humain doit recevoir dans toutes ses parties une éducation harmonique. Les sens, les organes du mouvement ont besoin d'être exercés comme l'organe de l'intelligence. Il faut au début chercher beaucoup moins à faire acquérir aux enfants un grand nombre de notions qu'à développer leurs facultés.

A la sortie de l'école primaire, vers treize ans, les enfants doivent avoir les sens capables de perception rapide et nette, la main habile, les muscles souples et robustes, être habitués à observer avec précision, à appliquer mentalement ou autrement le calcul de leurs observations ; ils doivent connaître, au point de vue pratique seulement, la langue nationale, lire et comprendre ce qu'ils lisent, écrire à très peu près suivant les conventions orthographiques actuelles, s'exprimer correctement d'une voix claire et haute, savoir compléter leurs paroles à l'aide de croquis

1. Le 25 février 1881, un rapport de M. Paul Robin, contenant celui-ci presque en entier, avait été envoyé au préfet de la Seine.

rapides et clairs ; ajoutons-y les notions indispensables sur la géographie de la France, sa situation actuelle aux divers points de vue, son histoire contemporaine et enfin la lecture et l'écriture musicale, art d'agrément le plus propre à égayer les études de l'enfance et les travaux de l'adulte.

La première difficulté consiste à faire un emploi du temps dans lequel chaque exercice ait sa part convenable. Celui que vous avez bien voulu adopter en principe est le fruit de longues méditations; j'espère ne pas avoir de modification essentielle à faire.

Le travail intellectuel diffère peu de celui des bonnes écoles primaires ; on y a réduit la part donnée à l'étude théorique de la langue, on a donné plus de part aux travaux pratiques, dessin appliqué aux diverses branches, rédactions, lecture à haute voix, exercices de système métrique...

Les travaux manuels sont de deux sortes : les premiers comprennent le service de l'établissement ; la production est la partie principale, l'apprentissage, l'accessoire. Tels sont la cuisine, la boulangerie, la buanderie, le service de propreté; ils ont déjà été réduits autant que possible et le seront encore par l'introduction d'appareils plus perfectionnés.

Dans les seconds, l'apprentissage est l'essentiel, la production l'accessoire. On leur consacre deux heures et demie obligatoires chaque matin et bien des moments d'occupation libre.

Je me suis efforcé d'introduire dans l'emploi du temps des exemples de toutes les principales industries élémentaires. Le travail des corps à deux dimensions, papier, étoffe, carton (plus tard zinc, fer blanc), est le

début ; les enfants élevés dans les écoles frœbeliennes y sont déjà exercés et y font des progrès rapides. Là s'offrent des applications de géométrie plane parfois élevées et beaucoup d'occasions de développer chez les enfants l'esprit inventif. Le modelage est aussi de bonne heure un exercice inséparable du dessin et une préparation à tous les travaux qui se résument en une modification géométrique de la forme. Le travail du bois, menuiserie, tour ; celui du fer à l'étau, au tour, à la forge, sont le partage des plus avancés. Je comprends sous le nom de divers une multitude d'exercices qui n'ont pas une importance théorique suffisante pour revenir périodiquement et qui s'exécutent suivant les besoins accidentels, travail de la feuille de verre, vitrage, peinture, polygraphie dans toutes ses branches, travail des cordes, des fils métalliques, etc.

Une autre difficulté était la rédaction d'un programme pour chaque exercice ; je le considère comme toujours insoluble, et je pense qu'on ne peut qu'indiquer en gros de faire passer entre les mains des enfants les principaux instruments de chaque profession, et pour le détail s'inspirer des circonstances si diverses quant aux travaux que l'on indique à chaque enfant.

Le jardinage et les travaux de la terre ont reçu une grande importance dans notre orphelinat agricole, importance qui s'accroîtra encore à la belle saison.

La gymnastique, pour laquelle nous avons déjà un matériel passable, dont l'amélioration sera un des prochains travaux des enfants, a été et continue à être bien enseignée par le maître-adjoint.

Des observations régulières de météorologie et d'an-

thropologie excitent l'intérêt et la fierté des enfants qui y prennent part.

Pour tout ce qui concerne le matériel, j'ai d'abord mis à la disposition des élèves l'outillage d'amateur assez considérable et les instruments de toute nature dont je disposais. Au fur et à mesure que les finances de l'orphelinat le permettront, ces appareils seront remplacés par des appareils lui appartenant en propre. Il m'a paru, avant tout, indispensable de commencer vite, de mettre en train sans perte de temps. C'est fait; reste à coordonner, à développer, à introduire partout un ordre minutieux. Sous ce dernier rapport, nous manquions de ce qui est nécessaire. Les enfants pendant ce mois ont activement travaillé au mobilier sous la direction et avec l'aide du menuisier ; j'espère qu'après un autre mois notre mobilier comprendra le strict nécessaire et que l'organisation complète pourra être considérée comme établie.

... Les programmes sont ceux des écoles primaires publiques déterminés par la loi du 15 mars 1850 et les additions introduites par diverses lois, décrets et arrêtés, notamment par la loi du 10 avril 1867 et les circulaires ministérielles récentes...

... Pour ce qui concerne l'école enfantine, je prends pour guide la méthode Frœbel, telle qu'elle est modifiée par l'ouvrage de M. et de M^me^ Delon, sur l'enseignement intuitif. (Hachette.)

Dans l'école primaire, une part importante est donnée à l'étude du dessin appliqué aux diverses branches.

Quelques enfants ayant des dispositions spéciales arriveront sans doute et prendront plaisir à faire des

dessins finis quelque peu artistiques; mais, pour la plupart, il ne s'agit que de leur apprendre à exprimer clairement leurs pensées avec le crayon comme avec la plume et la parole, à dessiner un objet naturel soit à vue, soit à l'échelle, de manière à donner au tableau ou sur le papier des idées précises sur sa forme et ses dimensions.

La méthode suivie consiste à faire dessiner le plus possible d'après nature et à *montrer* seulement des dessins, afin de faire comprendre de quelle manière il faut copier les objets naturels.

Le modèle le plus simple, le plus intéressant, le plus varié, sans prix ici, est la feuille d'arbre à plat, puis la fleur dans une position spéciale vue juste de face ou de profil.

Le droit de colorier un dessin réussi est un grand encouragement.

A l'école enfantine surtout, mais encore plus tard, les élèves sont exercés à faire sur cahiers quadrillés des dessins, de symétries diverses ; sur ces mêmes cahiers ils apprendront à faire des reproductions agrandies ou diminuées de toutes sortes.

Les élèves ont aussi à reproduire, d'après des modèles ou des objets, des dessins historiques représentant une arme, un vêtement, un logement, avec dates et légendes; ils copient des cartes et en font de souvenir au tableau ou sur leur cahier.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit dans mon rapport du 25 février une simple nomenclature des travaux à pratiquer dans les diverses branches sans leur assigner *a priori* une durée relative.

Modelage

Annexe : moulage du plâtre, du soufre, de la cire. Moulage sur nature.

Cartonnage

Couture des cahiers, couture des livres pour la reliure, endossage et cartonnage simple des livres.

Réparation des livres.

Coupage du carton à la pointe.

Collage des cartes, dessins, tableaux sur carton et sur toile.

Fabrication de boîtes à échantillons.

Découpage et assemblage de dessins pour constructions et mécanismes.

Annexe : coupage de la peau, fabrication de gants de travail.

Travail du bois

Rabotage de planches à plat.

Rabotage de prismes à base carrée, usage de l'équerre et du troussequin.

Prisme octogonal, cylindre.

Sciage à la scie à main, à la scie allemande, à la scie circulaire, à la scie à ruban (ces dernières pour les grands seulement et toujours surveillés).

Les assemblages divers.

Fabrication des boîtes et autres menus travaux de fantaisie suivant les circonstances, les besoins et comme récompense de la bonne exécution des travaux précédents.

Zinc, fer-blanc

Coupage du fer blanc avec la cisaille.

Coupage du zinc avec la cisaille et la pointe.

Pliage sur la tranche, usage du maillet.

Soudure.

Annexe : travail du fil de fer, anneaux, chaînes, marquage avec les autres poinçons.

Fer

Manier la lime, limer à plat.

Faire un carré de tôle épaisse, un octogone.

Prisme carré, puis octogonal, puis cylindre tiré d'une barre ou d'un prisme carré.

Limer des ornements, des lettres en tôle.

Couper sur l'enclume avec tranche à chaud ou à froid.

Manier le marteau par devant.

Forger, souder, braser.

Éléments de serrurerie, remise en état des serrures.

Divers

Coupage du verre au diamant, à la pointe chaude, vitrage.

Travail des cordes, épissures, tressage, maçonnerie, peinture.

Travaux extérieurs

Ferme, basse-cour, lait, beurre, fromage.

Culture.

Jardin potager, jardin fleuriste.

Terrassements, maçonnerie.

Quand les enfants ont obtenu le certificat d'études

primaires, s'ils en sont dignes par leur conduite, je proposerai de les conserver quelques années de plus à l'orphelinat comme élèves agriculteurs ou horticulteurs, et exceptionnellement comme apprentis menuisiers, tourneurs, forgerons, ferblantiers.

Ces derniers, en petit nombre, ne resteraient qu'un certain temps comme moniteurs des travaux manuels et iraient compléter leur apprentissage dans un atelier spécial ou une école industrielle comme celle de la Villette. Je m'imagine que quelques-uns aimeraient plus tard à revenir à l'orphelinat développé, comme ouvriers ou demi-ouvriers, et y rendraient de grands services tant par l'ouvrage effectué que par l'instruction qu'ils donneraient à leurs jeunes camarades.

Les élèves agriculteurs et horticulteurs pourraient mener loin leur instruction théorique et pratique ; l'orphelinat devrait avoir toujours, comme à présent, un instituteur ayant fait preuve d'une instruction spéciale en agriculture et en horticulture ; le chef de culture devrait être, comme en ce moment, un praticien habile et bienveillant pour ses élèves, et je m'efforcerai de trouver un jardinier ayant les mêmes qualités. Les élèves suivraient fidèlement les leçons que donnent au chef-lieu de canton les professeurs envoyés périodiquement par les sociétés d'horticulture de l'Oise. Enfin il y aura lieu d'examiner, dans les cas particuliers, s'il sera bon de compléter l'éducation agricole des meilleurs par un certain temps d'étude à l'école de Grignon ou à l'institut agronomique de Paris.

L'avenir de ces jeunes gens sera de devenir de bons jardiniers, d'excellents chefs agriculteurs et de contribuer à la transformation de la moyenne en grande

culture, indispensable selon beaucoup de personnes au salut de la production dans notre pays.

En ce qui concerne les orphelines, il n'y a que des modifications de détail à ajouter à ce qui précède ; celles qui, ayant obtenu le certificat d'études, seraient jugées dignes d'être conservées à l'orphelinat seraient initiées à tous les travaux de femme, nécessaires dans l'établissement ou ailleurs, ferme, basse-cour, cuisine, buanderie, couture, etc. ; les plus intelligentes pourraient devenir institutrices. Dans un temps plus éloigné, le personnel adulte de l'orphelinat pourrait, en grande partie, être composé du premier choix de ceux et de celles qui y auraient été élevés.

. . . . . .

Je demande la création d'une commission appelée à se prononcer sur l'admission des orphelins des deux sexes à Cempuis. Cette commission se réunirait tous les deux mois.

A chaque séance, elle examinerait les demandes, verrait les candidats et se prononcerait pour ou contre l'admission provisoire. Après deux mois de séjour à l'orphelinat, chaque enfant serait l'objet d'un rapport du Directeur à la Commission, après lequel la Commission déciderait s'il doit être renvoyé ou admis définitivement à l'orphelinat. Si, comme il y a lieu de le supposer, le rapport de M. Rey est transformé par le Conseil Général en décision, l'orphelinat devra recevoir exclusivement les enfants robustes, bien doués d'atavismes supérieurs.

La Commission aurait à s'inspirer de cette résolution, et l'on cesserait d'accorder au hasard le privilège

d'une éducation qui sera, selon le rapporteur, conduite *avec méthode et science*.

Quant à ceux qui n'ont reçu de leurs ascendants *ni un cerveau suffisant, ni un corps sain*, l'établissement où la société peut en tirer le parti le moins mauvais doit être complètement différent de celui qui est destiné aux enfants sains à tous les points de vue.

Pour ces derniers, il faut chercher à développer toutes les facultés physiques, morales, intellectuelles, leur apprendre par la pratique à se bien conduire, leur faire comprendre comment la bonne conduite est basée sur le sentiment de la dignité personnelle et la solidarité humaine, et, en même temps qu'ils obéissent avec entrain à de sages prescriptions, leur apprendre à commander avec sagesse un petit groupe accomplissant un travail d'ensemble.

Pour arriver à ce résultat, il faut des établissements vastes comme est, et mieux encore comme deviendra, je l'espère, celui de Cempuis ; il faut de l'espace, une certaine somme de liberté organisée.

La surveillance par des adultes de jeunes travailleurs assez dispersés ne peut porter que sur l'ensemble ; elle est forcément intermittente et doit être complétée par celle qu'exercent les élèves gradés.

IV

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Le Conseil général,

Vu le mémoire, en date du 10 octobre 1881, par lequel M. le sénateur, préfet de la Seine, lui rend compte de la suite donnée à la délibération du 27 novembre 1880, relative au legs Prévost et lui soumet diverses propositions destinées à assurer la prospérité de l'Orphelinat Prévost de Cempuis ;

Vu les pièces annexées à ce mémoire ;

Délibère ;

Article premier. — Il y a lieu :

1° D'arrêter définitivement à la somme de 15.474 fr. 25 les comptes produits par les administrateurs provisoires de la succession de M. Prévost et d'approuver pour régularisation les dépenses qui ont été imputées sur le reliquat et qui s'élèvent à 13.475 fr. 30 ;

2° De fixer à 83 c. 33 le prix de journée de chacun des enfants que l'Orphelinat de la Seine place à Cempuis ;

3° D'ouvrir au budget rectificatif de 1881, sous-chapitre VIII, article 21, un crédit complémentaire de 15.000 francs pour frais d'administration de l'Orphelinat Prévost, en 1881.

Art. 2. — *Sont approuvés le plan général d'éducation*

établi par M. Robin, directeur de cet établissement, ainsi que les propositions relatives au mode futur d'admission des orphelins.

Art. 3. — M. le préfet de la Seine est invité à mettre définitivement à l'étude les projets d'agrandissement et d'aménagement des bâtiments actuels de l'orphelinat, en vue de porter à 121 ou 150 le nombre des enfants admis ; le tout dans la limite d'une somme de 120.167 fr. 34, qui sera inscrite au budget départemental de 1882, soit 70.000 francs au sous-chapitre II, article 30 ; 50.000 francs au sous-chapitre XX, article 6. Le projet devra prévoir les constructions nécessaires pour l'installation d'un Orphelinat de trois cents enfants.

Art. 4. — Les propositions inscrites au projet de budget sont approuvées.

V

CONDITIONS D'ADMISSION

Conformément aux intentions du fondateur, M. Prévost, l'orphelinat est exclusivement réservé aux enfants des deux sexes du département de la Seine[1].

Sont considérés comme orphelins du département de la Seine :

Les enfants des deux sexes, orphelins de père et de mère ou de l'un d'eux seulement, et dont les parents comptent au moins deux années de domicile dans ce département.

Pourront être seuls admis les enfants de quatre à dix ans particulièrement bien doués et aptes par leurs qualités physiques, morales et intellectuelles, à profiter de l'éducation spéciale donnée dans l'établissement[2].

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le préfet de la Seine (direction des Affaires départementales, 1re division, 1er bureau) avec des renseignements de nature à faire juger de la valeur des candidats et des circonstances que peut invoquer la famille pour obtenir leur admission :

1. M. Prévost destinait bien son établissement aux deux sexes, mais aux deux sexes élevés séparément. Et, en effet, avant 1880, fillettes et garçons vivaient chacun de leur côté.

2. Ce programme, pour de nombreuses raisons, dont nous avons fait connaître quelques-unes au cours du présent volume, ne fut suivi que de très loin.

Noms et prénoms des candidats, date et lieu de naissance, lieux qu'ils ont habités, écoles qu'ils ont fréquentées, avec date et certificats des instituteurs.

La direction des Affaires départementales de la Préfecture de la Seine enregistre les demandes, se fait présenter les candidats, les soumet à la visite d'un médecin, s'entoure de tous les renseignements possibles, en un mot établit le dossier de chaque candidat pour être soumis à l'examen de la Commission administrative.

Admission provisoire des candidats comme stagiaires

Une délégation de la Commission administrative examine les enfants et leur fait subir un premier examen au point de vue intellectuel et moral. La Commission, ensuite réunie, prend connaissance des dossiers et décide, s'il y a lieu, de l'admission provisoire des candidats de l'orphelinat.

Les parents ou tuteurs des enfants admis au stage devront prendre l'engagement écrit de rembourser au département le montant des frais de séjour de leurs enfants à l'établissement, dans le cas où ils voudraient les retirer avant l'âge de seize ans accomplis.

Les parents ou tuteurs n'ont rien à fournir aux enfants : l'établissement fournit tout.

Admission définitive ou renvoi des candidats

Les enfants admis à l'essai sont, après un stage de trois à six mois, l'objet d'un rapport du directeur de

l'Orphelinat, après lequel la Commission administrative rejette ou prononce leur admission définitive.

Toutefois les enfants dont l'inconduite, les mauvaises habitudes, etc., constitueraient un danger pour leurs camarades, sont renvoyés d'urgence de l'Orphelinat avant même l'expiration de leur stage.

Les enfants qui ne pourront être maintenus à l'orphelinat seront rendus à leur famille.

Séjour des élèves

Les garçons et les filles de l'orphelinat, élevés en commun, s'instruisent quotidiennement suivant leur âge et leur avancement, dans les sept classes comprises depuis la classe maternelle, jusqu'au cours complémentaire composé des élèves ayant leur certificat d'études ; ils développent leur habileté manuelle en s'exerçant, jusqu'à leur treizième année et d'après un roulement établi, aux divers travaux d'agriculture, de jardinage, de ferme et à chacun des métiers, au nombre d'une quinzaine, enseignés à l'Orphelinat.

A l'âge de treize ans, les élèves, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, se spécialisent dans l'apprentissage d'un métier et simultanément dans la préparation des examens pour les divers diplômes de l'enseignement primaire ou pour l'entrée aux diverses écoles spéciales : normales d'instituteurs, d'agriculture, d'arts et métiers, de commerce, etc. Ils apprennent, en outre, la musique vocale et instrumentale, la gymnastique, etc.

Sortie normale des enfants de l'orphelinat

Les enfants dont la conduite et le travail auront été tout à fait satisfaisants recevront à leur sortie de l'orphelinat, à leur seizième année, outre les diplômes conquis aux examens, un certificat d'apprentissage ou de fin d'études destiné à faciliter leur placement.

Ces mêmes élèves trouveront aide et assistance fraternelles auprès de leurs anciens camarades de la *Société amicale des anciens élèves de l'Orphelinat*, patronnée et subventionnée par le Conseil Général de la Seine.

Relations des familles avec les élèves de l'orphelinat

Dès leur arrivée à l'Orphelinat, les élèves écrivent à leurs parents, tuteurs ou protecteurs, pour leur donner de leurs nouvelles et leur faire part de leurs premières impressions ; les professeurs font les lettres des enfants qui ne peuvent écrire eux-mêmes.

Une correspondance régulière est établie, tous les deux mois, entre les enfants et les familles ; les lettres des enfants sont accompagnées d'un bulletin résumant les notes de *santé*, de *conduite*, de *travail classique* et de *travail manuel*.

Les lettres des enfants sont affranchies aux frais de l'Orphelinat.

Les parents, tuteurs ou protecteurs reçoivent en outre gratuitement tous les deux mois le *Bulletin de l'Orphelinat*, petit journal de 16 pages in-8°, imprimé par les enfants ; ce bulletin donne des nouvelles géné-

rales et fait connaître le genre d'instruction et d'éducation adopté à l'Orphelinat.

Les parents écrivent quand ils veulent aux enfants ou à la Direction ; ils sont priés de toujours mettre leur adresse sur les lettres qu'ils envoient et de faire savoir immédiatement leur changement de domicile quand il y a lieu, fût-ce par simple envoi d'une carte de visite, sous bande affranchie à 1 centime, indiquant la nouvelle adresse. Les négligences à cet égard sont la source de désagréments nombreux.

A l'époque des vacances, les enfants (qui ne quittent jamais leurs maîtres) sont conduits aux bains de mer, à Mers près du Tréport, où ils séjournent dans une maison louée et aménagée pour eux ; ils font en outre de nombreuses excursions et même de petits voyages.

Visites

Les parents, tuteurs ou protecteurs qui ont des enfants élevés à l'Orphelinat Prévost peuvent les visiter aux époques de leur choix. Ils reçoivent deux fois par an des bons pour billets de demi-place dus à la bienveillance de la Compagnie des Chemins de fer du Nord en adressant une demande au Directeur de l'Établissement autant que possible une quinzaine de jours avant le moment où ils désirent utiliser ces bons. Le Directeur leur envoie en même temps un imprimé donnant les indications nécessaires pour le voyage, départ des trains, itinéraires. Les parents qui viennent à l'Orphelinat sont admis à voir leurs enfants tous les jours de onze heures à six heures du soir dans le parloir ou dans la cour.

Le dimanche, les enfants sont généralement autorisés à passer la journée entière avec leurs parents.

Les visiteurs trouveront la nourriture à l'Orphelinat moyennant 75 centimes par repas.

VI

Circulaire adressée aux candidats qui se présentent aux situations vacantes à l'Orphelinat Prévost (*avril* 1883).

En réponse générale aux candidats qui se présentent pour les situations vacantes à l'Orphelinat Prévost, le Directeur a l'honneur de fournir les renseignements suivants :

Un instituteur à ses débuts ou à peu près sera proposé aux appointements de 1.200 francs avec nourriture, logement, éclairage, blanchissage; une institutrice à ceux de 1.000 francs. C'est là un minimum susceptible d'augmentation notable si l'on réussit bien, ou même immédiatement en présence des talents, et de titres spéciaux.

Les candidats doivent être bien pénétrés de l'idée que les situations à l'Orphelinat n'ont rien de comparable à celle d'une école d'externes. Il ne s'agit point de donner une petite portion de son temps et d'être dans les intervalles dégagé de tout souci et de toute responsabilité. Les maîtres de notre Orphelinat doivent se considérer comme formant une association d'adultes, dont chacun a autant de devoirs et pas plus de liberté que le père ou la mère de la plus nombreuse famille. Pour accepter ces situations, il faut trouver vraiment du bonheur à vivre au milieu des enfants et non seu-

lement de les instruire en classe, mais surtout à s'occuper sans cesse de leur éducation morale et physique, à table, pendant les récréations diverses ; il faut prendre plaisir à jouer avec eux. C'est une œuvre à laquelle il faut se livrer, ne disons pas avec dévouement — le Directeur et les excellents collaborateurs dont il a eu le bonheur de s'entourer sont trop ravis de cette existence pour parler de sacrifice, — mais avec un entrain qui ne se lasse jamais. Il faut savoir se mettre avec joie à toute besogne, et au milieu de la variété des occupations, se reposer d'un travail par un autre, guider les enfants dans les travaux classiques, intellectuels, manuels, artistiques, champêtres, dans les services d'ordre et de propreté, et savoir toujours les entraîner par l'exemple.

Parlant des qualités de l'instituteur agriculteur, voici ce que disait en 1868 l'interprète de l'œuvre Prévost : « Il faut qu'il sache tenir la charrue et la plume : aucun travail ne doit lui paraître trop pénible ou répugnant ; il faut qu'il donne l'exemple aux élèves. Il ne faut pas qu'il soit un *monsieur;* le *père* doit percer partout et toujours. Travailler, jouer, manger avec eux, être au milieu d'eux presque toujours, partager leurs peines et leurs plaisirs, voilà sa vie, voilà sa tâche... L'Orphelinat n'est pas seulement une école, mais une *famille* et *surtout une famille...* »

Ceci dans l'Orphelinat agrandi comme nombre, comme but, comme moyens, doit être la règle de tous les éducateurs.

Comme il est désirable que les personnes entrant à l'Orphelinat aient le vif désir d'y passer leur existence, le genre de vie y a été rendu le plus agréable possible,

et doit s'améliorer encore par la collaboration de tous. Musées, bibliothèques, jardins, fêtes fréquentes avec chants, musique instrumentale, jeux gymnastiques, grandes excursions, viennent fournir un excellent emploi des loisirs de tous.

Dans le même but la préférence serait donnée à *titre égal* à un couple marié, notamment quand la femme est institutrice. Toutefois les femmes d'instituteurs ayant les qualités de bonnes mères de familles actives, laborieuses, trouveraient également à l'Orphelinat un emploi avantageux de leur temps, et les célibataires, hommes ou femmes, ne sont pas rejetés *a priori*.

La situation toute spéciale de l'Orphelinat oblige le Directeur à prier les candidats de lui dire *bien nettement*, mais en toute confidence, s'ils ont des attaches religieuses, s'ils sont absolument dégagés de goûts particuliers, boissons, tabac, etc.

Par suite du nombre considérable des demandes, les candidats sont aussi priés de donner les détails les plus circonstanciés, leur âge, celui de leur femme, de leurs enfants, services, brevets, matières facultatives, spécialités diverses dans les lettres, les sciences, arts, métiers, copie ou extraits de certificats s'ils en ont, *indication de références*. — Une note détaillée sur les vues particulières qu'ils peuvent avoir sur l'éducation dont il s'agit serait utile au Directeur pour l'aider à choisir pour le plus grand bien de l'Orphelinat les sujets à présenter à l'Administration.

Les candidats peuvent être assurés que leurs démarches resteront inconnues de tous, excepté des personnes qu'ils indiqueront comme références et encore

ces références ne seront utilisées que pour les candidats déjà presque agréés.

Cette note est accompagnée d'un imprimé qui fera connaître des détails intéressants sur l'Orphelinat.

Le Directeur de l'Orphelinat Prévost,
PAUL ROBIN.

Cempuis (Oise), avril 1883.

VII

LA MARSEILLAISE DE LA PAIX

Musique de Rouget de l'Isle

Imitée de Martin Paschoud dans l'*Almanach de la Paix* 1892

I

De l'universelle patrie
Viendra bientôt le jour rêvé!
De la paix, de la paix chérie
Le rameau sauveur est levé! (*bis*)
On entendra vers les frontières,
Les peuples, se tendant les bras,
Crier : il n'est plus de soldats!
Soyons unis, nous sommes frères!

II

Quoi! d'éternelles représailles
Tiendraient en suspens notre sort!
Quoi! toujours d'horribles batailles,
Le pillage, le feu, la mort. (*bis*)
C'est trop de siècles de souffrance,
De haine et de sang répandu!
Humains, quand nous l'aurons voulu
Sonnera notre délivrance!

III

Plus de fusils, plus de cartouches,
Engins maudits et destructeurs!
Plus de cris, plus de chants farouches
Outrageants et provocateurs. (*bis*)
Pour les penseurs, quelle victoire!
De montrer à l'humanité
De la guerre l'atrocité,
Sous l'éclat d'une fausse gloire.

IV

Debout! pacifiques cohortes!
Hommes des champs et des cités,
Avec transport, ouvrez vos portes
Aux trésors, fruits des libertés. (*bis*)
Que le fer déchire la terre,
Et pour ce combat tout d'amour,
En nobles outils de labour
Reforgeons les armes de guerre.

V

En traits de feu par vous lancée,
Artistes, poètes, savants,
Répandez partout la pensée.
L'avenir vous voit triomphants. (*bis*)
Allez, brisez le vieux servage,
Inspirez-nous l'effort vainqueur
Pour la conquête du bonheur;
Ce sont les lauriers de notre âge.

Refrain

Plus d'armes, citoyens! Rompez vos bataillons!
Chantez, chantons!
Et que la paix féconde nos sillons!

AUX MARTYRS INCONNUS

Sur un cantique flamand du XVII^e^ siècle (1620), par Paul Robin

I

Des grands noms des héros on a rempli l'histoire,
Les arts les ont doués de l'immortalité;
Célébrons avec eux ceux qui firent leur gloire,
Dont l'ensemble éternel s'appelle humanité.

II

O martyrs inconnus, à vous toute notre âme;
C'est pour vous qu'en tous lieux résonneront nos chants!
Vous êtes nos aïeux, léguez-nous votre flamme;
Que votre feu sacré pénètre nos enfants.

III

Consacrons notre ardeur et notre vie entière
A combattre les maux dont souffrent les humains :
Tyrannie, égoïsme, ignorance, misère;
De la fraternité montrons leur le chemin.

IV

Qu'importe après cela que notre nom s'efface,
Que notre souvenir disparaisse à jamais.
Heureux si nous pouvons aussi laisser la trace
De nos constants efforts, de nos humbles bienfaits.

HYMNE AU SOLEIL

Musique de Méhul (*Joseph*, opéra), air (*Dieu d'Israël*)

Astre éternel, ta clarté vive et pure,
Par ses rayons bienfaisants,
Vient féconder la nature,
Et sème l'or dans nos champs.

II

Ne connaissant ni pays ni frontière,
Viens enseigner l'équité;
Donnant à tous la lumière,
Sois le flambeau vérité!

III

Oh! Viens calmer le chagrin, la souffrance.
Viens nous donner de beaux jours,
Apporte-nous l'espérance,
Et triomphant, suis ton cours.

QUI M'AIME ME SUIVE!

Paroles de Lachambeaudie.

O races humaines,
Formez vos faisceaux ;
Brisez de vos chaînes
Les derniers anneaux.
Le lâche se prive
D'immortalité ;
Qui m'aime me suive!
Dit la Liberté.

Fuis, sombre ignorance,
Sous ton noir manteau !
Que de la Science
Brille le flambeau.
L'âme se ravive
A cette clarté.
Qui m'aime me suive!
Dit la Vérité.

Paix du cœur succède
A la soif de l'or ;
Par toi l'on possède
Un rare trésor.
Pour que l'homme vive
En sa dignité :
Qui m'aime me suive !
Dit la Probité.

Aimer son semblable ;
Donner, recevoir ,
Seul but désirable,
Seul droit, seul devoir.
Que ton règne arrive ,
O Fraternité !
Qui m'aime me suive!
Dit l'Humanité.

LA SAINTE ALLIANCE DES PEUPLES

(Béranger)

I

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis;
L'air était calme, et du dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis :
Ah! disait-elle, égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,

Refrain

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous le main. (*bis*)

II

Pauvres mortels, tant de haine vous lasse;
Vous ne goûtez qu'un pénible sommeil.
D'un globe étroit, divisez mieux l'espace,
Chacun de vous aura place au soleil.
Des astres, Paix, conjurez l'influence;
Effroi d'un jour, ils pâliront demain.

III

Chez vos voisins vous portez l'incendie,
L'aquilon souffle et vos toits sont brûlés;
Et quand la terre est enfin refroidie,
Le soc languit sous des bras mutilés!
Près de la borne où chaque Etat commence
Aucun épi n'est pur de sang humain.

IV

Oui, libre enfin, que le monde respire;
Sur le passé, jetez un voile épais.
Semez vos champs aux accords de la lyre,
L'encens des Arts doit brûler pour la Paix.
Heureux alors, au sein de l'abondance,
Tous rediront le chant vraiment humain :

Refrain

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main. (*bis*)

VIII

LETTRE DE M. A.-PAUL GUÉNIN

à MM. les Conseillers généraux du département de la Seine, membres de la Commission d'enquête sur l'Orphelinat Prévost à l'Hôtel de Ville, Paris.

Cempuis, près Grandvilliers (Oise).
Orphelinat Prévost, le 20 novembre 1894.

Messieurs,

Le 10 novembre dernier, lors de l'interpellation sur Cempuis à la Chambre des députés, M. le ministre de l'Instruction publique, trompé dans sa bonne foi (*sic*), m'a taxé d'*anarchie*. J'ai protesté énergiquement en écrivant immédiatement à MM. le Président de la Chambre et au ministre précité. Je ne doute pas que ces messieurs reconnaissent le non-fondé de l'accusation dont j'ai été l'objet, accusation qui doit, comme l'espère son promoteur, me causer le plus grave préjudice à tous les points de vue.

Si la presse ne s'était emparée de mon nom, je me serais contenté de la protestation adressée à nos représentants ; mais tous les journaux ont reproduit, en l'agrémentant d'une façon plus ou moins grotesque, l'accusation de M. Leygues.

Vous mêmes, Messieurs, vous semblez douter de mon

patriotisme et de mon dévouement au Gouvernement; vous vous êtes enquis de savoir si, oui ou non, je suis *anarchiste* et si je n'ai pas, comme l'a déclaré M. le ministre de l'Instruction publique, communiqué le *Père Peinard* aux élèves de l'Orphelinat. Les réponses que vous avez pu recueillir ont dû être catégoriques, car tous ceux qui m'ont connu, à moins qu'ils n'aient l'intention de me nuire, affirmeront mon chauvinisme. M. Robin, lui-même, vous répétera cette phrase, la dernière qu'il m'a adressée : *Je n'ai eu depuis bientôt* DEUX ANS *aucun reproche à vous faire, si ce n'est votre chauvinisme. Vos petites brochures militaires vous feront beaucoup de mal.*

J'ai lu, en effet, l'infect journal qui a pour titre le *Père Peinard*, et l'ai reçu pendant un mois; mais *j'affirme hautement ne l'avoir jamais communiqué aux élèves.* JE NE SERAI POINT DÉMENTI.

Un homme qui lit le *Père Peinard* est-il pour cela un *anarchiste?* Combien de bons républicains lisent les journaux réactionnaires, sans être pour cela des cléricaux, des bonapartistes ou des monarchistes!

Celui qui lit un journal le fait ou pour se convaincre ou par passion. J'ai voulu voir ce que disaient les *feuilles anarchistes*, n'étais-je pas libre, et suis-je pour ce motif un *internationaliste?*

A l'accusation formulée contre moi, j'oppose la simple citation des ouvrages que j'ai écrits : *Le drapeau du* 109ᵉ (1888); *Le* 109ᵉ *régiment d'infanterie* (1888); *Le général Damrémont* (1888, 2ᵉ édition en 1890); *De l'avenir des musiques militaires* (1889); *La sténographie militaire* (1890); *Le caporal et la loi de trois ans* (1890); *Le* 51ᵉ *de ligne* (1891); *Les chasseurs à cheval* (1891); *Le* 5ᵉ *régi-*

ment de chasseurs à cheval (1891); *L'armée aux fêtes de Valmy* (1891); *Historiques des* 21e, 23e, 30e, 42e, 44e 60e, 133e, 151e *de ligne*, 3e *et* 21e *bataillons de chasseurs à pied;* 11e *chasseurs à cheval;* 11e *et* 12e *de hussards;* 7e, 8e *et* 9e *bataillons d'artillerie à pied;* 4e *et* 5e *régiments d'artillerie;* 7e *bataillon du génie et* 7e *escadron du train des équipages* (1892-1893); 1er *régiment de dragons* (1894); *Création d'écoles cantonales d'instruction militaire* (1894).

Enfin j'ai l'honneur de vous informer que je me suis *imposé*, comme *travail d'hiver*, un rapport à M. le ministre de la Guerre, sur la *réorganisation complète de l'armée française.*

Si maintenant ces différents travaux sont ceux d'un anarchiste, il n'en manque pas comme moi en France qui seront *heureux*, le jour où le clairon sonnera à la frontière, *de rejoindre le régiment et de verser leur sang pour inscrire à notre drapeau de nouveaux noms de victoires.*

Jugez maintenant si je suis anarchiste, et veuillez agréer...

Signé: A.-Paul Guénin.

IX

Notice historique récapitulative sur l'Orphelinat Prévost de 1880 *à* 1894

ADMINISTRATION

Le 16 décembre 1880, M. Robin est nommé directeur de Cempuis.

En 1883, constitution définitive de la *Commission administrative*, composée de dix membres, cinq désignés par M. le préfet de la Seine, cinq élus par le Conseil Général.

Le 7 juin 1883, première visite de la Commission administrative à l'Orphelinat.

Visites de la Commission administrative, souvent avec l'adjonction de plusieurs membres du Conseil Général et autres invités : avril 1884, juillet 1885, juillet 1886, juillet et décembre 1887, juin 1888, juillet 1890, mai 1892, juillet 1893, avril 1894.

Visite des membres de la Commission administrative à l'Exposition de l'Orphelinat, ouverte au Musée Pédagogique de la Ville de Paris, du 3 au 16 juillet 1894.

Visite de la Commission de l'Assistance publique du Conseil général de la Seine, novembre 1888. Visite d'Inspection des ministères de l'Intruction publique et de l'Intérieur, MM. Jost, Napias, M^me^ Kergomard, décembre 1892.

Rapports au Conseil Général, par M. Paillot, 1888, 1889, et par M. Faillet, 1890, 1891, 1892, 1893. Rapport au jury de l'Exposition Universelle de 1889 par M. B. Buisson.

En août 1894, visites d'Inspection et *rapports secrets* de MM. Jacoulet, Pissard et de M^lle^ Brés à la suite d'une campagne cléricale.

30 août 1894. Révocation de M. Robin par M. Leygues.

Constructions, agrandissements matériels, etc.

En 1881, création d'un gymnase successivement enrichi d'engins fixes et mobiles divers.

Construction, avec l'aide des élèves, d'un bassin pour les bains et l'enseignement de la natation.

Fondation première des ateliers d'apprentissage de travaux manuels, d'abord avec un matériel restreint appartenant au directeur, remplacé ensuite par un outillage plus complet à mesure des besoins de l'enseignement technique : cartonnage, menuiserie et tour, ferblanterie, forge, ajustage, cordonnerie, couture; industries auxquelles il faut ajouter l'agriculture et l'horticulture.

En 1882, première création de l'atelier d'imprimerie typographique.

En 1883, achat par M. Robin d'un terrain et construction d'une maison sur la falaise de Mers, pour saisons de villégiature et de bains de mer remplaçant les vacances.

En 1884, première installation d'un atelier d'imprimerie lithographique.

Le 14 juillet 1884, inauguration, dans la salle du

gymnase, d'un petit *théâtre* destiné aux représentations, dictions, exécutions musicales, etc., des fêtes scolaires hebdomadaires ou occasionnelles.

En 1886, organisation d'un atelier de photographie. Auparavant il avait été fréquemment pris des photographies avec des appareils appartenant au directeur.

En 1886 et 1887, construction de nouveaux ateliers, avec l'aide des élèves, à la place de l'ancienne chapelle.

En 1889, construction du grand bâtiment du bois, classes et dortoirs, avec l'aide des élèves.

En 1891, construction du bâtiment du Musée.

En 1892, commencement des grandes constructions annexes, comprenant les salles du vestiaire, de la lingerie, de la buanderie, etc.

En 1893, installation des classes de dessin, modelage et moulage dans les nouveaux ateliers.

En 1894, intallation du service des eaux pures et du service des eaux usées, avec canalisation et moteurs, réservoir sur une tourelle, épandage, etc.

Institutions et créations pédagogiques diverses

Décembre 1880, installation d'un observatoire météorologique, dont les observateurs ont été les élèves eux-mêmes.

En 1881 la natation commence à être enseignée à tous les élèves dans la piscine creusée par eux dans le jardin du directeur.

Achat des deux premiers vélocipèdes. Création d'une école de clairons et de tambours. — Création du musée scolaire dont la plupart des objets appartiennent au directeur.

En 1882, fondation d'un service d'*anthropométrie scolaire*. — Création d'un bataillon scolaire.

En 1884, création de la fanfare.

En 1886, création d'un tir à la carabine et d'un tir à longue portée. — Achat d'une pompe à incendie et institution des exercices pour sa manœuvre.

En 1887, fondation de la Société amicale des anciens élèves.

Examens et Diplômes officiels

CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES

	élèves		élèves		élèves
1881.....	1	1886.....	8	1891.....	19
1882.....	2	1887.....	9	1892.....	23
1883.....	4	1888.....	13	1893.....	20
1884.....	5	1889.....	15	1894.....	18
1885.....	10	1890.....	15	Total.....	162

En 1881, il y avait à Cempuis une trentaine d'élèves ; en 1894, il y en avait près de deux cents.

Depuis l'institution des *mentions spéciales*, la plupart de nos élèves présentés au certificat d'études ont obtenu l'une ou l'autre ou l'une et l'autre de ces *mentions*.

Mention de dessin, 34. Mention d'agriculture, 5.

CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURS

En 1889, 1 élève.

Brevets d'instituteurs

En 1887, 1 élève. En 1890, 1 élève.

Admissions à l'école normale

En 1887, 1 élève. En 1890, 1 élève.

Diplômes de sténographie

Depuis la fondation de l'établissement jusqu'à 1894, il a été délivré par la société de sténographie Aimé Paris :

195 diplômes du 1er degré (élémentaire, calligraphie) ;
50 du 2e degré (moyen, premières abréviations) ;
12 du 3e degré (supérieur, professionnel).

Concours de gymnastique. — Exercices militaires tir, pompe

Beauvais 1885, 2 médailles de vermeil. *Beauvais* 1885, 4 prix spéciaux. *Beauvais* 1888, 3 prix, médailles vermeil. *Gournay* 1888, prix d'honneur, 15 prix spéciaux. *Prix du Lendit*, *Paris* 1889, médaille d'argent. *Vincennes* 1889, 5 prix, palmes et médaille de vermeil. *Paris* 1889, 31 prix ; 3 palmes, 10 médailles de vermeil, 14 médailles d'argent.

Beauvais 1885, pompe, 2 médailles de vermeil. *Beauvais*, 1887, prix de tir. *Beauvais* 1888, prix de tir, diplôme du ministère de la Guerre. *Paris* 1889, médaille de vermeil.

Concours de musique vocale

Amiens 1884, 2 médailles de vermeil. *Paris* 1885, prix d'honneur ; couronne de vermeil, 2 médailles de ver-

meil. *Beauvais* 1885, 3 médailles de vermeil. *Conty* 1886, 5 palmes et médailles de vermeil. *Paris* 1889, 5 prix, couronne, palmes et médailles de vermeil.

Musique instrumentale

Aumale 1884, médaille de vermeil. *Paris* 1885, 4 médailles de vermeil. *Beauvais* 1885, 3 médailles de vermeil. *Conty* 1886, 4 médailles de vermeil. *Paris*, 1889, 3 palmes et médailles de vermeil.

Nota. — A partir de l'année 1889, l'Orphelinat ayant fait suffisamment ses preuves, a cessé de prendre part aux *concours* publics de gymnastique, d'exercices militaires et de musique, mais a participé sans l'appât des récompenses à un grand nombre de fêtes ayant un but philanthropique et progressiste. (Voir le *Bulletin* n° 9, 1891.)

Expositions

En 1884, Exposition universelle d'hygiène et d'éducation à *Londres :* 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.

En 1885, Exposition universelle à la *Nouvelle-Orléans* (Amérique du Nord). Diplôme d'honneur.

Même année, Exposition nationale à *Beauvais*. Diplôme d'honneur.

En 1888, exposition universelle de *Melbourne* (Australie), 1^er^ ordre de mérite. Diplôme d'honneur.

En 1889, participation de l'Orphelinat à l'Exposition universelle, bâtiment de la ville de Paris. Médaille d'argent.

Voici les conclusions du Rapport de M. Buisson[1], *rapporteur du Jury de* 1889, *dont les membres étaient :*

MEMBRES FRANÇAIS

MM. Mézières, *président*, membre de l'Académie française, député. — B. Buisson, *rapporteur*, délégué du ministre de l'Instruction publique aux expositions de Londres, la Nouvelle-Orléans et Melbourne. — Le comte Eugène de Fontaine de Resbecq, *secrétaire*. — Boutan, inspecteur général de l'instruction publique, ancien directeur de l'enseignement primaire. — Carriot (E.), inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire de la Seine. — Colin (Paul), inspecteur de l'enseignement du dessin, professeur à l'Ecole polytechnique. — Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire. — Salicis, inspecteur général de l'enseignement manuel. — Masqueray, directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger (Algérie). — Puaux (Franck) (Colonies). — Maze (Hippolyte), sénateur (Tunisie).

MEMBRES ÉTRANGERS

MM. le baron d'Estrella, *vice-président* (Brésil). — Jacques de Bouteiller (Espagne). — Wellman Parks, professeur à l'Institut polytechnique Rensselaer, à Troy (État de New-York) États-Unis. — Naruse (R.), directeur des études au collège commercial de Tôkiô (Japon). — Gabeau (C.), interprète principal de l'armée, commissaire délégué du Maroc (Maroc).

1. Rapports du jury international. Classe 6. Éducation de l'enfant. Enseignement primaire. Rapport de M. Benjamin Buisson. Pages 402 à 406.

SUPPLÉANTS

MM. Gaufrès (M.-J.), membre du Conseil municipal de Paris, ancien président de la Société des chefs d'institution. — Martel (F.), inspecteur général de l'enseignement professionnel. — Braun (Th.), inspecteur des écoles normales primaires de l'État (Belgique). — Hunziker (J.), professeur (Suisse).

EXPERTS

Mlle Marchef-Girard, inspectrice à Paris. — Mme Schéfer, inspectrice à Paris. — Mlle Toussaint, secrétaire de la Société d'enseignement professionnel pour les femmes. — Regnard (Paul), professeur à l'Institut national agronomique et sous-directeur de l'École des hautes études. — Dupaigne, inspecteur général de l'enseignement du chant.

. . . . . .

« En somme, voilà un établissement ou plutôt un organisme vivant, s'il en fut. Il n'y a pas là seulement des enfants qui ont trouvé un asile et des classes et des ateliers bien dirigés. Il y a un essai d'éducation complète préparant a la vie, habituant les enfants à aimer le travail, respectant et encourageant la spontanéité de chacun, éveillant l'enthousiasme pour le bien, leur donnant la foi a l'idéal sans aucun recours au dogme. Le fervent directeur de cet Orphelinat, M. Robin, appelé par le jury a exposer ses théories, a répondu avec une entière sincérité aux questions de plusieurs jurés sur la coéducation et sur l'enseignement de la morale positiviste.

« Notre collègue pour la Suisse, M. Gobat, vice-prési-

dent du groupe II, a publié dans son rapport un récit de cette séance animée ; il y exprime le regret que la médaille d'or votée primitivement n'ait pas été maintenue à l'Orphelinat Prévost lors de la revision des récompenses ; il a même essayé de demander au jury supérieur de la rétablir. Mais si *quelques* membres du jury on *fait des réserves* à propos de ces deux questions controversées et un peu délicates, en effet, de la *coéducation des deux sexes* et de *la morale sans base religieuse*, nous croyons exprimer l'avis unanime en assurant l'Orphelinat Prévost que pour tout le reste les méthodes pédagogiques de Cempuis ont été unanimement approuvées. Pour nous qui avons visité plusieurs fois l'Orphelinat et avons suivi avec intérêt l'expérimentation qui se fait dans cette maison, il nous semble qu'elle méritait d'être encouragée malgré sa hardiesse même, et il était bon qu'elle figurât à une Exposition qui fêtait une grande date d'émancipation politique et sociale. Nous sommes satisfaits d'apprendre qu'on va la voir de plusieurs points de l'étranger, comme jadis on allait voir à Yverdon les essais de Pestalozzi, et que des pédagogues russes et belges prennent à Cempuis leurs inspirations. »

Voici maintenant les conclusions du rapport de M. Gobat, directeur de l'Enseignement primaire à Berne, vice-président pour la Suisse du groupe II, conclusions auxquelles fait allusion M. H. Buisson :

. . . . . .

« Ces deux principes, la coéducation et l'enseignement de la morale réduit à des déductions pratiques, ont soulevé de vives discussions au sein du jury de classe.

« *De l'avis de quelques membres, l'Orphelinat Prévost ne devait être jugé que d'après ces deux principes éducatifs, et comme ces membres ne les approuvaient pas, l'établissement ne pouvait, d'après eux, recevoir une haute récompense. Grâce au VOTE UNANIME DES JURÉS ÉTRANGERS, LA MÉDAILLE D'OR* fut décernée à l'Orphelinat Prévost, *le JURY se trouvant presque au COMPLET*, soit au nombre de 15 à 20 MEMBRES. Mais *quelque temps après, tout à la fin des opérations*, alors que *plusieurs jurés étaient partis*, que d'autres n'assistaient plus aux séances, abandonnant le reste de la besogne au bureau, LES JURÉS, RÉDUITS A QUATRE OU CINQ, cassèrent la décision précédente et adjugèrent à l'Orphelinat Prévost LA MÉDAILLE D'ARGENT. *J'ai vainement protesté, au jury supérieur, contre ce procédé et réclamé la médaille d'or.*

« Il est regrettable que les choses se soient passées ainsi. Car on peut en déduire la fâcheuse conséquence que *le jury a condamné les principes éducatifs de l'Orphelinat Prévost;* pourtant cet établissement se trouve placé sous l'autorité du préfet de la Seine, qui devrait

le réformer, si ces principes sont mauvais, mais qui se gardera bien de le faire, parce que l'ORPHELINAT PRÉVOST, — s'il m'est permis de le juger par ses actes, — EST UNE DES PLUS BELLES INSTITUTIONS DE FRANCE.

« Son exposition prouve qu'il est resté fidèle à son programme. Les méthodes d'enseignement sont simples et pratiques; l'enseignement est encyclopédique, dans ce sens que rien de ce qui intéresse la vie pratique ne reste étranger à l'élève. On a le sentiment qu'une foule de choses s'apprennent au moyen de l'observation, la meilleure institutrice, celle dont les leçons se gravent le mieux et avec le moins d'efforts dans l'esprit.

« Les ouvrages exposés étaient, ou des travaux manuels proprement dits, qui se distinguent par une très bonne graduation, ou des travaux de toute espèce, d'apprentis ou d'apprenties, photographie, typographie, cartonnage et reliure, cordonnerie, mécanique, ferblanterie, menuiserie, modelage, coupe, couture, etc... Une chose m'a beaucoup plus dans l'exposition des travaux du sexe : l'absence de colifichets.

« J'avais perdu l'habitude de contempler la simplicité, je l'ai retrouvée à l'Orphelinat Prévost[1]. »

1. *Instruction publique. Classes* 6, 7, 8. Rapporteurs, M. Gobat, Conseiller d'État à Berne ; M. Hunziker, professeur à Aarau.

Expositions (suite)

En 1891, Exposition à *Moscou*. (Il n'a été décerné de récompense à personne.)

Exposition d'hygiène à *Paris*. Diplôme d'honneur.

Exposition de sténographie à *Neuchâtel* (Suisse). Diplôme d'honneur.

En 1892, prix du ministère de l'Instruction publique, prix *Bisschofsheim*. En 1893, Exposition universelle de *Chicago*. En 1894, Exposition universelle de *Lyon ;* Exposition internationale à *Anvers*.

Exposition spéciale de l'Orphelinat au Musée Pédagogique de la Ville de Paris, du 3 au 16 juillet 1894.

Conférences

Du 22 juin au 14 août 1890, conférences pédagogiques dans le département de l'Oise, à Beauvais, Chaumont, Méru, Senlis, Creil, Noyon, Compiègne, Cempuis (Orphelinat), Saint-Just, Clermont, Crépy-en-Valois, Beauvais (2^{me} conférence).

Du 3 au 16 juillet 1894, conférences au Musée Pédagogique de la Ville de Paris, à l'occasion de l'Exposition de l'Orphelinat.

Pendant les années 1890 et suivantes, à diverses occasions, conférences nombreuses, dans les écoles normales ou autres locaux, Paris, Beauvais, Rouen, le Havre, Caen, Brest, Amiens, Arras, Sens, Troyes, Dijon, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Vienne, Genève, sur la pédagogie, la musique, la sténographie, les travaux manuels, par MM. Robin, Guilhot, Delon.

Sessions

En 1890, institution des *Sessions normales annuelles de pédagogie pratique* à l'Orphelinat : conférences, démonstrations et expérimentations, fêtes et promenades scolaires.

La première session a eu lieu du 1er au 8 septembre 1890 ; une trentaine d'instituteurs, institutrices et autres personnes s'intéressant aux questions d'enseignement ont pris part aux séances.

Du 23 août au 1er septembre 1891 a eu lieu la *Session pédagogique*, qui a réuni une soixantaine de participants.

Du 23 au 30 août 1892, la troisième session normale, à laquelle ont assisté environ 70 participants.

Du 23 au 31 août 1893, la quatrième session normale ; nombre de sessionnistes, 64.

En outre, les professeurs de l'Orphelinat et les élèves eux-mêmes, pendant un *Voyage en Belgique*, ont pris part à la *Session internationale de pédagogie*, inaugurée à Gand sur le modèle des sessions normales de l'Orphelinat, du 12 au 16 août 1893.

Du 23 au 30 août 1894, a eu lieu la cinquième session, à laquelle ont assisté une quarantaine de participants.

Excursions et voyages remarquables

En 1882, une quinzaine d'élèves vont à pied au *Tréport* en trois jours.

En 1884, une quarantaine d'élèves vont en cinq jours à *Amiens*, *Abbeville*, *Saint-Valery*, *Tréport*, à pied

avec leurs instruments. La même année, une quinzaine reviennent par *Dieppe* et *Rouen*.

En 1886, voyage à pied de cinq jours par une cinquantaine d'enfants au *Tréport* par *Formeries*, *Neufchatel*, *Dieppe*.

En septembre 1891, après la session, grande excursion scolaire de 16 jours, du 1er au 16 septembre, par les enfants de l'Orphelinat accompagnés de plusieurs des sessionnistes; par *Rouen*, *Le Havre*, *Etretat*, *Fécamp*, *Saint-Valery*, *Dieppe*, *le Tréport*.

En août 1890, premier grand voyage en *Belgique :* 65 élèves accompagnés de leurs professeurs, par *Douai*, *Valenciennes*, *Quiévrain*, *Bruxelles*, *Anvers*. Grandes fêtes publiques, démonstrations pédagogiques. Réception enthousiaste; sept jours.

En août 1893, second grand voyage en *Belgique*, d'une soixantaine d'élèves, accompagnés par leurs professeurs, par *Amiens*, *Bruxelles Gand*, *Bruges*, *Blankenberghe;* retour par *Lille*. Grandes fêtes publiques et démonstrations pédagogiques à Bruxelles et à Gand. Réception enthousiaste partout; six jours.

Publications périodiques

En 1882, fondation du *Bulletin de l'Orphelinat Prévost* qui s'est continué à partir du 1er janvier 1891 jusqu'en 1894 sous le titre *l'Education Intégrale*.

En juillet 1888, l'Orphelinat commence l'impression régulièrement continuée, du journal musical intitulé le *Galiniste* et qui, en 1892, a repris le titre de *la Réforme musicale*, organe de l'Association Galiniste. (Mensuel, 16 pages et suppléments.)

En 1890, nos presses lithographiques commencent l'impression régulièrement continuée jusqu'à ce jour, du *Bulletin sténographique*, organe de la Société de sténographie Aimé Paris;

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES, JEUX

Livres, brochures, feuillets, produits à l'Orphelinat ou imprimés sur ses presses :

Pédagogie : *Fêtes pédagogiques*, comptes rendus des sessions normales. Le premier volume achevé (1890, 1891, 1892), le second volume (1893, 1894) inachevé.

Histoire : *Les Paysans*, histoire d'un village, par C. Delon, 1 vol. (publié sous 2 formats différents).

Hygiène : *La Santé de l'Enfant*, par le Dr Toussaint, avec préface, par P. Robin, 1 vol.

Les Bains, feuillet, P. Robin. — *L'Anthropométrie à l'école*, guide de l'observateur, brochure, P. Robin. — *Feuilles individuelles*, typographiées, pour les inscriptions anthropométriques. — *Papier quadrillé spécial*, lith., pour les inscriptions des courbes anthropométriques.

Brochures pédagogiques diverses : *L'Orphelinat Prévost*, brochure, P. Robin.

Du rôle de la femme dans l'enseignement, feuillet, P. Robin. — *L'enseignement de la lecture*, feuillet, P. Robin. — *Alphabet grec* comparé à l'alphabet français, feuillet, P. Robin. — *Commandements par les signaux*, feuillet, P. Robin. — *Compter, mesurer, peser*, brochure, P. Robin. — *Règlement des observations météorologiques*, feuillet. — *Feuilles d'observations*

météorologiques, modèle des Ecoles normales, lithographiées. — *Abaque réducteur* à 0° des observations barométriques, gravure sur pierre, P. Robin. — *Triangle de Pascal*, 25 lignes, avec notice, P. Robin. — *Tableau trigonométrique*, feuillet, P. Robin. — *Nos ateliers*, pédagogie des travaux manuels, feuillet, P. Robin.

Les métiers, P. Robin; brochure reproduite du Dictionnaire Pédagogique de M. F. Buisson. — *Clichage en caoutchouc*, feuillet, P. Robin. — *Zincographie d'amateur*, feuillet, par divers. — *Notre bois*, poésie pour l'anniversaire de la mort de M. Prévost, feuillet, par F. D. B. — *Les deux héros*, feuillet, dialogue en vers, par F. D. B. — *Le printemps*, feuillet, bluette en prose, pour fête scolaire, par divers. — *Les clefs du Paradis*, par divers, arrangée d'après Vadier. — *La tabatière et la pipe*, reproduction. — *Excursions scolaires, colonies de vacances*, détails pratiques; brochure, P. Robin.

Publications sténographiques, méthode Aimé Paris : enseignement, exercices.

La Sténographie popularisée, brochure, par Aimé Paris. — *L'alphabet sténographique*, feuillet, P. Robin. — *Cours de sténographie*, méthode d'Aimé Paris, partie de l'élève et partie du maître, par M. E. Fauveau, professeur, élève du maître. — *La Sténographie Aimé Paris*, carte pour la poche, E. Guénin, sténographe au Sénat.

Guide pour l'enseignement de la Sténographie, L.-P. Guénin, sténographe-reviseur au Sénat. — *Histoire de la Sténographie Aimé Paris*, 1 vol. L.-P. Guénin. — *Quelle est la meilleure Sténographie?* étude comparative, 1 vol., J.-P.-A. Martin, sténographe de l'agence Reuter, à Londres. — *Feuillets de propagande*

pour la Sténographie Aimé Paris, P. Robin. — *Exercices de Sténographie*, 1re et 2e parties, 2 brochures, par E. Guénin.

Lectures et traductions, cours élémentaire et moyen, brochure ; cours supérieur, brochure. Lectures et traductions en Sténographie abrégée. — *Traductions*, cours élémentaire et moyen. *Traductions*, cours supérieur.

Résumé du cours d'hygiène, par le Dr Elie Pécaut. — *Le Pour et le Contre* à propos du tabac, saynète, G. Bonnet. — *Les Paysans*, histoire d'un village (*extraits*), par C. Delon. — *La Fontaine*, fables choisies. — *Florian*, fables choisies. — *Aventures de Télémaque*, extraits. — *La Bruyère*, extraits. — *Corneille*, scènes choisies. — *Racine*, scènes choisies. — *Molière*, scènes choisies. — *Boileau*, morceaux choisis.

Pédagogie musicale : *Théorie de la gamme*, brochure, P. Robin. — *Phonomimie musicale*, brochure. — *Les tableaux muraux*, brochure. — *Le Méloplaste de Galin*, tableau. — *Le tableau des accords*, brochure. — *Le tableau modal; Indications des nuances.* — *Programmes d'études et d'examens de musique vocale*, brochure. — Tous ces ouvrages par le Comité de l'Association Galiniste.

L'Instituteur et l'Élève musiciens, cours complet d'enseignement de la musique vocale, méthode modale Galin-Paris-Chevé ; comprenant cinq parties : *Cours préparatoire*, *Cours élémentaire*, *Cours moyen*, *Cours supérieur*, *Cours complémentaire*, et pour chacune des parties le livre du maître et le livre de l'élève. 10 vol., par le Comité de l'Association Galiniste.

Lecture musicale et chants : 300 *airs* en notation

chiffrée, 1 vol. — 100 *Duos*, 1 vol. — 60 *trios* pour voix égales, 1 vol. — *Quatuors* pour voix d'hommes, 1 vol. — *Quatuors* pour voix mixtes, 1 vol., par le Comité de l'Association Galiniste. (P. Guilhot, Bonnet.)

Les petits chants du cours élémentaire et moyen, 1 vol. — *Les petits chants* du cours supérieur, 1 vol. — *Recueil de chants faciles* en notation chiffrée, 1 vol. — *Les trios* du cours supérieur, 1 vol. — *Chœurs à trois voix égales*, publiés par livraisons, les 4 premières livraisons réunies, 1 vol. — *Chœurs* pour 4 voix d'hommes, 1 livraison de 3 chœurs. — *Chœurs* pour 4 voix mixtes, 2 livraisons, 9 chœurs, par le Comité de l'Association Galiniste.

Musique instrumentale : *Tableau des accords*, avec brochure explicative. — *Musique instrumentale en chiffres*, feuillet. — *Ecole de fanfare en notation chiffrée*, brochure, par le Comité de l'Association Galiniste.

Morceaux de fanfare en notation chiffrée, partitions et parties séparées.

Pas redoublés : *Le serment ; Soncourt ; Toulouse ; Le Drapeau ; Le Coureur ; Baudémont.* — Marches : *l'Amicale ; Jour de fête.* — Boléro : *Le Castillan.* — Mazurka : *Stella.* — Mélodies : *L'amitié ; Air national Russe ; Hymne Autrichien.* — Fantaisies : *Joseph ; La Dame Blanche ; Le Comte Ory ; Le retour au Pays*, par divers auteurs.

Jeux instructifs, publiés à l'Orphelinat, matériels et notices explicatives ; fournitures spéciales pour des applications diverses.

Jeu des substantifs ou *des petits ronds*, dessins colo-

riés, cartons, jetons, avec notice, P. Robin (1886). — *Jeu des verbes*, dessins coloriés, cartons, jetons, avec notice, P. Robin (1888). — *Jeu des pronoms*, dessins coloriés, cartons, avec notice, P. Robin (1893). — *Jeu des conjonctions*, dessins coloriés, cartons, avec notice, P. Robin (1893). — *Les nombres illustrés*, 12 feuilles de dessins coloriés, inachevé, P. Robin. — *Le loto de Pythagore*, jeu de nombres, avec notice, P. Robin (1891). — *Jeu des trois circonférences*, pièces métalliques mobiles, avec notice, P. Robin (1890). — *Jeu des anneaux*, pièces mobiles métalliques, avec notice, méthode Frœbel. — *Jeu des polygones*, carrelages géométriques, pièces mobiles métalliques, avec notice, P. Robin (1888). — *Papier pointillé* spécial pour les applications de ce jeu, P. Robin. — *Lettres mobiles sur carton*, pour le jeu des lettres. — *Jeu des éléments de lettres*, P. Robin (1887).

X

Manifeste aux amis de l'instruction et du progrès pour la diffusion des principes, méthodes et procédés de l'éducation intégrale.

I

Le siècle qui va finir n'aura point passé en vain. Il a creusé dans l'histoire un sillon que nul n'effacera. Une révolution s'est accomplie, plus profonde que celles qui bouleversent les empires : *quelque chose est changé* dans la manière de procéder de l'esprit humain. On pense autrement qu'autrefois. Et cela est si vrai que celui qui revit le passé par l'histoire est sans cesse obligé de faire effort sur lui-même pour comprendre les hommes et les choses de ces temps, rapprochés par la date, lointains par la distance parcourue. Il lui semble être transporté dans un autre monde et parmi des êtres d'une espèce différente.

Ce grand phénomène historique auquel nul autre ne peut être comparé, l'*avènement de la science*, appartient à notre époque. Les génies des autres âges n'ont été que des précurseurs, leurs plus grandes découvertes que des éclairs. Aujourd'hui la science est constituée. Elle possède, désormais, son outillage, ses méthodes ; elle pousse à fond ses analyses, elle bâtit de grandioses synthèses ; en même temps, elle repé-

trit la cervelle humaine sous une forme nouvelle et tout à l'envers du vieux moule. La science et l'esprit de la science sont partout. Quiconque pense, pense selon ses formules ; et celui-là même qui veut la combattre est forcé d'emprunter son langage. Son influence pénètre jusque dans les couches sociales profondes, indirectement, il est vrai, et par ses productions matérielles, ses machines, ses chemins de fer, ses télégraphes ; elle change les habitudes de la vie et de la direction des idées. Transformation irrésistible : l'enrayer est aussi impossible que d'arrêter une planète dans son orbite.

Tout se tient, tout s'enchaîne. Telle conception de l'univers et de ses lois, de l'homme et de la société, telle morale, et aussi telle pédagogie. L'ancien monde eut la sienne, autoritaire, compressive, négative, tendant à l'amoindrissement de la vie, en parfaite concordance avec sa philosophie sans substance et sa morale édifiée dans le vide. Avec une logique non moins rigoureuse, l'esprit moderne, l'esprit de la science impose un idéal tout opposé d'éducation, d'une éducation positive, émancipatrice et expansive, ayant pour but l'agrandissement de l'être et le développement de toutes ses activités, conséquence irréfragable d'un concept nouveau de la nature et de la vie, de la destinée humaine et de l'organisme social. Cela s'impose, disons-nous. Conserver dans l'enseignement ce qui n'est plus dans les idées ni dans les mœurs, élever les enfants au XX^e^ siècle comme s'ils devaient vivre au XIII^e^, c'est un état contradictoire et violent qui ne peut pas durer : rien ne dure contre la logique.

Notre époque a été une époque de doute et de tran-

sition. De là sa tristesse que tous ont sentie, et dont on n'a pas compris ou pas voulu dire la raison profonde. Chacun de nous en son propre être et pour sa part a dû refaire cette laborieuse histoire de son siècle. Nous avons reçu de nos pères, en outre d'hérédités cérébrales obscures, toutes les figures du vieux monde, l'empreinte profonde des idées d'avant la science. Alors il nous a fallu, arrivés à l'âge où l'on pense, oublier avant d'apprendre, détruire avant de construire et, sur un autre plan, défaire et refaire pierre à pierre l'édifice de notre éducation. Dur travail, et ingrat, qui ne va pas sans d'intimes souffrances. Plus d'un en est sorti brisé ; et combien sont restés à mi-chemin, associant on ne sait comment dans leurs cerveaux des idées disparates, inconciliables, résumant en eux-mêmes tout le désordre intellectuel de leur temps.

Ne léguons pas une pareille tâche à ceux qui viendront après nous. Faisons, s'il se peut, à nos fils une âme plus sereine que la nôtre ; qu'ils ignorent nos luttes et nos contradictions. Laissons-leur une heureuse enfance du cœur, un esprit simple et droit en face des réalités, une imagination délivrée de fantômes. Préparons-les non, comme on le dit trop souvent, en vue de la *lutte pour la vie*, mais de l'aide réciproque pour la vie, en vue et dans l'espoir de la pacification sociale. Que la génération qui nous oubliera reçoive de nous quelque chose du moins dont elle se souvienne : l'éducation de la raison et de la science, cette éducation guérisseuse et libératrice, progressive par essence, et telle qu'on puisse y ajouter toujours sans avoir rien à rejeter jamais.

II

Eliminant résolument de la formule les facteurs imaginaires, la science considère l'être humain comme un tout solidaire, comprenant des organes, des énergies, des facultés de divers ordres, dont les activités multiples s'expriment par cet ensemble d'actes physiques, intellectuels et passionnels qui est la vie. Concevez ces éléments de nature différente comme atteignant chacun la limite la plus élevée de son développement normal, et en même temps se coordonnant, s'équilibrant, se concertant dans une parfaite harmonie : c'est l'idéal scientifique, le type de l'homme résumant toutes les conditions de perfectionnement et de bonheur. Réaliser en soi-même cet idéal, s'en rapprocher du moins le plus possible, c'est toute la morale : travailler à le reproduire en autrui, c'est toute l'éducation.

La première condition de l'ordre, en toutes choses, est l'*intégralité*. De même que l'être à qui manque un sens, un organe, l'homme auquel une des facultés essentielles à l'espèce fait défaut est un exemplaire incomplet et difforme. Ainsi que la santé physique consiste dans la pondération des divers systèmes organiques et leur fonctionnement synergique, la santé intellectuelle et morale est la résultante des facultés normalement développées et toutes harmoniquement convergentes. C'est la disproportion des facultés, les unes inconsciemment ou systématiquement déprimées, les autres exaltées outre mesure et jetées hors de voie, faute de contrepoids, qui fait toutes ces organisations malheureuses et nuisibles, déséquilibrées, et ces luttes

intérieures qui assombrissent l'existence, comme aussi ces étranges maladies endémiques de l'âme qui effraient dans l'histoire et dont l'humanité n'est pas encore guérie.

Les sociétés sont des résultantes : elles valent ce que valent les hommes. Comment le tout serait-il sain quand la partie est viciée? Et comment l'accord serait-il dans les faits, quand la discordance est au fond des esprits? L'histoire ne se fait pas toute seule ; en définitive, les événements dépendent des volontés, les formes en arrivent toujours à se modeler sur les idées. La cause profonde des grands désordres sociaux est dans l'inégalité excessive qu'il y a entre les hommes au point de vue intellectuel et dans la divergence absolue de leurs pensées. Cette inégalité, conséquence fatale de certains facteurs naturels ou historiques, tout a été fait, semble-t-il, consciemment ou inconsciemment, pour la porter à l'extrême, non pas seulement par l'ignorance dans laquelle on a laissé les masses, mais plutôt par l'éducation à l'envers qui leur a été faite, la contre-éducation, antirationnelle et immorale, différente et divergente, tendant à exagérer les oppositions au lieu de les atténuer. Il semble qu'il n'y ait plus d'idées communes entre les hommes, ni de langue pour se comprendre. Si pourtant il y avait un fond commun de raisonnement, on pourrait espérer de s'entendre. L'entente viendrait entre des êtres semblables aussi naturellement, aussi nécessairement que la discorde et la guerre entre des êtres foncièrement dissemblables, contradictoirement organisés. Hâtons-nous donc de mettre un peu d'ordre dans les cerveaux, si nous voulons qu'il y en ait dans les choses. Nous ne

savons pas au juste quelle sera la formule sociale de demain. Quelle qu'elle soit, si nous voulons que l'évolution inévitable, imminente, s'accomplisse par l'accord des volontés réfléchies, non sous la poussée aveugle des instincts, il est temps de donner aux hommes une éducation qui les rapproche au lieu de les diviser.

L'infinie complexité des sciences, des arts, des industries modernes exige absolument que celui qui veut atteindre un certain degré de perfection dans une sphère quelconque se spécialise dans un ordre donné d'étude ou d'apprentissage; d'autre part, l'individu, dans le grand corps social où il joue le rôle d'organe, est obligé, comme tout organe, de s'adapter à un mode déterminé de fonction. Cette nécessité de la division du travail peut être une condition de progrès et de bonheur pour l'individu comme pour la société elle-même. Il serait trop absolu, dis-je, de considérer le développement intégral comme la part accordée au bonheur individuel, et la spécialisation comme un sacrifice fait aux réciprocités sociales : cela n'est vrai que dans une certaine mesure. La spécialisation peut être un élément de bonheur individuel en tant qu'elle correspond à la diversité des organisations et des aptitudes, tandis que d'autre part la société a un intérêt suprême au développement équilibré et normal de tous ses membres. Au reste, ces choses ne sont pas inconciliables; il suffit que chacun soit mis en possession d'un certain degré de culture intégrale, comme d'une large base, ferme et bien liée, sur laquelle alors pourra se superposer sans rupture d'équilibre la spécialisation fonctionnelle, ainsi que de solides fondements bien nivelés portent sans fléchir le poids inégal des parties

les plus élancées de l'édifice. Mais la spécialisation à outrance, étroite et commencée trop tôt, sans base d'instruction générale, est la cause la plus active de la misère et de la désorganisation sociale. C'est la forme moderne de l'esclavage. Elle fait des êtres instinctifs, incapable de raisonner, sans défense contre les chocs subits des événements, voués d'avance à toutes les exploitations : des machines et non pas des hommes. Or la machine travaille, inconsciente, engrène, mord le fer... jusqu'au jour où, trop surchargée, elle éclate et broie tout. Quel peut donc être la pensée de ceux qui parlent de borner l'instruction des enfants du peuple à l'apprentissage d'un métier? Mais c'est la formule même et la doctrine secrète du despotisme !

On ne change point les cerveaux en un jour, ni en vingt ans. La génération sacrifiée qui s'agite aujourd'hui achèvera ses destinées. Laissons passer le flot trouble. — Tout notre espoir est dans l'enfance.

Voilà pourquoi la grande œuvre de notre temps, c'est l'éducation. C'est elle qui réclame tous les efforts, tout le dévouement de ceux dont la pensée va au-delà des vaines luttes du moment, et qui ne prennent point pour une aurore les rougeurs de ce soir orageux.

III

Cette éducation libératrice et pacificatrice, capable de former des organisations saines et bien équilibrées, une génération moins désunie à laquelle nous puissions léguer sans trop de crainte la solution des difficiles problèmes de l'avenir, elle est définie par cela

même qu'on a démontré le but à atteindre, l'idéal à réaliser. On peut la caratériser par des attributs divers : on l'appellera éducation *rationnelle*, éducation scientifique, parce qu'elle est basée sur la raison et conforme aux principes de la science : on la dira *universelle*, parce qu'elle devra être commune à tous, du moins en ce qui est essentiel. Nous la désignons par le mot d'*intégrale*, qui contient sa définition : l'éducation tendant au développement parallèle et harmonique de l'être tout entier. Elle comprend nécessairement l'instruction intégrale, qui servira de base à l'enseignement spécialisé, à l'apprentissage professionnel.

Les principes établis, les grandes lignes du plan arrêtées, le reste est affaire aux hommes de l'art, aux éducateurs de vocation, préparés par de longues études : la coordination des moyens en vue du but, la *méthode*, le tracé de la voie progressive et des étapes, les procédés à mettre en rapport avec l'objet et le sujet, les diverses matières de l'enseignement, l'âge et les dispositions des élèves, etc. Les programmes ainsi élaborés pourront, devront même, varier dans le détail selon les temps et les lieux, les conditions, se perfectionnant avec le progrès de la science et des mœurs intellectuelles : les traits essentiels demeureront, parce qu'ils sont l'expression même des nécessités logiques, et le caractère *intégral* qui les distingue ne laisse plus place qu'à des modifications d'ordre secondaire.

Dès qu'on veut établir la sériation des idées, force est de procéder analytiquement. Sans jamais perdre de vue l'ensemble, la solidarité du tout, la réciprocité des organes et des fonctions, des actes et des états, au moment de tracer le programme nous sommes obligés

de diviser la matière. Nous considérerons successivement l'*éducation physique*, l'*éducation intellectuelle*, à laquelle vient se rattacher l'enseignement technique, et l'*éducation morale*. Cette division en vaut une autre; elle est dans les habitudes des esprits, elle ne nous égarera point s'il est bien compris que ce n'est là qu'un procédé méthodique, et si notre pensée se reporte toujours du particulier en général, du point de vue analytique à la synthèse.

D'abord donc, avant toute autre chose, conformément à l'ordre des nécessités logiques, envisageons l'éducation physique, dans laquelle il y a lieu de distinguer deux côtés : le régime général hygiénique, ayant pour but le développement normal et ce bel équilibre organique et fonctionnel que nous appelons la *santé*, au sens large et philosophique du mot, et l'éducation spéciale des organes de relation, considérés comme instruments de perception et d'action, en tant qu'outillage, si vous voulez.

Ne craignons pas de descendre dans le détail, pour être précis. A la base du régime hygiénique, mettons l'alimentation abondante, simple, un peu rustique, variée cependant; exclusion générale, sauf exception motivée, des excitants, vin, café, etc.; heures de repas réglées. Equilibre d'action et de repos, alternance des divers modes d'activité et des divers ordres d'exercices; proportion, distribution étudiée, selon les âges, des heures de travail intellectuel, d'exercice physique, de sommeil. L'air et la lumière à flots, à la jeune plante humaine; la vie à la campagne, s'il se peut, au dehors autant qu'il se peut; la classe même sous le ciel, au jardin, dans les bois, quand le temps le permet. Gym-

nastique naturelle, libre exercice au grand air, jeux organisés, promenades, excursions, saisons de bains de mer; gymnastique méthodique pour compléter et équilibrer les effets du mouvement spontané; exercices d'application, course, saut, natation, qui développent le courage physique et mettent l'homme en état de se tirer du péril et de venir en aide à ses semblables; gymnastique *eurythmique*, donnant la souplesse et la grâce. Vêtement conforme aux prescriptions de l'hygiène, en même temps simple et non sans élégance. Propreté surveillée, bains, ablutions fréquentes. Le tout sous le contrôle des mensurations anthropométriques, qui permettent de suivre le développement physique de l'enfant.

Entre cette éducation hygiénique d'*élevage* et l'éducation intellectuelle, non sans de nombreux points de contact avec l'une et l'autre, vient logiquement se placer ce que nous appellerons, faute d'un mot consacré, l'*éducation organique*, qui tend à développer l'acuité, la précision, la délicatesse des sens, à perfectionner les instruments d'expression et de travail, particulièrement cet outil merveilleux d'universalité qui est la main. Toutefois, si des exercices spéciaux, appropriés, sont nécessaires dans une certaine mesure, d'une manière générale l'éducation des sens et celle de l'adresse manuelle se font simultanément par la pratique des observations et manipulations, les études d'art et les travaux manuels, éléments négligés par l'ancienne pédagogie, auxquels la nôtre fait au contraire une part si large.

Dans l'éducation intellectuelle, même principe : développement simultané, équilibre de toutes les

facultés sans exclusion; facultés d'assimilation et de production, facultés d'ordre scientifique et d'ordre artistique, esprit d'observation, jugement, mémoire, imagination, sentiment du beau. L'instruction *intégrale*, réciproquement but et moyen d'éducation, se définit : un ensemble complet, enchaîné, synthétique, parallèlement progressif, en tout ordre de connaissances, et cela à partir du plus jeune âge et des premiers éléments. Dans toutes les grandes branches du savoir humain qui plus loin vont en se ramifiant à l'infini, il est à l'origine, à la base, des vérités simples, primordiales, fondamentales, facilement observables et intelligibles même pour les jeunes enfants : elles doivent constituer le premier trésor de notions possédé par le petit élève et destiné à s'enrichir graduellement.

Appelons à notre aide une figure pour préciser nos idées. Symbolisons ce que l'on appelle, par une belle métaphore couramment reçue, le champ des connaissances humaines, par une surface indéfinie en étendue, ses bornes reculant sans cesse; représentons-nous les diverses sciences, figurées par des lignes rayonnantes, divergentes, à partir d'un point central, s'éloignant dans toutes les directions, divisant l'étendue en secteurs contigus, sans interruption et sans vide. Le point central signifiera le zéro du départ, l'ignorance absolue, mais provisoire, du petit enfant. Représentons maintenant par une petite prise sur ce champ du savoir universel un premier degré de connaissance : ce sera un petit cercle, ayant pour centre le point noir, un cercle étroit, mais entier, achevé en son contour, rendant sensible aux yeux cette idée que les premières notions, qui sont à l'origine de toutes les sciences et

leur servent nécessairement d'introduction, empruntent également en tous sens, sans lacune, sans espace noir, sur le terrain des choses intelligibles. Et maintenant imaginez que ce petit espace s'agrandisse, s'élargissant régulièrement de toutes parts, que ce cercle aille se dilatant progressivement, semblable aux belles ondes circulaires que l'on voit s'étaler à la surface des eaux tranquilles : cette image expressive et si fidèlement correspondante au concept d'instruction intégrale n'est pas autre que la traduction du mot si heureusement trouvé par nos précurseurs et initiateurs du siècle dernier : *encyclopédie*, instruction en *cercle*...

Le programme correspondant à cette idée peut se résumer en un mot : *de tout*. De toute science et de tout art, non pas de vagues lueurs, mais de solides notions, précises, quelque élémentaire qu'elles soient.

Inscrivons donc en première ligne logique les éléments des sciences d'observation, mécanique, physique et chimie usuelles; cosmographie et géographie, avec les principes géologiques indispensables; minéralogie, botanique, zoologie, physiologie humaine et son application, l'hygiène. Parallèlement, les connaissances d'ordre mathématique, arithmétique et algèbre élémentaires, l'une avec l'autre, l'une par l'autre; géométrie avec ses applications. Simultanément, le côté de l'instruction dit littéraire, et tout d'abord les études qui sont des moyens d'acquisition, des instruments du savoir plutôt que des sciences : le langage, langue maternelle, et autant qu'il se peut langues étrangères, avec la lecture, l'écriture ordinaire et l'écriture sténographique; la grammaire, appliquée aux exercices de style et de rédaction, enfin la connaissance de la litté-

rature générale et de la littérature nationale, en ce qu'elle a d'accessible aux jeunes intelligences, sous les formes diverses de la prose et de la poésie. — La seule branche du savoir humain sur laquelle il y ait lieu de faire des réserves, c'est l'histoire. Ce qu'on entend généralement par ce mot est une science d'hommes faits, d'intelligences mûres, et ne convient pas aux enfants. Entendue dans un autre sens, présentée à un autre point de vue, elle leur est, au contraire accessible. L'histoire donc : l'histoire des grands faits humains et sociaux, du travail, des arts, des idées, de la vie intime, bien plutôt que l'histoire politique ; l'histoire des peuples plutôt que celle des rois, l'histoire de l'évolution de l'humanité, plutôt que celle des dynasties et des batailles.

Maintenant, envisageons l'autre face des choses intellectuelles, le côté de l'art, des arts plastiques, qui correspondent aux sciences objectives de la forme, des arts de l'expression, en rapport avec les sciences subjectives de la pensée et du langage. Cette éducation esthétique, trop longtemps méconnue, prise par le petit côté, n'a pas une moindre importance au point de vue du développement intégral et de l'harmonie intérieure que l'instruction scientifique elle-même, elle doit commencer simultanément et se poursuivre parallèlement. A tous les titres le dessin réclame une large place dans le programme synthétique, et comme art proprement dit, comme traduction de l'idée, élément d'activité intellectuelle et de bonheur, et aussi comme instrument de travail, au point de vue utilitaire : le dessin sous toutes ses formes et dans ses genres divers, dessin géométrique et dessin d'imitation, peinture ;

joignons-y le modelage, comme étude de la forme complète, théoriquement antérieurement au dessin lui-même et susceptible de non moins nombreuses applications.

Enfin, dans l'ordre esthétique, sans oublier la diction et les formes artistiques qui s'y rattachent, mettons au premier rang des éléments d'éducation la musique, l'art idéal, désintéressé, langue du sentiment pur, la musique « pacificatrice des âmes », dont les penseurs comprendront l'influence calmante et heureuse, la portée, aussi, en tant que lien social. L'enseignement de la musique vocale et instrumentale, grâce à la simplification d'une méthode nouvelle, peut désormais commencer de très bonne heure, et amener, non pas seulement les organisations spécialement douées, mais les masses à un degré de perfection qui permet à cet art de développer ses moyens et d'exercer son influence.

Élément essentiel de l'éducation intégrale, l'apprentissage manuel vient faire équilibre à l'instruction intellectuelle, avec laquelle il est dans un rapport constant d'échange et de réciprocité. Le travail manuel, lui aussi, peut être considéré à deux points de vue différents : comme exercice destiné à perfectionner l'outillage des sens et à développer l'adresse de la main : c'est le côté de l'éducation organique ; et comme étude des moyens et procédés du travail : c'est le côté de l'enseignement technique.

Dans toute la première période, c'est le côté éducatif qui doit l'emporter. Il s'agit surtout, alors, de faire coopérer le travail comme moyen au développement physique, intellectuel et moral de l'être : toute autre considération est secondaire. Or, pour que cette condi-

tion soit remplie, il est indispensable que les exercices manuels conservent le caractère universel, synthétique, intégral, comme l'instruction elle-même. Débutant en même temps qu'elle, par de petits travaux enfantins que l'art des éducateurs modernes a su approprier à la délicatesse de l'âge en y associant des éléments artistiques, ils doivent suivre une progression parallèle à celle des études, se donnant pour but l'acquisition précieuse d'une habileté générale, applicable à toute chose. En même temps par l'alternance des travaux, le jeune élève se mettra en possession de connaissances techniques diversifiées, du maniement des outils d'emploi général, de l'expérience des divers matériaux.

C'est alors que, pourvu de cette adresse manuelle universelle, et d'autre part mis en situation de choisir avec connaissance de cause le genre d'occupation auquel ses goûts et ses aptitudes le prédisposent, l'adolescent pourra commencer, s'il y a lieu, l'apprentissage spécialisé d'un métier déterminé: le tour sera venu de l'enseignement *professionnel*, lequel sera d'autant moins long et moins difficile, préparé de la sorte. Mais alors même l'éducation technique devra être largement comprise et conserver autant que possible l'esprit de généralité, la tendance intégrale, se préserver de cette spécialisation excessive, étroite, morcelée à l'infini, machinale, désorganisatrice, dont nous avons déploré les fatales conséquences.

Reste l'éducation morale. Or, quoique son importance soit suprême, nous n'avons pas lieu de détailler longuement le programme. C'est que la moralité, de même que la raison, est une résultante : elle tient

à l'ensemble. La part de l'enseignement est ici peu de chose. Que l'enfant s'assimile, dans la mesure de son développement intellectuel, la notion de l'équilibre et du développement individuels, de la justice et de la réciprocité sociales ; mais l'éducation morale est surtout œuvre d'influence, la conséquence d'une existence normale dans un milieu normal. Le régime physiologique en est un des éléments principaux ; puis, dans un autre ordre de faits, la direction générale donnée aux pensées par l'ensemble de l'enseignement. Tout d'abord l'exclusion des idées fausses, démoralisatrices, des préjugés mensongers, des impressions effrayantes, enfin de tout ce qui peut jeter l'imagination hors du vrai, dans le trouble et le désordre ; absence de suggestions malsaines, d'excitation à la vanité, suppression des occasions de rivalité et de jalousie ; la vue continuelle de choses calmes et ordonnées, naturelles ; la vie simple, occupée, variée, animée, entre les travaux et les jeux, l'usage gradué d'une part de liberté et de responsabilité, l'exemple des éducateurs, — et par-dessus tout *le bonheur*. C'est ici qu'il faut placer, à titre d'élément de ce milieu moralisateur, la coéducation des deux sexes dans une fréquentation constante, fraternelle, familiale, des enfants, garçons et fillettes, qui donne à l'ensemble des mœurs une sérénité particulière et, loin de constituer un danger, devient, dans les sages conditions où elle doit être établie, une garantie de préservation.

C'est seulement par un puissant concours de moyens, concertés aussi bien en vue de la joie présente de l'enfant que des destinées futures de l'homme, qu'on peut lutter contre des hérédités déplorables et l'influence

d'un milieu extérieur corrompu ; reconstituer, pour ainsi dire, la génération à sa source, former une majorité d'êtres sains, bien organisés, intelligents, neufs pour la vie nouvelle, capables de bonheur et dignes d'entreprendre de grandes choses.

IV

Cette éducation intégrale, dont nous venons d'esquisser le plan, déduction logique des principes de la science, elle n'est point restée à l'état d'ingénieuse utopie ni de pure spéculation philosophique. Il s'est rencontré de fermes esprits, des hommes convaincus, audacieux, pour traduire la théorie en pratique et la faire passer dans le domaine des faits.

Des tentatives ont été faites ; l'une du moins a pu être conduite jusqu'au terme, sur le champ d'expérience désormais historique de Cempuis. Là depuis douze années, malgré les difficultés des débuts et les oppositions suscitées, l'enseignement intégral, la coordination de l'instruction et du travail manuel, la coéducation des deux sexes ont produit des fruits que tous ont pu constater, des succès qui autorisent les plus hautes espérances. Dans des conditions encore meilleures, tirant parti de ce qu'ont pu apprendre ces laborieux essais, on est en droit de prévoir des résultats plus parfaits.

Nous convions donc tous les hommes que préoccupe le grand problème de la régénération sociale par l'éducation et que des convictions semblables aux nôtres associent à nos vœux et à nos espérances, à quelque pays, à quelque langue qu'ils appartiennent, à se

concerter pour une action commune de propagande des principes, de discussion et d'expérimentation des procédés et moyens d'organisation. Ce n'est pas à nous de déterminer sous quelle forme, exactement, cette action concertée peut se produire. *Tout est à faire :* l'œuvre est vaste, il y place à toutes les collaborations : les moyens peuvent être divers, pourvu qu'un lien commun centralise en certaine façon les idées et les énergies et les empêche de se perdre dans la masse passive dont l'inertie absorbe presque toujours sans profit les efforts individuels.

LE COMITÉ PROVISOIRE

Bogaerts A., instituteur à Gand.

Delon Charles, publiciste.

Denis H., recteur à l'Université libre de Bruxelles.

Guilhot P., sous-directeur à l'Orphelinat Prévost, à Cempuis (Oise).

Lievevrouw-Coopman (M^me^), institutrice, à Gand.

Pons de Léon, publiciste, à Santiago (Chili).

Robin P., directeur de l'Orphelinat Prévost, à Cempuis (Oise).

Severijn G., instituteur, à Amsterdam.

Sluys A., directeur de l'Ecole Normale de Bruxelles.

Surber J.-W., instituteur, à Rotterdam.

Ce manifeste a été approuvé à la *Session normale de pédagogie pratique*, tenue à Gand du 12 au 18 août 1893, dans la séance du 13.

L'assemblée a décidé la fondation d'une *Association universelle d'éducation intégrale*, dont le siège a été provisoirement fixé à Bruxelles.

XI

Extraits de la déposition de M. Robin devant la Commission d'enquête du Conseil Général

M. Robin. — Messieurs, vous désirez que je vous donne quelques explications générales sur l'établissement de Cempuis.

Tout d'abord, je vous dirai dans quelles conditions spéciales j'ai été nommé à l'Orphelinat.

J'étais en Angleterre jusqu'en 1879, je suis rentré en France un peu avant l'amnistie. M. Buisson, que j'avais l'honneur de connaître par un ami commun, après avoir collaboré à son *Dictionnaire de pédagogie*, me fit le reproche de rester à l'étranger quand il y avait tant de bonnes choses à faire en France.

Je lui dis que je ne demandais pas mieux que d'y collaborer et lui demandai ce qu'il ferait de moi.

« Voulez-vous être directeur d'école normale ? »

Je lui répondis : « Je suis marié civilement, mes enfants ne sont pas baptisés ; ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, ne mettons le pied à l'église. »

Il me répondit : « C'est trois ans trop tôt. Voulez-vous être inspecteur primaire ? »

Je fus nommé à un poste de choix, à Blois, et pendant un an, j'y ai, je crois, donné des preuves de mon attachement sincère à tout ce qui concerne l'enseignement primaire.

J'ai créé un cercle pédagogique des instituteurs. J'ai fait à Blois la première fête scolaire, qui a réuni près de six mille personnes et qui a été, dans la presse, l'objet de très grands éloges.

Dans l'*Indépendant de Loir-et-Cher* du 12 mai 1880, on lisait :

« BLOIS. — *Fête scolaire de Blois*

« La fête scolaire que nous avions annoncée dans notre avant-dernier numéro a eu lieu dimanche dernier, de deux heures à cinq heures du soir, sur un terrain boisé, situé à l'extrémité de l'allée des Acacias, gracieusement mis à la disposition des écoles par M. de Flers.

« Cette fête charmante, due à l'initiative de M. Robin, inspecteur primaire à Blois, a pleinement réussi et n'a donné lieu à aucun accident, malgré l'affluence énorme des spectateurs et les six cents élèves des écoles communales qui y ont pris part.

« Les organisateurs ont été amplement dédommagés de la peine qu'ils se sont donnée à préparer cette solennité scolaire, par la présence au milieu d'eux de M. le préfet du département, de MM. les maire et adjoint de la ville de Blois, de presque tous les conseillers municipaux, de M. l'inspecteur d'académie et d'un grand nombre de délégués cantonaux.

« L'école normale, le collège et beaucoup d'instituteurs et d'institutrices des communes voisines et de quelques communes éloignées y assistaient.

« Les exercices gymnastiques ont été exécutés avec un ensemble remarquable, et les prix des jeux et des courses ont été vivement disputés. Acteurs et specta-

teurs ont pris le plus grand intérêt à la fête. Les bébés de cinq à six ans même, qui, dans le *Jeu du blé*, remplissaient le rôle que leur assignait le programme, ont obtenu l'accueil le plus sympathique. »

Suit la liste des récompenses distribuées aux vainqueurs de ces luttes intéressantes autant que salutaires : courses de résistance, de vélocité, à cloche-pied, à quatre pattes, à trois pattes (deux enfants courant ensemble ayant un pied attaché à celui de leur partner), jet de la balle, corde de traction, jeux enfantins, chants.

Les prix décernés sont : Boîtes à herborisation, jeux divers : quilles, toupies, ballons, arcs ; objets de matériel scolaire : encriers, plumiers, boîtes de couleurs, de pastels ; petits rabots, coupe-verres, thermomètres ; livres, livrets de caisse d'épargne.

« La fête a été terminée par le chant de la *Marseillaise* exécuté (ainsi que tous les chœurs, du reste) par toutes les écoles. M. le préfet a donné le signal des applaudissements, auxquels tous les spectateurs ont participé avec enthousiasme. »

Cependant, tout en étant entouré de l'affection de mes subordonnés, je n'avais pas celle de mes chefs, surtout celle de M. Cohn, préfet de Loir-et-Cher, qui ne me trouvait pas assez autoritaire. Depuis on m'a reproché le contraire.

Je n'aimais pas ces fonctions, dans lesquelles je ne pouvais faire ce qui était le rêve de ma vie : l'enseignement réellement laïque et l'enseignement à la fois intellectuel et matériel, ce que l'on a appelé l'enseignement intégral.

Aussi, lorsque M. Buisson me parla de l'œuvre à

accomplir à Cempuis, je fus fort heureux d'étudier ce qu'on pourrait y faire.

J'en fus officiellement chargé par M. Carriot, et, après ma visite à Cempuis, je lui adressai un rapport détaillé.

Il y avait alors à Cempuis environ quarante enfants sous la tutelle maternelle de M^me^ Buisson, mère.

M. le Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine avait également entre les mains une demande que je lui avais adressée, en 1880, pour la direction d'une école primaire supérieure à Paris. J'avais fait cette demande à la suggestion de M. Buisson.

M. Carriot voulut bien me dire qu'elle était classée la première après les trois directeurs qui avaient obtenu satisfaction. Il avait lu mon rapport sur ce que j'avais vu à Cempuis.

« C'est, me dit-il, une chose bien humble pour un ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Vous pourriez toujours accepter en attendant mieux. » Je répondis : « J'accepte définitivement, si vous voulez me donner en liberté ce qui manque en majesté. »

— Allez, nous savons ce que vous voulez et ce que vous valez. Allez faire des expériences dont nous profiterons. »

J'allai à Cempuis. Vous dire toutes les misères que j'ai eues au début, c'est infini. Arrivé dans cet établissement délabré, avec les quarante élèves il fallut tout faire et, dès le commencement, dès le premier jour, je voulus procéder comme si l'établissement était ancien. Nommé le 16 décembre, je suis arrivé le 20. Dans les premiers jours de janvier, il y avait déjà un atelier d'installé, et nous marchions. En outre, nous commen-

cions une foule d'enseignements : musique, gymnastique, sténographie, etc.

Je n'avais, en fait de personnel, qu'un instituteur, qui avait fait l'intérim pendant quelque temps, à la suite d'événements désastreux passés sous son prédécesseur, et cet instituteur ne désirait pas rester, de sorte qu'on me fournit, en attendant, des instituteurs de l'Oise, envoyés par l'Inspecteur d'académie et avec lesquels je suis toujours resté en très bons rapports.

On me laissa en même temps un M. P., dont il a été parlé à la suite de l'accouchement public dont sa femme aurait été l'objet. Ce M. P., qui était alors un jeune homme sous l'influence du parti prêtre, trahit l'Orphelinat et eut la faiblesse de laisser traîner un brouillon dans lequel il disait des choses inacceptables du directeur. J'obtins son renvoi. Depuis, je dois reconnaître que M. P. a fait amende honorable de la façon la plus complète ; il est devenu un de nos plus chauds partisans, et il a introduit dans les écoles où il a professé les méthodes qu'il avait apprises chez nous. Il est actuellement instituteur à Vaudancourt (Oise). Son école est une des mieux tenues.

J'avais eu le bonheur, auparavant en février 1882, en m'adressant, comme j'ai toujours été obligé de le faire, au hasard des publications dans les journaux et aux agences, — et je pourrais vous montrer que je n'ai jamais pu faire autrement, — j'avais eu le bonheur de tomber sur un homme dont je n'ai jamais pu assez dire de bien et qui, au bout de quelques mois, fut un autre moi-même, un ami absolument cher.

Mon impression ne s'est pas démentie depuis plus de douze ans, et mon grand regret est de voir M. Guilhot

attelé seul à une tâche aussi lourde. J'appelle de tous mes vœux la terminaison de cette lugubre affaire. M. Guilhot est en danger de mort ; excédé, surmené, il est obligé de rester vingt-quatre heures par jour sur la brèche,

M. Guilhot est resté mon collaborateur pendant douze ans. J'ai été heureux d'obtenir qu'après avoir été nommé instituteur il fût nommé économe.

Entre le moment de l'arrivée de M. Guilhot et celui de la terminaison de mes services à l'Orphelinat, nous avons eu un nombre considérable de passants.

Seulement, avec la naïveté qui me caractérise et que d'autres appelleraient de la franchise, j'ai inscrit sur mon registre l'entrée de personnes qui ne devaient, d'après mes conditions, rester que peu de temps.

Ainsi, par exemple, un de nos prétendus anarchistes cités à la tribune, M. Hageman, dessinateur-lithographe, n'est resté que les deux mois convenus pour nous mettre au courant des procédés techniques de gravure sur pierre. Je n'ai eu qu'à me louer de lui.

De même, un autre prétendu anarchiste également, M. Kœrner, d'Anhalt, gradué en philosophie de l'Université de Genève, a été accepté pour quelques mois à l'Orphelinat avec l'assentiment du président de la Commission et de l'Administration. Rien ne le peint mieux que sa lettre, dont je vous demande la permission de lire quelques passages :

« Genève (Université), le 27 février 1894.

« *M. le Directeur de l'orphelinat Prévost, à Cempuis (Oise)*

« Monsieur,

« J'ai eu l'occasion de lire les bulletins et les manifestes de l'éducation intégrale, dont les premières applications sont faites avec succès dans votre Orphelinat.

« Je ne saurais vous dépeindre l'enthousiasme qui s'est emparé de moi à cette lecture, et je n'ai plus qu'un rêve, c'est celui d'aller passer quelque temps à l'Orphelinat Prévost, pour m'initier à vos méthodes afin de faire profiter mon pays des bienfaits que procure leur pratique pour les professeurs et pour les élèves.

(Suivent les renseignements personnels et indication de certificats.)

« Wilhelm Koerner. »

Un autre instituteur, M. Gabriel Nissen, docteur en sciences naturelles, est venu passer un an à Cempuis comme professeur et en même temps pour s'initier à nos procédés en vue de les introduire dans un établissement, en voie de création en Belgique, sous le nom d'Orphelinat rationaliste. M. Nissen a traduit ses impressions dans un article publié par la *Revue pédagogique belge*, que je vous remettrai.

Souvent aussi nous avons eu affaire à des candidats. Quand nous avions des informations préalables satisfaisantes et une chambre pour les faire coucher, nous leur disions : « Le meilleur moyen de poser votre candidature est de nous montrer ce que vous savez faire ; venez passer quelques jours avec nous. »

Seulement, connaissant les vues larges et du Conseil Général et de la Commission administrative, je n'ai jamais employé de personnes sans les payer. Toutes figurent au dossier.

Tel est, par exemple, pour ne citer que le dernier cas : la fille d'un ancien adjoint au maire de Tours, Mlle G..., dont la presse immonde a également parlé, ayant le brevet supérieur, elle est venue passer quelques mois à Cempuis, avant d'aller en Allemagne et en Angleterre se perfectionner dans les langues de ces deux pays.

Ces personnes figurent au dossier parmi les cent cinquante personnes qui ont passé à l'Orphelinat et qui en sont sorties dans de bonnes conditions.

D'autres sont venues pendant quelque temps et, ne pouvant pas rester, tel M. Hayaut, instituteur sortant de l'école normale de Vesoul, et qui attendait sa nomination dans son département. Nous avons toujours conservé avec lui les meilleures relations. M. Elie Ruben, qui a déposé devant vous, est également un de ceux que nous sommes enchanté d'avoir eu pendant trois ans à l'Orphelinat et qui s'est retiré pour prendre la direction de l'établissement anciennement dirigé par M. Combes.

Toutefois je dois dire qu'il y a eu des indignes qui ont passé par l'Orphelinat, des gens atroces qu'on ne pourrait qualifier. Une seule fois il est arrivé de prendre, je dois l'avouer, à la légère, un professeur sans avoir des renseignements sur son compte.

Un M. P... se présenta à mon hôtel, à Paris ; il exprimait des idées fort justes pour l'enseignement des langues vivantes. C'était un négociant ruiné qui parlait

l'allemand et dont la femme, étant de nationalité belge, parlait l'anglais et le hollandais.

Pressé par une foule d'autres candidats à voir pour d'autres postes vacants, je me laissai trop vite séduire, et je lui dis : « Venez. »

Au bout de quelques jours, je voulus régulariser sa situation, et je lui dis : « Je n'ai pas toutes les références nécessaires ; donnez-moi votre *curriculum vitæ*. »

Il était dans le plus grand embarras. Il me dit qu'il avait été pendant une vingtaine d'années à Anvers. J'écrivis au bourgmestre que je connaissais ; il me répondit que, malgré toutes les sympathies qu'il avait pour ma personne, il s'était interdit de donner des renseignements sur ses administrés...

Les renseignements que j'obtins, d'autre part, furent déplorables. Qu'il me suffise de dire que, malgré les efforts de M. P... et les miens, nous ne pûmes pas trouver à Anvers une *seule* personne lui accordant la moindre trace d'estime. Dans ces conditions, je consultai M. Rousselle et M. Babut, qui furent d'avis que je ne pouvais pas garder M. P...

Je lui communiquai cette détermination. Je lui donnai un mois d'avertissement d'avance, tandis que l'Administration m'avait fixé quinze jours. Il a trouvé moyen de prolonger une huitaine de jours de plus son séjour à l'Orphelinat en m'appelant devant le juge de paix, posant la question de sentiment au sujet de sa femme et de son enfant.

Pendant ce mois il travailla à semer la zizanie partout ; renouvelant le rôle de Célimène dans *le Misanthrope*, il mit l'établissement en fermentation. Je réunis mes collaborateurs et je leur fis dire à chacun ce que

M. P... avait dit des autres. Ce fut un *tollé* universel contre ce monsieur.

M. P.... s'imaginait que c'était par ordre qu'on lui tournait le dos ; c'était simplement parce que ses infamies avaient été mises à nu.

La campagne de *la Libre Parole* commença le 8 septembre 1892. J'en référai immédiatement à mes chefs, qui me répondirent : « *La Libre Parole*, ça n'existe pas. »

Comme je suis absolument partisan de la liberté de la presse, que je voudrais tout entière, cette réponse me satisfit, et je continuai à recevoir avec indifférence les coupures que m'envoyait une agence, le Courrier de la Presse, mais je les lisais rarement.

Cependant, un jour, j'eus un moment d'impatience, et j'écrivis la lettre suivante à M. le Préfet de la Seine :

« 2 décembre 1892.

« Monsieur le Préfet de la Seine,

« *La Libre Parole* du 1er décembre, encouragée par l'impunité, contient ce passage :

« ... Moyens employés par l'Administration pour fabriquer à Ben-Chicao les petits souteneurs des futures *marmites* de Cempuis. »

« Jusqu'où peut-on pousser l'insulte contre des enfants et leurs éducateurs?

« La loi est-elle désarmée ?

« J'ai empêché jusqu'ici des anciens élèves de se livrer, à propos de ces immondes outrages, à des actes illégaux. Je crains que mon influence ne puisse vaincre leur indignation.

« Là où la loi est impuissante à protéger les citoyens, la sauvagerie reprend ses droits.

« P. Robin. »

Suivant l'habitude, on évita de m'envoyer une réponse officielle; j'allai en causer avec le directeur des Affaires départementales.

M. Le Roux. — Ce sont là, dit-il, les conseils que vous leur donnez?

Moi. — Non, mais je ne garantis pas de les empêcher.

M. Le Roux. — Ils montreraient alors qu'ils ont été très mal élevés.

M. Le Roux, directeur des Affaires départementales, m'ayant verbalement renouvelé la méprisante assertion déjà exprimée, je cessai tout à fait de me préoccuper de ces attaques, que je devais, par ordre, croire sans portée.

Le 3 juillet, j'ouvrais par faveur spéciale, au Musée pédagogique de la ville de Paris non encore inauguré, une Exposition pédagogique. Nous montrions quels avaient été nos méthodes et nos procédés.

M. Carriot, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, nous faisait lui-même l'honneur d'ouvrir cette Exposition. Le 17, elle était clôturée en présence de M. Le Roux, directeur des Affaires départementales de la Seine, et de M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire.

Tous deux, M. Buisson surtout, nous adressaient les paroles les plus flatteuses : « Je félicite particulièrement M. Robin et ses collaborateurs de ce que, possédant un magnifique outillage et des moyens de réalisation

exceptionnels dus à la libéralité du Conseil Général, ils n'en ont pas moins songé aux modestes instituteurs dépourvus de pareilles ressources, en constituant une série méthodique très intéressante et très variée de travaux manuels réellement scolaires, pouvant être exécutés avec l'outillage le plus restreint dans la plus simple école de village. Cette exposition, du reste, prouve qu'en ceci, comme en tout ce qui concerne vos méthodes et votre propagande, vous êtes des apôtres convaincus... et convaincants. »

Quarante jours après, le 30 août 1894, j'étais révoqué par le préfet de la Seine, sur l'ordre du Conseil des Ministres.

J'ai dit que l'on considérait les calomnies de *la Libre Parole* comme n'existant pas. Pour leur donner l'existence, le Gouvernement réactionnaire n'avait qu'à les faire répéter par des journaux subventionnés sur les fonds secrets. On fit même la comédie de m'envoyer des agents provocateurs sous apparence de reporters ; les nommés Rouquier et Moreau, du *Matin ;* Momiron, du *Temps*, à qui je remis quantité de documents et donnai, en leur faisant visiter l'établissement, toutes les explications possibles.

Ces individus falsifièrent mes paroles et complétèrent leurs récits à l'aide des racontars calomnieux, stupides, récoltés dans les cabarets des environs, les uns anonymes, les autres attribués à des gens sans valeur morale ou intellectuelle : un plombier ivrogne, un officier de santé incapable et paresseux, remplacé autrefois comme médecin de l'Orphelinat par un docteur aussitôt qu'il s'en est présenté un ; par le maire de Grandvilliers, autrefois républicain, maintenant

retombé dans l'enfance, ayant sa fille dans les mains du clergé et ne me pardonnant pas de vieux et graves dissentiments personnels.

Armé de ces calomnies, le Gouvernement, décidé à me faire disparaître en l'absence de mes protecteurs naturels, les membres de la Commission administrative tous en vacances, et de consommer cette illégalité avant toute protestation possible, envoya comme enquêteur un inspecteur général, M. Jacoulet, directeur de l'École normale primaire supérieure de Saint-Cloud, réactionnaire notoire, excellent pour accomplir la vilaine besogne qui lui était prescrite.

La note ci-jointe, résumé d'une lettre de protestation adressée par moi à M. Jacoulet, refusée par lui, envoyée à M. le préfet, et, chose étrange, non arrivée à destination, fait connaître l'esprit de l'enquêteur.

Questions et remarques de M. Jacoulet. — A propos des difficultés de recrutement du personnel :

M. Jacoulet. — A votre place, je n'aurais pas accepté ces conditions. *J'aurais rendu mon tablier.*

Moi. — C'est fort possible, mais moi je n'ai pas rendu le mien.

M. Jacoulet. — C'était de l'imprudence.

Moi. — On peut trouver, au contraire, que c'était du courage.

M. Jacoulet. — Si quelqu'un avait demandé à recevoir un prêtre dans l'établissement, y auriez-vous consenti?

Moi. — En danger de mort prochain, j'aurais consenti à ce que m'aurait demandé un malade, en faisant toutefois un cordon sanitaire autour de lui pour éviter que le prêtre ne s'occupât d'autre chose.

M. Jacoulet. — Mais, en général?...

Moi. — J'aurais eu tout le temps d'en référer, comme en toute circonstance, à l'Administration et de suivre ses instructions.

M. Jacoulet. — Oui, mais je voudrais avoir votre opinion personnelle.

Moi. — Je proteste contre ce procès de tendance. Mais je ne crains pas de répondre que nos sentiments sont les mêmes que seraient ceux d'un directeur de séminaire, dont un des élèves tiendrait à recevoir les visites du président de la Libre-Pensée.

M. Jacoulet m'a aussi questionné sur les paroles prêtées à ma fille après la perquisition chez le prétendu anarchiste Leleu.

J'ai protesté contre cette lâche dénonciation anonyme[1], insistant pour avoir le nom du délateur.

M. Jacoulet. — Ce n'est pas une dénonciation, c'est une déposition dans une enquête.

Moi. — L'enquête ne porte pas sur ces faits et je trouve scandaleux d'y voir de telles calomnies.

J'avais protesté par lettre écrite à M. Jacoulet qu'il a lue dans mon bureau, puis rendue en refusant de l'accepter. J'ai envoyé cette lettre à la Préfecture de la Seine, où elle n'a pas été retrouvée.

Questions à M^me^ Dubourg, au sujet des dépenses pour les mariages[2], — sur ses sentiments religieux[3], —

1 Voir, dans la *Correspondance scolaire* de M. F. Buisson du 15 mai, l'opinion de ce fonctionnaire sur ce que doivent être une enquête et un enquêteur administratifs.

2 et 3. M. Jacoulet osa lui demander, si j'avais fait supporter par l'Orphelinat les frais du mariage de ma fille; si c'était librement qu'elle s'était mariée civilement; si je l'avais forcée à ne pas faire baptiser sa fille.

déjà indiquées dans la discussion au Conseil Général.

A la suite des premières attaques, sous forme de visite aimable de trois inspecteurs généraux offerte par M. Buisson au nom des Ministres et accepté par la Commission administrative, une véritable enquête fut faite par M. Jost, inspecteur général de l'Instruction publique, M. le Dr Napias, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur, Mme Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles.

Les deux rapports de M. Jost et de Mme Kergomard (celui de M. Napias n'avait été fait que de vive voix) me furent communiqués officieusement. En présence des indignités qui m'ont été faites par le Ministère et ses agents de toute sorte, je ne crois pas manquer à la loyauté en vous communiquant copie de ces rapports.

Voici encore une lettre de Mme Kergomard, rappelant un an après la bonne impression qu'elle avait rapportée de sa visite.

M. Jacoulet recommença, guidé par le questionnaire de *la Libre Parole*, sa tournée chez tous les ennemis de l'Orphelinat, évitant avec soin, comme il l'a dit à M. Delon, d'interroger les personnes qu'il savait d'avance favorables.

C'est ainsi qu'il a reproduit des accusations sans fondement et qui, lorsqu'elles ne sont pas appuyées par des faits, sont simplement de la diffamation si l'homme est intelligent, et des insanités si c'est d'un autre homme.

Je ne sais rien de ce que peut avoir pensé Mlle Brès. Je m'étonnerais fort qu'elle ait pu dire des choses comparables à celles qu'a pu dire M. Jacoulet.

Le rôle de M. Pissard, inspecteur des services administratifs au ministère de l'Intérieur, a paru un peu effacé. Il y a un point sur lequel il s'est distingué; il a trait aux exercices militaires.

Il s'est ému à un certain moment de ce qu'un élève avait sur le rang une figure souriante ; peut-être était-ce sa figure ordinaire !

M. Pissard entra dans une très grande colère. — Je me demande si jamais M. Pissard avait vu des enfants plus sérieux que pouvaient l'être les nôtres. — Ils ont du reste très convenablement manœuvré. M. Pissard a aussi trouvé que les enfants chantaient moins bien la *Marseillaise* ordinaire que la *Marseillaise de la Paix*.

J'avoue que la *Marseillaise de la Paix* a été plus chantée que celle de la guerre, mais celle-ci a été également chantée assez souvent et est mieux connue que dans la plupart des autres écoles.

M. Pissard nous a donné une autre preuve de méfiance. Il nous avait demandé tous les recueils que l'on chantait à l'Orphelinat. Je lui ai remis un exemplaire complet ; seulement nos enfants avaient entre les mains un volume qu'il n'avait pas. Il pensa que ce volume contenait d'autres chants que nous voulions lui cacher. Il s'en est emparé presque avec violence.

Ce volume n'était pas autre chose que la reliure de tout ce qu'il avait reçu en feuilles.

Il est évident que ces enquêteurs venaient avec un parti pris d'avance. De sorte que le surlendemain du jour où je pouvais croire que j'étais considéré comme un homme loyal par M. Jacoulet et les autres enquêteurs, j'étais révoqué pour des faits tellement graves que le ministre n'aurait pu rester une heure de

plus au ministère de l'Instruction publique, il le dit deux fois dans son discours, si mon séjour à Cempuis s'était prolongé une heure de plus. Vous avez la formule de ma révocation. J'attends toujours ces faits tellement graves.

Mon impression est celle-ci : on a commencé, pour plaire à la réaction, par révoquer le directeur du seul établissement où l'on ait fait de l'enseignement réellement laïque. Puis on a cherché une bonne raison.

N'ayant pu la trouver, on en a cherché quelques petites plus ou moins mauvaises.

Vous avez vu raconter l'étendue donnée à la tribune à l'histoire d'une dame V..., dont l'enfant s'est cassé le bras en faisant une gaminerie dans l'atelier de lithographie. Cet enfant a été soigné non seulement avec compétence, mais encore choyé avec une extrême tendresse par moi-même, ma famille et nos collaborateurs, et, malgré les conseils et les agissements de sa mère qui l'a retiré de l'Orphelinat par surprise, il nous est resté très reconnaissant.

Mme V... a fait de nombreuses plaintes fort incohérentes et jugées telles d'abord à la Préfecture. Le ministre, à court d'accusations sérieuses, a exhibé à la tribune ces cancans de portière. Le fait que cette dame, immédiatement prévenue par dépêche, a pu voir son fils autant qu'elle l'a voulu, mais qu'il a fallu la prier de rester à l'infirmerie et de ne pas circuler et aller clabauder dans les autres parties de l'établissement, ne me paraît pas bien grave.

Le jeune V... avait quinze ans quand il a quitté l'Orphelinat. Il avait son certificat d'études et s'était transformé comme santé.

Il a été placé par un de ses camarades dans une banque d'épargne et de crédit. Cet enfant a toujours eu pour nous une tendresse filiale.

On a également relaté une histoire sur Mme L...

M. Lampué. — Vous l'auriez renvoyée le soir avec un degré de froid?

M. Robin. — Nous ne logions pas les personnes dans l'établissement; il n'y a pas de local pour cela.

Depuis longtemps nous avions vu qu'il y avait inconvénient à le faire. Pendant quelque temps, nous avions donné l'hospitalité la nuit à des parents; cela ne se fait nulle part. Nous donnions toujours à manger aux parents. C'est une bonne chose, j'ai tenu à l'établir dès le commencement. Les parents avaient un repas tel que le prennent les enfants au prix de 0 fr. 75, mais ils ne couchaient pas dans l'établissement.

Depuis longtemps, l'Administration avait considéré que ce ne devait être que par exception que je devais autoriser les parents à voir leurs enfants deux jours de suite. Trop souvent, dans l'intervalle, ils vont au village, clabaudent, reviennent le lendemain et démoralisent les enfants en leur rapportant les racontars du cabaret.

Ce n'est qu'exceptionnellement que des parents venant de loin étaient autorisés à rester quelques jours. Ainsi, récemment, une dame très estimable, veuve, en convalescence pendant une quinzaine de jours dans le village, a pu venir voir sa fille à l'Orphelinat; sa modération évitait toute crainte d'inconvénients.

Les rares parents qui nous ont causé de l'ennui font tous de cela une très grosse affaire.

Il semble qu'il y ait une bataille continuelle entre tous les parents et le directeur, ce qui est absurde.

Au commencement, l'établissement était toujours ouvert. Nous avons été pillés. Une année, entre autres, nous n'avons pas eu de fruits; parmi les cinquante-quatre parents venus le jour de la Pentecôte, il en était qui avaient tout ravagé.

Nous avons dû prendre des précautions en faisant établir un local spécial près de la buanderie pour les recevoir.

Ce local, avec chambres très ornées, exposition des travaux des élèves et cour, était très spacieux et convenable. De plus, pour être aussi gracieux que possible, je ne manquais pas, les jours de grande visite, le premier dimanche du mois, d'aller chercher les parents, de les conduire dans les ateliers et de leur en montrer le fonctionnement.

Les très nombreux parents dont nous n'avons pas eu à nous plaindre ne disent rien. Ce sont eux qui ont publié une protestation lors de ma révocation. Au contraire, les quelques autres poussent de hauts cris.

Pour M^me^ L... je ne trouve que ceci :

Le jeune L... est revenu à l'Orphelinat, nous rapportant la rougeole de l'hospice dépositaire. Cela a coûté la vie à trois enfants.

Avec les seuls moyens dont nous pouvions disposer, nous avons pu éviter toute autre épidémie, et dans celle-ci nous n'avons eu que dix-huit enfants atteints au milieu de cent quatre-vingt, soit un dixième.

Nous devons ce résultat à un médecin de Toulouse, M. le D^r^ Pelous, ami de M. Guilhot, qui vint exprès pour soigner nos enfants et nous laissa en partant des

conseils prophylactiques dont nous avons toujours tiré le plus grand parti.

Si la santé de nos enfants est si bonne, si leur constitution est rendue plus forte, cela tient à l'hygiène générale et aux précautions qu'il nous a indiquées.

Après ces deux pauvres histoires et le renouvellement des insanités du journal *le Matin*, d'après le ferblantier ivrogne Magnier, l'officier de santé remercié de Saint-Fuscien, et le vieux maire qui n'avait jamais vu l'Orphelinat, mais déclaré, en levant les bras au ciel, qu'il doit s'y passer des choses épouvantables, le ministre, M. Leygues, lit les seules conclusions du rapport de M. Jacoulet, choses nulles et non avenues tant qu'elles ne seront pas appuyées de preuves. Enfin il arrive à l'affaire M..., véritable tour de passe-passe en dehors de tous les usages parlementaires.

Aujourd'hui on doit savoir toute la vérité sur ce fait ; une lettre montrera que j'ai agi en cela d'accord avec l'Administration.

M. Leygues a réussi à faire croire à la Chambre qu'un professeur accepté par moi à la légère avait attenté à la pudeur d'enfants de treize ans, que non seulement j'ai essayé de le soustraire à la justice, mais encore lui avais, à l'insu de l'Administration, donné un certificat de bonnes vie et mœurs.

Si le ministre n'avait voulu dire que la pure vérité, il n'aurait pas produit à la légère cette série d'allégations fausses ; et sa conduite ne peut être qu'une immense étourderie ou un mensonge systématique.

M... était régulièrement nommé élève maître par le préfet, sur la recommandation du maire de Beauvais. Il avait seize ans et demi et avait commis non

un attentat, mais un acte de coupable curiosité suffisamment puni par le renvoi.

J'avais agi d'accord avec l'Administration, comme le prouve le texte de ma lettre au préfet et la réponse de celui-ci.

Du reste comment un ministre peut-il ignorer que le directeur d'un établissement n'a pas le droit de traduire quelqu'un en justice?

En supposant que l'affaire eût la gravité indiquée, quelle eût dû être ma conduite? Informer le préfet de la Seine; m'assurer que la personne ne pût s'échapper et attendre des ordres; mais je n'aurais pas dû, moi-même, faire appel au Procureur de la République.

Lorsqu'un misérable, un maître alsacien, nommé Ottenad, qui avait d'abord demandé mon indulgence pour ce jeune homme, le dénonça au parquet parce qu'il n'avait pas voulu entrer dans l'immonde conspiration d'Ottenad et de ses amis, le regretté M. Roux, directeur des Affaires départementales, fit tout pour sauver M..., ainsi qu'il résulte de la lettre dont voici l'original et dont je vous laisse le fac-similé. Voici cette lettre :

Lettre concernant l'affaire M... écrite par M. Roux, directeur des Affaires départementales à la Préfecture de la Seine.

PRÉFECTURE
DU
Département de la Seine

31 décembre 1883.

MONSIEUR,

Dites à M...

1° *De faire défaut;*

2° De faire prévenir le procureur et le président qu'il y aura aquiescement ;

3° Solliciter par lettre l'indulgence ;

4° Acquiescer ;

5° Solliciter du procureur général un sursis qui peut être de 1, 2 ou 3 mois ;

6° Se constituer prisonnier ;

7° Faire un recours en grâce.

Je me charge du reste.

De cette façon nous écartons tout débat, et M... s'en tire sans peine.

Veillez, je vous prie, personnellement à tout cela.

A vous très à la hâte.

Signé : Roux.

Cela ne réussit pas :

Des fillettes de huit à dix ans furent visitées par le médecin légiste (voilà le véritable attentat), qui reconnut, bien entendu, qu'il n'y avait pas eu viol. Mais la magistrature réactionnaire de Beauvais, très hostile à l'Orphelinat, condamna le pauvre garçon à cinq mois de prison.

Une lettre du maire de Saint-J..., où il est en ce moment, montre que ce jeune homme est devenu un père de famille irréprochable et un ouvrier modèle[1].

1. Voici cette lettre, adressée à M. Lavy :

Renseignements sur M. M... adressés à M. A. Lavy, député de Paris, par M. le Maire de Saint-J...

Monsieur le député,

Il est très facile de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, concernant F. M..., dont le nom, mal-

Est-il digne, comme le demande le maire, de la part du ministre, d'avoir renouvelé le châtiment d'une faute déjà très expiée?

Ajoutons que le certificat utilisé par M. Leygues est un document indûment retenu par les magistrats de Beauvais, réellement soustrait à M..., dont il est la propriété.

Vient ensuite la grande affaire, la question du service militaire, du patriotisme.

On m'a accusé d'être antipatriote. Dans les chants

heureusement pour lui, a été prononcé à la Chambre et, comme conséquence, a figuré dans toute la presse.

C'est, convenons-en, Monsieur le député, une aggravation à la peine que M. M... a purgée il y a dix ans (il avait alors quinze ans environ).

Tous les renseignements qui vous ont été donnés sur son compte sont absolument exacts.

Ce jeune homme alors, dès sa peine terminée, se mettait résolument à travailler avec son pauvre père au dur métier de charpentier, jusqu'au jour où il fut appelé sous les drapeaux.

Or, depuis sa faute jusqu'à son entrée au régiment, sa conduite a toujours été absolument correcte. Moralité, travail, sobriété, économie, telles sont les qualités qu'on lui connaissait.

Il a accompli son service militaire à Versailles, dans le génie, section des chemins de fer. Là il obtint le grade de caporal; il ne pouvait, je crois, étant donné l'avancement ordinaire, aller plus loin.

Rentré dans ses foyers, sa conduite fut la même qu'avant le service militaire. Il s'est marié en 1892 à Méru et habite toujours chez son père. Il travaille depuis son mariage à la fabrique de travaux céramiques de M. Colozier. Son travail et sa conduite sont toujours irréprochables.

Il y a huit jours, toute la commune était unanime à plaindre M. M..., dont le nom figurait dans la presse au sujet de l'affaire de Cempuis. De plus, M. M... appartient à une très vieille famille de travailleurs très estimée dans la contrée.

Le Maire de Saint-J....
Signé : A. Mosnier.

qui ont été remis aux enquêteurs, distribués partout et dont je pense que vous avez une collection complète, la notion de la patrie joue son rôle comme toutes les autres sources d'inspiration qui peuvent donner lieu à des chants. Le ministre a prétendu que ces chants que nous imprimions pour les autres nous ne les chantions pas.

Erreur étrange si elle n'est pas voulue : les chants de ces petits recueils sont chantés d'une façon régulière en commençant par le numéro 1 jusqu'au dernier, indépendamment des leçons de musique, après les repas et pendant certains mouvements de gymnastique.

J'ai affirmé que je me considérais non seulement par mon opinion, mais encore par mes actes, comme un des meilleurs patriotes qui puissent exister.

J'ai organisé avant Paris mon bataillon scolaire, et je rappelle que mon excellent ami, M. Aristide Rey, m'a demandé des explications de détail qui lui ont servi pour son organisation de ceux de la capitale.

Les bataillons scolaires ont été supprimés partout à la suite d'exagérations chauvines, le nôtre est toujours resté ce qu'il avait été dès le début. Nos enfants sont tous des marcheurs intrépides. Ils ont fait nombre d'excursions de 20 à 25 kilomètres. Nous avons fait plusieurs fois des excursions de plusieurs jours, une entre autres de 350 kilomètres en seize jours, qui n'a été égalée nulle part, et pendant laquelle les enfants ont couché huit jours dans des lits et les autres jours sur de la paille, ont suivi leur itinéraire sur la carte du ministère de l'Intérieur, prenant en même temps la meilleure leçon pratique de topographie.

Voilà la preuve manifeste que nos enfants possèdent

la première des qualités requises des militaires : être bons marcheurs.

Ils ont aussi cette autre qualité : ils sont bons tireurs.

Nous avions eu au début des petits fusils de tir réduits, des carabines Flobert déguisées en fusils Gras.

Un beau jour, l'Administration de la Guerre les fit boucher, mesure générale dans tout le pays.

J'imaginai alors de créer une Société de gymnastique et de tir, la *Famille de Cempuis*, comprenant quelques membres du personnel adulte de l'Orphelinat et nos enfants comme pupilles. C'est ainsi qu'ils purent alors se servir des fusils Gras modèle 1874 fournis par le ministre de la Guerre. Nos enfants de quatorze à seize ans ont, jusqu'en 1889, pris part à plusieurs concours avec des adultes et ont toujours été classés dans de bons rangs. Ajoutez à cela qu'ils savent faire non seulement l'exercice de peloton, mais l'exercice en ordre dispersé, c'est-à-dire tout ce que l'on peut demander à des soldats, et même plus, puisqu'ils étaient fort au courant de la partie topographique, qu'on ne demande qu'aux sous-officiers.

Veuillez me permettre de vous dire rapidement ma foi ardente, acquise à l'étranger et en lisant l'histoire des autres pays aussi bien que du celle nôtre, que la meilleure armée de défense est celle formée par l'ensemble des citoyens armés, et qu'au contraire l'armée formée par des hommes qui ne sont que des professionnels militaires, obligés, de par la loi, d'ignorer pourquoi ils se battent, peut être une *bonne armée d'aventure, d'expéditions lointaines*, mais est toujours *une mauvaise armée de défense nationale*.

Telle est depuis longtemps ma conviction. Mais je

vous atteste que, conformément à mon devoir professionnel d'éducateur salarié par une Administration professant officiellement d'autres croyances, jamais je n'ai exprimé ma conviction à mes élèves. Jamais! dans aucune circonstance. Seulement j'ai fait mieux en leur faisant acquérir les qualités de bons soldats-citoyens et en les rendant capables de réaliser plus tard mon idéal quand il aura triomphé.

Si cette méthode était suivie partout, les petits Français deviendraient, quand ils seraient hommes, l'idéal d'une nation armée, pouvant opposer à une invasion, si on l'osait, dix millions de soldats conscients, intrépides, et par conséquent absolument invincibles.

J'ai certes en ceci des opinions philosophiques différentes de celles de la masse qui ne réfléchit pas beaucoup; mais ai-je manqué à mon devoir professionnel comme directeur d'école, et n'ai-je pas été pratiquement un bon patriote?

J'ai eu deux grands fils. Mon premier a devancé l'appel et a fait le service comme élève mécanicien de la marine. Il est mort à Toulon de la fièvre typhoïde dans des circonstances atroces. Il était second maître mécanicien.

Lorsqu'il m'écrivit qu'il entrait à l'hôpital de Saint-Mandrier, j'envoyai plusieurs lettres et dépêches avec réponses payées pour avoir de ses nouvelles fréquentes et ne cessai qu'après avoir reçu du directeur de l'hôpital, le 2 décembre 1890, cette dépêche : « Fils va beaucoup mieux. » Et je crus pouvoir partir pour Brest voir une dernière fois ma mère, morte peu de temps après.

Or, ce même jour, à la suite d'une violente tempête,

peut-être d'une imprudence de malade mal surveillé par des sœurs n'aimant guère le non-baptisé qui avait refusé « les secours de la religion » (style du directeur), mon fils eut une violente rechute, et il ne se trouva personne qui pût faire l'avance de 50 centimes pour m'en avertir par dépêche. Alors qu'une lettre écrite par lui-même nous arrivait et nous faisait espérer sa très prochaine guérison, j'apprenais sa mort, en voyage, trop tard pour pouvoir même aller à son enterrement.

Cet événement n'a guère réussi à changer en enthousiasme mon aversion pour l'inutile et funeste carrière militaire.

Aussi, quand est venu le tour de mon autre fils, j'aurais très volontiers, lui qui était un soldat de défense achevée, profité de ce qu'il était né à l'étranger pour me prévaloir de la réciprocité des lois internationales.

Toutefois mon fils a fait son année de service dans l'artillerie. Jamais il n'a eu de punition au point de vue de la sobriété et de la dignité humaine. Il a été le premier pointeur de sa compagnie. Pendant son année de service, il a beaucoup astiqué, mais n'a pas ajouté à ses connaissances militaires ce qu'aurait pu lui apprendre une seule semaine de travail sérieux.

Voilà la situation que l'on a exploitée et sur laquelle j'ai tenu à parler avec la plus grande franchise, quoi qu'il puisse en être pensé.

Mais encore en supposant que j'aie péché en ce qui concerne mon second fils, j'ai péché en décembre 1892. C'est à cette époque que le maire a trahi le secret professionnel en communiquant ma lettre. Pourquoi ne m'a-t-on pas révoqué plus tôt ?

Du reste, je tiens à signaler un dernier fait qui s'est fort probablement reproduit dans beaucoup d'autres lieux. A Grandvilliers, sur 76 conscrits passant la revision le même jour, il y en avait 53, plus des deux tiers, qui présentaient un motif de dispense. Vous voyez bien que l'enthousiasme pour le service militaire, dont on parle tant, n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire.

Je ne m'appesantirai pas sur l'œuvre accomplie à l'Orphelinat; vous avez pu la voir vous-mêmes. Ce qui rendra cette œuvre immortelle, ce sont nos publications; nous avons eu l'heureuse idée d'écrire nos annales, qui sont en quelque sorte l'exposition de la véritable pédagogique.

Vous avez la soixantaine des numéros de notre *Bulletin*, lequel, pendant plusieurs années, a été considéré comme le moniteur de l'éducation intégrale.

Vous avez également deux volumes, dont le second est presque achevé, intitulés : *Fêtes pédagogiques*. C'est la relation de nos sessions normales; tout l'esprit de notre œuvre s'y trouve indiqué.

Les conférences y furent faites soit par moi, soit par mon excellent collègue M. Guilhot, soit par un excellent et illustre écrivain pédagogique, M. Charles Delon, qui vint à notre session en 1890 et qui, depuis 1892, est resté, par passion pour l'œuvre entreprise, notre dévoué collaborateur.

Nous avons voulu que les enfants reçussent une éducation complète. Nous y avons relativement bien réussi.

Nous leur avons donné une valeur pratique que l'on ne donne nulle part; des idées justes sur toutes les

branches du savoir humain, d'utiles connaissances de choses ailleurs négligées, la sténographie, la musique, laquelle est devenue pour eux un passe-temps charmant.

C'est un art que tous possèdent d'une manière remarquable. Ils sont le seul groupe d'écoliers dans ce cas, sauf en Angleterre, pays réputé antimusical, et où, grâce à une méthode analogue à la nôtre, les quatre cinquièmes des enfants des écoles primaires lisent couramment la musique.

Au point de vue de l'enseignement moral :

Le seul point noir, qui tient à l'atavisme de la population parisienne, à l'habitude des pourboires, à la coutume de grignoter à toute heure au lieu de faire des repas réguliers, c'est le manque de droiture, ce sont les petites chiperies : cela a été notre seul chagrin.

Nous sommes arrivés généralement à les guérir. Nous avons des vues particulières à cet égard. Ainsi nous ne donnons pas d'argent aux enfants : l'habitude de dépenser des petits sous à des achats inutiles est, selon nous, une école de gaspillage.

Pour leur apprendre la bonne gestion, l'économie, nos grands enfants allaient avec nous, pendant les vacances, à Mers, au marché comme le feraient de petites bourgeoises ; nos grandes filles apprenaient le prix des choses de la vie et la manière de diriger un ménage.

D'ailleurs les enfants avaient à leur disposition tout ce qu'on peut désirer dans l'école ; et, pour les avoir, il suffisait de se montrer capable de s'en servir.

Nous avons obtenu des enfants, au point de vue

physique, intellectuel et moral, tout ce que nous pouvions en attendre.

Je voyais avec bonheur approcher la fin de ma tâche et, vous le savez, je désirais être relevé de mes fonctions ou, tout au moins, les voir de beaucoup allégées, pouvoir désormais y consacrer moins de temps.

Il vous appartient, Messieurs, de juger si la terminaison qu'un pouvoir arbitraire a donnée à ma carrière d'éducateur est bien celle qu'elle méritait.

Je me tiens à votre disposition pour les questions complémentaires que vous voudrez bien me poser.

M. le Président. — Au sujet du Tréport et de Mers, où vous alliez conduire vos enfants, ne s'est-il pas produit quelques difficultés avec la municipalité qui auraient motivé l'intervention du maire de Mers?

M. Robin. — Il n'y a jamais eu aucune espèce de difficultés, bien au contraire. Les gens du pays, les pêcheurs nous étaient on ne peut plus favorables; ils nous témoignaient leur sympathie à toute occasion.

Pour les baignades, nous avons eu assez de mal à nous arranger. La première et la deuxième année, nous arrivâmes en arrière-saison; nous pûmes nous installer dans les cabines publiques. Les enfants du même sexe se mettaient à plusieurs dans chacune de ces cabines.

La troisième année, nous sommes arrivés à une saison moins avancée. Les cabines étaient occupées par des baigneurs aristocratiques. Je fis faire une tente, mais j'eus pour la placer les plus grandes difficultés résultant de la complication des règlements de l'État, de la commune, de la convention avec le fermier des bains.

Il y eut d'abord des solutions provisoires bizarres;

mais, grâce à mes excellents rapports avec le maire, M. Cavas, et le fermier, M. Brunet, nous pûmes établir une seule tente pour les filles à l'extrémité de la plage, lieu que nous avions choisi.

A ce moment, les garçons se déshabillaient de la façon suivante :

Ils se mettaient à une distance de $1^{m},60$ les uns des autres et allaient à l'eau comme font les soldats.

Les filles se déshabillaient sous leur tente.

Un jour, à la fin de la saison, j'appris indirectement que l'on désirait que nous eussions deux tentes et que la municipalité ni le fermier n'y faisaient plus aucune objection.

A partir de l'année suivante, nous avons toujours eu une tente pour les filles et une pour les garçons, d'environ 30 mètres carrés chacune.

Il y a trois ans, la municipalité fut changée, le nouveau maire fut M. Lebœuf, notre voisin, que nous connaissions depuis longtemps, qui s'était montré fort aimable avec nos enfants, et qui en avait même logé quelques-uns chez lui, lorsque nous arrivâmes, après notre grande excursion de 1891, plus nombreux que de coutume. M. Lebœuf, peu habitué aux questions insidieuses de certains reporters, se laissa interviewer par le même reporter du *Matin*, Rouquier, déjà cité, qui lui prêta toutes sortes d'insanités; il les démentit verbalement à plusieurs personnes, mais ne sut pas les démentir publiquement.

Il n'y a jamais eu aucun arrêté nous concernant, pris par l'un de ces deux maires.

L'affirmation de son existence a été une imposture sans fondement.

M. le Président. — Il nous a été dit que dans les tables d'hôte, à Mers, au Tréport, il s'était tenu des propos indignes contre les enfants. Se serait-il produit un fait quelconque qui eût motivé une semblable impression ?

M. Robin. — Je ne sais pas du tout ce qui se dit dans les tables d'hôte. Je ne sais pas à quel fait on fait allusion.

Sur la plage, une foule de personnes m'ont complimenté sur la bonne tenue de nos enfants.

D'autres personnes ont dû être vivement rabrouées. Des insolents, et même de prétendues dames du monde, sont venus quelquefois poser à nos enfants des questions comme celles-ci : « Est-ce qu'on vous fait faire votre première communion ? — Faites vous vos prières ? — Vous vivez comme des chiens ! — Est-ce que vous couchez ensemble ? »

Je reconnais avoir envoyé promener ces gens sans aucune espèce de politesse. Il est possible qu'ils aient, après cela, continué à tenir leurs mauvais propos à leurs tables d'hôte.

. . . . . .

M. Landrin. — Et le fait porté à la tribune par le ministre, à propos d'un instituteur nommé Ardouin ?

M. Robin. — M. le ministre a arrangé cette histoire pour les besoins de la cause, comme l'affaire M...

M. Ardouin avait été mal noté pour s'être occupé de politique républicaine au moment de l'ordre moral. Il me dit cela dans des termes tout autres que ceux indiqués par le ministre et me demanda de venir à Cempuis. Je ne trouvai pas que ce fût une raison pour ne pas l'accepter.

M. Ardouin venait provisoirement, en attendant la réalisation de la promesse, bien souvent faite par l'Administration, de me donner pour mon cours complémentaire des maîtres ayant quelque valeur.

Il a dû venir à Cempuis en mai 1886 et partir à la fin de la même année.

M. Ardouin est parti normalement à la fin de l'année scolaire. Ensuite il y a eu des pourpalers pour son retour; mais, dès que je sus qu'il était entré dans l'enseignement officiel, je ne voulus pas le déplacer.

M. Landrin. — Vous n'en aviez pas été complètement satisfait?

M. Robin. — Je n'avais eu à lui faire aucun reproche grave, mais j'avais trouvé M. Ardouin insuffisant pour le cours complémentaire. M. le ministre a paru ignorer que M. Ardouin occupe en ce moment une situation avantageuse comme instituteur public.

. . . . . .

M. Deville. — M. Robin pourrait-il retrouver un travail qu'il a fait sur les doctrines malthusiennes?

M. Robin. — Ceci ne me paraît d'aucun intérêt. La question a été jugée par la Commission administrative, il y a onze ans; cela me paraît absolument suffisant.

On peut avoir à ce sujet les opinions qu'on voudra. Je trouve qu'il y a prescription. Ceci ne touche en rien à la question de la révocation.

Quand la question actuelle sera terminée, si vous le voulez, Messieurs, je serai prêt ailleurs à expliquer les théories dont vous parlez.

M. Deville. — Il s'agit de dépositions assez nombreuses que nous avons recueillies indiquant que ce

travail a été distribué en manuscrit. Est-il encore en votre possession ?

M. Robin. — A ce dernier point, je n'ai pas à répondre. Toutefois, je puis vous dire qu'il est faux que ce papier ait été distribué dans l'Orphelinat.

M. Deville. — L'avez-vous à votre disposition ?

M. Robin. — Je n'ai pas à faire ici l'inventaire de mon mobilier.

M. Deville. — Pouvez-vous nous donner quelques explications sur la façon dont il a été livré à la publicité.

M. Robin. — Il n'a jamais été livré à la publicité.

M. Deville. — Il a été lu par d'autres personnes qui nous ont donné des analyses.

M. Robin. — Des explications ont été données dans la séance de la Commission administrative du 10 novembre 1883, c'est-à-dire il y a onze ans. Elles ont été trouvées suffisantes.

M. Deville. — Nous pouvons ne pas les trouver suffisantes.

M. Prache. — Nous sommes ici une Commission d'enquête composée de membres ayant des opinions différentes. Vous nous devez des explications sur ce point.

M. Robin. — Je refuse d'en donner.

M. Deville. — Dans un des interviews plus ou moins authentiques, on fait dire à M. Robin que les enfants de Cempuis n'ignorent rien des mystères de la génération.

M. Robin. — Ceci est une infamie du sieur Momiron, reporter du *Temps*, qui a inventé le mot « porcherie », mot qui n'a jamais été prononcé dans le pays. C'est un

mot français académique, mais ce n'est pas un mot utilisé en Picardie.

J'ai dit à ce Momiron, — et je reconnais que j'ai eu tort de converser avec ce misérable, — que les enfants élevés à la campagne savent beaucoup de choses que les enfants élevés à la ville ignorent, mais qu'ils les savent d'une façon scientifique qui n'altère en rien la pureté de leur cœur.

Aucun enfant de la campagne n'ignore que l'on conduit une vache au taureau pour avoir un veau.

J'ai une fois entendu des enfants dire qu'il fallait mieux conduire la vache à tel endroit, plutôt qu'à tel autre, pour qu'elle donne des produits plus beaux.

Une autre fois, j'ai entendu les enfants de dix ans, alors qu'on nous avait donné de charmants petits lapins russes qui mouraient, répéter que le seul moyen de les conserver était de les croiser avec des lapins plus rustiques.

Il n'est pas possible à des enfants élevés à la campagne d'ignorer certains de ces faits.

On raconte aux enfants que les enfants poussent sous des choux. Est-ce que les enfants ne savent pas tous qu'ils ont vu des femmes ayant le ventre plus gros que d'ordinaire et qui, ensuite, s'aplatit?

Ils savent, sans que cette notion les corrompe, bien au contraire, que les enfants sortent du ventre de leur mère.

Rousseau a même dit : « Elles pissent avec des douleurs qui leur coûtent souvent la vie. »

Ce ne sont pas ces notions réelles qui corrompent les enfants, mais les grivoiseries, les chants, les con-

versations à double entente, les images, toutes choses absolument inconnues à Cempuis.

On a parlé d'accouchement public. Des personnes l'ont cru. C'est pure fable absolument démontrée. Mais je ne trouverais rien d'extraordinaire à ce que des jeunes filles de seize à dix-sept ans, qui seront mères à leur tour, vinssent donner des soins à une accouchée.

M. Prache. — Il s'agit de savoir si, à Cempuis, on donnait des explications sur ce fait. C'est ce dont on vous a accusé.

M. Robin. — Nous n'avons donné aucune explication de cette nature aux enfants.

M. Deville. — Est-ce que M. Robin se réserve d'intenter des poursuites contre ceux qui l'ont le plus cruellement frappé dans son honneur?

M. Robin. — En aucune façon : mon honneur est inattaquable. Ce que l'on peut dire m'est indifférent.

A une époque, lors des premières attaques, je suis venu demander à l'Administration ce qu'il y avait à faire.

Il y avait deux partis à prendre : l'un que je n'approuve pas, c'est-à-dire poursuivre à outrance et faire payer fort cher la calomnie ; l'autre laisser dire ce que l'on voudra.

On s'est arrêté à ce parti, et c'eût été bon si on s'y était tenu loyalement.

Ce que je hais, ce ne sont pas les journaux réactionnaires, naturellement ennemis, mais les journaux payés par les fonds secrets pour répéter ce que disent ceux-ci et lui donner apparence de réalité.

A notre époque, avide de scandale, M. Odelin a, par

ses calomnies, rendu service comme le ministre lui-même.

Ils ont fait connaître une grande œuvre trop ignorée.

Ah ! si j'avais eu autant de confiance dans nos magistrats qu'en ceux de l'Angleterre, j'aurais peut-être fait un procès en diffamation à M. Odelin-Valsenard. Il eût été jovial de lui faire payer quelques centaines de mille francs pour créer un autre établissement comme Cempuis. Mais ce ne sont pas nos mœurs. En France, dit-on, l'honneur ne se répare pas par l'argent. Une poursuite serait donc sans utilité pratique.

J'ai la plus parfaite indifférence pour ceux qui me disent des injures et pour ceux qui les approuvent.

M. Blachette. — Je tiens à élucider un point. On vous a demandé des renseignements sur une brochure relative aux théories de Malthus. Vous avez dit : « Je ne veux pas répondre. » C'est votre droit. Seulement M. Deville n'avait pas expliqué sa pensée.

Un témoin est venu déposer devant nous, nous disant que dans cette brochure vous exposiez, en termes très clairs, la manière de ne pas avoir d'enfants. Il y avait trois moyens qui sont tombés dans le domaine public. Avez-vous écrit une brochure de dix pages, dont six pages d'ordures sur la façon de s'y prendre pour ne pas avoir d'enfants ?

M. Lampué. — La personne qui a déposé nous a dit avoir eu cette brochure en manuscrit entre les mains. Elle a déclaré que c'était une copie qui n'était pas de la main de M. Robin et que c'était un professeur qui l'avait écrite.

M. Robin. — J'ignore ce qui a pu vous être communiqué. Ce que j'ai écrit dans le temps sur ce sujet

pour l'instruction des pères de famille surchargés d'enfants, en 1879, avant d'être en France, ne peut être appelé une brochure ordurière. C'est un travail scientifique presque traduit de l'anglais. Les termes en étaient précis et non orduriers. Cette qualification est plutôt applicable aux périphrases plus ou moins plaisantes qui pourraient les remplacer.

M. Landrin. — Les journaux ont dit que ce manuscrit avait été donné aux institutrices pour servir de base à l'enseignement qui devait être donné aux jeunes filles.

M. Robin. — C'est un mensonge absolu. Cette brochure m'a été volée.

M. Stanislas Leven. — Vous avez échangé une correspondance avec le préfet de l'Oise pour réclamer contre le service militaire de votre fils.

M. Robin. — Non, pas avec le préfet. C'est avec le maire de Cempuis.

Extrait de la déposition de M. Guilhot

DIRECTEUR PAR INTÉRIM

M. Guilhot. — M. Robin, dans des conservations absolument intimes, m'a parlé parfois de la question malthusienne. Il m'a toujours dit : « Il y a deux grandes questions dans la vie humaine comme dans l'agriculture : le choix de la graine et l'éducation de la plante. Jusqu'à présent, nous faisons l'éducation de la plante. Il y aurait intérêt à ce que la Société se régénérât par le choix de la graine. Les millions que l'on dépense

dans tous les États du monde pour venir en aide aux chétifs, aux scrofuleux, aux syphilitiques, aux aliénés ou autres n'amènent qu'une amélioration à peine suffisante pour leur permettre de faire misérablement leur chemin dans la vie ; en même temps la reproduction de ces tristes épaves de la Société donne une graine mauvaise pour les générations suivantes.

« Il y aurait un grand intérêt scientifique à ce que la reproduction ne fût autorisée pour ceux qui pourraient procréer dans les meilleures conditions pour la lutte de la vie.

« Les millions que l'on dépense dans tous les États, pour l'Assistance publique, c'est l'appauvrissement, c'est l'organisation de la *dégénérescence publique*. Le point important, c'est de bien choisir la graine. »

M. Deville. — Quel procédé voyait-il?

M. Guilhot. — Il m'a parlé notamment de celui qui consisterait à empêcher la procréation par tous ceux qui ne seraient pas sains de corps et d'esprit, en disant qu'il voudrait « que dans nos grandes assemblées, où l'on perd souvent beaucoup de temps à des futilités, on s'occupât de cette question primordiale pour l'avenir et le bonheur de l'humanité ».

Du reste, je me permettrai de vous communiquer un écrit qui a été soumis confidentiellement à la Commission administrative, dans lequel, notamment, M. Robin traite de cette question avec une grande hauteur de vues. Il était très ému de l'infériorité d'une quantité de sujets. Il avait écrit des remarques confidentielles à cet égard.

Il concluait qu'il faudrait compléter les expériences d'éducation commencées à Cempuis et demander, avec

le concours des anciennes élèves habituées à soigner leurs jeunes camarades, l'organisation d'un pouponnat prenant les enfants dès leur naissance, de manière à se rendre compte de la part d'influence de l'hérédité, d'une part, et de l'éducation et du milieu, d'autre part, dans le développement de chaque sujet, sous le triple rapport physique, intellectuel et moral.

D'autre part, au point de vue scientifique, poussant ses théories dans leurs dernières conséquences, il voudrait « la réunion d'un Congrès de savants, de philosophes, de bienfaiteurs de l'humanité, pour donner au besoin l'autorisation à des médecins spécialistes de stériliser, par des opérations chirurgicales, tels dégénérés ou malades, hommes ou femmes, pour qu'il ne leur arrive plus de reproduire leur triste espèce ».

Voilà la théorie que j'ai entendu exposer, dans l'intimité, par M. Robin avec une éloquence et une conviction qu'il m'est impossible de reproduire.

Extrait de la déposition de M. Delon (Charles)

M. Delon. — Depuis longtemps je connaissais M. Robin, je suivais ses publications.

M. Robin est venu deux fois chez moi pour me demander des renseignements. Il m'invita à venir à l'Orphelinat.

J'y fus pendant quelques jours et je m'en retournai. Je vivais près de ma fille, qui préparait son examen pour le brevet supérieur.

A diverses reprises, je vins à l'Orphelinat passer quelques jours.

La dernière fois, ma fille s'étant mariée, M. Robin me proposa de rester définitivement. Je lui promis de rester quelques mois. Ces quelques mois se sont prolongés; voilà deux ans que je suis ici. Je suis connu pour un homme d'une grande austérité, et au point de vue pédagogique mon témoignage a ici quelque valeur.

A la dernière enquête ministérielle, mon nom figurait sur une liste. Je demandai à être entendu; on me dit : « La Commission ne vous demande pas. » J'insistai, tant pour apporter mon témoignage en faveur des principes d'éducation et des élèves qu'en faveur de M. Robin.

On me laissa venir, et M. Jacoulet me dit : « Je ne vous ai pas demandé, parce que je savais d'avance ce que vous pouviez dire. » On me posa très peu de questions. Je répondis à peu près la même chose que ce que je vais vous dire aujourd'hui.

Voilà ce que j'exposai à ces messieurs :

L'expérience de M. Robin n'est pas si hasardeuse que certaines personnes se l'imaginent.

En théorie, nous avons plagié la famille. Vous avez tous de petits Cempuis chez vous. Ce qui fait que la famille est saine, c'est que les enfants y sont élevés depuis le jeune âge; quand arrive le moment où le sexe se fait sentir, c'est à l'extérieur de la famille.

En classe, les enfants sont sous l'œil de l'instituteur; mais, après cinq heures, ils vont dans la rue, où ils trouvent toutes les excitations que vous savez. Dans nos familles les plus respectables et les plus soigneuses de la moralité de leurs enfants, chacun a sa chambre séparée, mais c'est sous le même toit.

Ici, les enfants de sexe différent sont séparés même de maison.

J'ai été élevé par le clergé, je sais ce qui se passe. Je suis arrivé ici avec un sentiment de rafraîchissement inouï, sans voir de préoccupations parmi les enfants. Pourquoi?

Levés de bonne heure, occupés toute la journée, vie simple à la campagne, pas d'excitations, travaux manuels, tout cela détourne de cet alibi dont parle Michelet et qui lui faisait dire que les hommes d'action sont préservés bien mieux que ceux qui vivent dans la solitude, même éloignés de leur propre sexe.

Au point de vue religieux, qui faisait la grande préoccupation de l'enquête dernière, voilà ce que j'ai dû répondre :

Nous ne sommes pas antireligieux, nous sommes neutres.

Il nous serait impossible d'enseigner Dieu sans enseigner un Dieu qui ne soit pas celui d'un tel ou un tel.

M. Robin et moi, nous ne sommes pas de simples athées : nous ne nions pas Dieu, nous l'ignorons.

Ce qui est démontré, je ne le crois pas, je le sais. Ce qui n'est pas démontré, je ne le nie pas, je l'ignore.

Nous n'avons pas à intervenir auprès de nos enfants, d'autant plus qu'ils ne sont pas portés au mysticisme.

Nous leur parlons de la morale, de la réciprocité du bien, de la justice, de nous aider les uns les autres, de nos devoirs envers nous-mêmes, etc.

Nous n'avons jamais enseigné à nos enfants à mépriser ceux qui pensent autrement.

On a dit que nous avions troublé des cérémonies funèbres avec notre musique, c'est faux !

Nous respectons la liberté d'autrui. Passant un jour sur une place, musique en tête, on nous apprit qu'à ce moment on faisait un office. Nous avons fait taire notre musique.

En un mot, nulle excitation contre une religion, quelle qu'elle soit. Ce sont les sentiments de nos enfants et les nôtres.

Nous ne portons aucune animosité ni aux personnes, ni aux choses.

Nous sommes patriotes et humanitaires. Nous aimons tous notre famille d'un amour de préférence, ce qui ne nous empêche pas d'aimer l'humanité.

Nous ne faisons pas la faute, trop commune, de confondre un peuple avec son gouvernement.

Nous ne haïssons pas les nations voisines, nous préférons la nôtre. Nous aimons notre pays de naissance. Moi, je manifeste quelque préférence pour ma Bretagne, et en Bretagne, j'aime mieux mon village.

J'ai publié un volume que l'on a bien voulu juger comme patriotique et chauvin.

Ceux qui ont vu les événements de 1870 ne doivent pas aimer la guerre; mais nous pensons qu'il faut se tenir en mesure de la faire; si bien qu'il y a quelque temps, nous donnions un assaut d'armes; M. Robin monta sur la scène et dit à nos enfants : « Nous sommes des pacifiques; ne vous étonnez pas, cependant, si vous voyez en honneur les exercices militaires. Si nous haïssons la provocation, nous pensons que nous devons être prêts à défendre la patrie. »

Du reste, tous nos chants portent ce caractère.

Extrait de la déposition de M. Rousselle

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

M. Rousselle. — J'ai dit que j'acceptais toute la responsabilité de l'administration de l'Orphelinat de Cempuis ; j'ai affirmé sur mon honneur et au nom de tous mes collègues de la Commission de surveillance que jamais rien d'anormal ne s'y était passé.

Ce que je puis vous affirmer, c'est que tout ce que l'on dit sur l'Orphelinat est un tissu d'infamies. Il n'y a que des misérables et des gredins pour avoir pu écrire dans *la Libre Parole* des ignominies que des hommes qui se respectent n'auraient jamais osé signer.

Je vous demande de continuer votre enquête et, si vous trouvez un fait qui ait pu échapper à votre Commission administrative, veuillez le lui signaler. Elle vous dira s'il est vrai, et elle recherchera à qui en incombe la responsabilité.

XII

Examen du projet de règlement de l'Orphelinat Prévost adressé par M. Faillet aux membres de la Commission administrative.

Messieurs,

L'Orphelinat Prévost est un tout homogène; il est constitué, lié intimement et savamment pour une destination bien caractérisée : faire de nos orphelins, auxquels nous devons tout, des travailleurs dotés de connaissances pratiques et précises, ayant conscience de leur rôle à remplir dans la société, c'est-à-dire se conduire en gens honnêtes et capables, propager, dans le milieu où ils seront, par l'autorité morale de leur mérite et les principes de devoirs et de solidarité, l'amour de la France et de la République. Jamais, jusqu'à ce jour, n'apparut conception plus élevée d'une éducation démocratique. Avec des ressources presque infimes dès l'abord, avec de très imparfaits moyens, la réalisation, nous avons le devoir de l'affirmer, a été à la hauteur de cette généreuse conception.

L'œuvre a désarmé toutes critiques; elle a conquis l'admiration des maîtres en la science pédagogique[1]. Le Conseil Général est heureux de sa part de gloire d'ailleurs largement méritée.

1. Sur ce point les témoignages abondent.

Les partisans de l'obscurantisme ont essayé de ruiner l'Orphelinat et, à la douleur de la démocratie, il s'est rencontré pour leur allié un ministre républicain, sans doute mal informé.

M. Paul Robin renversé, l'édifice est resté debout, ce qu'on n'espérait pas.

Aujourd'hui, le préfet de la Seine propose une organisation nouvelle dont le mécanisme est un agencement mal coordonné de rouages empruntés à ceux des écoles maternelles de Paris, à ceux des écoles primaires de Paris, à ceux des écoles manuelles de Paris, Cempuis ne serait plus Cempuis.

La Commission nous a fait l'honneur de nous confier la tâche d'examiner ce projet de règlement. Nous nous sommes livrés à cet examen avec tout le soin que la question comporte.

Permettez-nous, Messieurs, de vous exposer, avec quelques détails, les raisons qui nous ont déterminé à vous inviter à repousser ledit projet, par nous jugé en contradiction avec une organisation existante et définitivement consacrée.

Oui, définitivement consacrée.

En effet, dans la mémorable séance du 17 octobre 1894, M. le préfet, pour calmer les craintes manifestées par le Conseil Général de la Seine que soient modifiés le caractère et les procédés éducatifs à l'Orphelinat, M. le préfet faisait cette déclaration solennelle :

« Cempuis continuera à être ce qu'il a été au point de vue des principes généraux qui ont inspiré son fondateur.

« Ce sera un établissement laïque et de coéducation.

« Les intentions du testateur et les intentions du Conseil Général seront suivies à ce double égard. »

Messieurs, faut-il vous rappeler les intentions du généreux donateur?

« 1° *Choisir* le directeur et les instituteurs de l'établissement sous réserve de l'approbation du département de la Seine, et surveiller la marche de l'éducation et de l'instruction, sous réserve de la même approbation.

Et dans le codicille du 3 décembre 1871 :

« Pour prévenir des difficultés et des conflits qui pourraient nuire à l'établissement, je décide que c'est le Conseil Général qui avisera au fur et à mesure des décès survenant dans le comité. »

Vous voyez, Messieurs, combien M. Prévost tenait fortement à ce que ce soit *vous* qui soyez la sauvegarde, qui ayez le maintien de ses volontés quant au caractère de l'éducation et de l'instruction à donner aux orphelins du département à Cempuis.

Entre parenthèse, vous savez, Messieurs, que, par arrêté du 30 décembre 1882, ce comité fut remplacé par une Commission administrative « chargée de se prononcer sur l'admission des orphelins et de donner son avis sur toutes les questions qui lui seront soumises par l'Administration au sujet de l'Orphelinat ».

Le 6 décembre 1879, sur la proposition de la troisième Commision et de M. Aristide Rey, rapporteur, le Conseil Général adoptait le projet de délibération suivant :

« Le Conseil Général,

« Considérant que le testateur n'a pas voulu constituer de l'Orphelinat un établissement ayant une existence propre et un régime spécial, que le département pourra exercer avec avantage les actes de la vie civile au nom de la fondation Prévost, et qu'il n'y a aucun intérêt administratif à donner à cette fondation le caractère *d'établissement public*,

« Délibère :

« L'œuvre de Cempuis sera directement administrée par le département, ses dépenses seront portées au budget sous un crédit spécial, et il n'aura pas le caractère *d'établissement public*. »

L'année suivante, à la date du 11 décembre 1880, M. Hérold, sur la *délibération du Comité de l'Orphelinat*, *nommait* M. Robin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, inspecteur de l'Enseignement primaire en congé, directeur de l'établissement départemental de Cempuis.

Dans son admirable rapport du 30 novembre 1881, M. Aristide Rey s'exprimait ainsi :

« Messieurs, la succession Prévost est définitivement réglée.

« Quel sera votre avis sur l'organisation de l'établissement? quel enseignement, quel système d'éducation adopterez-vous? Dans quelle voie dirigerons-nous les orphelins? A l'agriculture ou à l'industrie? Devront-ils un jour fréquenter nos écoles professionnelles, supérieures, etc?...

« L'Orphelinat est un établissement où la société

prépare pour la grandeur de la patrie les meilleurs de ceux dont elle a la charge. La société a le plus grand intérêt à ouvrir largement ses portes aux orphelins. Ceux-ci, élevés avec méthode et science, sortiront de Cempuis forts d'esprit et de corps, vraiment hommes, robustes pionniers de la société nouvelle.

« Vous avez pensé comme nous ; nous avons attendu les avis de l'expérience. M. Robin a été placé à la tête de l'établissement depuis un an. Il s'est mis à l'œuvre avec passion, avec intelligence. On peut dire aujourd'hui que le succès est assuré.

« Nous ne saurions mieux faire, pour édifier le Conseil sur le système d'éducation donné à Cempuis, que de placer sous ses yeux une partie du rapport adressé par le directeur à l'Administration. » (Cet extrait est à l'annexe III, page 263.)

Pour conclure, Messieurs, le Conseil adoptait une série d'articles d'ordre budgétaire et l'article ainsi conçu :

« Sont approuvés le *plan général d'éducation établi par M. Robin*, ainsi que le mode d'admission des orphelins. » (Voir l'annexe V, page 274.)

Depuis, et voilà *quatorze ans*, ce plan général a été suivi, perfectionné avec les leçons de l'expérience dans cet orphelinat qui comptait cinquante enfants en l'année 1881, qui en compte aujourd'hui deux cents, qui en compterait au moins le double si la place ne faisait défaut.

Depuis, et voilà *quatorze ans*, M. le Préfet était d'accord avec le Conseil pour consacrer ce plan général d'éducation, puisqu'il approuvait chaque année le budget toujours en progression de l'Orphelinat, présenté par votre Commission.

Dans la séance d'octobre 1894, M. le préfet disait : « J'ai dû signer la révocation de M. Robin, mais Cempuis continuera à être ce qu'il a été. » Donc, Messieurs, le plan général d'éducation établi par l'ex-directeur continuait à être ce qu'il a été.

Alors quelle est donc la signification de ce nouveau règlement que M. le Préfet vous propose d'accepter ?

La signification, elle apparaît nettement à travers la réglementation étroite, minutieuse et compliquée dans laquelle l'auteur de ce règlement semble vouloir nous entraver, nous enserrer comme entre les mailles d'un filet.

Sa préoccupation est d'ôter à l'institution de l'Orphelinat Prévost ce caractère original et cette hardiesse qui, vous le savez, ont attiré l'attention et *provoqué l'admiration* des éducateurs de France et de l'étranger.

Les heureux essais pour fonder une éducation en rapport avec les besoins du monde moderne où la place prépondérante du peuple est fatalement marquée, ont-ils épouvanté une administration jalouse et hautaine?

Aurait-elle par nature, malgré elle-même, toute répugnance pour ce qui est initiative, discussion, progrès, parce que progrès c'est mouvement et changement? Les fautes (s'il y a eu fautes), commises par M. Robin, ont servi de prétexte. L'éducateur sans doute irritait parce qu'il se permettait d'*être lui*.

En haut lieu on crut fermement que persone ne ferait attention à la disparition de cet homme, que l'on pourrait ensuite aisément ruiner son édifice en deux coups de pioche... clandestins. Nous savons combien profonde a été l'erreur, combien cruelle la déception. Néanmoins l'Administration paraît vouloir faire rentrer

l'Orphelinat dans la voie banale routinière, et stérile, le transformer en *une école communale de Paris à la campagne*.

C'est bien ce que signifie le projet de règlement.

Avec le personnel primaire officiel, les programmes primaires officiels, les livres primaires officiels, les méthodes (!) primaires officielles, l'Orphelinat sera une école primaire officielle comme toutes les autres, moindre que certaines peut-être, oh! alors, Messieurs, Cempuis ne causerait plus de tracas; il aura obtenu et *mérité le silence*.

Vous allez trop loin! nous objectera-t-on ; la coéducation est maintenue, elle reste debout. Oui, mais l'auteur du nouveau règlement a glissé de-ci, de-là, quelques mots, c'est-à-dire posé quelques pierres sur lesquelles d'autres seront tout doucement posées, et, un beau jour, il y aura l'Orphelinat séparé en deux par un mur. Côté des filles et côté des garçons. La ruine de l'idée et du système éducatif.

Examinons maintenant ce projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT

Le Conseil Général,

Vu le décret de 1880, par lequel M. le préfet est autorisé à accepter le legs de M. Prévost ;

Vu la loi de 1886, le décret de 1887, le décret de 1888, le décret de 1894,

Délibère :

L'Orphelinat Prévost de Cempuis est organisé conformément aux prescriptions du règlement ci-après.

TITRE PREMIER

BUT. — ORGANISATION. — ADMINISTRATION

ARTICLE PREMIER. — *L'Orphelinat Prévost est établi à l'effet de recueillir et d'entretenir un certain nombre d'orphelins choisis parmi les mieux doués entre ceux dont le département de la Seine a pris la charge.*

Les enfants des deux sexes y reçoivent en commun les soins que réclame leur développement physique, moral et intellectuel, ainsi que l'enseignement professionnel.

L'enseignement donné est exclusivement laïque.

ART. 2. — *L'Orphelinat Prévost est administré par un directeur, un sous-directeur et une sous-directrice.*

M. Prévost a investi la Commission du droit de choisir le directeur et les instituteurs, pourquoi le projet passe-t-il sous silence et la Commission et ses prérogatives? Quelle violation tout de suite !

Ensuite, pourquoi trois personnes à la direction? La création d'une sous-directrice constitue un rouage inutile et surtout nuisible. Elle tend à provoquer des conflits intérieurs. La sous-directrice sera-t-elle subordonnée au sous-directeur? En ce cas, où est son rôle? Le règlement ne le dit pas. Au fond, l'on veut un sous-directeur pour les garçons et une sous-directrice pour les filles. Alors ce n'est plus l'éducation en commun, la coéducation !

L'auteur du projet oublie que nos fillettes et nos garçons sont réunis en classe, en récréation, en promenade, aux travaux, on oublie qu'il n'y a de séparation — en dehors des heures de sommeil — que pour certains ateliers et encore à certaines heures seulement.

Par exemple, il y a des heures où les filles *apprenties* sont seules à l'atelier de couture, des heures où les garçons *apprentis* sont seuls dans les ateliers du fer, du bois ; à d'autres heures les mêmes ateliers reçoivent à la fois les jeunes enfants des deux sexes. Eh bien ! l'autorité de la sous-directrice s'exercera-t-elle *avec* celle du sous-directeur dans les lieux et pour les exercices où les garçons et les filles sont réunis ? Aura-t-elle le droit de s'adresser à tous, ou ne devra-t-elle parler qu'aux filles ?

Le rôle de la sous-directrice se réduirait aux lieux et aux exercices où les filles seuless ont groupées, c'est-à-dire à l'atelier de couture *pendant quelques heures* seulement par jour ? Et ce serait pour cela qu'il y aurait une fonction spéciale et une attribution au budget ? Si le directeur estime utile, efficace, que son épouse s'occupe des fillettes maternellement, j'ai confiance assez dans son amour pour sa mission, et dans son dévouement pour que de lui-même il indique ce rôle, et n'en parlons plus. Il aura l'avantage de supprimer une personnalité qui pourrait l'entraver... à moins que cette personnalité *budgétaire* soit son épouse.

Art. 3. — *Conformément aux termes du testament de M. Prévost et de l'arrêté du* 30 *décembre* 1882, *il est institué auprès de l'orphelinat un Conseil de surveillance composé de membres du Conseil Général et de membres désignés par l'Administration.*

Conseil de surveillance, qu'est-ce que cette nouveauté ? Qu'est devenue la Commission administrative avec ses pleins pouvoirs dont l'existence et le rôle devaient être signalés à l'article premier ?

L'auteur du projet de règlement n'a pas lu certainement :

1° L'arrêté susvisé qui dit expressément :

« Vu la délibération du Conseil Général du 2 décembre 1881 ;

« Ensemble le mémoire préfectoral et le rapport de M. Aristide Rey, relatifs à l'organisation *définitive* de l'Orphelinat Prévost et notamment à la création d'une commission administrative, etc.

« Arrête :

« Article premier. — Il est créé aux lieu et place du Comité de patronage une Commission administrative chargée de se prononcer sur l'admission des orphelins et de délibérer et de donner son avis sur *toutes* les questions qui lui seront soumises par l'Administration au sujet de l'Orphelinat. »

2° L'auteur du projet n'a pas remarqué que tous les procès-verbaux portent en tête : « Commission administrative ».

3° Ledit auteur, en outre, néglige l'essentiel, c'est-à-dire d'indiquer les attributions des membres de ce conseil de surveillance inconnu à ce jour.

TITRE DEUXIÈME

CONDITIONS D'ADMISSION

Art. 4. — *L'Orphelinat Prévost est exclusivement destiné aux orphelins du département de la Seine.*

Sont considérés comme tels les enfants des deux sexes, orphelins de père et de mère ou de l'un d'eux seulement et dont les parents comptent au moins deux années de séjour dans ce département.

ART. 5. — *Pour être admis à l'Orphelinat, les enfants doivent être âgés de quatre ans au moins et de treize ans au plus et être reconnus aptes, par leurs qualités physiques, morales et intellectuelles à profiter de l'éducation donnée dans l'établissement.*

ART. 6. — *Les demandes d'admission sont adressées au préfet de la Seine, qui les soumet, après enquête, à la Commission de surveillance de l'Orphelinat.*

ART. 7. — *Les admissions décidées par la Commission de surveillance ne sont que provisoires.*

Elles ne deviennent définitives qu'après un stage de trois à six mois, à la suite duquel, sur un rapport du directeur de l'établissement, le préfet de la Seine, après avis de la Commission, décide si le candidat doit être définitivement admis ou écarté.

ART. 8. — *Les enfants placés à l'Orphelinat y restent jusqu'à l'âge de seize ans accomplis, et les parents, tuteurs ou personnes responsables, sont tenus, au moment de l'admission ou stage, de prendre l'engagement écrit de rembourser au département les frais de séjour au cas où ils viendraient à les retirer avant l'âge de seize ans.*

Ces articles n'innovent rien, sinon les mots : Commission de surveillance.

Cependant nous avions demandé que la limite d'âge d'admission soit fixée à six ans. Le seul danger de la coéducation peut venir d'enfants pris trop âgés, car étant trop avancés dans le milieu extérieur, ils viennent dans la colonie familiale avec des idées puisées et des penchants contractés ailleurs. On nous comprend.

Quant à l'engagement écrit en vue du remboursement des frais de séjour, il nous paraît tellement illu-

soire que nous pencherions volontiers pour sa suppression. Nous n'avons point connaissance que les demandes en remboursement aient abouti.

TITRE TROISIÈME

DE L'ENSEIGNEMENT

Art. 9. — *L'enseignement donné à l'Orphelinat Prévost comprend:*

1° *L'enseignement maternel;*

2° *L'enseignement primaire élémentaire;*

3° *L'enseignement professionnel.*

Art. 10. — *L'enseignement maternel et l'enseignement élémentaire sont conformes aux programmes officiels annexés à l'arrêté organique du* 18 *janvier* 1887.

Nous nous refusons à admettre que l'enseignement et l'organisation de la classe ou des classes maternelles et enfantines soient *calqués* à Cempuis sur le règlement des écoles de la Ville de Paris.

Sans doute, nous reconnaissons la méthode dite frœbelienne, c'est-à-dire l'enseignement par l'*observation et le raisonnement*, *par le travail et par l'art;* mais nous voulons aussi que soient étudiés, expérimentés à Cempuis les procédés nouveaux, les formes nouvelles d'éducation maternelle, d'où peuvent résulter des perfectionnements. C'est notre devoir, car nous estimons, à l'encontre des pédagogues superficiels, que l'éducation maternelle est la *plus importante.*

En ce qui concerne le degré dit *primaire*, sans doute encore nous acceptons que l'enseignement soit donné selon le programme officiel, mais à titre de *minimum*. La

Commission administrative, le Conseil, le directeur, se réservent absolument d'*ajouter* ce qui leur sera reconnu avantageux et nécessaire pour le bien de l'enseignement et de l'éducation. Est-ce que le programme des études à Cempuis, élaboré en 1880, *approuvé* par le Conseil et l'*Administration*, dont nous avons indiqué plus haut les lignes générales, ne comprend pas, en outre, des matières obligatoires du certificat d'études, les éléments des sciences physiques et naturelles, la sténographie, le modelage, la diction, la musique instrumentale et vocale, etc.? Il est seulement une lacune qu'on avait songé à combler, l'enseignement *pratique* des langues étrangères. Les succès obtenus par nos enfants ont victorieusement démontré que pour eux le surmenage n'était pas à redouter. Donc nous maintenons le programme de 1880, et, si faire se peut, nous l'augmenterons.

L'article 10 dit aussi :

Ces enseignements sont donnés dans cinq classes réparties comme suit :

Une classe maternelle ;

Une classe enfantine ;

Une classe de cours élémentaire ;

Une classe de cours moyen ;

Une classe de cours supérieur.

Pourquoi cinq classes? A cette heure, l'Orphelinat contient 200 enfants, soit en moyenne 40 enfants par classe, c'est déjà trop. Or, comme l'établissement est appelé, pensons-nous, à s'augmenter, l'encombrement aura lieu fatalement. Nous eussions désiré que le règlement ajoutât : le nombre des classes de chaque cours sera en raison de l'accroissement de la population scolaire à

Cempuis et par catégorie; chacune des classes ne pourra recevoir plus de 30 élèves. Voilà la vérité.

L'article 10 se termine ainsi :

La classe maternelle, la classe enfantine, les classes élémentaire et du cours moyen d'enseignement primaire sont confiées à des institutrices.

Pourquoi cette réglementation? Pourquoi cette interdiction de confier, par exemple, le cours élémentaire ou le cours moyen à un instituteur reconnu capable à tous égards de bien remplir la fonction?

Art. 11. — *Les élèves pourvus du certificat d'études primaires forment le cours complémentaire dont l'organisation et le programme sont arrêtés conformément aux lois et règlements sur l'enseignement primaire.*

Le cours complémentaire est divisé en deux classes (1re *et* 2e *années*).

Les élèves de première année, pour être admis en deuxième année, devront subir un examen de passage dans la forme prévue par l'arrêté préfectoral du 16 *juillet* 1887.

Nous repoussons ledit article comme n'étant pas applicable à Cempuis.

En effet, le milieu, les besoins, les conditions locales, matérielles, les relations entre les membres de l'établissement sont absolument différents d'un établissement dans la ville de Paris. La journée d'éducation et d'enseignement n'est-elle pas aussi plus longue, les heures ne sont-elles pas *tout autrement distribuées?* L'auteur du projet ne connaît probablement pas l'Orphelinat.

Qu'est-ce donc que cet examen de passage fait à la diable, en une demi-heure, par un quelconque, igno-

rant le caractère, les aptitudes particulières, les efforts propres de l'examiné ?

Ce doit être l'ensemble des notes obtenues, psychologiquement rédigées, sérieusement condensées, qui doit décider le directeur sur le mérite de l'élève : c'est donc l'affaire de l'instituteur et du directeur.

Art. 12. — *Dans toutes les classes, l'enseignement est donné en commun aux garçons et aux filles.*

Toutefois, lorsque le nombre des jeunes filles devant fréquenter le cours complémentaire le permettra, il pourra être créé une division de ce cours, qui leur sera spécialement réservée.

Cette division sera confiée à une institutrice.

Nous ne voulons pas comprendre le deuxième paragraphe. M. le préfet n'a-t-il pas déclaré ceci :

« Cempuis continuera à être ce qu'il a été au point de vue des principes généraux, — ce sera un établissement laïque, un établissement de coéducation. »

Donc nous rejetons au loin cette pierre d'attente, cette première pierre de séparation, savoir : « Cette division sera confiée à une institutrice. »

Art. 13. — *Les livres et méthodes d'enseignement en usage dans l'établissement sont choisis sur la liste des fournitures scolaires en usage dans les écoles publiques du département de la Seine.*

Aucun livre, brochure, publication étrangers à l'enseignement, ne peuvent être introduits sans l'autorisation de l'inspecteur d'Académie du département de la Seine dans les classes, ni être mis entre les mains des élèves.

Nous remarquons tout d'abord avec une certaine stupéfaction que, dans la question si délicate et si grave dont l'article ci-dessus fait l'objet, la Commission ne

sera pas invitée à donner son avis. Elle n'existe donc pas? Cependant l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1882 dit : « La Commission administrative est chargée, notamment, de délibérer et de donner son avis sur *toutes* les questions au sujet de l'Orphelinat. »

Est-ce que cette Commission, émanation du Conseil Général, le mandataire du département, serait forcée de subir les livres et méthodes officiels pour un établissement qui n'a pas le caractère d'établissement public, mais le caractère d'un établissement d'expérimentation pédagogique?

Quoi! les livres, les méthodes officiels actuels, en 1895, seraient, s'il plaisait à un inspecteur, peut-être fabricant de livres ou ami de fabricants de livres, seraient à jamais les seuls vrais, les seuls excellents? A ce compte, Larousse n'eût pas remplacé Restaut, ni Michelet, le père Loriquet!

Mais M. Buisson, M. le préfet, le Comité, en chargeant M. Robin d'expérimenter son système *à lui* d'éducation nouvelle, ne lui ont pas dit : « Vous édifierez votre système avec un tas de livres choisis ou à choisir. » Ils lui ont dit implicitement : « Nous savons que vous possédez des idées neuves, mûries par trente ans d'expérience, que vous avez une conception spéciale, personnelle; eh bien! allez à Cempuis : *vous avez carte blanche.* »

Ainsi fit M. Robin, et il fut approuvé, félicité pendant quatorze ans! Tous ses candidats au certificat, hormis un, ont pleinement obtenu ce certificat. Et ils savaient combien de choses par surcroît! En témoignent les médailles, les récompenses par centaines dans la salle d'honneur de Cempuis.

En ce qui concerne le deuxième paragraphe..., il faudrait supposer au directeur qui le subirait une singulière façon de comprendre la dignité.

L'ancien directeur a doté Cempuis d'un fonds pédagogique merveilleux, créé par lui pour Cempuis; nous entendons que ce fonds soit conservé, amélioré, augmenté par ses successeurs. Nos enfants seront là pour imprimer et fabriquer et la Commission pour surveiller et encourager.

Art. 14. — *L'enseignement professionnel donné aux élèves comprend :*

1° *Pour les garçons : le travail du bois; le travail du fer; la typographie;*

2° *Pour les filles : la couture et la confection, la lingerie; le blanchissage et le repassage; le cartonnage et la reliure.*

Des créations nouvelles d'ateliers pourront être faites après avis conforme de la Commission de surveillance et de l'inspecteur d'Académie de la Seine, en vertu d'une délibération du Conseil Général.

Cet article comprend une nomenclature incomplète des travaux manuels dont l'enseignement est plus ou moins largement organisé à Cempuis, toujours parce que l'auteur du projet ne voit que Paris. Il ne mentionne ni la lithographie, ni la cordonnerie, ni le travail du plomb et du zinc, ni la peinture et la vitrerie, non plus l'agriculture, l'horticulture, la maçonnerie, la boulangerie. Pour les filles, il n'est pas fait mention de la cuisine, de la comptabilité, de la basse-cour et des travaux mixtes.

Nous voudrions bien savoir ce que viendrait faire

l'Inspecteur d'Académie, pour les créations nouvelles, d'ordre purement manuel et technique.

Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.

Les articles 15 et 16 donnent la répartition des enfants dans les classes selon leur âge. Rien d'important, si ce n'est à signaler le dernier paragraphe : *A partir de treize ans, la répartition des heures à consacrer à l'enseignement général et à l'enseignement professionnel est réglée conformément aux dispositions du décret du* 28 *juillet* 1888 *relatif aux écoles manuelles d'apprentissage.*

Aucune assimilation possible avec les écoles de Paris sur ce point encore ; l'horaire de ces écoles ne peut être celui de notre Orphelinat. Celui-ci est un internat, Diderot, Boulle et autres sont des externats. Chez nous, pas de vacances, ni de congés à propos de tout et à propos de rien. Chez nous les élèves sont occupés chaque jour, de vingt façons, quinze à seize heures, et à Paris moitié moins de temps.

Bref, il faut disloquer un mécanisme agencé si minutieusement, sagement, expérimentalement. Le meilleur, c'est de laisser Cempuis dans son fonctionnement, puisque nul ne s'en plaint.

ARTICLE QUATRIÈME

DU PERSONNEL

Art. 17. — *Le personnel de l'Orphelinat Prévost est exclusivement laïque, et la neutralité religieuse doit être rigoureusement observée dans l'enseignement et dans l'éducation.*

C'est la répétition du dernier paragraphe de l'article premier. Passons.

ART. 18. — *Ce personnel comprend :*

1° *Le personnel administratif, composé d'un directeur, d'un sous-directeur et d'une sous-directrice.*

Nous nous sommes suffisamment expliqués à ce sujet. Passons encore :

2° *Le personnel enseignant formé par trois instituteurs chargés de classe et un instituteur suppléant et par quatre institutrices chargées de classe;*

3° *De deux maîtres surveillants ;*

4° *De maîtres spéciaux pour l'enseignement dans les cours supérieurs et complémentaires, de la musique, du dessin, du modelage, de la gymnastique ;*

5° *Des professeurs techniques à raison de un par atelier ;*

6° *Des agents auxiliaires, domestiques, journaliers, ouvriers, nécessaires pour le service de la maison ou des ateliers.*

Eh bien, et l'agent comptable? et le médecin?

Un mot en passant. Pourquoi seulement dans les cours supérieurs et complémentaires un maître de musique (sera-t-il pour la vocale seule?), un maître de dessin et de modelage, un maître de gymnastique? Nous entendons que ces divers enseignements soient donnés *dès la classe maternelle*. Ce fut toujours ainsi, et nulle objection n'a été faite.

Quant au reste, nous regrettons que l'auteur du projet n'ait pas détaillé, spécifié davantage. Comment établir un budget dans ces conditions d'énumération aussi sommaire?

Art. 19. — *Le directeur, le sous-directeur, ou tout au moins l'un d'eux, la sous-directrice, les instituteurs, les institutrices, doivent être pourvus de titres de capacité correspondant à leurs fonctions dans les conditions prévues par l'article* 20 *de la loi du* 31 *octobre* 1886.

Il est bien entendu que les instituteurs et institutrices entrés à l'Orphelinat avant la loi précitée jouiront du bénéfice des droits acquis. Quant au paragraphe : *ils seront logés et nourris dans l'établissement*, il est entendu aussi que les instituteurs et institutrices prendront leurs repas *avec* les élèves, ou serait-ce *ad libitum?*

Quelles mesures et qui les prendra envers le personnel qui contreviendrait au règlement?

Messieurs, voilà cet examen critique achevé. A vous de voir si les critiques sont justifiées; en tout cas, elles sont faites en toute sincérité.

De l'examen de ce projet il ressort que son auteur table d'un bout à l'autre sur cette double hypothèse : que l'Orphelinat Prévost est une école primaire, comme une autre, avec annexe d'école professionnelle, que la Commission du Conseil Général n'existe pas, car, hormis le cas des admissions, nous ne voyons pas son rôle.

Cependant, Messieurs, l'Orphelinat n'est pas une pure dépendance des bureaux de la Préfecture de la Seine; il appartient au département de la Seine.

Le Conseil Général a mandat des citoyens du département de présider aux destinées de l'institution. D'autre part, il a charge de veiller à l'accomplissement des volontés du testateur qu'il représente. Il représente aussi la famille absente en vertu de la tutelle morale qu'il exerce sur les orphelins adoptés par lui.

A ce triple titre, en raison même de ses devoirs, le Conseil doit demeurer investi des pouvoirs indispensables à leur accomplissement.

Donc il gardera la haute main sur un établissement en réalité *son œuvre;* il lui maintiendra son caractère d'institution humanitaire et de champ d'expérience de la science d'éducation dans une voie *nouvelle*, rationnelle et scientifique. Il restera d'ailleurs ainsi dans l'esprit de la circulaire ministérielle du 17 avril 1882, au sujet des orphelinats que voici :

« Ces établissements ont sans doute un double caractère, un double rôle. D'un côté, ils représentent la famille, et *à cet égard* ils échappent au contrôle de l'État, dans la même mesure que le père de famille ou le tuteur ; mais, d'un autre côté, ils doivent donner aux enfants le minimum d'instruction primaire exigé par la loi, et, à ce point de vue, ils sont soumis, comme tout établissement libre, à la surveillance, à l'inspection et à toutes les dispositions qui régissent les écoles primaires. »

Comment ! cette liberté de se mouvoir que la loi laisse si largement aux établissements religieux, comme programme d'intérieur, emploi du temps, organisation du travail manuel, tout cela dans l'intérêt et pour la propagande de la doctrine catholique, cette liberté serait ravie au département de la Seine, à la maison d'un

Conseil Général dont le plus beau titre de gloire est de travailler à l'émancipation, à la direction saine, libérale, scientifique, des orphelins dont il a la tutelle sacrée !

Comment, un inspecteur d'académie contre-appuyé par le préfet de la Seine, au mépris des déclarations de ce même préfet de la Seine, réduirait le Conseil Général au rôle d'un caissier à qui son patron dit : « Voilà la note des dépenses, payez... et pas d'observations ! »

Messieurs, Messieurs, en quel temps vivons-nous et où allons-nous ? Que sommes-nous devenus pour qu'à nous, les petits-fils de la Révolution française, à nous, les admirateurs de Condorcet, à nous, les mandataires du suffrage universel, on espère arracher une pareille abdication !

E. Faillet.

Paris, le 5 novembre 1895.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace XI
Introduction XIII
Chapitre I. — Les fondateurs de Cempuis : *Paul Robin, Paul Guilhot, Charles Delon* 1
Ch. II. — La coéducation des sexes 17
Ch. III. — Éducation physique 36
Ch. IV. — Éducation organique. — Travaux manuels 85
Ch. V. — Éducation intellectuelle 114
Ch. VI. — Éducation morale 175
Ch. VII. — La réaction contre Cempuis 218
Bibliographie 252
Annexes 255
I. — *Extrait du Testament de Joseph-Gabriel Prévost* 257
II. — *Lettre-rapport adressée par M. Paul Robin à M. Carriot, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine en octobre*, 1880 259
III. — *Extrait du mémoire adressé par M. Paul Robin au Préfet de la Seine, le 1er septembre* 1881 262
IV. — *Projet de délibération du Conseil général de la Seine.* 272
V. — *Conditions d'admission* 274
VI. — *Circulaire adressée aux candidats qui se présentent aux situations vacantes à l'Orphelinat Prévost (avril* 1883). 280
VII. — *Spécimens des chants de l'Orphelinat Prévost* 284
VIII. — *Lettre de M. A.-Paul Guénin* 289
IX. — *Notice récapitulative sur l'Orphelinat Prévost de* 1880 *à* 1894, *contenant les rapports de MM. B. Buisson et Gobat sur la participation de l'établissement à l'Exposition universelle de* 1889 292
X. — *Manifeste aux amis de l'instruction et du progrès pour la diffusion des principes, méthodes et procédés de l'éducation intégrale* 311
XI. — *Extraits des dépositions de MM. Robin, Guilhot, Delon, Rousselle, devant la Commission d'enquête du Conseil général* 329
XII. — *Examen du projet de règlement de l'Orphelinat Prévost adressé par M. Faillet aux membres de la Commission administrative* 373

Tours, imprimerie Deslis Frères, rue Gambetta, 6.

376
C394
G528
Giroud
Cempuis

376 C394 G528 c.1
Giroud # Cempius :
education integrale. -- C
OISE
3 0005 02000009 0

Do

FORM 109

LIBRAIRIE C. REINWALD. — SCHLEICHER frères, ÉDITEURS
PARIS, 15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15, PARIS

L'HUMANITÉ NOUVELLE

REVUE INTERNATIONALE

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

paraît mensuellement en un volume d'au moins 128 pages de texte et d'illustrations

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
A. HAMON

DIRECTEUR LITTÉRAIRE
V. ÉMILE-MICHELET

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
VICTOR DAVE

L'*Humanité Nouvelle* est l'organe libre de la pensée humaine, des tendances les plus larges et les plus indépendantes en matières scientifiques et artistiques. C'est ce qui explique le succès rapide et considérable qu'elle a obtenu.

L'*Humanité Nouvelle* contient des articles de sciences sociologiques, biologiques, mathématiques, géographiques, physiques, chimiques, de philosophie, de littérature et d'art, des nouvelles, des vers, des contes, des romans, du théâtre, dus aux meilleurs auteurs de tous les pays. Dans chaque numéro, il y a des chroniques littéraire, artistique, théâtrale, une revue des revues et des livres de toutes les langues et de tous sujets.

Aucune revue ne peut rivaliser avec l'*Humanité Nouvelle*. Elle est la meilleure et la moins chère de toutes les revues.

Aucune revue ne donne aussi bien que l'*Humanité Nouvelle* un aperçu du mouvement intellectuel mondial grâce à ses comptes rendus analytiques et critiques des livres et des revues en toutes langues et sur tous sujets. Ils sont faits par MM. Elisée Reclus, Elie Reclus, Guillaume De Greef, G. Sorel, Laurence Jerrold, Marya Cheliga, Victor Dave, A. De Rudder, Mario Pilo, C. Fages, Marie Stromberg, A. Hamon, V. Emile-Michelet, Dr A. Gaboriau, Christ-Cornelissen, Dr Helina Gaboriau, C. Huysmans, Paul Pourot, C. Barbier, Emile Vandervelde, C. Muffang, Mehier de Mathuisieulx, Vandervoo, etc., etc.

La Revue ne publie rien que de l'inédit

L'*Humanité Nouvelle* forme par an deux beaux volumes de plus de 750 pages chacun avec un index alphabétique des auteurs et des matières :

		UN AN	SIX MOIS	UN NUMÉRO
Abonnements	France et Belgique.....	**15** fr.	**8** fr.	**1** fr. **50**
	Etranger (Union postale)..	**18** fr.	**9** fr. **50**	**1** fr. **75**

Les abonnements partent de janvier et de juillet

Envoi d'un numéro spécimen franco sur demande

Tours. — Imprimerie DESLIS FRÈRES, rue Gambetta, 6.